This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 1,066,166

LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
H.P. THIERRY

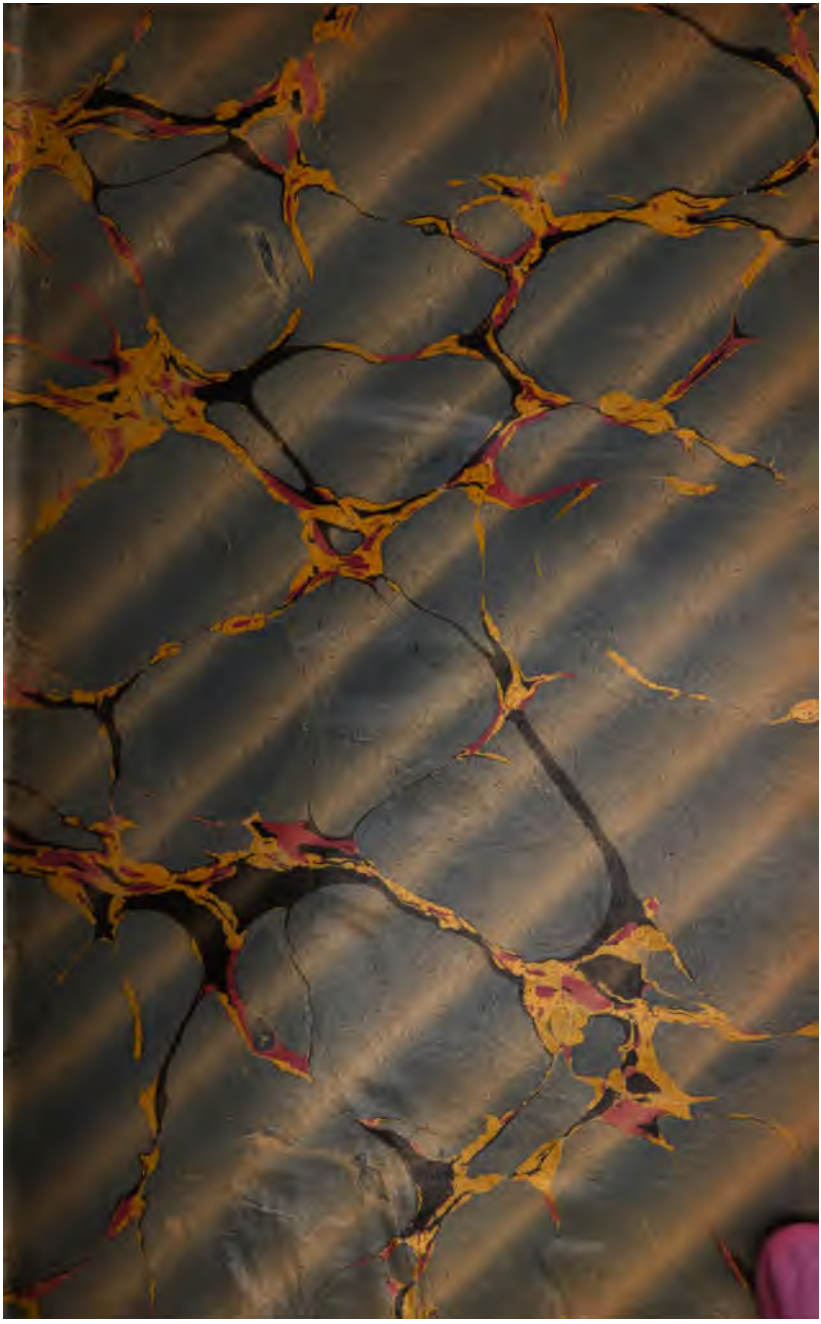

848
B2
1895a
v.33

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE

LE

DÉPUTÉ D'ARCIS

II

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE

LE

DÉPUTÉ D'ARCIS

II

ŒUVRES COMPLÈTES DE H. DE BALZAC

PUBLIÉES DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

	vol.
Béatrix	1
César Birotteau	1
Le Chef-d'Œuvre inconnu	1
Les Chouans	1
Le Colonel Chabert	1
Contes Drolatiques	2
Le Contrat de Mariage	1
La Cousine Bette	1
Le Cousin Pons	1
Le Curé de Village	1
Un Début dans la Vie	1
Le Député d'Arcis	2
Les Employés	1
L'Enfant Maudit	1
L'Envers de l'Histoire	1
Eugénie Grandet	1
La Fausse Maîtresse	1
La Femme de Trente Ans	1
Une Fille d'Ève	1
Histoire des Treize	1
Illusions perdues	3
L'illustre Gaudissart	1
Louis Lambert	1
Le Lys dans la Vallée	1
La Maison du Chat-qui-Pelote	1
La Maison Nucingen	1
Le Médecin de Campagne	1
Mémoires de deux jeunes Mariées	1
Un Ménage de Garçon	1
Modeste Mignon	1
Les Paysans	1
La Peau de Chagrin	1
Le Père Goriot	1
Les Petits Bourgeois	2
Petites Misères de la Vie conjugale	1
Physiologie du Mariage	1
Pierrette	1
La Recherche de l'Absolu	1
Séraphita	1
Splendeurs et Misères des Courtisanes	2
Sur Catherine de Médicis	1
Une Ténébreuse Affaire	1
Ursule Mirouet	1
La Vieille Fille	1

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY.

H. DE BALZAC

— ŒUVRES COMPLÈTES —

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

II

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1897

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Library
of
H. P. Thieme
1-24-41

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

Dans la soirée qui suivit l'élection où il venait de jouer un rôle si humiliant pour son amour-propre, Maxime de Trailles était reparti pour Paris. En le voyant faire, dès son arrivée, une rapide toilette et demander aussitôt sa voiture, on pourrait croire à une visite chez le comte de Rastignac, ministre des travaux publics, auquel il va ren-

dre compte de sa mission et en expliquer le mauvais succès; mais un autre intérêt plus pressant paraît le réclamer.

— Chez le colonel Franchessini, dit-il à son cocher.

Arrivé à la porte d'un des plus coquets hôtels du quartier Breda, en passant devant le concierge, auquel il fait un bonjour de la tête, M. de Trailles en reçoit ce signe affirmatif qui veut dire : « Monsieur est chez lui. » En même temps, le son d'un timbre l'annonce à un domestique venu pour lui ouvrir la porte du péristyle.

— Le colonel est visible? dit-il.

— Il vient de passer chez madame. Monsieur veut-il que j'aille l'avertir?

— C'est inutile, je vais l'attendre dans son cabinet.

Et, comme un familier de la maison, sans que le domestique ait besoin de lui montrer le chemin, lui-même s'introduit dans une vaste pièce à deux fenêtres, de plain-pied avec un jardin. Ce cabinet est, comme le luth de Bologne compris dans le fameux inventaire de l'Avare, *garni de toutes ses cordes ou peu s'en faut;* en d'autres termes, tous les meubles qui lui permettent de prétendre à sa savante désignation, tels que bureau, bibliothèque, cartes, mappemondes, y forment le fonds d'un ameublement très-complet et très-somptueux; mais, sportman effréné et l'un des membres les plus actifs du Jockey-Club, le colonel a laissé déborder peu à peu, dans ce prétendu sanctuaire du travail et de la science, son fumoir, sa salle d'armes et sa sellerie : de telle sorte que des pipes et armes de toute forme et de tout pays, y compris le casse-tête du sauvage, des selles, des fouets de chasse, des mors et étriers de tous modèles, des gants d'armes et des gants

de boxe y forment la complication la plus disgracieuse et la plus singulière. Du reste, en s'entourant ainsi de tous les objets de ses occupations et *études* favorites, le colonel est un homme qui montre le courage de son opinion. Selon lui, en effet, au delà d'une attention continuée pendant un quart d'heure, il n'y a pas au monde une lecture possible, si ce n'est celle du *Journal des Haras.*

Il faut croire pourtant aussi que la politique a trouvé moyen de se glisser dans cette existence si profondément vouée au culte de l'exercice musculaire et de la science hippique, car, sur le parquet, Maxime trouve une jonchée de la plupart des journaux parus dans la matinée, et que le colonel y a jetés dédaigneusement après les avoir parcourus. Au milieu de tout cet abatis, M. de Trailles ramasse *le National,* et tout d'abord il y est salué par ces quelques lignes placées sur la première page, en entre-filet :

« Notre cause est assurée d'un succès éclatant dans l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube. Malgré tous les efforts du *fonctionnarisme* local, joints à ceux d'un agent particulier que le ministère avait dépêché sur ce point menacé, le bureau a été composé tout entier dans le sens des opinions de la gauche avancée. Nous pouvons donc, *à coup sûr,* annoncer pour demain la nomination de M. Dorlange, l'un de nos statuaires les plus distingués, que nous avions chaudement recommandé au choix des électeurs. Nos lecteurs ne s'étonneront pas en voyant proclamer, au lieu du nom de Dorlange, celui de M. Charles de Sallenauve. Par un acte authentique, passé le 2 mai, en l'étude de maître Achille Pigoult, notaire à la résidence d'Arcis, M. Dorlange

est autorisé à prendre le nom d'une des meilleures familles de la Champagne, dont il ne se savait pas l'un des descendants; mais, Dorlange ou Sallenauve, le nouveau député est des nôtres; et c'est ce dont le ministère pourra s'assurer prochainement à la tribune. En lisant les phrases si éloquentes prononcées par le candidat lors de la réunion préparatoire, sans flatterie comme sans aucune préoccupation de parti, on peut lui prédire, dans les luttes parlementaires, le plus remarquable succès. »

Maxime jette le journal avec mauvaise humeur et ramasse une autre feuille : celle-ci est un organe de l'opinion légitimiste; il y lit également, sous la rubrique ÉLECTIONS :

« L'état-major de la garde nationale et le Jockey-Club, qui, déjà, dans la dernière Chambre, avaient plusieurs représentants, viennent d'envoyer à celle dont la première session va s'ouvrir une de leurs plus éclatantes notabilités. Le colonel Franchessini, si connu par l'ardeur qu'il met à la poursuite des gardes nationaux réfractaires, a été nommé à la presque unanimité dans un des bourgs pourris de la liste civile. On pense qu'il ira s'asseoir à côté de la phalange des aides de camp, et qu'à la Chambre, comme dans les bureaux de l'état-major, il se montrera l'un des plus ardents et des plus fermes soutiens de la politique de l'ordre de choses. »

Comme Maxime achevait de lire cet article, entra le colonel.

Après avoir un moment servi sous l'Empire, le colonel Franchessini était devenu l'un des plus brillants colonels de la Restauration; mais, à la suite de quelques nuages qui s'étaient élevés autour de la parfaite honorabilité de son caractère, il s'était vu dans la nécessité de donner sa démission, de telle sorte qu'en 1830 il était en parfaite mesure pour se dévouer de la façon la plus passionnée à la dynastie de juillet. N'ayant, toutefois, pas repris du service, parce que, peu de temps après sa mésaventure, il avait éprouvé la consolation d'une Anglaise immensément riche, qui s'était laissé prendre à la beauté de ses formes, dignes alors de l'Antinoüs, et en avait fait son mari, le colonel Franchessini avait fini par retrouver ses épaulettes dans l'état-major de la milice citoyenne. Là, en effet, il était l'un des plus turbulents et des plus tracassiers traîneurs de sabre, et, par les immenses relations que lui avaient values sa fortune et cette position privilégiée, il venait, la nouvelle était exacte, de se pousser à la Chambre des députés. Approchant la cinquantaine, comme M. de Trailles, son ami, le colonel Franchessini avait des prétentions à une arrière-jeunesse que sa constitution sèche et sa tournure leste et militaire semblaient lui promettre de perpétuer longtemps. S'il avait fini par prendre son parti de ses cheveux grisonnants, dont il se contentait d'éteindre le reflet argenté en les tenant toujours coupés très-ras, il était moins résigné sur la canitie de sa moustache, qu'il portait juvénilement relevée en croc, et, au moyen d'un cosmétique hongrois, il essayait de lui maintenir sa coloration primitive. Mais qui veut trop prouver ne prouve rien, et, dans le noir dont il se servait, l'a

fice et le surnaturel se laissaient deviner à un ton cru et d'une égalité de nuance trop parfaite pour n'être pas invraisemblable. De là, dans sa physionomie, fortement basanée et empreinte au plus haut degré de l'origine italienne qu'indiquait son nom, une expression de rigidité singulière, à laquelle des traits devenus anguleux, un regard perçant et un grand nez d'oiseau de proie étaient loin d'apporter le tempérament et le correctif désirables.

— Eh! Maxime, fit-il en donnant la main à l'hôte qui l'attendait, d'où diable sortez-vous? Il y a plus de quinze jours qu'on ne vous a entrevu au club!

— D'où je viens? répondit M. de Trailles, je vais vous le dire; mais, d'abord, que je vous fasse mon compliment.

— Oui, dit négligemment le colonel, *ils* ont eu l'idée de me nommer! Ma foi! je vous assure que je suis bien innocent de ce qui s'est passé, et, si personne ne s'en était mêlé plus que moi...

— Mais, mon cher, vous êtes un choix d'or pour un arrondissement, et, pour peu que les électeurs auxquels j'ai eu affaire se fussent montrés aussi intelligents!...

— Comment! vous aussi, vous vous portiez quelque part? Mais, d'après l'état un peu... tourmenté de vos finances, je ne vous croyais pas en mesure pour cela.

— Aussi n'opérais-je pas pour mon compte; Rastignac était très-inquiet de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube, et il m'avait prié d'aller là passer quelques jours.

— Arcis-sur-Aube! Mais, mon cher, si j'ai bien souvenir d'un article que j'ai lu ce matin dans une de ces feuilles de chou, le choix menace d'être détestable; n'est-ce pas

un plâtrier, un faiseur de *bonshommes*, qu'ils se proposent de nous envoyer?

— Justement, et c'est de cette infamie que je suis venu vous parler; j'ai voulu en causer avec vous avant tous autres. J'arrive, il n'y a pas deux heures, et je ne verrai Rastignac qu'en sortant d'ici.

— Il va très-bien, le petit ministre! dit le colonel en rompant l'habile déduction par laquelle, dans chacune de ses paroles, Maxime n'avait cessé de graviter vers l'objet de sa visite; on est très-content de lui au château. Connaissez-vous cette petite Nucingen qu'il a épousée?

— Oui, je vois souvent Rastignac; c'est une très-ancienne connaissance à moi.

— Elle est gentille, cette petite, poursuivit le colonel, très-gentille, et, la première année du mariage enterrée, je crois qu'en risquant de ce côté-là une charge, on pourrait espérer de n'être pas trop mal accueilli.

— Allons donc! dit Maxime, un personnage sérieux comme vous, un législateur! Moi, rien que pour avoir été, au compte d'autrui, remuer la matière électorale, je reviens un homme tout à fait posé.

— Vous dites donc alors que vous étiez allé à Arcis-sur-Aube pour empêcher l'élection de ce tailleur de pierre?

— Pas du tout; j'y étais allé pour me mettre en travers d'une élection centre gauche.

— Peuh! je ne sais pas si je n'aime pas autant une élection de la gauche pure... Mais prenez donc un cigare, j'en ai là d'excellents, ce sont ceux que fument les princes.

Maxime n'aurait eu aucun bénéfice à refuser, car déjà le colonel s'était levé pour sonner son valet de chambre, à qui il dit ce seul mot :

— Du feu!

Les cigares allumés, M. de Trailles prévint une autre interruption en déclarant, avant d'être interpellé, que, de sa vie, il n'avait fumé quelque chose d'aussi exquis. Commodément campé dans son fauteuil, et lesté en quelque façon du passe-temps qu'il venait de se ménager, le colonel parut devoir promettre une attention moins fugace. Alors, M. de Trailles reprit :

— Tout allait d'abord à miracle. Pour écarter le candidat dont s'inquiétait le ministère, un avocat, vous savez, la pire espèce de teigne, j'avais déterré un ancien bonnetier, maire de la ville, bête à faire plaisir, auquel j'avais persuadé de se mettre sur les rangs. Le brave homme était convaincu qu'il appartenait, ainsi que son concurrent, à l'opposition dynastique. C'est là l'opinion qui, pour le moment, domine dans le pays. L'élection, par mes soins, était donc comme faite; mais, une fois notre homme rendu à Paris, le grand séducteur des Tuileries n'aurait eu que trois mots à dire, et, ce farouche opposant retourné comme un des bas de sa fabrique, on en faisait ce que l'on voulait.

— Mais c'était très-bien joué, cela, dit le colonel, et je reconnais là mon Maxime.

— Vous le reconnaîtrez mieux encore quand il vous dira que, dans cette combinaison, sans faire danser l'anse du panier, il trouvait aussi son petit bénéfice. Pour greffer chez ce végétal un peu de l'ambition parlementaire, j'avais

d'abord dû m'adresser à sa femme, provinciale assez ragoûtante, quoique déjà sur le retour...

—Oui, enfin, très-bien, dit Franchessini : mari, député et... content.

— Vous n'y êtes pas, mon cher. Dans la maison, il y a une fille unique, enfant gâtée, dix-neuf ans, une figure très-agréable, et quelque chose comme un million de dot.

— Mais, mon cher Maxime, j'ai passé hier soir devant votre carrossier, votre tailleur, et je vous assure que je n'ai pas vu d'illuminations...

— Elles auraient été malheureusement un peu prématurées. Quoi qu'il en soit, les deux femmes enragées du besoin d'émigrer à Paris; de la reconnaissance par-dessus les toits pour l'homme qui leur promettait de les y introduire par la porte du palais Bourbon; la petite, folle d'un titre de comtesse; la mère, transportée de l'idée d'avoir un salon politique : vous voyez tout ce que la situation offrait de facilement exploitable, et vous me connaissez, je pense, assez pour croire que je ne suis pas resté au-dessous des possibilités tout d'abord entrevues.

— Tranquille sur votre compte, répondit le colonel en allant ouvrir une fenêtre pour donner issue à la fumée dont les deux cigares commençaient à remplir l'appartement.

— J'étais donc en mesure, reprit Maxime, de m'*embonneter* de la fille et de la dot, aussitôt mon dessein bien arrêté de sauter à pieds joints dans cette mésalliance, quand, tombant des nues, ou, pour mieux dire, sortant dessous terre, apparaît dans le pays ce monsieur à de nom dont *le National* vous parle ce matin.

— Ah çà! demanda le colonel, qu'est-ce que c'est que cet acte authentique qui vous permet de prendre un nom dont, la veille, vous ne vous doutiez pas?

— Une reconnaissance d'enfant naturel par-devant notaire; cela est parfaitement légal.

— Alors, ce monsieur appartient à la classe intéressante des enfants anonymes. Eh! eh! ces gaillards-là ont souvent de l'étoile! je ne m'étonne pas que celui-ci vous ait coupé l'herbe sous le pied.

— Mon cher, reprit Maxime, si nous étions au moyen âge, je vous expliquerais par la magie et les sortiléges le complet désarçonnement de mon candidat et la nomination de celui que vous êtes menacé d'avoir pour collègue. Comment comprendre, en effet, qu'une vieille tricoteuse, ancienne amie de Danton, et aujourd'hui supérieure d'un couvent d'ursulines, avec l'aide de son neveu, obscur organiste de Paris, qu'elle avait mandé pour être l'homme extérieur de son intrigue, ait pu à ce point ensorceler un collége électoral, que cet intrus soit arrivé à y rallier une imposante majorité?

— Mais, enfin, il avait bien quelques accointances dans le pays?

— Pas l'ombre, si ce n'est cette béguine. Fortune, relations et jusqu'à un père, tout lui manquait au moment de son arrivée! Au débotté, Dieu sait par quelle habileté! on l'improvise propriétaire d'un domaine important. Suivant le même procédé, un prétendu gentilhomme de l'endroit, d'où il était soi-disant absent depuis des années, se présente avec cet intrigant chez un notaire, le reconnaît au galop pour son fils et disparaît dans la nuit suivante

sans que personne puisse dire le chemin qu'il a pris. Le tour fait, l'ursuline et son aide de camp lancent la candidature; alors, républicains, légitimistes, conservateurs, clergé, noblesse, bourgeoisie, tout, comme par l'effet d'un charme jeté sur la contrée, se met à tourner au favori de cette vieille *fée aux nonnes,* et, sans le bataillon sacré des fonctionnaires qui, sous mon œil, fait bonne contenance et ne se débande pas, il n'y avait pas de raison pour que son élection, comme la vôtre, n'eût lieu à l'unanimité.

— Alors, pauvre ami, bonsoir à la dot !

— Pas précisément; mais au moins tout est ajourné. Le père se plaint qu'on ait troublé la béate tranquillité de son existence, et qu'on l'ait affublé d'un ridicule, quand le pauvre homme en est déjà si riche ! La fille veut bien toujours être comtesse, mais sa mère ne prend pas son parti de voir son salon politique à vau-l'eau, et Dieu sait jusqu'où je serai obligé maintenant de pousser avec elle la consolation. D'ailleurs, moi-même, je suis talonné par la nécessité d'avoir prochainement la solution de mon problème; là, elle était trouvée, je me mariais, je prenais une année pour l'arrangement de mes affaires; puis, à la prochaine session, je faisais donner la démission à mon bonhomme de beau-père, et venais occuper à la Chambre son siége devenu vacant : vous comprenez, devant moi quel horizon !

— Mais, mon cher, horizon politique à part, il ne faut pas laisser échapper ce million.

— Mon Dieu ! de ce côté-là, sauf l'ajournement, je suis tranquille. Mes gens vont arriver à Paris. Après l'éch qu'ils viennent de subir, le séjour d'Arcis n'est plus po

eux supportable. Beauvisage en particulier (pardon du nom, mais c'est celui de ma famille adoptive), Beauvisage est, comme Coriolan, prêt, s'il le pouvait, à mettre à feu et à sang son ingrate patrie. D'ailleurs, en se transplantant ici, ces malheureux exilés savent où reposer leur tête, car ils vont, s'il vous plaît, être propriétaires de l'hôtel Beauséant.

— Propriétaires de l'hôtel Beauséant ! s'écria le colonel avec stupéfaction.

— Eh bien, oui : Beauséant, Beauvisage; il n'y a que la désinence à changer. Ah ! mon cher, vous ne savez pas ce que c'est que ces fortunes de province accumulées sou à sou, quand surtout, à la puissance de l'épargne, vient s'ajouter l'aspiration incessante de cette sangsue qu'on appelle le commerce ! Il faut en prendre notre parti : la bourgeoisie monte constamment comme un flot, et c'est encore affable à elle de nous acheter nos châteaux et nos terres, au lieu de nous guillotiner, comme en 93, afin de les avoir pour rien.

— Mais, vous, mon cher Maxime, à vos terres et à vos châteaux vous avez mis bon ordre !

— Vous voyez bien que non, mon ami, puisqu'en ce moment me voilà occupé à me reconstituer.

— Cet hôtel Beauséant, dit le colonel en évoquant un lointain souvenir, je n'y ai pas mis le pied depuis le dernier bal qu'y donna la vicomtesse, sa propriétaire, la nuit même où un désespoir d'amour lui fit prendre la résolution d'aller s'ensevelir en Normandie, dans une de ses terres. (Voir *le Père Goriot.*) J'étais là avec cette pauvre lady Brandon, et nous y fîmes un effet du diable; mais je me

rappelle la magnificence des appartements : c'est un séjour royal.

— Heureusement, tout y a été bouleversé depuis ; pendant longtemps, cette belle demeure a été louée à des Anglais, en sorte que maintenant d'énormes réparations y sont nécessaires. C'est là pour moi un lien excellent avec mes provinciaux, qui sans moi ne sauraient par quel bout s'y prendre ; il est déjà convenu que je serai l'ordonnateur général des travaux, mais j'ai fait à ma future belle-mère une autre promesse, et j'ai besoin, mon cher, de votre concours afin de m'en acquitter.

— Ce n'est pas un bureau de tabac ou un bureau de papier timbré que vous voulez déjà me demander pour elle?

— Non, c'est moins difficile. Ces damnées femmes, quand la haine ou l'esprit de vengeance les animent, sont vraiment merveilleuses d'instinct, et madame Beauvisage, que le nom seul de ce Dorlange fait rugir comme une lionne, s'est mis en tête que sous son incompréhensible succès devait serpenter quelque sale intrigue. Il est certain que l'apparition et la disparition de ce père d'*Amérique* peuvent donner lieu aux interprétations les plus singulières et très-probablement, si l'on serrait le bouton à l'organiste, qui, chargé, dit-on, de l'éducation de l'intéressant bâtard, passe aussi pour savoir tout le secret de sa naissance, on arriverait peut-être aux révélations les plus inattendues. Là-dessus, j'ai pensé à un homme sur lequel vous avez, je crois, une grande influence, et qui, dans cette *chasse au Dorlange,* pourrait nous aider beaucoup. Vous vous rappelez ce vol de bijoux, commis au préjudice de Jenny Cadine, et dont un soir, en soupant chez

Véry, elle se montrait si désolée? Vous demandâtes alors au garçon du papier et de l'encre, et, sur un simple mot que vous fîtes porter, à trois heures du matin, chez un M. de Saint-Estève, la police se mit si bien en campagne, qu'avant le lendemain, au soir, les voleurs étaient pris et les bijoux retrouvés.

— Oui, dit le colonel, je me souviens de cela; mon impertinence fut heureuse; mais je vous dirai qu'avec un peu plus de sang-froid, je n'eusse pas traité aussi cavalièrement M. de Saint-Estève. C'est un homme à aborder avec plus de façons.

— Ah çà! est-ce que ce n'est pas un ancien forçat que vous avez contribué à faire gracier, et qui a pour vous un peu de la vénération que Fieschi montrait pour un de ses protecteurs?

— C'est vrai : M. de Saint-Estève, comme son prédécesseur Bibi-Lupin, *a eu des malheurs;* mais il est aujourd'hui chef de la police de sûreté, fonctions fort importantes et qu'il remplit avec une supériorité rare. S'il s'agissait de quelque chose qui ressortît directement à son département, je n'hésiterais pas à vous donner pour lui une recommandation; mais l'affaire dont vous me parlez est délicate, et, avant toute chose, j'ai besoin de le pressentir même pour savoir s'il consentira à en causer avec vous.

— Je croyais que vous disposiez de lui de la manière la plus absolue? N'en parlons plus, si cela doit souffrir quelque difficulté.

— La plus grande difficulté, c'est que je ne le vois pas; je ne peux pas naturellement lui écrire pour un pareil objet; il me faut donc une occasion, une rencontre. Du reste,

que n'en parlez-vous à Rastignac, qui lui ferait donner l'ordre d'agir?

— Vous le comprenez, Rastignac va très-mal me recevoir; je lui avais d'avance assuré un succès, et je lui rapporte un échec; dans la ressource dont je m'avise, il verra un de ces rêves creux auxquels on se cramponne pour couvrir une défaite; enfin, de toute manière, j'aimerais mieux ne devoir ce service qu'à votre vieille amitié.

— Mais elle ne vous fait pas défaut, dit le colonel en se levant; je ferai de mon mieux pour vous contenter; seulement, il faut un délai.

La visite avait duré longtemps. Maxime se tint pour dit qu'il devait l'abréger, et prit congé, mais avec une nuance de refroidissement dont le colonel ne se préoccupa pas beaucoup.

Aussitôt que M. de Trailles fut parti, Franchessini alla prendre un valet de pique, qu'il découpa bizarrement, de manière à laisser subsister entière la figure imprimée sur la carte. Placée ensuite entre deux papiers épais, cette espèce d'hiéroglyphe fut confiée à une enveloppe. Sur cette enveloppe, en déguisant son écriture, le colonel mit pour suscription : *Monsieur de Saint-Estève, petite rue Sainte-Anne, près du quai des Orfèvres.*

Cela fait, il sonna, donna l'ordre qu'on dételât sa voiture, qu'il avait demandée avant l'arrivée de Maxime, et, sortant à pied, dans la première boîte aux lettres qu'il trouva sur son chemin, il jeta sa singulière missive. Il avait pris soin, au préalable, de regarder s'il l'avait solidement cachetée.

A la suite des élections qui venaient de finir, le minis-

tère, contre son attente, conservait dans la Chambre une majorité, majorité problématique et provisoire, qui ne lui promettait qu'une existence souffreteuse et combattue. Toutefois, il avait obtenu ce succès matériel dont on se contente quand on veut à tout prix s'éterniser au pouvoir. Dans son camp, on chantait ce *Te Deum* à toutes mains, qui sert à célébrer aussi bien les défaites douteuses que les victoires franchement enlevées. Le soir du jour où le colonel Franchessini avait eu avec Maxime de Trailles la conversation que nous venons de rapporter, le résultat général des élections était connu; les ministres de la rive gauche, qui recevaient ce jour-là, voyaient donc leurs salons encombrés; et en particulier au ministère des travaux publics, chez le comte de Rastignac, la foule était énorme. Sans être précisément homme de tribune, par sa dextérité, par l'élégance de ses manières, par son esprit de ressources, et surtout par son dévouement absolu à la politique personnelle, ce diminutif d'homme d'État, dans un cabinet destiné à vivre d'expédients, devait arriver à un rôle de première importance. Trop préoccupée de ses enfants pour être fort exacte à remplir ses devoirs du monde, madame de l'Estorade devait depuis longtemps à madame de Rastignac une visite. C'était celle que la femme du ministre était venue lui faire le soir où le sculpteur, *passé* député, avait dîné chez elle à l'occasion de cette fameuse statuette, précédemment racontée à madame Octave de Camps. Zélé conservateur, nous le savons déjà, M. de l'Estorade avait insisté pour que, dans un jour où la politesse et la politique trouveraient à la fois leur compte, sa femme payât sa dette, déjà ancienne. Arrivée de bonne

heure, afin d'être plus tôt quitte de sa corvée, madame de l'Estorade se trouvait occuper le haut bout du cercle formé par les femmes assises, pendant que les hommes causaient debout. Son fauteuil était côte à côte avec celui de madame de Rastignac, placée la première à partir de la cheminée ; dans les salons officiels, c'est une façon d'enseigne à l'usage des arrivants, qui ainsi savent droit où aller pour saluer la maîtresse de la maison. En espérant faire sa visite courte, madame de l'Estorade avait compté sans les entraînements de conversation auxquels, dans un jour pareil, devait être emporté son mari. Influent, bien plus qu'orateur, à la Chambre des pairs, mais passant pour un esprit d'une grande prévision et d'une extrême justesse, à chaque pas que faisait M. de l'Estorade en circulant dans les salons, il était arrêté, tantôt par une notabilité politique, tantôt par une notabilité de la finance, de la diplomatie ou seulement du monde des affaires, et pressé curieusement de dire son impression sur l'avenir de la session qui allait commencer. A toutes ces interpellations, le président de la cour des comptes répondait avec des développements plus ou moins étendus, et, par moments, il avait le plaisir de se voir devenu le centre d'un groupe où ses aperçus étaient soigneusement recueillis. Ce succès le rendait très-peu attentif à la pressante télégraphie de sa femme, qui, le suivant de l'œil dans ses nombreuses évolutions, toutes les fois qu'elle l'avait à portée de son regard, lui faisait un signe pour marquer son désir de lever la séance. Le peu d'état qu'il semblait faire de cette impatience est même une observation à enregistrer dans l'état du ciel, si habituellement uni et serein, des der-

époux. Dix ans encore après son mariage, M. de l'Estorade, qui avait été accepté par sa femme avec un tout autre sentiment que celui de l'enthousiasme, se serait épouvanté à l'idée d'une froideur d'obéissance aussi prononcée, mais trois lustres entiers s'étaient écoulés depuis que, par des prodiges de résignation, il avait obtenu la main de la belle Renée de Maucombe, et, si celle-ci n'avait rien vu altérer encore de sa splendeur de beauté, lui, au contraire, avait considérablement vieilli. Les vingt ans de différence qui existaient entre son âge de cinquante-deux ans et les trente-deux ans de madame de l'Estorade commençaient d'autant plus à marquer, qu'à trente-sept ans, quand il était entré en ménage, il avait déjà les cheveux grisonnants et une santé ruinée. Une affection du foie qu'il commençait à couver alors, après avoir sommeillé pendant des années, semblait depuis quelque temps se réveiller; et, en même temps que cette disposition morbide, qui est volontiers celle des hommes d'État et des ambitieux, pouvait déterminer chez lui une attraction plus vive vers les intérêts politiques, elle lui rendait, si l'on ose ainsi parler, la bouche moins sensible à la pression du mors conjugal. Du reste, le ridicule accès de jalousie auquel nous l'avons vu une fois se laisser emporter n'avait peut-être eu d'autre cause que cette sourde souffrance de l'organe entrepris, qui déjà étalait sur ses traits fatigués la jaune livrée de l'hépatite à l'état déclaré. M. de l'Estorade causa tant et si bien, qu'à la fin les salons se vidèrent, et qu'autour de sa femme et de madame de Rastignac finit par se grouper un petit cercle, composé tout entier d'intimes de la maison. Venant de reconduire le dernier de ses visiteurs assez

importants pour mériter cette attention, le ministre enleva, en passant, le président de la cour des comptes à l'étreinte, selon lui assez dangereuse, d'une espèce de baron wurtembergeois, agent occulte d'une des puissances du Nord, qui, à l'aide de son baragouin et de sa brochette, savait s'approprier, touchant la fin des affaires, toujours un peu plus de renseignements qu'on n'entendait lui en confier. Prenant familièrement par le bras le naïf M. de l'Estorade, qui se prêtait complaisamment aux filandreuses tirades d'outre-Rhin avec lesquelles le diplomate marron avait soin de *cotonner* les curiosités qu'il n'osait pas présenter à cru :

— Ce n'est rien, vous savez, que cet homme, dit Rastignac, après que l'étranger lui eut adressé un salut de l'obséquiosité la plus humble.

— Il ne cause pas mal pourtant, repartit M. de l'Estorade, n'était son maudit accent...

— Au contraire, reprit le ministre, c'est là sa force, comme celle de Nucingen, mon beau-père. Avec leur manière d'estropier le français et d'avoir toujours l'air de planer dans les nues, ces Allemands sont les plus habiles crocheteurs de secrets.

Une fois relié au groupe qui entourait sa femme :

— Madame, dit Rastignac à la comtesse, en tenant toujours son bras passé sous celui du mari, je vous ramène M. de l'Estorade; je viens de le surprendre en conversation *criminelle* avec un homme d'État du Zollverein, qui, sans moi, probablement ne vous l'eût pas rendu de cette nuit.

— Mais je me préparais moi-même à demander un lit à

madame de Rastignac, pour la mettre enfin en possession de la liberté que les éternelles conversations de M. de l'Estorade m'ont empêchée de lui rendre pendant toute la soirée.

Madame de Rastignac protesta du plaisir qu'au contraire elle avait eu à profiter, *le plus longtemps possible*, du voisinage de madame de l'Estorade, regrettant seulement d'avoir été trop souvent forcée d'interrompre leur conversation pour se prêter aux hommages de ces étranges figures de députés nouvellement écrits qui s'étaient relayées pour venir la saluer.

— Oh! chère, s'écria Rastignac, voilà tout à l'heure la session ouverte : n'ayons pas, je vous en prie, de ces airs de dédain pour les élus de la représentation nationale! Aussi bien, vous vous feriez des affaires avec madame; elle protége, m'a-t-on dit, beaucoup un de ces souverains de fraîche date.

— Moi? dit avec un air d'étonnement madame de l'Estorade, qui rougit un peu.

Elle avait, par son teint, encore éclatant de fraîcheur, une grande prédisposition à ce mouvement de physionomie.

— Ah! mais c'est vrai, dit madame de Rastignac, je ne pensais plus à cet artiste qui, la dernière fois que j'eus le plaisir de vous voir chez vous, faisait dans un coin du salon ces charmantes découpures à vos enfants. J'avoue que j'étais bien loin de me douter alors qu'il dût être un de nos maîtres.

— Dès cette époque pourtant, répondit madame de l'Estorade, il était question de sa candidature, mais il

est vrai qu'à ce moment on la traitait assez légèrement.

— Non pas moi ! dit vivement M. de l'Estorade, qui trouvait l'occasion de mettre un chevron de plus à sa réputation d'habile prophète. Dès la première conversation politique que j'eus avec ce prétendant, M. de Ronquerolles est là pour le dire, je me déclarai étonné de la portée qu'il manifestait.

— Très-certainement, répondit celui qui venait d'être interpellé, ce n'est pas un garçon ordinaire, mais je ne crois pas à son avenir; c'est un homme de premier mouvement, et, M. de Talleyrand l'a très-bien remarqué, le premier, c'est toujours le bon.

— Eh bien, monsieur? fit avec ingénuité madame de l'Estorade.

— Eh bien, madame, répondit M. de Ronquerolles, qui s'était fait une fatuité du scepticisme, l'héroïsme n'est pas de notre temps; c'est un bagage horriblement lourd et embarrassant avec lequel on s'embourbe dans tous les chemins.

— J'aurais cru pourtant que les grandes qualités du cœur et de l'esprit entraient pour quelque chose dans la composition d'un homme distingué.

— Qualités de l'esprit,... oui, vous avez raison, et encore à la condition qu'elles soient tournées d'un certain côté; mais les qualités du cœur, dans la vie politique, à quoi ça peut-il servir? à vous hisser sur des échasses avec lesquelles on marche moins bien qu'à terre, et dont on tombe à la première poussée, en se cassant le cou.

— A ce compte, dit en riant madame de Rastignac, pendant que madame de l'Estorade se taisait en dédaignant

de répondre, le monde politique ne serait donc peuplé que de vauriens?

— Mais un peu, madame; demandez plutôt à *Lazarille!*

Et, en faisant cette allusion à une plaisanterie restée célèbre au théâtre, M. de Ronquerolles posa familièrement la main sur l'épaule du ministre.

— Je trouve, mon cher, dit Rastignac, que vos généralités sont un peu trop particularisées.

— Non, mais, voyons, reprit M. de Ronquerolles, parlons sérieusement. A ma connaissance, ce M. de Sallenauve (c'est, je crois, le nom qu'il a échangé contre son nom de Dorlange, que lui-même appelait gaiement un nom de comédie) se trouve avoir commis en peu de temps deux très-belles actions. Moi présent et assistant, il a manqué se faire tuer par le duc de Rhétoré, pour quelques paroles malsonnantes prononcées sur le compte d'un de ses amis. Ces paroles, d'abord il pouvait ne pas les avoir entendues; et c'est tout juste, après les avoir recueillies, s'il avait, je ne dis pas le devoir, mais le droit de les relever.

— Ah! fit madame de Rastignac, c'est lui qui a eu avec M. de Rhétoré ce duel dont il a été tant parlé?

— Oui, madame, et je dois dire que, dans cette rencontre, moi qui m'y connais, il se conduisit avec une bravoure consommée.

Avant de laisser entamer le récit de l'*autre* belle action, au risque de se montrer impolie en coupant en deux le raisonnement commencé, madame de l'Estorade se leva et fit imperceptiblement signe à son mari qu'elle voulait partir. M. de l'Estorade profita de la ténuité de la démons-

tration pour ne la pas comprendre et rester en place. M. de Ronquerolles reprit :

— Son autre belle action fut de se jeter sous les pieds de chevaux emportés, pour arracher à une mort imminente la fille de madame.

Tous les regards se portèrent sur madame de l'Estorade, qui, cette fois, rougit à fond; mais, en même temps, reprenant la parole, ne fût-ce que par le besoin impérieux de se faire une contenance, elle dit avec émotion :

— Il est à croire, monsieur, que vous arriverez à conclure que M. de Sallenauve a été un grand sot dans cette occasion, car il y allait de sa vie, et il coupait court ainsi à tous ses succès à venir; je dois vous dire pourtant qu'il y a une femme que vous aurez quelque peine à ranger à votre opinion, et cette femme, s'il faut vous la nommer, c'est la mère de mon enfant.

En achevant cette phrase, madame de l'Estorade avait presque des larmes dans la voix; elle serra affectueusement la main de madame de Rastignac, et fit si impérativement le mouvement de sortir, que, cette fois, elle décida l'ébranlement de son immeuble de mari.

Tout en la reconduisant jusqu'à la porte du salon :

— Je vous remercie, lui dit madame de Rastignac, d'avoir rompu en visière à ce cynique; de la vie passée de M. de Rastignac, il lui est resté de laides connaissances!

Au moment où elle venait de reprendre sa place :

— Eh! eh! les sauveurs! disait M. de Ronquerolles ; le fait est que ce pauvre l'Estorade devient jaune comme un citron!

— Ah! monsieur, c'est affreux! dit madame de Rastignac avec vivacité; une femme que jamais la médisance n'a essayé d'entamer, qui ne vit que pour son mari et pour ses enfants, et qui a des larmes dans les yeux rien qu'au souvenir, déjà lointain, du danger couru par l'un d'eux!

— Mon Dieu, madame, repartit M. de Ronquerolles sans tenir compte de la leçon, tout ce que je puis vous dire, c'est que les terre-neuve sont une espèce dangereuse et malsaine. Après cela, madame de l'Estorade, si elle venait à être trop compromise, aurait toujours une ressource : c'est de donner à celui-ci, en mariage, la petite fille qu'il a sauvée.

M. de Ronquerolles n'eut pas plus tôt lâché cette parole, qu'il s'aperçut de l'énorme bévue qu'il venait de commettre en parlant de cette façon dans le salon de mademoiselle de Nucingen. A son tour, il rougit prodigieusement, lui qui pourtant n'en avait plus l'habitude, et un immense silence, dont il se sentit comme enveloppé, mit le comble à son embarras.

— Cette pendule doit retarder! dit le ministre pour faire un bruit tel quel de paroles, et aussi pour couper court à une soirée que chaque mot faisait tourner au malencontreux.

— C'est vrai, dit M. de Ronquerolles après avoir regardé à sa montre, qui marquait onze heures et demie; minuit un quart tout à l'heure.

Il salua cérémonieusement madame de Rastignac et sortit avec le reste des assistants.

— Tu as bien vu son embarras, dit Rastignac à sa femme

aussitôt qu'ils furent seuls ; il était à mille lieues d'y mettre une malicieuse intention.

— Il n'importe. Je le disais tout à l'heure à madame de l'Estorade, votre vie de jeune homme vous a légué de bien détestables relations.

— Eh ! ma chère, tous les jours le roi fait bonne mine à des gens qu'il enfermerait de tout cœur à la Bastille, s'il y avait encore une Bastille et que la Charte le lui permît.

Madame de Rastignac ne répondit rien, et, sans dire bonsoir à son mari, elle monta dans sa chambre à coucher.

Un peu après, le ministre se présentait à une porte qui n'était pas la porte officielle, et, n'y trouvant pas de clef :

— Augusta ! fit-il de la voix qu'eût prise en pareil cas le plus simple bourgeois de la rue Saint-Denis.

Pour toute réponse, il entendit pousser vivement un verrou.

— Ah ! fit-il en lui-même avec un geste de dépit, il y a des passés qui ne ressemblent pas à cette porte, ils sont toujours grands ouverts sur le présent.

Puis, après un moment de silence, pour couvrir sa retraite :

— Augusta, reprit-il, je voulais vous demander à quelle heure on trouve chez elle madame de l'Estorade. J'ai l'intention demain de lui faire une visite, après ce qui s'est passé.

— A quatre heures, cria la jeune femme à travers la porte, au retour des Tuileries, où elle va tous les jours promener ses enfants.

Une des questions qui, depuis le mariage de madame de Rastignac, s'étaient faites le plus souvent dans le

monde parisien était celle-ci : « Madame de Rastignac aime-t-elle son mari ? » Le doute était permis, le mariage de mademoiselle de Nucingen étant le produit peu attrayant et peu moral d'une de ces liaisons coupables qui trouvent conjugalement leur issue dans la vie de la fille, après que, dans la vie de la mère, elles se sont éternisées jusqu'à l'époque où les années et une satiété déjà ancienne les ont amenées à un état complet de desséchement et de paralysie. Presque toujours, à ces mariages de *convenance* où doit s'opérer le transport de l'amour à la seconde génération, le mari se prête de bonne grâce, car il échappe à un bonheur qui a ranci, et profite de la spéculation proposée par ce magicien des *Mille et une Nuits,* qui allait offrant par les rues d'échanger ses lampes neuves contre des vieilles. Mais la femme qui subit un arrangement tout contraire, qui, entre elle et son mari, doit toujours sentir un souvenir vivant... et qui peut revivre; qui, même en dehors de l'empire des sens, a la conscience d'une vieille domination formant antagonisme à sa jeune influence; la femme n'est-elle pas presque toujours une victime, et peut-on lui croire un empressement bien passionné pour la possession des reliefs maternels? Le temps, à peu près, que nous avons pu mettre à cette brève analyse d'une situation conjugale assez répandue, Rastignac avait attendu à la porte.

— Allons, dit-il en prenant le parti de se retirer, bonne nuit, Augusta !

Comme il laissait tomber piteusement cet adieu, la porte s'ouvrit brusquement, et sa femme, se jetant dans ses bras, resta la tête appuyée sur son épaule en poussant des

sanglots. La question était ainsi résolue : madame de Rastignac aimait son mari ; mais on n'en sentait pas moins le grondement lointain d'un joli petit enfer sous les fleurs de ce paradis.

Le lendemain, Rastignac fut moins matinal qu'à son ordinaire, et, au moment où il entra dans son cabinet, le salon d'attente dont cette pièce est précédée réunissait déjà onze solliciteurs, l'attendant avec des lettres d'audience, plus deux pairs de France et sept députés. A un coup de sonnette éclatant, l'huissier, avec un émoi qui se communiqua au reste de l'assistance, s'empressa de pénétrer dans le sanctuaire; un instant après, il en sortait, porteur de cette phrase stéréotypée :

— Le ministre est obligé de se rendre au conseil. Cependant, il aura l'honneur de recevoir MM. les membres des deux Chambres; quant aux autres personnes, elles pourront se présenter dans un autre moment.

— Mais quel autre moment? demanda avec humeur un des ajournés; voilà trois fois en trois jours que je viens ici inutilement.

L'huissier fit un geste qui voulait dire : « Cela ne me regarde pas, j'exécute mes ordres. » Seulement, comme il entendit quelques murmures s'adressant au privilége de MM. les honorables :

— MM. les pairs et les députés, dit-il avec une certaine solennité, viennent entretenir M. le ministre d'affaires d'un intérêt général.

Les solliciteurs payés de cette bourde, un autre coup de sonnette retentit. L'huissier prit alors son air de visage le plus gracieux. Par une affinité naturelle, les heureu-

de cette audience s'étaient groupés dans un coin; sans s'être jamais vus, car plusieurs étaient le produit du dernier enfantement national, ils avaient pu se reconnaître à un certain air représentatif très-difficile à définir, mais auquel on ne se méprend pas; ce fut du côté où s'était opéré le triage que l'huissier adressa la câlinerie de son regard; sans oser décider entre tant d'éminents personnages, il leur faisait cette question muette : « Qui aurai-je l'honneur d'annoncer le premier? »

— Messieurs, dit le colonel Franchessini, je crois que je vous ai tous vus arriver?

Et il se dirigea vers la porte battante, que l'huissier s'empressa d'ouvrir, en disant d'une voix haute et claire :

— M. le colonel Franchessini.

— Ah! je suis bien étrenné ce matin, dit le ministre en faisant quelques pas vers le colonel et en lui donnant la main. Qu'est-ce que vous venez me demander, mon cher? est-ce un chemin de fer, un canal, un pont suspendu?

— Je viens, mon aimable ministre, vous entretenir d'un intérêt privé, de quelque chose qui nous regarde, vous et moi.

— Ce n'est peut-être pas très-adroitement poser la question, car, je vous en avertis, je me recommande assez mal auprès de moi-même.

Allant au fait :

— Vous avez eu une visite ces jours-ci? demanda le colonel.

— Une visite? j'en ai eu beaucoup, j'en ai toujours.

— Oui, mais dans la soirée du dimanche 12, le jour de l'émeute.

— Ah! j'y suis, dit Rastignac. Mais cet homme devient fou!

— Vous trouvez? dit le colonel d'un air incrédule.

— Dame, que voulez-vous que je pense d'une espèce d'illuminé qui pénètre jusqu'ici à l'aide du relâchement que les coups de fusil tirés dans Paris apportent toujours à la discipline des hôtels ministériels; qui me dit que le gouvernement est profondément miné par le parti républicain, au moment même où, de l'état-major de la garde nationale, je recevais l'assurance que nous n'avions pas même eu affaire à une échauffourée, et, enfin, qui s'offre comme le seul homme par lequel puisse être sauvé l'avenir de la dynastie?

— De telle sorte que vous l'avez mal reçu?

— C'est-à-dire que j'ai fini par l'éconduire un peu vivement, ensuite de son insistance. En somme, c'est une visite qui, d'aucune façon, ne pouvait m'être agréable; mais, quand, après lui avoir fait remarquer qu'il occupait des fonctions auxquelles il était éminemment propre, dont il s'acquittait avec une parfaite habileté, et qui devaient être la limite extrême de son ambition, ce maniaque me répond que, si l'on n'accepte pas ses services, la France va à un abîme, vous comprenez que je n'avais qu'une chose à lui dire : c'est que nous espérions bien la sauver sans lui.

— Enfin, c'est fait! dit le colonel. Maintenant, si vous voulez me permettre d'entrer dans quelques explications...

Le ministre, qui était assis devant son bureau, le dos

tourné à la cheminée, se pencha en arrière pour regarder la pendule.

— Écoutez, mon cher, dit-il après avoir vu l'heure, je me doute que vous serez long, et j'ai là, à côté, une meute altérée; même en vous donnant beaucoup de temps, je vous écouterais mal ; faites-moi la grâce d'aller vous promener jusqu'à midi et de revenir à l'heure du déjeuner: je vous présenterai à madame de Rastignac, que vous ne connaissez pas, je crois, et, en sortant de table, nous ferons quelques tours de jardin ; là, je serai tout à vous et pour tout le temps qui sera nécessaire.

— Va pour cet arrangement ! dit le colonel en se levant.

Comme il traversait le salon d'attente :

— Messieurs, dit-il, je n'ai pas été long, je crois !

Et, après avoir distribué deux ou trois poignées de main, il sortit.

Trois heures après, quand le colonel entra dans le salon, où il fut présenté à madame de Rastignac, il y trouva Nucingen, le beau-père du ministre, qui venait presque tous les jours déjeuner chez son gendre avant la Bourse; Émile Blondet, des *Débats*; MM. Moreau (de l'Oise), Dionis et Camusot, trois députés *féroces* de conservation, et deux nouveaux élus dont il n'est pas bien sûr que Rastignac lui-même eût pu dire les noms. Franchessini reconnut là, encore, Martial de la Roche-Hugon, beau-frère du ministre; plus, l'inévitable des Lupeaulx, pair de France; quant à une troisième figure, qui, dans une embrasure de fenêtre, causa assez longtemps avec le ministre, le colonel dut se faire expliquer par Émile Blondet que c'était un ex-fonctionnaire de la haute police, continuant en

amateur son ancien métier, et faisant chaque matin sa tournée dans chaque ministère, sous tous les ministères, avec autant de zèle et de régularité que s'il eût encore été chargé de quelque chose. Après l'aperçu un peu vif que le colonel avait eu avec Maxime de Trailles, touchant les dispositions de madame de Rastignac une fois que son mariage aurait un peu vieilli, il devait donner quelque attention à un quatorzième et dernier convive, jeune homme frais et rose, qu'on lui dit être le chef du cabinet du ministre. On sait, en effet, que les chefs de cabinet, quand on les choisit jeunes, pour qu'ils soient à la fois naïfs et zélés, ont quelque peu remplacé feu les aides de camp. Mais, du moment qu'il eut entendu madame de Rastignac tutoyer le jeune fonctionnaire et lui parler de sa mère, madame de Restaud, il n'eut plus de lui grand souci : il ne s'agissait que d'un petit cousin, rivalité peu dangereuse, quoi qu'en disent les comédies, quand on s'adresse à une jeune femme qui a quelque sentiment de sa dignité. M. de Rastignac avait pris pour son chef de cabinet Félix Restaud, le second fils de la sœur de madame de Nucingen, sa belle-mère; l'aîné, Ernest, était au contraire fort engagé dans le parti légitimiste, pour avoir épousé Camille de Grandlieu, fille de la vicomtesse, qui ne doit pas être confondue avec la duchesse du même nom. Vue de près, madame de Rastignac parut au colonel une blonde non langoureuse. Elle ressemblait d'une manière frappante à sa mère, mais avec cette nuance de distinction plus marquée qui, dans les familles de parvenus, s'acquiert de génération en génération, à mesure qu'elles s'éloignent de leur source. Jusqu'à la dernière goutte du

Goriot primitif s'était, en quelque sorte, évaporée chez cette délicieuse jeune femme, remarquable en particulier par cette finesse des extrémités qui sent sa race, et dont l'absence, dans la beauté de madame de Nucingen, avait toujours accusé, d'une manière si regrettable, la fille du vermicellier. En homme qui pouvait avoir des projets plus tard, le colonel fut auprès de madame de Rastignac d'un empressement très-contenu, mais en même temps de cette galanterie un peu passée de mode qui a moins l'air de s'adresser à *une* femme qu'à *la* femme; au milieu de la brutalité de nos mœurs constitutionnelles, les désœuvrés et plus spécialement les militaires gardent seuls, aujourd'hui, un certain reflet de cette tradition. Le colonel, qui avait eu beaucoup de succès de boudoir, savait que cette manière très-lointaine de préparer les approches est, autour d'une place assiégée, d'une stratégie heureuse. Des airs de dévotion et de culte ne déplaisent jamais aux femmes, tant passée qu'en soit la coutume, et, si l'on excepte quelques voltairiennes de l'amour, qui, faisant de ce sentiment une simple camaraderie, sont disposées à rire du respect qui ne les aborde pas, en quelque façon, le cigare à la bouche, presque toutes savent gré à un homme, quand d'ailleurs il ne tourne pas au Céladon, de les traiter pieusement et un peu à la manière des saintes reliques. Comme il voulait revenir dans la maison, le colonel eut soin de parler de sa femme : « Elle vivait, dit-il, beaucoup à la vieille mode anglaise, dans son intérieur; mais il serait heureux de l'enlever à ses habitudes de retraite pour la présenter à une femme aussi distinguée que madame de Rastignac, si toutefois celle-ci vou-

lait bien l'avoir pour agréable. Malgré une grande différence d'âge entre sa femme et celle de son ami le ministre, il entrevoyait un heureux point de contact, à savoir une ardeur de charité à peu près pareille. » A peine entré, en effet, Franchessini avait été obligé de prendre de la main de madame de Rastignac un billet pour un bal dont elle était patronnesse, et qui se préparait au profit *des victimes du récent tremblement de terre de la Martinique.* La mode était alors, chez les femmes, à une effronterie de bonnes actions qui passait toutes bornes : or, il se trouvait que madame Franchessini était une Irlandaise, pleine de piété, dépensant à des œuvres de bienfaisance une grande partie du temps qu'elle ne consacrait pas à la bonne tenue de sa maison, et une notable fraction des sommes dont, en dehors de la souveraineté maritale, elle gardait la disposition. Présenter l'appât d'une liaison avec une femme qui, dans toutes les questions de crèches, de salles d'asile et d'orphelines du choléra, serait si disposée à payer de sa bourse et de sa personne était donc d'une diplomatie vraiment très-habile, et l'on peut voir que, chez le colonel, le sportman n'avait pas tué toute finesse de prévision.

Le déjeuner fini et les convives dispersés ou repassés au salon, Franchessini, qui à table avait eu la droite de madame de Rastignac, continua sa causerie avec elle. Tandis qu'à la manière d'Hercule aux pieds d'Omphale, il donnait l'attention la plus empressée à un ouvrage de tapisserie, que la comtesse, toujours au profit des pauvres, s'occupait à confectionner de ses belles mains, suivant le proverbe : « A tout seigneur, tout honneur, » le ministre prit par le bras Émile Blondet, des *Débats,* et fit avec lui

deux tours de la pelouse qui verdoyait devant les portes-fenêtres du salon. Ensuite il le quitta en lui jetant cette recommandation dernière :

— Vous entendez bien? nous ne voulons pas mettre le marché à la main; mais, enfin, nous avons la majorité. —Maintenant, à nous deux, mon maître, dit-il au colonel.

Et ils passèrent dans le jardin.

— Moins heureux que vous, dit Franchessini en reprenant la conversation au point où il l'avait laissée quelques heures auparavant, j'ai conservé avec cet homme, je ne dirai pas des relations suivies, mais une suite et une espèce de mauvaise queue de relations. Afin d'éviter de le recevoir chez moi, il est resté convenu entre nous que, quand il aura à me parler, il m'écrira, sans signature, à mon hôtel, et me donnera quelque part un rendez-vous. Si, par impossible, j'avais moi-même à provoquer une rencontre, je lui adresse, à son antre de la rue Sainte-Anne, une carte découpée, et il me fait savoir le lieu où nous pourrons causer sans inconvénient. On peut s'en rapporter à son habileté sur le choix d'un endroit convenable, personne ne connaissant mieux que lui son Paris et les moyens d'y circuler souterrainement.

— Procédés de haute diplomatie! dit Rastignac avec une pointe d'ironie.

— Je vous dis tout, vous comprenez, reprit le colonel, pour bien vous montrer que, dans ma pensée, cet homme est à ménager, et pour que vous ne croyiez pas cependant que je fais danser devant vous des fantômes, en vue de vous décider à faire ce qui n'aurait d'abord pas été dans vos intentions.

— Continuez, dit froidement Rastignac en s'arrêtant pour cueillir une rose épanouie sur un rosier du Bengale : ce qui était peut-être une manière de témoigner de son entière liberté d'esprit.

— Le soir même du jour, poursuivit le colonel, où vous lui aviez fait cette verte réception, ma nomination à la Chambre étant déjà connue par le télégraphe et annoncée dans le journal du soir, je reçois un billet de lui, ce qui ne m'était pas arrivé depuis dix-huit mois, billet très-bref et très-concis : *Demain matin, six heures, redoute de Clignancourt.*

— Une façon de cartel, fit remarquer Rastignac.

— C'en était au moins un souvenir ; car, vous vous le rappelez, c'est à Montmartre que, dans ce duel malheureux..., par mes mains..., vers 1820..., le jeune Taillefer... (Voir *le Père Goriot.*) Quelquefois, vers la brune, ce pauvre diable, il m'arrive d'y penser, quoique le coup, vous le savez, ait été loyalement porté...

— Une de ces laides histoires, dit Rastignac, qui font qu'on ne regrette pas le temps de sa jeunesse, époque où elles se passaient.

— L'homme que vous avez qualifié d'illuminé, reprit Franchessini, était, au moment où j'arrivais, assis sur un tertre, la tête dans ses mains. Aussitôt qu'il m'eut entendu et que je fus près de lui, se montant à un haut degré d'exaltation, il me prit par la main, me mena juste à la place très-peu changée d'aspect où le combat avait eu lieu, puis, de cette voix éclatante que vous lui connaissez : « Qu'as-tu fait là, il y a tantôt vingt-cinq ans? me demanda-t-il. — Quelque chose, ma foi ! dont je me

repens. — Moi aussi; et pour qui? » Comme je ne répondais pas : « Pour un homme, continua-t-il, dont je voulais faire la fortune; tu me tuais le frère pour que la sœur devînt une riche héritière et que l'autre épousât... »

— Mais tout cela, interrompit vivement Rastignac, se passait sans mon aveu, et tout ce qui était possible, je l'essayai pour l'empêcher.

— C'est ce que je lui fis observer, continua le colonel; mais lui, sans tenir compte de la remarque, de s'animer plus encore et de s'écrier : « Eh bien, quand je me présente chez cet homme, non pas pour lui demander une grâce, mais pour lui offrir mes services, cet homme me flanque à la porte; et l'on croit que cela se passera ainsi! »

— Il est fort susceptible, dit tranquillement Rastignac; je ne l'ai pas mis à la porte; seulement, j'ai coupé court un peu brusquement à ses vantardises et à ses extravagances.

— Alors, reprit le colonel, il me conta l'entrevue qu'il avait eue la veille au soir avec vous; l'offre qu'il vous avait faite d'échanger ses fonctions de police judiciaire contre une surveillance, plus utile selon lui, des malfaiteurs politiques : « Je suis las, ajouta-t-il, d'engluer des voleurs, espèce de gibier si bête, que toutes les ruses en sont pour moi éventées. Le bel intérêt, d'ailleurs, de courir sus à des gens qui voleront une timbale d'argent ou quelques billets de banque, quand d'autres, au premier jour, sont tout prêts à dérober la couronne et à escamoter la monarchie! »

— Oui, répondit Rastignac avec un sourire, n'était la

garde nationale, l'armée, les Chambres et un roi qui monte à cheval!

— Il ajouta, reprit Franchessini, qu'on ne le comprenait pas, qu'on l'*esquintait,* un souvenir de sa langue d'une autre époque, à de pures niaiseries; qu'il se sentait, qu'il y avait en lui des qualités puissantes, faites pour se montrer dans une sphère plus élevée; que, d'ailleurs, il avait dressé quelqu'un pour le remplacer; qu'enfin il fallait que je vous visse; que, député maintenant, j'avais la parole et devais vous faire comprendre la portée possible de votre refus.

— Mon cher, répondit vivement Rastignac, je vous dirai, comme en commençant cette conversation, que c'est un insensé, et que jamais les fous ne m'ont fait peur, pas plus les gais que les furieux.

— Je vous avoue que, moi-même, je voyais bien des difficultés à sa prétention. Tâchant pourtant de le calmer, je lui promis de vous voir, l'engageant à remarquer seulement que c'était une affaire où il ne fallait rien brusquer; et le fait est que, sans une circonstance toute particulière, de bien longtemps peut-être je ne vous en eusse dit un mot.

— Et cette circonstance? demanda le ministre.

— Hier matin, répliqua le colonel, à son arrivée d'Arcis-sur-Aube, j'ai eu la visite de Maxime...

— Je sais, interrompit Rastignac : il m'a parlé de cette idée, quelque chose qui n'a pas le sens commun. Ou l'homme sur lequel il veut lâcher votre dogue a une valeur, ou il n'en a pas. S'il n'en a pas, il est parfaitement inutile d'employer un instrument dangereux et suspect pour

neutraliser ce qui n'existe point. Si, au contraire, nous avons affaire à un homme de tribune, il a, dans la tribune d'abord et dans les journaux ensuite, tout ce qui est nécessaire non-seulement pour parer les coups fourrés que nous pourrions lui porter, mais encore pour les retourner contre nous. Règle générale : dans un pays de publicité effrénée comme le nôtre, partout où apparaît la main de la police, fût-ce même pour dévoiler la plus honteuse des turpitudes, on est sûr que l'opinion crie haro sur le gouvernement. Elle fait comme cet homme devant lequel on chantait un air de Mozart, pour lui prouver que Mozart était un grand musicien. Vaincu par l'évidence : « C'est possible, finit-il par dire au chanteur, que Mozart soit un grand musicien ; mais vous, mon cher, vous pouvez vous flatter d'être furieusement enrhumé ! »

— Mon Dieu ! répondit Franchessini, il y a bien du vrai dans votre remarque ; mais l'homme que Maxime voudrait démasquer peut n'être qu'une honnête médiocrité, qui, sans être capable de se fendre avec toute la puissance que vous supposez, pourrait néanmoins vous tracasser beaucoup ; tous vos adversaires les plus dangereux ne sont pas des géants de parole.

— La vraie valeur de votre nouveau collègue, j'espère la savoir tout à l'heure, répondit Rastignac, dans un endroit où je crois pouvoir me promettre d'être mieux renseigné que du côté de M. de Trailles. Dans cette occasion, il s'est laissé jouer sous jambe et essaye de compenser par de la passion ce qui lui a manqué en habileté. Quant à votre cauchemar, que, dans tous les cas, je n'emploierais pas pour ce qu'a rêvé Maxime, comme il

ne paraît pas inutile, au moins au point de vue particulier de vos relations, de lui répondre quelque chose, je lui dirais...

— Voyons? dit Franchessini annonçant un redoublement d'attention.

— Eh bien, je lui dirais que, sans parler de son passé judiciaire, qui, aussitôt qu'il se mettrait sur la brèche politique, pourrait l'exposer à des avanies atroces, dont nous aurions inévitablement le contre-coup, il a, dans sa vie, de certains souvenirs déplorables...

— Des souvenirs seulement, répondit Franchessini; vous sentez bien qu'en se présentant devant vous, il voulait venir ayant fait peau neuve.

— Je sais tout, répliqua Rastignac; vous imaginez bien qu'il n'est pas seul dans Paris à faire de la police. Je me suis informé, après sa visite, et j'ai su que, depuis 1830, époque où il a été placé à la tête de la police de sûreté, il a donné à sa vie une allure exactement bourgeoise, à laquelle je ne ferais même qu'un reproche, celui de le déguiser trop.

— Pourtant..., fit le colonel.

— Il est riche, reprit Rastignac: il a douze mille francs d'appointements, les trois cent mille francs qu'il a recueillis dans la succession de Lucien de Rubempré, plus le produit d'une fabrique de cuirs vernis, qu'il a établie du côté de Gentilly et qui rend beaucoup. Sa tante, Jacqueline Collin, avec laquelle il fait ménage commun, s'occupe toujours d'affaires un peu véreuses, où elle recueille nécessairement de très-beaux bénéfices, et j'ai de fortes raisons de croire que tous deux ont joué avec bonheur à la

Bourse. Que diable! mon cher, avec tout cela on se récrépit et l'on purge sa contumace. Dans le siècle où nous vivons, le luxe est une force; par là, sans doute, on ne s'acquiert ni la considération ni le respect, mais, ce qui leur ressemble beaucoup, on s'en imprime les apparences. Mettez donc à pied ou dans une mansarde de certains hommes d'État ou de finance que je pourrais vous nommer, mais, dans les rues, les voisins courraient après eux et les traiteraient comme des gens ivres ou des Turcs de carnaval! Eh bien, votre homme, qui, pour ne pas tremper dans la boue, aurait besoin de monter sa vie sur quelque piédestal, n'a trouvé rien de mieux que de la transporter brusquement à son pôle opposé. Tous les soirs, dans un café situé près de la préfecture, au bas du pont Saint-Michel, il fait bourgeoisement sa partie de domino, et, le dimanche, dans la compagnie de petits commerçants retirés, il va philosophiquement passer sa journée à une bicoque qu'il a achetée non loin du bois de Romainville, dans les prés Saint-Gervais; là, il cherche le dahlia bleu, et parfait, l'an passé, de couronner une rosière! Tout cela, mon cher colonel, est trop bucolique pour le mener à la manutention de la police politique. Qu'il se dérange un peu, ce vertueux *Germeuil!* qu'il jette de l'argent, qu'il donne à dîner!... Le bourreau, si l'envie lui en prenait, aurait des dîneurs!

— Je suis de votre avis, dit Franchessini. Je crois que, de peur d'attirer l'attention, il se pelotonne un peu trop sur lui-même.

— Qu'il se développe, au contraire, et, puisqu'il veut toucher aux affaires, qu'il trouve un moyen honnête de

faire parler de lui. Croit-il, en quelque coin qu'il se cache, que la presse n'ira pas le chercher? Qu'il fasse comme les nègres : ceux-là ne pensent pas à se blanchir ; mais ils ont la passion des couleurs voyantes, se vêtent d'habits rouges dorés sur toutes les coutures. Moi, à sa place, je sais bien comment je m'y prendrais : afin de me débarbouiller à fond, je chercherais une femme de théâtre, bien notoire, bien apparente, bien en vue. Je ne dis pas que je me ruinerais, mais j'aurais l'air de me ruiner pour elle, me donnant ainsi le semblant d'une de ces passions forcenées pour lesquelles le public, quand il ne se montre pas sympathique, est au moins toujours indulgent. Au compte de cette idole, je mettrais tout mon luxe; on ne viendrait pas chez moi, on viendrait chez elle. Grâce à ma maîtresse, je me ferais souffrir à ma table, et, parmi mes convives, me créerais peu à peu des relations. Autour d'une actrice en renom, comme les papillons autour d'une bougie, sont inévitablement attirés tous les gens qui dans notre société ont la parole, et peuvent faire, défaire et, ce qui est le comble de l'art, refaire une réputation. Hommes politiques, hommes de bourse, journalistes, artistes, gens de lettres, j'attellerais tout cela à me sortir du bourbier, en bien les abreuvant et en me montrant toujours prêt du cœur, et surtout de la bourse, à leur rendre mille petits services. Avec cela, mon cher, on ne devient pas sans doute un saint Vincent de Paul, quoique celui-ci ait été au bagne aussi, mais on se reclasse parmi les renommées du troisième ou du quatrième ordre, et l'on se rend un homme possible. Les voies ainsi préparées, M. de Saint-Estève, je ne dis pas, pourrait être encore de défaite, et, s'il reve-

nait me trouver et que je fusse encore au pouvoir, alors on pourrait l'écouter.

— Il y a certainement quelque chose dans ce plan, dit tout haut Franchessini. Mais, à part lui, il pensait que, depuis la pension Vauquer, son ami le ministre avait fait bien du chemin, et qu'entre lui et l'ancien Vautrin les rôles avaient un peu l'air d'être retournés.

— Du reste, ajouta Rastignac en remontant le perron pour rentrer au salon, faites-lui bien comprendre qu'il a mal interprété ma façon de le recevoir; que, naturellement, ce soir-là, j'étais sous le coup d'une grande préoccupation.

— Soyez tranquille, ajouta Franchessini, je lui parlerai comme il faut, parce que, je le répète, c'est un homme à ne pas pousser à bout; il y a dans la vie d'anciennes rencontres qu'on ne peut empêcher d'avoir été.

Le ministre n'ayant rien répondu à cette remarque, n'était-ce pas assez dire qu'il n'en méconnaissait pas la valeur?

— Vous serez ici pour la séance royale? Il nous faut un peu d'enthousiasme, dit Rastignac au colonel.

Celui-ci, avant de sortir, demanda à madame de Rastignac quel jour il pourrait avoir l'honneur de lui présenter sa femme.

— Mais tous les jours, répondit Augusta, et plus particulièrement le vendredi.

A l'heure où Rastignac, suivant l'indication de sa femme, se croyait assuré de trouver madame de l'Estorade, il ne manqua pas de se présenter chez elle. Comme tous les gens qui avaient assisté à la scène provoquée par le para-

doxe de M. de Ronquerolles, le ministre avait été frappé de l'émotion témoignée par la comtesse, et, sans se préoccuper de la nature et de la profondeur du sentiment qu'elle pouvait éprouver pour le sauveur de sa fille, il était, du moins, resté convaincu qu'elle lui portait un vif intérêt. Par l'imprévu et le tour de force de sa nomination, Sallenauve préoccupait d'autant plus vivement le ministère, que d'abord sa candidature avait été moins prise au sérieux. On savait que, dans la réunion préparatoire dont avait été précédée l'élection, il avait fait preuve de talent. Pour un parti remuant et dangereux, qui n'avait dans la Chambre qu'un nombre imperceptible de représentants, il pouvait devenir un organe assez retentissant. Par sa position de fortune, quelle qu'en fût l'origine, il était en mesure de se passer des faveurs du gouvernement, et tous les renseignements obtenus sur lui le présentaient comme difficile à détourner de sa voie, attendu une certaine gravité de mœurs et de caractère. D'un autre côté, le brouillard qui planait sur sa vie pouvait, à un moment donné, servir à le neutraliser, et, tout en ayant l'air d'écarter avec vivacité l'idée de l'attaquer par ce côté, Rastignac, à part lui, ne renonçait pas à l'emploi d'un moyen que seulement il trouvait d'un maniement difficile; il ne voulait se servir de cette ressource qu'autant que la nécessité en serait démontrée. Dans cette situation, madame de l'Estorade pouvait servir à deux fins : par elle, il paraissait facile d'avoir avec le nouveau député une rencontre *fortuite,* où on l'étudierait à son aise, de manière à savoir si, par un point quelconque, il était accessible à une idée d'accommodement. Cette chance restant peu pro-

bable, il était au moins facile, en faisant à madame de l'Estorade une confidence amicale et officieuse des menées souterraines qui semblaient se préparer contre Sallenauve, de rendre celui-ci plus circonspect, par conséquent moins agressif. Tout cela, naturellement, se déduisait de la démarche qu'allait faire le ministre. En ayant l'air de venir excuser les paroles désobligeantes de M. de Ronquerolles, il amènerait sur le tapis, de la façon du monde la moins cherchée, l'homme qui en avait été l'occasion et l'objet, et, une fois la conversation sur ce *rail*, il faudrait être bien maladroit pour ne pas obtenir l'un ou l'autre des résultats et peut-être même à la fois les deux résultats désirés. Mais le plan de M. de Rastignanc dut souffrir quelque modification. Le domestique, qui venait de parler au concierge de la maison, était en train de lui répondre que madame de l'Estorade n'était pas chez elle, quand, rentrant à pied et apercevant la voiture du ministre, M. de l'Estorade se précipite. Si bien placé qu'on soit dans le monde, perdre une visite de cette valeur semble toujours un peu cruel, et le président de la cour des comptes n'était pas homme à accepter ce malheur sans s'être défendu.

— Mais ma femme va rentrer, dit-il avec insistance, en apprenant la bonne fortune dont sa maison menaçait d'être dépossédée; elle est allée à Ville-d'Avray avec sa fille et M. et madame Octave de Camps. M. Marie-Gaston, un de nos bons amis, vous savez, ce joli poëte qui avait épousé Louise de Chaulieu, a, dans cet endroit, une maison de campagne où est morte sa femme; c'est la première fois qu'il y remet le pied depuis le malheur arrivé. Ces

dames ont eu la charité de l'y accompagner pour amortir le premier choc des souvenirs et aussi un peu par curiosité, car cette villa est, dit-on, l'un des plus délicieux ermitages qu'il soit possible d'imaginer.

— A ce compte, dit Rastignac, l'absence de madame de l'Estorade pourrait se prolonger beaucoup. C'était à elle et non pas à vous, mon cher comte, que je venais offrir mes excuses de la scène d'hier au soir, qui avait paru assez vivement l'impressionner. Vous voudrez bien vous charger de ma part...

— J'en mettrais ma tête à couper, mon cher ministre, interrompit vivement M. de l'Estorade, vous n'aurez pas plus tôt tourné le coin de la rue que ma femme sera ici; elle est, dans tout ce qu'elle fait, d'une exactitude ponctuelle, et c'est vraiment pour moi chose miraculeuse de la voir seulement de quelques minutes en retard.

En voyant cette obstination à ne le point laisser aller, Rastignac craignit d'être désobligeant, et il se décida, car souvent, pour moins que cela, on a perdu des boules fidèles, à se laisser déballer de sa voiture et entreposer dans le salon de la comtesse en attendant sa venue.

— Madame Octave de Camps est donc à Paris? demanda-t-il pour dire quelque chose.

— Oui, elle est arrivée inopinément sans avoir avisé ma femme, qui pourtant est avec elle en correspondance assez réglée. Son mari a, je crois, à vous demander quelque chose : vous ne l'avez pas vu?

— Non; mais j'ai maintenant une idée d'avoir reçu sa carte.

— C'est une concession de mines qu'il a en projet, et

puisque je vous tiens, permettez-moi de vous en dire un mot.

— Parbleu! pensa Rastignac, je serais bien bon de n'être venu ici que pour subir une fusillade de recommandations à bout portant!

Coupant donc court aux explications déjà commencées, et ne voyant aucun inconvénient à demander au mari, sans aucune préparation, une des choses qu'il avait comploté d'obtenir de la femme :

— Pardon, dit-il, si je vous interromps, nous recauserons de cela; mais vous me voyez en ce moment livré à un assez grand souci.

— Comment cela?

— L'élection de Sallenauve, votre ami, fait un bruit du diable; le roi m'en parlait ce matin, et je ne l'ai pas beaucoup réjoui en lui faisant part de l'opinion que, justement hier au soir, vous exprimiez sur le compte de cet adversaire qui nous arrive.

— Mon Dieu, vous savez! la tribune est un terrible écueil pour bien des réputations faites à l'avance; après cela, je suis fâché que vous ayez présenté au roi Sallenauve comme étant de notre intimité. Je ne fais pas les élections, moi; c'est le ministre de l'intérieur qu'il faut prendre à partie. Je sais bien que, pour mon compte, j'ai retourné ce fâcheux de mille manières pour l'empêcher de se présenter.

— Mais vous comprenez que le roi ne peut pas vous en vouloir de connaître un député aussi imprévu...

— Non; mais c'est qu'hier soir, dans votre salon, vous disiez à ma femme qu'elle s'intéressait beaucoup à lui.

Je n'ai pas voulu vous démentir devant témoins, parce qu'en définitive on ne peut pas renier un homme auquel on a une si grande obligation. Mais ma femme, en particulier, depuis le jour où il est parti pour se faire nommer, paraît assez gênée de notre reconnaissance. Sans s'occuper de politique, elle aime les gens qui sont dans nos eaux, et elle doit entrevoir que les relations avec un homme qui va tous les jours tirer sur les nôtres seront difficiles et d'un médiocre agrément. Elle me disait même l'autre jour que c'était une connaissance à laisser éteindre...

— Pas toutefois, j'espère, interrompit Rastignac, avant un service que je veux réclamer de vous.

— Tout à vos ordres, mon cher ministre, et en toute chose.

— Pour mettre sans façon les pieds dans le plat, avant de le voir à la Chambre, je voudrais jauger notre homme, et pour cela me rencontrer avec lui. Envoyer à son adresse une invitation à dîner serait bien inutile : sous l'œil de son parti, il n'oserait pas accepter, en eût-il l'envie; et, d'ailleurs, il serait sur ses gardes et je ne l'aurais pas au naturel. Au lieu que, me trouvant par hasard sur son chemin, je le verrais en déshabillé, et pourrais un peu mieux tâter s'il a quelque côté vulnérable.

— Vous faire dîner avec lui chez moi aurait le même inconvénient... Si, un de ces soirs où je m'arrangerais pour savoir qu'il doit venir, je vous le faisais dire dans la journée ?

— Nous serions en petit comité, fit remarquer Rastignac s'isoler dans une conversation particulière devient alor

difficile, on est trop ramassé pour qu'à l'aparté que l'on se ménage n'apparaisse pas la circonstance aggravante de la préméditation...

— Attendez donc! s'écria M. de l'Estorade, une lumineuse idée qui me vient...

— Si l'idée est vraiment lumineuse, pensa le ministre, j'aurai du bénéfice à ne pas avoir rencontré la femme, qui jamais n'eût mis cet empressement à entrer dans mon désir.

— Ces jours-ci, continua le président de la cour des comptes, nous avons une petite soirée, un bal d'enfants; c'est une fantaisie que, de guerre lasse, madame de l'Estorade passe à sa fille, justement pour célébrer le bonheur que nous avons eu de la conserver. Vous sentez qu'ici le sauveur est partie intégrante et nécessaire; je crois devoir vous promettre un assez beau tapage pour que vous puissiez chambrer votre homme en pleine liberté, et certes, dans une réunion de ce genre, la préméditation ne sera pas soupçonnée.

— C'est en effet assez bien imaginé, sauf la vraisemblance.

— Comment! la vraisemblance?

— Sans doute: vous oubliez que je suis marié depuis une année à peine, et que je n'ai pas de contingent à amener pour expliquer ce soir-là ma présence chez vous.

— C'est vrai, je n'y pensais pas.

— Voyons pourtant, dit le ministre; parmi vos invités, avez-vous les petites la Roche-Hugon?

— Cela ne fait pas un doute; les filles d'un des hom-

mes que j'estimerais le plus, quand même il n'aurait pas l'honneur de vous tenir de si près.

— Eh bien, cela va tout seul : ma femme vient avec sa belle-sœur, madame de la Roche-Hugon, pour voir danser ses nièces; rien de plus acceptable, en pareille rencontre, que l'incongruité de vous arriver sans être invité; et puis moi, sans en avoir avisé ma femme, je lui fais la galanterie de venir la chercher.

— A ravir! dit M. de l'Estorade; et nous, qui à cette comédie gagnons la charmante réalité de vos deux présences!

— Trop aimable! dit Rastignac en serrant affectueusement la main du pair de France; seulement, je crois qu'il ne faut rien dire à madame de l'Estorade; notre puritain, s'il était d'avance avisé, serait homme à ne pas venir; il vaut bien mieux que j'arrive sur lui à l'improviste, comme un tigre sur sa proie.

— C'est entendu... Surprise complète pour tout le monde!

— Alors, je me sauve, dit Rastignac, de peur que quelque mot ne vienne à nous échapper avec madame de l'Estorade. J'amuserai bien le roi demain, en lui contant notre petit complot et les enfants élevés à la condition de moyen politique.

— Eh! mon Dieu, répondit philosophiquement M. de l'Estorade, n'est-ce pas ainsi que la vie est faite, les grands effets par les petites causes!

Rastignac venait à peine de partir quand madame de l'Estorade, Naïs, sa fille, et son amie madame Octave de Camps, accompagnée de son mari, entrèrent dans le salon

où venait de s'ourdir, contre l'indépendance du nouveau député, la trame que nous avons assez longuement exposée, comme spécimen des mille et un petits détails auxquels l'intelligence d'un ministre constitutionnel est souvent obligée de s'employer.

—Vous ne trouvez pas ici comme un parfum de ministre? dit en riant M. de l'Estorade.

— Ce n'est déjà pas quelque chose qui flaire si bon, répondit M. de Camps, qui était légitimiste et partant de l'opposition.

— C'est selon les goûts, répliqua le pair de France. — Ma chère amie, ajouta-t-il en s'adressant à sa femme, vous arrivez trop tard et venez de manquer une belle visite.

— Qui donc? demanda négligemment la comtesse.

—M. le ministre des travaux publics, qui était venu pour vous faire agréer ses excuses. Il avait remarqué avec regret la désagréable impression qu'avaient paru faire sur vous les théories de ce mauvais sujet de Ronquerolles.

— C'est prendre du souci pour bien peu de chose, répondit madame de l'Estorade sans partager l'enthousiasme de son mari.

— Enfin, répliqua le président, c'est toujours très-gracieux à lui d'avoir fait cette petite remarque.

Madame de l'Estorade, en évitant de paraître y mettre de l'importance, s'enquit de ce qui s'était dit durant la visite.

— Nous avons parlé, dit finement M. de l'Estorade, de choses assez indifférentes; n'était pourtant un mot que j'ai trouvé l'occasion de glisser au sujet de l'affaire de M. de Camps.

— Bien obligé, dit celui-ci en s'inclinant; si vous aviez pu seulement obtenir que ce monsieur me fît parler à son chef de cabinet, tout aussi invisible que lui-même, à eux deux peut-être ils parviendraient à me faire avoir une audience.

— Il ne faut pas lui en vouloir, répliqua M. de l'Estorade : quoique n'ayant pas un ministère politique, Rastignac a dû beaucoup s'occuper de la question électorale; maintenant que le voilà plus libre, si vous le voulez, nous irons chez lui ensemble un de ces matins?

— Je regarde à vous déranger pour une affaire qui devrait aller d'elle seule, car ce n'est pas une faveur que je sollicite. Je n'en demanderai jamais à votre gouvernement; mais, puisque M. de Rastignac est [illegible] posé à la garde des richesses métalliques [illegible] il faut bien passer par sa [illegible]

— Nous arrangerons tout cela [illegible] en bon train, répliqua M. de l'Estorade.

Puis, pour changer de conversation, [illegible] dame de Camps :

— Eh bien, ce chalet, demanda-t-il [illegible] quelque chose de si étonnant?

— Ah! dit madame [illegible] sante; on n'a pas idée d'une [illegible] d'un confort aussi bien entendu.

— Et Marie-Gaston? demanda M. de [illegible] près comme Orgon demandait [illegible] une curiosité beaucoup moins [illegible]

— Il a été, répliqua madame [illegible] pas très-calme, mais au moins [illegible]

où venait de s'ourdir, contre l'indépendance du nouveau député, la trame que nous avons assez longuement exposée, comme spécimen des mille et un petits détails auxquels l'intelligence d'un ministre constitutionnel est souvent obligée de s'employer.

— Vous ne trouvez pas ici comme un parfum de ministre? dit en riant M. de l'Estorade.

— Ce n'est déjà pas quelque chose qui flaire si bon, répondit M. de Camps, qui était légitimiste et partant de l'opposition.

— C'est selon les goûts, répliqua le pair de France. — Ma chère amie, ajouta-t-il en s'adressant à sa femme, vous arrivez trop tard et venez de manquer une belle visite.

— Qui donc? demanda négligemment la comtesse.

— M. le ministre des travaux publics, qui était venu pour vous faire agréer ses excuses. Il avait remarqué avec regret la désagréable impression qu'avaient paru faire sur vous les théories de ce mauvais sujet de Ronquerolles.

— C'est prendre du souci pour bien peu de chose, répondit madame de l'Estorade sans partager l'enthousiasme de son mari.

— Enfin, répliqua le président, c'est toujours très-gracieux à lui d'avoir fait cette petite remarque.

Madame de l'Estorade, en évitant de paraître y mettre de l'importance, s'enquit de ce qui s'était dit durant la visite.

— Nous avons parlé, dit finement M. de l'Estorade, de choses assez indifférentes; n'était pourtant un mot que j'ai trouvé l'occasion de glisser au sujet de l'affaire de M. de Camps.

— Bien obligé, dit celui-ci en s'inclinant; si vous aviez pu seulement obtenir que ce monsieur me fît parler à son chef de cabinet, tout aussi invisible que lui-même, à eux deux peut-être ils parviendraient à me faire avoir une audience.

— Il ne faut pas lui en vouloir, répliqua M. de l'Estorade : quoique n'ayant pas un ministère politique, Rastignac a dû beaucoup s'occuper de la question électorale; maintenant que le voilà plus libre, si vous le voulez, nous irons chez lui ensemble un de ces matins?

— Je regarde à vous déranger pour une affaire qui devrait aller d'elle seule, car ce n'est pas une faveur que je sollicite. Je n'en demanderai jamais à votre gouvernement; mais, puisque M. de Rastignac est le dragon préposé à la garde des richesses métallurgiques de notre sol, il faut bien passer par sa filière et s'adresser à lui.

— Nous arrangerons tout cela, et j'ai déjà mis l'affaire en bon train, répliqua M. de l'Estorade.

Puis, pour changer de conversation, s'adressant à madame de Camps :

— Eh bien, ce chalet, demanda-t-il, est-ce vraiment quelque chose de si étonnant?

— Ah! dit madame Octave, c'est une habitation ravissante; on n'a pas idée d'une recherche aussi élégante et d'un confort aussi bien entendu.

— Et Marie-Gaston? demanda M. de l'Estorade, à peu près comme Orgon demande : « Et Tartuffe? » mais avec une curiosité beaucoup moins empressée.

— Il a été, répliqua madame de l'Estorade, je ne dirai pas très-calme, mais au moins très-parfaitement maître de

lui-même; son attitude m'a d'autant plus satisfaite, que sa journée avait commencé par un grave mécompte.

— Quoi donc? demanda M. de l'Estorade.

— M. de Sallenauve n'a pas pu venir avec lui, dit Naïs se chargeant de répondre.

C'était une de ces enfants élevées en serre chaude et qui s'entremettent dans les choses qui se disent devant elles, un peu plus souvent qu'il ne faudrait.

— Naïs, dit madame de l'Estorade, allez dire à Mary de relever vos cheveux.

L'enfant comprit très-bien qu'on la renvoyait à sa bonne anglaise pour avoir indûment pris la parole, et elle sortit en faisant une petite moue.

— Ce matin, dit madame de l'Estorade, aussitôt que Naïs eut refermé la porte sur elle, M. Marie-Gaston et M. de Sallenauve devaient partir ensemble pour Ville-d'Avray, afin de nous y recevoir, ainsi que cela avait été convenu. Dans la soirée d'hier, ils ont eu la visite de cet organiste, qui a été si actif dans l'élection de M. de Sallenauve; il venait pour entendre la belle gouvernante italienne et juger si elle était mûre pour un début.

— Ah! oui, dit M. de l'Estorade, nous voudrions la colloquer quelque part, maintenant que nous ne faisons plus de statues.

— Comme vous dites, reprit madame de l'Estorade avec une nuance de sécheresse; pour couper court aux calomnies, M. de Sallenauve voulait la mettre en mesure de poursuivre son idée d'entrer au théâtre, mais il désirait, au préalable, avoir l'avis d'un juge qu'on dit extrêmement

compétent. Accompagnés de l'organiste, MM. Marie-Gaston et de Sallenauve se rendirent à Saint-Sulpice, où, pendant les exercices du *mois de Marie,* la belle Italienne chante tous les soirs. Après l'avoir entendue : « C'est un contralto, dit l'organiste, qui a, au bas mot, soixante mille francs dans la voix. »

— Juste le revenu de mes forges! remarqua M. Octave de Camps.

— Au retour de l'église, reprit madame de l'Estorade, M. de Sallenauve fit part à la belle gouvernante du jugement qui venait d'être porté sur son talent, et, avec tout le ménagement possible, il lui insinua qu'elle devait prochainement penser à s'en faire un moyen d'existence, ainsi qu'elle en avait toujours eu l'idée. « Oui, je crois que le moment est venu, » répondit la signora Luigia. Puis elle rompit la conversation en disant : « Nous en reparlerons. » Ce matin, à l'heure du déjeuner, on est assez étonné de n'avoir point encore aperçu la signora, dont les habitudes sont très-matinales. La croyant malade, M. de Sallenauve envoie une femme qui vient dans la maison pour faire les gros ouvrages frapper à la porte de sa chambre. Point de réponse. De plus en plus inquiets, MM. Marie-Gaston et de Sallenauve vont eux-mêmes s'assurer de ce qui se passe. Après avoir vainement frappé et appelé, ils se décident à se servir de la clef qui est à la porte. Dans la chambre, point de gouvernante, mais en son lieu et place une lettre à l'adresse de M. de Sallenauve. Dans cette lettre, l'Italienne lui disait que, se sachant pour lui un embarras, elle se retire chez une de ses amies, en le remerciant de toutes les bontés qu'il a eues pour elle.

— L'oiseau se sentait des ailes, dit M. de l'Estorade, il avait pris sa volée.

— Telle ne fut pas la pensée de M. de Sallenauve, répondit la comtesse; il la croit à mille lieues d'un mauvais mouvement d'ingratitude. Mais, avant de raconter devant les électeurs la nature de leurs relations, M. de Sallenauve, s'étant assuré sur place qu'il serait interrogé à ce sujet, avait eu la délicatesse de lui écrire pour savoir si cette confidence publique ne la désobligerait pas trop. Elle avait répondu à M. de Sallenauve qu'elle lui donnait carte blanche. En revenant, toutefois, il s'était aperçu qu'elle était triste et le traitait plus cérémonieusement qu'à l'ordinaire, d'où la conclusion pour lui que, se sentant devenue un fardeau, par un de ces coups de tête dont elle est plus que personne susceptible, elle se sera crue dans l'obligation de quitter sa maison sans vouloir que, d'aucune façon, il s'occupât de pourvoir à l'arrangement de son avenir.

— Eh bien, bon voyage! dit M. de l'Estorade, bon débarras!

— Ni M. de Sallenauve ni M. Marie-Gaston n'ont pris la chose avec ce stoïcisme. Attendu le caractère absolu et tranché de cette femme, ils craignent quelque résolution violente contre elle-même, pensée qu'autorise un antécédent. Ou bien ils redoutent l'influence de mauvais conseils. Cette femme de ménage, dont j'ai parlé tout à l'heure, a remarqué, pendant l'absence de ces messieurs, deux ou trois visites mystérieuses qu'aurait faites à la signora Luigia une dame d'un certain âge, richement vêtue, venue en équipage, mais dont la tournure était singulière et

qui entourait ses conférences de beaucoup de secret.

— C'est quelque dame de charité, dit M. de l'Estorade, puisque la fugitive est dans la haute dévotion.

— Au moins faut-il le savoir, et c'est à découvrir ce que cette malheureuse sera devenue que M. de Sallenauve, par le conseil même de M. Marie-Gaston, aura employé la journée, au lieu de venir avec lui à Ville-d'Avray.

— J'en suis pour ce que j'ai dit, répondit M. de l'Estorade, et, malgré toute leur vertu respective, je prétends qu'il en tient pour elle.

— Dans tous les cas, remarqua madame de l'Estorade en soulignant ce mot par son accent, il ne paraîtrait pas qu'elle en *tînt* autant pour lui.

— Je ne suis pas de votre avis, dit madame Octave de Camps, et fuir les gens est souvent une preuve d'amour au premier chef.

Madame de l'Estorade regarda son amie d'un air un peu fâché, et eut une petite rougeur sur les joues. Mais personne ne put s'en apercevoir, un domestique ayant ouvert les deux battants de la porte du salon et dit à haute voix :

— Madame est servie.

Après le dîner, il fut question de spectacle; c'est là une des distractions qui manquent le plus en province, et M. Octave de Camps, qui, avec ses *vilaines forges,* comme les appelait madame de l'Estorade, était devenu une façon d'homme des bois, arrivait à Paris fort ardent à ce plaisir, que sa femme, esprit sérieux et posé, était loin de goûter au même degré. Lors donc que M. de Camps parla

d'aller voir à la Porte-Saint-Martin une féerie qui faisait alors courir tout Paris :

— Ni moi ni madame de l'Estorade, répondit madame Octave, n'avons la moindre envie de sortir; nous nous sentons très-fatiguées de notre promenade, et nous donnons nos places à René et à Naïs, que les miracles de *la Fée aux roses* réjouiront bien plus que nous.

Les deux enfants attendirent avec une anxiété que l'on peut comprendre la ratification de cet arrangement, auquel madame de l'Estorade ne résista point; de cette façon, quelques minutes plus tard, les deux amies, qui, depuis l'arrivée de madame de Camps à Paris, n'avaient pu dérober à leur entourage un vrai tête-à-tête, avaient fini par se ménager une bonne soirée de causerie.

— Je n'y suis pour personne, dit madame de l'Estorade à Lucas, aussitôt que son monde fut envolé.

Puis, prenant pour point de départ à la grave conversation qui allait suivre la dernière phrase prononcée, avant le dîner, par madame Octave :

— Vous avez, chère madame, lui dit-elle, de charmants axiomes bien acérés, et qui vont droit à l'adresse des gens comme de belles petites flèches!

— Maintenant que nous sommes seules, répliqua madame de Camps, c'est à coups de massue que je vais procéder, car je n'ai pas fait, comme vous pensez bien, deux cents lieues, et laissé là toute la surveillance de nos intérêts, où, pendant ses absences, M. de Camps m'a très-bien dressée à le remplacer, pour venir vous dire la vérité dans du coton.

— Prête à tout entendre de vous, dit madame de l'Es-

torade en serrant la main de celle qu'elle appelait sa *chère directrice.*

— Votre dernière lettre m'a tout simplement très-effrayée!

— Comment? parce que, moi-même, je vous disais que cet homme me faisait peur et que je m'ingénierais de quelque moyen de le tenir à distance?

— Oui. Jusque-là, j'avais douté de ce que je devais vous conseiller; mais, à ce moment, je commençai tellement à m'inquiéter pour vous, que, nonobstant toutes les objections de M. de Camps contre mon voyage, je voulus partir, et me voilà.

— Mais véritablement, j'en suis à comprendre...

— Voyons, si M. de Camps, si M. Marie-Gaston, si même M. de Rastignac, malgré l'enivrement où ses visites jettent M. de l'Estorade, menaçaient de prendre ici des habitudes, en seriez-vous tourmentée à ce point?

— Non sans doute; mais parce que aucun de ces gens n'aurait barres sur moi, à la manière de celui que je crains.

— Croyez-vous, dites-moi, que M. de Sallenauve vous aime?

—Non; je crois maintenant être bien sûre du contraire: mais je crois aussi que, de mon côté...

— Nous traiterons cette question-là tout à l'heure; maintenant, je vous demande si vous avez le désir que M. de Sallenauve prenne de l'amour pour vous.

— Dieu m'en préserve!

— Eh bien, une manière charmante de le mettre sur vos talons, c'est de blesser son amour-propre, c'est de

vous montrer avec lui injuste et ingrate, c'est de le forcer, en un mot, de beaucoup penser à vous.

— Mais n'est-ce pas là, ma chère, de l'observation bien cherchée?

— Comment, chère belle, n'avez-vous pas fait la remarque que les hommes, pour peu qu'ils aient une certaine délicatesse d'impression, se prennent bien mieux par nos duretés que par nos caresses; que par nos rigueurs nous nous installons plus solidement dans leur attention, et qu'ils ressemblent beaucoup à ces petits chiens de salon qui n'ont jamais tant envie de mordre que lorsqu'on leur retire vivement la main?

— A ce compte, tous les gens que l'on dédaigne, auxquels on ne pense pas même à donner un coup d'œil, deviendraient autant de soupirants?

— Ah! chère, ne me faites pas dire des niaiseries... Il va de soi que, pour prendre feu, il faut avoir une certaine disposition à la combustibilité; que, pour porter ainsi à la tête d'un homme, au préalable, entre nous et lui doit exister un commencement de quelque chose; mais il me semble qu'entre vous et M. de Sallenauve il y a déjà pas mal d'introduction. S'il ne vous aime pas, vous, il aime votre forme, et, comme vous le disiez un jour spirituellement, qui vous assure que l'*autre personne* étant bien définitivement perdue pour lui, il ne viendra pas à *ricocher* de votre côté?

— Au contraire, il a plus que jamais l'espérance de retrouver cette personne, avec le concours d'une très-habile quêteuse qui s'occupe à sa recherche.

— Très-bien; mais, s'il ne la retrouve pas, ou s'il ne la

retrouve que dans un bien long temps, faut-il employer ce délai à vous l'attirer sur les bras?

— Ma chère moraliste, je n'admets pas du tout votre théorie, au moins pour ce qui regarde M. de Sallenauve; il va être très-occupé, la Chambre le passionnera bien plus que ma personne; c'est un homme, d'ailleurs, plein d'amour-propre, qui sera révolté de ma méchante allure, laquelle lui paraîtra souverainement injuste et ingrate; et si, entre lui et moi, je veux mettre deux pieds de distance, il en mettra quatre; vous pouvez y compter.

— Et vous, ma chère? demanda madame Octave de Camps.

— Comment! moi?

— Oui, vous qui n'êtes pas occupée, vous qui n'avez pas la distraction de la Chambre; vous qui avez, je veux bien en convenir, beaucoup d'amour-propre, mais qui savez les questions de cœur à peu près comme une pensionnaire ou comme une nourrice, que deviendrez-vous au dangereux régime que vous voulez vous imposer?

— Moi, si je ne l'aime pas de près, de loin je l'aimerai encore bien moins.

— De telle sorte que, si vous le voyez prendre cavalièrement son parti de son ostracisme, votre amour-propre de femme n'en sera pas le moins du monde étonné?

— Mais non, ce sera justement le résultat désiré.

— Et si vous apprenez, au contraire, qu'il se plaint de vous ou que, sans se plaindre, il souffre vivement de votre procédé, votre conscience ne vous dira absolument rien?

— Elle me dira que j'ai fait pour le bien, que je ne pouvais agir autrement.

— Et s'il a des succès qui retentissent jusqu'à vous, s'il vient à occuper les cent bouches de la renommée, vous ne penserez pas seulement qu'il existe?

— Je penserai à lui comme je pense à M. Thiers ou à M. Berryer.

— Et Naïs, qui ne rêve que de lui, et qui vous dira encore mieux que le premier jour où il dîna chez vous : « Maman, comme il parle bien ! »

— Si vous faites entrer en ligne de compte des bavardages de petite fille !...

— Et M. de l'Estorade, qui déjà vous agace, quand, commençant dès aujourd'hui de sacrifier à l'esprit de parti, il lâche sur le compte de M. de Sallenauve quelque insinuation malveillante, vous lui imposerez silence lorsqu'à tout moment il vous entretiendra de cet homme pour lui nier tout talent, toute élévation ; vous savez le jugement que l'on porte toujours sur les gens qui ne pensent pas comme nous !

— Enfin, demanda madame de l'Estorade, vous voulez dire que jamais je ne serai tant amenée à m'occuper de lui que quand je ne l'aurai plus dans mon horizon ?

— Ce qui vous est déjà arrivé une fois, chère amie, quand il vous suivait par les rues, et que sa retraite, venant vous surprendre, vous fit l'effet d'un tambour qui, après vous avoir étourdie une heure durant, cesse tout à coup ses roulements.

— Là, il y avait une raison ; son absence dérangeait tout un plan.

— Écoutez-moi, ma chère belle, reprit avec une teinte de gravité madame Octave de Camps, j'ai lu et relu vos

lettres; vous étiez là plus naturelle et moins ergoteuse et, pour moi, une impression m'est restée : c'est que M. de Sallenauve avait au moins effleuré votre cœur, s'il n'y était entré.

A un geste de dénégation que fit madame de l'Estorade, la zélée directrice reprit :

— Je sais que vous vous gendarmez contre cette idée. Comment pourriez-vous m'avouer ce que vous vous êtes toujours soigneusement caché à vous-même? Mais ce qui est, est : on ne subit pas de la part d'un homme une sorte de magnétisme, on ne sent pas sur soi son regard même sans rencontrer ses yeux; on ne s'écrie pas : « N'est-il pas vrai, madame, que je suis invulnérable du côté de l'amour? » sans avoir déjà reçu quelque mauvais coup!

— Mais tant de choses se sont passées depuis que j'écrivais ces énormités!

— C'est vrai, ce n'était qu'un sculpteur, et, dans quelque temps, je ne dis pas : comme M. de Rastignac, ce qui serait bien peu dire, mais comme Canalis, notre grand poëte, peut-être il sera ministre!

— J'aime les sermons qui concluent, dit madame de l'Estorade avec une façon d'impatience.

— Vous me dites, répliqua madame de Camps, ce qu'au 31 mai, car, dans les loisirs de nos bois, j'ai lu l'histoire de la Révolution française, Vergniaud criait à Robespierre; et moi, comme Robespierre, je vous réponds : Oui, je vais conclure : conclure contre votre amour-propre de femme qui, arrivée jusqu'à trente-deux ans sans se douter de ce que pouvait être l'amour, même dans le mariage, ne peut pas consentir qu'à cette heure tardive elle subisse la loi

commune; conclure contre le souvenir de tous les sermons que vous adressiez à Louise de Chaulieu, pour lui prouver que la passion qui vient nous saisir au cœur est le pire de tous les malheurs, à peu près comme on prouverait à un malade qu'une fluxion de poitrine qu'il a prise est la pire imprudence qu'il pût commettre; conclure contre votre effrayante ignorance qui se figure qu'un *Je ne veux pas!* bien accentué a raison d'un entraînement compliqué par un concours de circonstances où les plus habiles — ma cousine la princesse de Cadignan, par exemple, — auraient peine à se démêler.

— Mais la conclusion pratique? dit madame de l'Estorade en frappant à coups redoublés son genou de sa jolie main.

— Ma conclusion, la voici, répondit madame Octave. Matériellement, et si vous ne voulez pas surtout faire la folie de remonter le courant, je ne vois pour vous aucun danger d'être submergée. Vous êtes forte, vous avez des principes, de la piété, vous adorez vos enfants, et vous aimez en eux M. de l'Estorade, leur père, déjà depuis quinze ans le compagnon de votre vie; avec tout ce lest, on ne chavire pas, et, croyez-moi, l'on est bien à flot.

— Alors? dit madame de l'Estorade d'un ton interrogatif.

— Alors, on n'a pas besoin de recourir à des moyens violents, et, selon moi, d'un succès très-problématique, pour conserver une impassibilité, dans certaines données impossible, et que l'on a déjà aux trois quarts perdue. Ce n'est pas M. de Sallenauve, vous en êtes persuadée, qui pensera à vous faire faire un pas de plus; vous convenez

vous-même qu'il est à mille lieues de songer à cela. Restez donc où vous êtes; ne faites pas de barricades quand personne ne vous attaque; ne vous exaltez pas dans une défense inutile, et où vous pouvez vous ménager de cruelles tempêtes de cœur et de conscience en croyant mettre en paix votre conscience et calmer votre cœur, ridé seulement par un petit zéphyr. Sans doute, d'homme à femme, le sentiment de l'amitié prend bien quelque chose des rapports ordinairement plus animés des deux sexes, mais ce n'est ni une illusion impossible, ni un abîme toujours béant. Est-ce que, si Louise de Chaulieu et son adorable premier mari, M. de Macumer, eussent vécu, vous n'étiez pas déjà avec lui sur le pied d'une familiarité et d'une confidence qui jamais n'avait existé entre vous et aucun autre homme? Est-ce qu'avec ce second mari, M. Marie-Gaston, en souvenir de l'amie que vous avez perdue, vous ne vous trouvez pas aussi dans des termes exceptionnels? et, voyons, même dans la compagnie de votre fille, de moi et de mon mari, eussiez-vous fait, chez le premier venu, qu'une certaine préparation ne vous eût pas recommandé, la visite de charité à laquelle nous nous sommes décidées aujourd'hui?

— Alors, dit madame de l'Estorade d'un air rêveur, faire de M. de Sallenauve un ami?

— Oui, chérie, pour n'en pas faire une idée fixe, un regret, un remords, trois choses qui empoisonnent la vie.

— Mais le monde qui regarde! mais mon mari qui a eu déjà un accès de jalousie!

— Le monde, ma chère, on se compromet autant et plus avec lui par des recherches pour le dérouter, que

par la liberté qu'on prend à la bonne franquette. Pensez-vous, par exemple, que votre brusque départ, hier soir, chez madame de Rastignac, pour éviter qu'on ne parlât devant vous de l'obligation que vous avez à M. de Sallenauve, n'ait pas dû être remarqué? Et une allure plus calme n'eût-elle pas beaucoup mieux déguisé votre reconnaissance, manifestée d'ailleurs, après, d'une façon si émue?

— En ceci, vous avez raison; mais l'impudence de certains discoureurs a le talent de vous mettre hors de vous...

— Quant à votre mari, je le trouve un peu changé et point à son avantage : on aimait autrefois en lui ce respect absolu, cette déférence sans bornes qu'il avait pour toute votre personnalité, toutes vos idées, toutes vos impressions; cette espèce de soumission canine le relevait plus qu'il ne pense, parce que c'est encore une grandeur que de savoir obéir et admirer. Je me trompe peut-être, mais il me semble que la politique vous l'a gâté; comme vous ne pouvez le remplacer sur les bancs de la Chambre des pairs, cela lui a donné un soupçon qu'il pourrait bien se faire qu'il existât par lui-même. A votre place, je veillerais à ces velléités d'indépendance, et, puisque c'est la question à l'ordre du jour, précisément sur le fait de M. de Sallenauve, je poserais la question de cabinet.

— Savez-vous, ma chère belle, dit en riant madame de l'Estorade, que vous êtes une très-agréable peste, et que vous me donnez des conseils à tout mettre à feu et à sang?

— Du tout, ma bonne, je suis une femme de quarante-cinq ans, ayant toujours vu les choses par leur côté positif; n'ayant épousé mon mari, que j'aimais à la passion,

qu'après m'être pourtant assurée, en le soumettant à une difficile épreuve, qu'il méritait aussi mon estime. Ce n'est pas moi qui fais la vie, je la prends comme elle est; tâchant de mettre de l'ordre et du *possible* dans toutes les occurrences qu'elle peut offrir. Je ne suis ni la passion frénétique de Louise de Chaulieu, ni la raison forcenée de Renée de l'Estorade; je suis une sorte de jésuite en jupons, persuadée que les manches un peu larges font mieux que les manches trop serrées au poignet, et je ne me suis jamais piquée de la *recherche de l'absolu.*

A ce moment, Lucas ouvrit la porte du salon et annonça M. de Sallenauve. Comme sa maîtresse faisait au domestique des yeux qui lui demandaient compte du peu de souci qu'il avait eu de l'exécution de son ordre, Lucas répondit par un geste qui semblait dire que le survenant n'était pas un *article* qu'il eût dû supposer compris dans le décret de prohibition. Pendant que Sallenauve prenait possession du fauteuil qui lui avait été approché :

— Vous voyez! dit tout bas madame Octave de Camps à son amie, les domestiques eux-mêmes ont l'instinct qu'ici il n'est pas un premier venu.

Madame de Camps, qui ne connaissait pas encore le nouveau député, mit toute son attention à l'observer, et elle ne se repentit pas d'avoir prêché pour qu'on ne lui fît pas d'avanie. Sallenauve expliqua sa visite par une grande curiosité de savoir comment les choses s'étaient passées à Ville-d'Avray; s'il eût appris que Marie-Gaston avait été trop vivement affecté, malgré l'heure avancée de la soirée, il se serait mis en route pour aller le rejoindre. Quant aux démarches qui avaient occupé sa journée, elles n'avaient

encore été couronnées d'aucune espèce de succès. Profitant de son titre de député, espèce de passe-partout universel, il avait vu le préfet de police, qui l'avait adressé à M. de Saint-Estève, le chef de la police de sûreté. Au fait, comme tout Paris, du passé de cet homme, Sallenauve avait été tout surpris de trouver en lui un fonctionnaire de fort bonnes façons; mais ce grand homme de police ne lui avait pas donné beaucoup d'espérance :

— Une femme cachée dans Paris, lui avait-il dit, est une véritable anguille cachée dans le meilleur de ses trous.

Lui-même, aidé de Jacques Bricheteau, devait continuer ses recherches pendant toute la journée du lendemain; mais si, dans la soirée, ni lui ni le grand inquisiteur de la préfecture n'avaient rien découvert, il était décidé à partir immédiatement pour rejoindre à Ville-d'Avray Marie-Gaston, sur le compte duquel il ne partageait pas la sécurité de madame de l'Estorade. Comme il prenait congé avant le retour de M. de l'Estorade et de M. Octave de Camps, qui était convenu de venir reprendre sa femme :

— Vous n'oubliez pas, lui dit madame de l'Estorade, que c'est après-demain soir le bal de Naïs. Vous vous brouilleriez mortellement avec elle, si vous y manquiez. Tâchez de décider Marie-Gaston à vous accompagner : ce sera toujours une distraction.

Quand on fut revenu du spectacle, M. Octave de Camps déclara que de longtemps on ne le reprendrait à aller voir une *féerie*. Naïs, au contraire, encore sous le charme des merveilles qu'elle avait admirées, se mit à faire de la

pièce un compte rendu animé qui montrait à quel point sa jeune imagination en avait été frappée.

En s'en allant avec son mari, madame Octave de Camps lui dit :

— Cette petite est inquiétante ; elle me rappelle Moïna d'Aiglemont. Madame de l'Estorade l'a trop développée ; je ne m'étonnerais pas que, dans l'avenir, elle ne lui donnât beaucoup de souci.

Il serait difficile de marquer le moment précis où, dans nos mœurs contemporaines, est apparue une espèce de religion nouvelle que l'on pourrait appeler *l'idolâtrie des enfants*. Nous ne trouverions pas plus aisé de découvrir à la faveur de quelle espèce d'influence ce culte a pris le prodigieux développement auquel nous le voyons parvenu aujourd'hui. Mais, tout en restant inexpliqué, le fait existe et doit être recueilli par tout historien fidèle des grands et des petits mouvements de notre société. Aujourd'hui, dans la famille, les enfants ont pris la place que tenaient chez les anciens les dieux domestiques, et qui ne partagerait pas cette dévotion ne serait ni un esprit difficile et chagrin, ni un contradicteur morose et fâcheux, ce serait tout simplement un athée. L'influence que Rousseau avait eue momentanément sur l'esprit des mères, pour les décider à allaiter leurs enfants, est cependant passée de mode ; mais un observateur superficiel pourrait seul, dans cette autre remarque, entrevoir une contradiction. Pour qui a pu assister au grave délibéré qu'entraîne le choix d'une *nourrice sur lieu*, et se rendre compte de la place qu'aussitôt la qualité de son lait bien constatée cette reine du biberon prend dans l'économie de la maison, il reste

bien évident que le renoncement fait à son profit par la mère n'est de la part de celle-ci que le premier de ses dévouements et de ses sacrifices. Déclarée par le médecin et par l'accoucheur, qu'elle n'a garde d'influencer, impuissante à *nourrir*, c'est uniquement, la chose est toujours convenue, dans l'intérêt du petit être auquel elle va donner la vie qu'elle se résigne à lui refuser son lait. Mais autour de l'enfant mis, par cette sublime abnégation, en possession, comme disent les chefs de pensionnat, d'une nourriture plus saine et plus abondante, que de soins passionnés et que de sollicitudes! Combien de fois le médecin réveillé la nuit pour venir constater que l'indigestion la plus bénigne n'est pas une attaque du terrible croup! Combien d'autres fois, disputé au lit d'un mourant, le même docteur est appelé d'urgence et interrogé avec angoisse par la mère éplorée, laquelle s'est aperçue que son petit ange était *grinche*, ou bien qu'il était *pâlot*, ou qu'il n'avait pas taché ses langes tout à fait à la manière accoutumée! Enfin, l'enfant a passé cette première et difficile période, et, descendu des bras de sa nourrice, il cesse de porter le chapeau à la Henri IV harnaché de plumes et de bouffettes à la manière d'un mulet d'Andalousie; mais, alors, lui ou ses jeunes contemporains vont, d'autre façon, nous rappeler l'Espagne; voués à la Vierge et tout de blanc habillés, on les prendrait pour de jeunes statues du Commandeur, empruntées à l'opéra de *Don Juan*. Quelques-uns, à la suite de Walter Scott et de *la Dame blanche*, ont l'air d'être descendus des montagnes de l'Écosse, dont ils portent à la rigueur le costume, y compris la jaquette et le mollet nu. Plus souvent, ces chères idoles

nous forment, comme aurait dit M. Ballanche, une palingénésie habillée des annales nationales : et, en rencontrant, aux Tuileries, les cheveux coupés carrément à la Charles VI, les pourpoints de velours, les cols de dentelle et les guipures, les chapeaux à la cavalière, les manteaux courts, les canons et les souliers à rosettes de Louis XIII et de Louis XIV, on peut faire un cours d'histoire de France, racontée par les tailleurs et les couturières avec une exactitude plus rigoureuse que par Mézeray et par le président Hénault. Puis reviennent les soucis, sinon pour la santé, au moins pour la constitution toujours frêle de nos petites divinités domestiques, et, tous les ans, pour la fortifier, les bains de mer, la campagne, ou quelque voyage aux Pyrénées, sont impérieusement commandés. Il va sans dire que, pendant les quatre ou cinq mois employés par la mère à cette locomotion hygiénique, le mari, s'il est retenu à Paris, doit s'arranger de son veuvage, de sa maison fermée et déserte, de toutes ses habitudes bouleversées.

Pourtant, avec l'hiver se reconstitue la famille; mais ces chers adorés, voulez-vous que, bouffis comme ils sont de raison et d'importance, on les amuse, comme les générations nées aux époques infanticides et sans entrailles, avec des hochets, des poupées et des polichinels à deux sous? Allons donc! Aux garçons, il faut des poneys, des cigarettes, la lecture de romans-feuilletons; et aux filles, le plaisir de jouer en grand à la maîtresse de maison, de donner des goûters dansants, des soirées où le vrai *Guignol* des Champs-Élysées et Robert Houdin sont d'avance annoncés sur les cartes d'invitation : et ceux-ci ne sont pas

comme Lambert et Molière, à coup sûr; on les a, une fois qu'ils se sont laissé inscrire au programme. Enfin, comme allait faire Naïs de l'Estorade, parfois, ces petits souverains obtiennent de donner une fête assez *grande personne* pour qu'il soit nécessaire d'avoir quelques sergents de ville à la porte, et pour que, chez Delisle, chez Nattier et chez Prévost, on s'en soit d'avance aperçu aux soieries, aux fleurs artificielles et aux bouquets vendus à son occasion. Avec le caractère déjà entrevu de Naïs, personne mieux qu'elle n'était capable du rôle et des devoirs qu'allait lui créer l'abdication faite entre ses mains, par sa mère, de tout son pouvoir et de toute son autorité. Cette abdication remontait plus loin que la soirée qui commence, car c'était mademoiselle Naïs de l'Estorade qui, en son nom, avait prié ses convives de lui faire l'honneur de venir passer la soirée *chez elle;* et, comme madame de l'Estorade n'avait pas voulu pousser la parodie jusqu'à permettre qu'on imprimât des cartes, Naïs avait employé plusieurs jours à écrire ses lettres d'invitation, en ayant soin de mettre en grand relief la formule sacramentelle : *On dansera*. Rien de plus curieux ou, comme dut le dire madame Octave de Camps après le mot que nous savons d'elle, rien de plus effrayant que l'aplomb de cette petite fille de treize ans, se tenant, comme elle avait vu faire à sa mère en pareille rencontre, à la porte du salon, et marquant jusqu'à l'infini, avec ses invités qui arrivaient, les nuances de son accueil, depuis l'empressement le plus affectueux jusqu'à une froideur voisine du dédain. A ses bonnes amies, elle donnait chaleureusement la main, à l'anglaise ; pour les autres, elle avait des sourires en quelque sorte étagés selon le degré

d'intimité; de simples inclinations de tête pour les indifférents et les inconnus; des *mots* de temps à autre et de délicieux airs de maman pour les marmots qu'on est obligé d'accepter dans le contingent de ces raouts enfantins, quelque dangereux et difficile à manier que soit cet élément.

En général, avec les pères et mères de ses convives, comme la fête ne se donnait pas pour eux et qu'elle était tout entière sous l'invocation de la parole évangélique : *Sinite parvulos venire ad me,* Naïs de l'Estorade s'étudiait à ne pas dépasser la limite d'une politesse froide, quoique respectueuse. Mais, quand Lucas, suivant les instructions qu'il avait reçues, renversant l'ordre habituel des préséances, annonça : « Mesdemoiselles de la Roche-Hugon, madame la baronne de la Roche-Hugon et madame la comtesse de Rastignac, » la petite intrigante se départit de sa réserve; elle courut au-devant de la femme du ministre, et, de la meilleure grâce du monde, elle s'empara de sa main, qu'elle porta galamment à ses lèvres. De leur côté, madame et surtout M. de l'Estorade s'étaient empressés d'aller recevoir leur visiteuse inattendue, et, sans permettre qu'elle entrât dans aucune excuse relativement à la liberté qu'elle avait prise de venir sous les auspices de sa belle-sœur et en quelque sorte par-dessus le marché, ils la conduisirent à une place privilégiée, d'où elle devait avoir tout le coup d'œil de la fête, déjà arrivée à un haut degré d'animation. Naïs ne pouvait suffire aux invitations que lui adressaient à l'envi les jeunes lions les plus élégants, aussi brouillait-elle un peu l'ordre de ses engagements. Malgré la fameuse « entente cordiale », cette

[illegible] l'éternelle rivalité de la France et [illegible] contre un jeune pair d'Angleterre, âgé [illegible] élève d'une école préparatoire pour la [illegible] voir aux *Annonces*), une contre-[illegible] du parti [illegible] fut sur le point d'amener [illegible] explications désagréables, puisque déjà le [illegible] de la pairie s'était mis en posture pour [illegible] apaisée, survint un autre épisode. Un [illegible] apparaître un plateau chargé de sirops et [illegible] à la suite d'une polka qui l'a mis en nage, [illegible] se réconforter; mais, comme, par sa taille, il [illegible] commodément à la hauteur où les objets de [illegible] par le domestique, il a la déplorable [illegible] de peser sur les bords du plateau afin de le descendre à sa portée : alors, le plateau bascule, perd son équilibre, et, par un de ses coins, formant rigole, comme de l'urne d'un fleuve mythologique, il épanche une sorte de cascade mélangée d'orgeat, de sirop de groseilles et de capillaire à laquelle les verres ont donné naissance en se renversant. Heureux si le jeune imprudent eût été seul à souffrir de la subite inondation de ce torrent sucré; mais, au milieu du désordre créé par ce désastreux incident, dix victimes innocentes en ont reçu le contre-coup et les éclaboussures, et, dans ce nombre, cinq ou six jeunes bacchantes, furieuses de voir leurs toilettes compromises, semblent vouloir faire un autre Orphée du jeune malencontreux. Pendant qu'à grand'peine il est arraché de leurs mains et remis à celles d'une gouvernante allemande, accourue au bruit de ses hurlements :

Quelle idée aussi a eue Naïs, dit une charmante petite

blonde à un jeune Écossais avec lequel elle n'a pas cessé de danser pendant toute la soirée, d'aller inviter des petits garçons de cet âge-là!

— Moi, je me l'explique, répond l'Écossais : c'est un petit de la cour des comptes; Naïs a été obligée de l'avoir à cause des parents; c'est une affaire de convenance.

En même temps, prenant par le bras un de ses amis :

— Dis donc, Ernest, fait-il, je fumerais bien un cigare! Si, au milieu de tout ce tapage-là, nous cherchions un endroit?

— Je ne peux pas, mon cher, répond Ernest mystérieusement; tu sais que Léontine me fait toujours des scènes quand elle s'aperçoit que j'ai fumé. Elle est charmante pour moi ce soir. Tiens, regarde donc ce qu'elle vient de me donner!

— Ah! une bague en crin, répond dédaigneusement l'Écossais, avec deux cœurs enflammés! Tous les collégiens en font comme ça.

— Qu'est-ce que tu pourrais donc montrer, toi? répond Ernest d'un ton piqué.

— Oh! fit l'Écossais avec un air capable, nous avons mieux.

Et, tirant de la gibecière, qui fait partie intégrante de son costume, un billet sur papier azur parfumé :

— Tiens, ajouta-t-il en le mettant sous le nez d'Ernest, sens moi un peu ça.

Ami peu délicat, Ernest se jette sur le billet, dont il s'empare; furieux, l'Écossais se précipite pour le reprendre. Intervient alors M. de l'Estorade, qui, à mille lieues de se douter du sujet de la querelle, sépare les deux ad-

versaires, de telle sorte que dans un coin du salon le ravisseur peut aller savourer son larcin. Le billet ne portait aucune écriture. Le jeune roué avait pris le matin, dans le buvard de sa maman, ce papier odorant, dont peut-être elle eût fait quelque chose de moins immaculé. Peu après, revenu auprès de l'Écossais :

— Tiens, je te le rends, ton billet, lui dit Ernest d'un ton goguenard; il est joliment compromettant!

— Gardez-le, monsieur, lui répond l'Écossais; j'irai demain vous le redemander aux Tuileries, sous les marronniers; en attendant, vous comprenez que tout est fini entre nous!

Ernest était moins chevaleresque : il se contenta, pour toute réponse, d'appuyer sur le bout de son nez le pouce de sa main droite déployée, qu'il fit insolemment pivoter sur cet axe, geste ironique qu'il avait retenu du cocher de sa mère; puis il courut prendre sa danseuse pour un quadrille qui commençait.

Mais à quels détails perdons-nous le temps, quand, sous cette surface enfantine, nous savons que des intérêts de l'ordre le plus élevé cheminent souterrainement.

Arrivé vers quatre heures de Ville-d'Avray, où il venait de passer deux jours, Sallenauve ne donna pas à madame de l'Estorade de bonnes nouvelles de son ami. Sous une apparence de froide résignation, Marie-Gaston était sombre, et, remarque vraiment inquiétante, parce que le fait était contre nature, il n'avait pas encore été visiter la tombe de sa femme, comme s'il y eût d'avance entrevu la chance d'une émotion qu'il ne se sentait pas le courage d'affronter. Cette situation morale avait paru à Sallenauve si

fâcheuse, que, sans la crainte de désespérer Naïs en ne venant pas à *son* bal, il aurait regardé à quitter son ami, que rien n'avait pu décider à venir avec lui. Il semblait que, dans cet éréthisme d'animation et de gaieté auquel il s'était monté pendant l'élection d'Arcis, Marie-Gaston eût épuisé le reste de ses forces, et maintenant une prostration du plus mauvais caractère succédait à la surexcitation dont sa correspondance avec madame de l'Estorade n'avait été qu'incomplétement le reflet. Une chose pourtant avait rassuré Sallenauve pour les quelques heures pendant lesquelles il quittait son *malade :* au moment où il hésitait encore à partir, on avait annoncé à Marie-Gaston la visite d'un gentleman qu'il avait connu à Florence et dont il parut accueillir la venue avec joie. Quelque bon effet pouvait donc être espéré de cette intervention imprévue. Afin de distraire Sallenauve de ses appréhensions, qui d'ailleurs lui parurent exagérées, madame de l'Estorade s'empressa de le présenter à M. Octave de Camps. Celui-ci avait exprimé un grand désir de le connaître, et le député ne causait pas depuis un quart d'heure avec le maître de forges, que déjà il lui avait été au cœur par l'étendue des connaissances métallurgiques dont témoignait sa conversation.

On se rappelle qu'un des grands griefs de Bixiou contre l'ancien Dorlange était la prétention de celui-ci, sinon à tout savoir, au moins à se rendre compte de tout. Depuis un an surtout qu'il se préparait à la vie parlementaire, Sallenauve, n'ayant dérobé pour son art que le temps nécessaire à la création de sa *Sainte Ursule,* s'était beaucoup occupé de toutes les connaissances positives qui, chez

l'homme de tribune, autorisent sa parole quand elles viennent à propos soutenir et justifier ses aperçus de politique générale. Ainsi, quoique avec M. Godivet, le receveur de l'enregistrement à Arcis, il se fût modestement posé comme étranger à toutes les matières de son administration, en étudiant la grande question du budget et de l'impôt, il avait donné son attention à tous les éléments dont ils se constituent : les douanes, les droits de mutation, le timbre, la contribution directe et indirecte. Abordant aussi cette science si problématique et pourtant si sûre d'elle-même qu'on appelle l'économie politique, Sallenauve s'était également rendu compte de toutes les sources qui contribuent à former le grand fleuve de la richesse nationale, et, à ce compte, la question des mines, objet, dans le moment, des préoccupations de M. de Camps, n'avait pu être négligée par lui. On peut se figurer l'admiration du maître de forges, qui s'était trop exclusivement occupé de la question des fers pour n'avoir pas beaucoup à apprendre dans les autres branches de la métallurgie, quand il entendit le jeune député lui faire, sur les richesses de notre sol, une sorte de conte des *Mille et une Nuits,* qui, passé au contrôle de la science, ne serait pourtant qu'une très-positive réalité.

— Comment, monsieur, vous croyez, s'écria M. Octave de Camps, qu'indépendamment de nos mines de charbon et de fer, nous possédons aussi des mines de cuivre, de plomb, voire des mines d'argent?

— Si vous voulez, monsieur, répondit Sallenauve, consulter quelques hommes spéciaux, ils vous apprendront que ni les gîtes si vantés de la Bohême et de la Saxe, ni

ceux de la Russie et de la Hongrie ne sont comparables à ceux que renferment chez nous les Pyrénées; les Alpes, depuis Briançon jusqu'à l'Isère; les Cévennes, surtout du côté de la Lozère; le Puy-de-Dôme, la Bretagne, les Vosges. Dans les Vosges, notamment près de la ville de Saint-Dié, je puis vous citer un seul filon de minerai d'argent qui se développe suivant une puissance de cinquante à quatre-vingts mètres, dans une longueur de treize kilomètres.

— Mais, monsieur, comment ces nombreuses richesses métalliques peuvent-elles n'être pas exploitées?

— Elles l'ont été, répondit Sallenauve, à des époques lointaines, surtout pendant la domination romaine dans les Gaules. Abandonnée lors de la chute de l'empire romain, leur exploitation a été reprise pendant le moyen âge par les seigneurs et par le clergé; puis, durant la lutte de la féodalité contre le pouvoir royal et pendant les longues guerres civiles qui ont désolé la France, cette exploitation a de nouveau été suspendue, sans que depuis on s'en soit occupé.

— Et vous êtes sûr de ce que vous affirmez?

— Les auteurs anciens, Strabon et les autres, parlent tous de ces mines, la tradition de leur exploitation est encore vivante dans les pays où elles sont situées; les décrets des empereurs et les ordonnances de nos rois font foi de leur existence et de l'importance de leurs produits; en certains lieux, se rencontrent des preuves plus matérielles dans des excavations d'une longueur et d'une profondeur considérables, dans des galeries et des salles taillées dans le roc vif, enfin dans la trace multipliée de ces immenses travaux qui ont immortalisé l'industrie ro-

maine. A quoi il faut ajouter que les études modernes de la science géologique ont partout confirmé et complété ces irréfragables indications.

L'imagination de M. Octave de Camps, qu'avait assez passionné une simple mine de fer pour lui faire faire le voyage de Paris et le décider à se poser en solliciteur auprès d'un gouvernement qu'il méprisait, s'allumait à la révélation de toutes ces richesses enfouies, et il allait demander à son initiateur ses idées sur la manière d'en aborder l'extraction, si étrangement négligée, quand, par une coïncidence qui n'a rien d'imprévu pour le lecteur, Lucas, ouvrant à deux battants les portes du salon, annonça de sa voix la plus haute et la plus solennelle :

— M. le ministre des travaux publics.

L'effet produit dans l'assemblée fut tellement électrique, qu'il retentit jusque dans le tête-à-tête des deux causeurs.

— Que je voie un peu la figure de ce petit Rastignac, devenu homme d'État, dit négligemment M. Octave de Camps en se levant.

Mais, au fond, il pensait que c'était une occasion d'aborder le ministre introuvable en vertu du grand principe : « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras; » il laissait sommeiller les richesses cachées que venait de lui révéler Sallenauve, et retournait à sa mine de fer. De son côté, le député entrevit comme inévitable un abordage ministériel; il lui semblait impossible que le zèle conservateur de M. de l'Estorade ne cherchât pas à le lui ménager. Or, que diraient ses amis de l'opposition à la nouvelle, le lendemain répandue, qu'un représentant de la gauche

avancée avait eu, dans son salon, une conférence avec un des ministres les plus renommés par son ardeur et son habileté à procurer des conversions politiques? Déjà, dans les bureaux du *National,* Sallenauve avait eu un avant-goût de la tolérance de son parti en s'entendant insinuer que les allures de modération promises par sa profession de foi électorale, à sa conduite parlementaire, ne devaient pas être prises au pied de la lettre et auraient bientôt fait de créer autour de lui le vide, s'il prétendait mettre d'accord leur pratique et la théorie. Préoccupé, d'ailleurs, comme il l'était de Marie-Gaston, après avoir fait au bal de Naïs acte d'apparition, il avait hâte de retourner à Ville-d'Avray : par toutes ces raisons, il se résolut à profiter de l'émoi général pour faire retraite; et, par une manœuvre habile et sournoise, déjà il avait gagné la porte du salon et pensait s'esquiver sans être aperçu. Mais il avait compté sans Naïs, à laquelle il avait imprudemment promis de danser une contredanse avec elle. Cette petite fille, au moment où il tournait le bouton de la serrure, commença à sonner l'alarme, et M. de l'Estorade, avec l'empressement que l'on peut croire, se mit de la partie pour empêcher cette désertion. Voyant sa sortie manquée, Sallenauve eut peur qu'une retraite qui tournait à faire événement n'eût un air de puritanisme qui pourrait être trouvé de mauvais goût; au risque donc de ce qui pourrait arriver, il se laissa réintégrer sur la liste des danseurs de Naïs et se décida à rester.

M. de l'Estorade savait Sallenauve trop intelligent pour espérer le faire dupe d'aucune des finesses qu'il eût employées pour amener sa rencontre avec le ministre. Il

procéda donc sans aucun détour, et, un quart d'heure après l'arrivée de Rastignac, son bras passé sous celui de l'homme d'État, il abordait le député en lui disant :

— M. le ministre des travaux publics, qui, avant la bataille, me demande de le présenter à l'un des généraux de l'armée ennemie.

— C'est trop d'honneur que me fait M. le ministre, répondit cérémonieusement Sallenauve. Loin d'être un général, je ne suis qu'un soldat des plus humbles et des plus ignorés.

— Hum! dit le ministre, il me semble pourtant que le combat d'Arcis-sur-Aube n'est pas une petite victoire, et que vous y avez, monsieur, bousculé nos gens d'une étrange façon!

— Il n'y a rien là de bien étonnant : vous avez dû apprendre qu'une sainte combattait pour moi.

— Du reste, reprit Rastignac, je préfère ce résultat à celui que semblait avoir ménagé une personne que je croyais plus habile, et que nous avions envoyée sur les lieux. Il paraît que ce Beauvisage est décidément inepte; il aurait déteint sur nous, si nous l'eussions fait nommer, et, après tout, d'ailleurs, il était centre gauche comme l'avocat Giguet : or, le centre gauche, c'est là notre véritable ennemi, parce que, à travers notre politique, il en veut surtout à nos portefeuilles.

— Oh! fit M. de l'Estorade, d'après ce qu'on vous disait de l'homme, il eût été ce qu'on eût voulu.

— Mais non, mon cher, dit le ministre, ne croyez donc pas ça; les sots tiennent souvent beaucoup plus qu'on ne

pense au drapeau sous lequel ils se sont enrôlés. Passer à l'ennemi, c'est choisir, et cela suppose encore une opération d'esprit assez compliquée; il est beaucoup plus simple de s'entêter.

— Je suis de l'avis de M. le ministre, dit Sallenauve : l'extrême innocence et l'extrême rouerie se défendent également bien contre la séduction.

— Vous tuez votre homme en douceur, dit M. de l'Estorade à Sallenauve en lui frappant sur l'épaule.

Puis, voyant ou ayant l'air de voir, dans la glace placée au-dessus d'une cheminée devant laquelle se passait la scène, un signe qu'on lui aurait fait :

— J'y vais, dit-il en parlant par-dessus son épaule ; et, les deux adversaires ainsi accrochés, il s'éloigna comme s'il venait d'être mis en réquisition pour quelque devoir de maître de maison.

Sallenauve ne voulut pas avoir l'air d'une pensionnaire s'épouvantant à l'idée de se trouver seule avec un *monsieur;* puisque la rencontre était faite, il se décida à la subir de bonne grâce, et, prenant le premier la parole, il demanda si le ministère, pour la session qui s'ouvrait dans quelques jours, avait préparé un grand nombre de projets de loi.

— Très-peu, répondit le ministre. De bonne foi, nous ne pensions pas rester aux affaires; nous avions fait une élection, parce que, dans l'espèce de désarroi où la presse a fini par jeter l'opinion publique , notre devoir constitutionnel était de la forcer à se reconstituer, à compter avec elle-même en la consultant; mais, véritablement, nous ne pensions pas que l'épreuve nous fût favorable, et notre

victoire, il faut bien l'avouer, nous prend tout à fait au dépourvu.

— Vous avez fait, dit en riant Sallenauve, comme ce paysan qui, croyant à la fin du monde, n'avait pas jugé utile d'ensemencer son champ.

— Oh! pour nous, dit modestement Rastignac, notre retraite n'était pas la fin du monde. Nous croyons qu'après nous il y a des gens, et beaucoup, qui sont très-capables de gouverner; seulement, comme dans cette ville de transit qu'on appelle le pouvoir, nous pensions ne donner qu'un très-petit nombre de représentations, nous n'avions déballé ni nos décorations ni nos costumes. D'ailleurs, la session, de toute façon, ne devait pas être une session d'affaires; la question se trouve maintenant posée entre ce qu'on appelle le château, l'influence personnelle, et la doctrine de la suprématie parlementaire. Cette question viendra naturellement à l'occasion du vote des fonds secrets. Quand, de façon ou d'autre, elle aura été tranchée, qu'on aura voté le budget et quelques lois d'intérêt secondaire, le Parlement aura encore bien fait sa tâche; car il aura mis fin à une lutte désolante, et le pays, une fois pour toutes, saura auquel des deux pouvoirs il peut le plus sûrement demander le développement de sa prospérité.

— Et vous croyez, demanda Sallenauve, dans l'économie d'un gouvernement pondéré, que cette question est bien utile à poser?

— Mais, répondit Rastignac, ce n'est pas nous qui l'avons soulevée; elle est née peut-être des circonstances, beaucoup de l'impatience de quelques ambitions et aussi de la tactique des partis.

— De telle sorte qu'à votre avis, monsieur le ministre, l'un des adversaires n'est coupable de rien et n'a absolument rien à se reprocher?

— Vous êtes républicain, répondit Rastignac, ennemi par conséquent *a priori* de la dynastie; ce serait, je pense, perdre mon temps que de vouloir redresser vos idées au sujet de la politique que vous lui reprochez.

— Vous vous trompez, dit le député républicain théorique, d'occasion, d'avenir, je n'ai préventivement aucune haine contre la dynastie régnante; je trouve même que, dans son passé panaché, si je puis ainsi parler, d'affinités royales et de révolution, il y avait tout ce qu'il fallait pour répondre aux instincts à la fois libéraux et monarchiques du pays; mais vous auriez bien de la peine à me persuader que, dans le chef actuel de cette dynastie, ne se rencontrent pas de ces idées excessives d'influence personnelle qui, à la longue, minent, dénaturent et font crouler les plus belles comme les plus fortes institutions.

— Oui, dit ironiquement Rastignac, et on les sauve avec la fameuse maxime du député de Sancerre : « Le roi règne et ne gouverne pas! »

Soit qu'il se lassât de causer debout, soit qu'il voulût témoigner de son aisance à se démêler du traquenard qui évidemment lui avait été préparé, Sallenauve, avant de répondre, approcha un fauteuil pour son interlocuteur, et, après s'être lui-même assis, il reprit :

— Voulez-vous, monsieur, me permettre de vous citer l'exemple d'une autre conduite royale, celle d'un prince qui ne passait pas pour trop indifférent aux prérogatives de sa couronne, et qui n'était pas non plus très-ignorant

du mécanisme constitutionnel : d'abord, parce que, ainsi que le roi aujourd'hui régnant, il n'était ignorant sur aucune espèce de sujet, et ensuite, parce que ce mécanisme, il l'avait lui-même importé dans notre pays?

— Louis XVIII, dit Rastignac, ou, comme disent les journaux, « l'illustre auteur de la Charte »?

— Précisément, répondit Sallenauve; me feriez-vous l'honneur de me dire où il est mort?

— Parbleu! aux Tuileries.

— Et son successeur?

— En exil!... Oh! je vous voir venir.

— Ma conclusion n'est pas, en effet, difficile à deviner; mais, monsieur le ministre, avez-vous bien remarqué la déduction de cette existence royale, pour laquelle, en mon particulier, je professe le respect le plus absolu? Louis XVIII n'était pas un roi citoyen. Il avait octroyé sa Charte et ne l'avait pas consentie; né bien plus près de la couronne que le prince dont je signale la regrettable tendance, il devait partager plus profondément les idées, les préjugés, les infatuations de cour; de sa personne, ce qui en France est une déchéance princière, il était ridicule; il essuyait les plâtres d'un nouveau régime, succédait à un gouvernement qui avait enivré le pays de cette belle fumée dorée qu'on appelle la gloire; et, s'il n'était pas ramené par l'étranger, il revenait au moins à la suite d'une invasion de l'Europe armée. Maintenant, voulez-vous que je vous dise pourquoi, malgré tous ces péchés originels et malgré la conspiration permanente dirigée contre son gouvernement, il lui a été donné de mourir tranquillement sous ldaquin des Tuileries?

— Parce qu'il a été constitutionnel? fit Rastignac avec un léger mouvement d'épaules; mais pouvez-vous dire que nous ne le sommes pas?

— Dans la lettre, oui; dans l'esprit, non. Quand Louis XVIII avait donné sa confiance à un ministre, cette confiance, il la lui délivrait tout entière, ne trichait pas avec lui, jouait son jeu à outrance, témoin la fameuse ordonnance du 5 septembre et le renvoi de la Chambre introuvable, qui était plus royaliste que lui-même, ce qu'il avait le bon esprit de ne vouloir point. Plus tard, un mouvement d'opinion ébranle le ministre qui l'avait poussé dans cette voie; le ministre est son favori, son enfant, comme il l'appelle. Il n'importe : cédant à une nécessité constitutionnelle, après l'avoir emmaillotté de cordons, de titres, de tout ce qui enfin peut servir à amortir la douleur d'une chute, il l'exporte courageusement à l'étranger, et ne creuse pas des souterrains, ne guette pas, ne fait pas naître des occasions pour le ramener subrepticement au pouvoir, où ce ministre ne rentra jamais.

— Pour un homme qui ne nous hait pas, dit Rastignac, vous nous traitez d'une façon assez rude; nous serions presque parjures au pacte constitutionnel; et notre politique, à votre avis, ambiguë, tortueuse, nous donnerait de certains rapports éloignés avec M. Doublemain, le greffier du *Mariage de Figaro*.

— Je n'affirmerais pas, répliqua Sallenauve, que le mal fût si profond et vînt de si loin; peut-être simplement *sommes-nous un faiseur*, le mot pris, bien entendu, dans le sens d'un homme qui aime à faire, à se mêler.

— Eh! monsieur, si nous sommes le politique le plus habile de notre royaume!

— Cela ne fait pas, monsieur le ministre, qu'à son tour notre royaume, qui est tout le monde, n'ait pas quelquefois la chance d'être aussi habile que nous.

— Parbleu! dit Rastignac de ce ton qui semble marquer un point culminant dans une conversation, je voudrais bien pouvoir réaliser un rêve...

— Qui serait? demanda Sallenauve.

— De vous voir directement aux prises avec cette habileté soi-disant tracassière dont vous me paraissez faire un si mince état.

— Vous savez, monsieur le ministre, que les trois quarts de la vie se passent à rêver l'impossible.

— Impossible, pourquoi? seriez-vous le premier homme de l'opposition qu'on eût vu aux Tuileries? et une invitation à dîner bien publique, bien ostensible, qui, en vous rapprochant de ce que vous jugez mal à distance...?

— J'aurais l'honneur de refuser, interrompit Sallenauve.

Et il accentua son *J'aurais l'honneur,* de manière à bien donner son sens à ce mot.

— Vous voilà bien tous, gens de l'opposition! s'écria le ministre, ne voulant pas vous éclairer quand l'occasion s'en présente, ou, pour mieux dire, ne le pouvant pas...

— Vous trouvez-vous bien éclairé, monsieur le ministre, quand, le soir, en passant devant l'officine d'un pharmacien, vous recevez dans les yeux un rayon de ces bocaux gigantesques qui semblent avoir été inventés pour éborgner les gens?

— Ce n'est pas nos rayons qui vous font peur, c'est la lanterne sourde de votre parti faisant sa ronde.

— Il peut y avoir du vrai dans ce que vous dites, monsieur le ministre; un parti et l'homme qui a aspiré à l'honneur de le représenter sont, après tout, des gens mariés, qui, pour bien vivre ensemble, se doivent mutuellement égards, franchise, fidélité, au fond comme en la forme.

— Eh bien, essayez d'être modéré; votre rêve, aussi, est bien autrement impossible à réaliser que le mien, et vous me direz des nouvelles des égards de votre chaste moitié.

— S'il est un malheur auquel j'aie dû m'attendre, c'est assurément celui-là.

— Vous croyez! et qu'avec les sentiments élevés et généreux que tout indique en vous, vous resteriez impassible même à la calomnie, qui déjà peut-être aiguise ses traits?

— Est-ce que vous-même, monsieur le ministre, n'avez pas quelquefois éprouvé son venin; et vous êtes-vous pour cela détourné de votre voie?

— Mais, dit Rastignac d'un air de confidence et en baissant la voix, si je vous disais que déjà j'ai eu à me défendre d'empressements officieux s'offrant à aller remuer dans votre vie privée certains côtés qui, pour être un peu moins bien en lumière que le reste, ont paru merveilleusement disposés pour y dresser des guets-apens!...

— Je ne vous remercie pas, monsieur le ministre, de l'honneur que vous vous êtes fait en recevant avec mépris les propositions de ces officieux, qui ne sont pas de mon parti, qui ne sont pas du vôtre, qui ne sont que du parti de

leurs honteux appétits et de leurs intérêts; mais, quand, par impossible, ils auraient trouvé auprès de vous quelque ouverture, croyez que les déterminations prises avec ma conscience n'avaient pas la chance d'en être affectées.

— Mais votre parti, veuillez donc en considérer les éléments : un ramassis d'ambitions déçues, de convoitises brutales, de plagiaires de 93, de despotes déguisés en amants de la liberté.

— Mon parti n'a pas et veut acquérir; le vôtre s'appelle le parti conservateur, et il a raison, sa grande étude étant de conserver le pouvoir, les places, la fortune, enfin tout ce qu'il détient; mais au fond, monsieur, la cuisine est la même, il faut la manger et ne la point voir faire, car la Bruyère l'a dit : « Si vous voyez le repas ailleurs que sur une table bien servie, quelles saletés! quel dégoût! »

— Du moins, monsieur, nous ne sommes point une impasse, nous ouvrons sur quelque chose. Plus vous serez élevé par le caractère et par l'intelligence, moins on vous laissera passer, traînant à votre suite votre bande de démocrates, car son avénement ne serait pas un changement de politique, ce serait une révolution.

— Mais qui vous a dit que je voulusse arriver quelque part?

— Comment, marcher pour n'arriver point! Mais un certain développement de facultés ne donne pas seulement le droit, il crée le devoir de prétendre à la direction des affaires.

— Surveiller cette direction est encore un rôle utile et, je dois ajouter, assez occupant.

— Vous n'imaginez pas, monsieur, dit alors Rastignac

avec bonhomie, qu'avec Beauvisage je me fusse mis autant en peine d'avoir raison; il est vrai de dire aussi qu'il m'eût rendu la besogne moins rude.

— Du rapprochement que le hasard a amené entre nous, répondit Sallenauve, résultera du moins ce bénéfice, que nous nous serons connus, et que nos futures rencontres seront ainsi engagées à être courtoises, ce qui ne gâte rien à l'énergie des convictions.

— Je devrai donc dire au roi, car j'avais de sa haute volonté mission spéciale...

Rastignac ne put achever sa phrase, où il tirait en quelque sorte sa dernière cartouche; au bruit de l'orchestre jouant la ritournelle d'un quadrille, Naïs accourut et, lui faisant une coquette révérence :

— Monsieur le ministre, dit-elle, je suis bien fâchée, mais vous avez pris mon danseur, il faut me le rendre; il est inscrit pour la onzième contredanse, et, quand je manque un tour, ça fait ensuite des confusions terribles.

— Vous permettez, monsieur? dit Sallenauve en riant. Vous le voyez : je ne suis pas un républicain très-farouche.

Et il suivit Naïs, qui l'entraînait en le tenant par la main.

Madame de l'Estorade avait eu une attention délicate : comprenant ce que la complaisance de Sallenauve pour la fantaisie de Naïs pourrait coûter à sa gravité, elle s'était arrangée de manière que quelques *papas* et *mamans* figurassent avec lui dans la contredanse où il s'était laissé fourvoyer; et elle-même, avec le jeune Écossais aux billets blancs, qui, sans qu'elle s'en doutât, était bien capable de la compromettre, fit, pour parler le langage technique,

vis-à-vis à sa fille, qui rayonnait d'orgueil et de joie. Dans un moment où, par la combinaison des figures, Naïs était amenée à donner la main à sa mère :

— Pauvre maman, lui dit-elle en la lui serrant d'un mouvement passionné, sans *lui* pourtant, tu ne m'aurais pas là!

L'imprévu et la forme de ce souvenir agirent si vivement sur madame de l'Estorade, que, reprise de ce saisissement nerveux qu'elle avait éprouvé lors de l'accident de sa fille, elle fut obligée de gagner un siége. L'ayant vue changer de couleur, Sallenauve, Naïs et madame Octave de Camps coururent à elle pour savoir si elle se sentait indisposée.

— Ce n'est rien, répondit madame de l'Estorade en s'adressant à Sallenauve : c'est cette petite, qui m'a rappelé l'immense obligation que nous vous avons : « *Sans lui,* a-t-elle eu l'idée de me dire, pauvre maman, tu ne m'aurais pas là! » Et, en effet, monsieur, sans votre généreux courage, aujourd'hui où serait cette enfant?

— Voyons, voyons, de la raison! dit madame Octave de Camps, en remarquant dans la voix de son amie quelque chose d'entrecoupé et de convulsif; y a-t-il du bon sens, de se mettre dans un pareil état pour une parole de petite fille!

— Elle vaut mieux que nous, répliqua madame de l'Estorade en recevant dans ses bras Naïs, qui lui disait aussi : « Voyons, maman, de la raison! » — Il n'y a rien au monde, continua la comtesse, qu'elle mette au-dessus de son sauveur; tandis que son père et moi, c'est bien juste si nous lui avons fait comprendre notre reconnaissance.

— Mais vous m'avez comblé, madame, répondit poliment Sallenauve.

— Comblé? dit Naïs en remuant sa jolie tête d'un petit air de doute. Si quelqu'un me sauvait ma fille, je serais avec lui bien autrement!

— Naïs, dit avec autorité madame Octave de Camps, les enfants doivent écouter et se taire, quand on ne leur demande pas leur avis.

— Qu'y a-t-il donc? dit M. de l'Estorade, qui, à ce moment, vint se joindre au groupe.

— Rien, dit madame de Camps, un éblouissement qui a pris Renée en dansant.

— Eh bien, est-ce passé?

— Oui, je suis tout à fait bien, répondit madame de l'Estorade.

— Alors, venez donc dire adieu à madame de Rastignac, qui se prépare à s'en aller.

Dans son empressement à se rendre auprès de la femme du ministre, M. de l'Estorade ne pensa pas à donner le bras à la sienne; Sallenauve fut mieux inspiré. Tout en marchant, précédé de son mari, qui ne pouvait l'entendre :

— Vous avez causé longtemps avec M. de Rastignac, dit madame de l'Estorade; il aura sans doute tenté de pratiquer sur vous quelque séduction?

— Pensez-vous, répondit Sallenauve, qu'il ait réussi?

— Non, mais ces essais de captation sont toujours désagréables; je vous prie de croire que je n'étais pas du complot. Je ne suis pas aussi furieusement ministérielle que mon mari.

— Ni moi si furieusement révolutionnaire que l'on semble se le figurer.

— Pourvu que cette ennuyeuse politique, qui plus d'une fois vous mettra en dissentiment avec M. de l'Estorade, n'aille pas vous dégoûter de compter parmi nos amis!

— C'est un honneur, madame, dont on est trop heureux.

— Ce n'est pas de l'honneur, c'est du plaisir qu'il faut y trouver! fit vivement madame de l'Estorade. Je dirai comme Naïs : Si j'avais sauvé la fille de quelqu'un, je serais avec lui moins cérémonieux.

Cela dit, sans écouter la réponse, elle dégagea vivement son bras de celui de Sallenauve, et le laissa un peu étonné de l'accent avec lequel elle avait parlé. En voyant madame de l'Estorade aussi complétement docile aux conseils, peut-être plus spirituels que prudents, de madame Octave, il nous paraît peu probable que nos lecteurs se soient beaucoup étonnés. Impossible, en effet, que dès longtemps ils n'aient pas entrevu un certain entraînement éprouvé par la froide comtesse non-seulement pour le sauveur de sa fille, mais aussi pour l'homme qui, dans des conditions si singulières et si romanesques, s'était recommandé à son attention. Personne assurément n'a, comme elle, été la dupe de cette sécurité que la certitude de la parfaite indifférence de Sallenauve avait fini par lui inspirer. Cette assurance de n'être point convoitée par lui était justement le seul piége où elle pût se prendre; soupirant déclaré, il eût été pour elle mille fois moins dangereux. A bien y regarder, madame de l'Estorade était loin d'être une de ces natures impassibles qui, en dehors des sentiments de

famille, résistent à toute vive communication d'affectuosité. Beauté presque espagnole, elle avait des yeux dont son amie Louise de Chaulieu disait gaiement qu'ils faisaient mûrir les pêches quand elle les regardait; sa froideur n'était donc pas ce que les médecins appellent congéniale, elle était un tempérament acquis. Mariée par raison à un homme dont on a déjà entrevu toutes les insuffisances morales, contrairement à un fameux axiome d'opéra-comique, elle avait fait pour lui de l'amour avec la pitié, et, au moyen d'une sorte d'atrophie de cœur qu'elle avait su se ménager, jusqu'au moment critique où nous la voyons arrivée, elle était parvenue, sans broncher, à rendre M. de l'Estorade le plus heureux des maris. Dans le même intérêt, elle avait exalté chez elle le sentiment maternel dans un degré à peine croyable, et, par là, elle avait trouvé le moyen de tromper d'autres instincts; mais, dans le succès avec lequel elle avait jusqu'alors accompli sa rude tâche, il fallait surtout faire entrer en ligne de compte *la circonstance* de Louise de Chaulieu. Pour elle, cette pauvre affolée avait été l'esclave ivre dont les Spartiates faisaient une leçon vivante à leurs enfants, et entre les deux amies s'était tacitement installée une sorte de gageure. Louise de Chaulieu ayant pris le rôle de la passion échappée, madame de l'Estorade s'était réservé celui de la raison supérieure, et, pour gagner le pari, elle avait eu des courages de bon sens et de sagesse qui, sans cette excitation, lui eussent peut-être beaucoup plus coûté. A l'âge où elle était parvenue et avec sa longue habitude de se maîtriser, on comprend que, voyant venir à elle, par le grand chemin, cet amour contre lequel elle

avait tant prêché, elle l'eût aussitôt reconnu et rudement éconduit; mais un homme qui n'éprouvait rien pour elle, tout en la trouvant belle jusqu'à l'idéal, et qui peut-être même aimait ailleurs; un homme qui avait arraché sa fille à la mort et qui ne prétendait à aucune récompense : qui était grave, sérieux, et occupé d'une absorbante entreprise; le moyen, quand il arrivait ainsi, par la traverse, de le trouver redoutable, et de ne pas lui accorder à première réquisition le tiède sentiment de l'amitié?

Cependant, sur la route de Ville-d'Avray, où, dominé par la préoccupation que lui causait son ami, Sallenauve avait voulu se rendre malgré l'heure tardive, voici ce qui se passait :

En récapitulant les événements de sa soirée, on comprend que le député ne dut pas donner une grande attention et à la tentative de Rastignac et aux airs passionnés de Naïs, qui, tout au plus, auraient pu servir à le rendre ridicule; mais il n'en était pas de même pour l'explosion de vive reconnaissance que venait d'avoir avec lui madame de l'Estorade, et cette gratitude si chaleureusement exprimée, il y pensait. Sans avoir eu précisément à se plaindre de l'attitude de la comtesse à son égard, jamais Sallenauve ne l'avait trouvée pour lui bien chaleureuse, et il l'avait jugée à travers l'opinion que généralement le monde avait de sa personne et de son caractère. En elle, il n'avait donc vu qu'une femme très-distinguée par l'intelligence, mais complétement paralysée du côté du cœur, grâce à l'amour absorbant et exclusif dont elle était possédée pour ses enfants. « La *glaciale* madame de l'Estorade, » avait-il écrit une fois à Marie-Gaston; et c'était bien juste si jamais

il avait pensé à en faire une amie, dans l'acception masculine du mot. D'ailleurs, ce n'était pas seulement du côté de madame de l'Estorade, c'était aussi du côté de son mari que Sallenauve avait eu des doutes relativement à l'avenir et à la durée de la liaison commencée avec eux. « La politique nous brouillera, » s'était-il dit souvent, et l'on peut se rappeler une autre de ses lettres où ce dénoûment était par lui envisagé avec une certaine amertume. Lors donc que madame de l'Estorade avait paru l'encourager d'une manière si prononcée à se placer vis-à-vis d'elle sur un pied d'intimité plus expansive, ce qui l'avait surtout étonné, c'était le soin qu'elle avait pris de marquer entre le procédé probable de son mari et le sien propre une différence bien tranchée. Pour dire, avec l'émotion qu'elle y avait mise, cette phrase si obligeante : « Pourvu que cette ennuyeuse politique ne vous dégoûte pas d'être de nos amis, » il fallait, pensa Sallenauve, supposer chez la femme qui l'avait laissée tomber de sa bouche plus de cœur qu'on ne lui en accordait d'ordinaire, et cette *déclaration d'amitié* ne lui parut pas devoir être prise pour une banalité de salon, ou pour l'expression irréfléchie d'un entraînement passager et fugitif, comme le mouvement de nerfs qui en avait été le point de départ.

Sa bonne fortune ainsi analysée, pour rendre en quelque sorte sa politesse à madame de l'Estorade, l'homme d'État ne dédaigna pas de descendre à une remarque peu conséquente, il faut en convenir, et à sa gravité ordinaire et à certains souvenirs de sa vie. Il se rappela qu'à Rome, plus d'une fois, il avait vu aussi danser mademoiselle de Lanty, et, comparaison faite de l'original à la copie, il constata,

non sans quelque complaisance, qu'au bal, malgré la différence d'âge, il n'avait pas été frappé, chez la jeune fille, d'un air plus virginal et d'un ensemble de tournure plus élégant et plus gracieux. A ce compte, pour les lecteurs un peu prévoyants, qui dès longtemps ont pu soupçonner qu'entre ces deux natures si contenues, et en apparence si bien gardées par leur passé respectif, pouvait à la longue s'opérer un contact de cœur plus étroit, n'y aurait-il pas lieu de constater une certaine progression venant de s'opérer au milieu de leur gravitation, jusqu'ici à peine sensible? Ce sera, si l'on veut, par pure déférence pour les conseils de madame de Camps que madame de l'Estorade avait été amenée à modifier complétement ses sévères dispositions; mais, à moins d'admettre une lointaine atteinte du sentiment dont son amie avait insinué l'existence, resterait-il croyable qu'elle eût donné à la manifestation de cette bienveillance inspirée une animation si singulière, et que, sur une simple parole de sa fille, ses nerfs, par lesquels elle s'était laissé surprendre, se fussent montés à ce point?

De son côté, avant même d'avoir pris possession de la situation privilégiée qui lui était dénoncée et offerte avec tant d'abandon, voilà M. le député entraîné à prêter à des grâces extérieures une attention, sinon très-imprudente, au moins très-inutile, car le fond de la thèse prêchée par madame de Camps était vrai : « L'amitié d'homme à femme n'est ni une illusion impossible ni un abîme toujours ouvert. » Mais, à la pratique, il faut le remarquer, ce sentiment dont on se leurre devient souvent un pont bien étroit jeté sans appui fixe au-dessus d'un torrent, et,

pour le passer sans encombre, ménager de part et d'autre son sang-froid, avoir des nerfs moins irritables que madame de l'Estorade, et ne pas regarder de droite et de gauche, comme venait de faire l'homme d'État, est une sagesse bien nécessaire. De toute cette observation, si subtile qu'elle puisse paraître, il y aurait donc, ce semble, quelque chose à conclure, et la conclusion semblerait être une élévation prochaine de température entre ces deux sympathies jusque-là si négatives et si lentes à se manifester. Mais, en arrivant à Ville-d'Avray, Sallenauve allait se trouver en présence d'un événement étrange; et qui ne sait comment les événements, à l'encontre de notre volonté, disposent souvent de nos résolutions les plus avancées?

Sallenauve ne s'était pas trompé en concevant, sur l'état moral de son ami, de graves sollicitudes.

Lorsque brusquement, et presque aussitôt après la mort de sa femme, Marie-Gaston avait quitté les lieux où s'était accomplie leur cruelle séparation, s'il eût été sage, il eût dû prendre avec lui-même l'engagement de ne les revoir jamais. La nature, l'ordre providentiel, ont voulu qu'en présence des sévérités de la mort, ceux qu'elle vient frapper dans les objets qui leur sont chers, quand ils acceptent le décret avec cette résignation qui doit être attendue pour l'exécution de toute loi nécessaire, ne restent pas longtemps sous l'influence de la même vivacité d'impression. Rousseau l'a dit dans sa fameuse lettre contre le *suicide* : « La tristesse, l'ennui, les regrets, le désespoir, sont des douleurs peu durables, qui ne s'enracinent jamais dans l'âme, et l'expérience dément toujours ce sentiment d'amer-

tume qui nous fait regarder nos peines comme éternelles. » Mais cela cesse d'être vrai pour les imprudents, qui, voulant échapper à la première morsure de la douleur, cherchent à s'y soustraire ou par la fuite ou par quelque violente distraction. Toute souffrance morale est une sorte de maladie qui, ayant le temps pour spécifique, s'use et s'éteint d'elle-même, comme tout ce qui est violent. Au contraire, si, au lieu de la laisser se consumer lentement et sur place, on l'attise par le mouvement ou par des remèdes extrêmes, on gêne l'action de la nature; on se prive de ce bénéfice d'oubli relatif promis à ceux qui savent se laisser souffrir, et l'on en arrive à transformer en une affection chronique, dont les ravages, pour être déguisés, n'en sont pas moins profonds, un mal aigu dont on a contrarié la crise salutaire. L'imagination vient alors se mettre de la partie avec le cœur, et, comme celui-ci, de sa nature, est borné, tandis que l'autre est infinie, nul moyen de calculer, sous l'empire bientôt prédominant de cette furieuse, la violence des impressions auxquelles l'homme peut être livré. En parcourant cette habitation où, après deux ans d'absence, il s'était figuré ne plus trouver que la mélancolie des souvenirs, Marie-Gaston n'avait pu faire un pas, rencontrer sur son chemin un objet sans qu'à la fois tous ses jours de bonheur et le dénoûment funeste qui les avait couronnés vinssent se dresser devant lui. Dans les fleurs que sa femme avait aimées, dans ces gazons, dans ces arbres reverdis au souffle de la tiède haleine de mai, tandis que celle qui avait créé toute cette belle nature était étendue sous la terre froide, dans toutes les élégances rassemblées à plaisir pour orner ce merveilleux nid de ses amours, il y

avait, pour l'absent qui avait osé revenir affronter sa dangereuse atmosphère, comme un chœur de lamentations et comme un long hurlement de deuil. Épouvanté à mi-chemin par le vertige de douleur dont il s'était trouvé saisi, Marie-Gaston, comme l'avait très-bien remarqué Sallenauve, n'avait point osé gravir le dernier degré de son calvaire. Au loin, on l'avait vu froidement occupé à dresser le devis de la sépulture domestique qu'avec le concours de son ami il avait rêvé d'élever aux restes mortels de sa Louise aimée, et maintenant il ne pouvait pas prendre sur lui d'aller leur rendre un pieux hommage dans le cimetière du village où ils avaient été déposés. Tout était donc à craindre d'une douleur qui, au lieu de s'assoupir sous la main du temps, allait, au contraire, s'exaspérant par sa durée même, où elle semblait, en quelque sorte, avoir retrempé son aiguillon. Aussi, à mesure que Sallenauve approchait de la triste maison, cessant de penser à lui-même et aux joies ou aux mécomptes que l'avenir pouvait lui tenir en réserve, il se sentait plus tourmenté d'une vague inquiétude, et deux ou trois fois il avait dit au cocher qui le conduisait de pousser ses chevaux et de se hâter d'arriver.

La porte lui fut ouverte par Philippe, ce vieux domestique qui, déjà du temps de madame Marie-Gaston, était majordome de la maison.

—Votre maître, comment va-t-il? lui demanda Sallenauve.

— Parti, monsieur! répondit Philippe.

— Comment, parti?

— Oui, monsieur, avec cet Anglais que monsieur a laissé tantôt avec lui.

— Mais sans rien faire dire pour moi, sans que vous sachiez où ils sont allés?

— Après le dîner, qui s'était bien passé, monsieur tout à coup a donné l'ordre de lui arranger dans une malle quelques effets de voyage ; lui-même a mis la main à ces dispositions. Pendant ce temps, l'Anglais, après avoir dit qu'il allait dans le parc fumer un cigare, m'a demandé mystérieusement où il pourrait écrire hors de la vue de monsieur. Je l'ai conduit dans ma chambre, sans oser l'interroger sur le but de ce voyage, car je n'ai jamais vu personne ayant l'air moins communicatif et moins accueillant. La lettre faite, tout était prêt ; alors, sans me donner aucune explication, ces deux messieurs sont montés dans la voiture de l'Anglais, et j'ai entendu qu'on disait au cocher : « A Paris ! »

— Mais cette lettre? fit Sallénauve.

— Elle est à l'adresse de monsieur, et l'Anglais me l'a remise en cachette, comme il l'avait écrite.

— Donnez donc, mon cher! dit vivement Sallenauve, qui, sans quitter l'antichambre où il s'était arrêté pour questionner Philippe, se mit à lire avec émoi.

La lettre lue, sa figure parut à Philippe toute bouleversée.

— Empêchez qu'on ne dételle, dit-il.

Et il se mit à lire une seconde fois.

Comme le vieux domestique revenait après avoir exécuté l'ordre qu'il avait reçu :

— A quelle heure sont-ils partis? demanda Sallenauve.

— Sur les neuf heures.

— Trois heures d'avance, se dit à lui-même le député en

regardant à sa montre, qui marquait minuit et quelque chose.

Et il se dirigea vers la voiture qui allait l'emmener. Au moment où il y montait :

— Monsieur, se décida à dire le majordome, n'a rien appris de fâcheux par cette lettre?

— Non, mais votre maître pourra être absent pendant quelque temps; ayez soin de tenir la maison bien en ordre.

Ensuite, comme les deux voyageurs qui l'avaient précédé, il dit au cocher :

— A Paris!

Le lendemain matin, d'assez bonne heure, dans son cabinet, M. de l'Estorade s'occupait à un soin étrange. On se rappelle que le jour où Sallenauve lui avait fait parvenir la statuette de madame de l'Estorade, jamais il n'avait su trouver une place où, à son gré, le chef-d'œuvre fût assez en lumière. Depuis le moment où Rastignac lui avait insinué que sa liaison avec le sculpteur devenu député pouvait le mettre mal en cour, il en était venu à trouver, avec son fils Armand, que l'artiste avait donné à madame de l'Estorade un air de grisette; mais, maintenant que, par sa résistance aux enlacements ministériels, Sallenauve s'était posé en adversaire irrémédiable du gouvernement, sa statuette, dont il est vrai de dire que la poussière avait un peu altéré la fraîcheur et l'aspect, ne paraissait plus au pair de France chose montrable, et le digne homme s'ingéniait à découvrir un coin reculé où, sans se donner le ridicule de la faire complétement disparaître, il pût néanmoins la placer hors de la vue des visiteurs, de ma-

— Mais sans rien faire dir[illegible] moi, sans que vous sachiez où ils sont allés?

— Après le dîner, qui s'[illegible] passé, m[illegible]ieur tout à coup a donné l'ordre de [illegible]ger [illegible] malle que[illegible]s effets de voyage ; [illegible] a m[illegible] à ces di[illegible]s. Pendant ce te[illegible]lais, [illegible]ir dit q[illegible]'ans le parc fu[illegible]are, [illegible]andé m[illegible]ent où il pou[illegible] hor[illegible]e de mo[illegible]'ai conduit d[illegible]aml[illegible]ose l'int[illegible]le but de c[illegible]ir [illegible]nai vu p[illegible]t l'air mo[illegible]nic[illegible]in accuei[illegible]e faite, to[illegible] n[illegible] donner [illegible]tion, ces [illegible] dans la [illegible]glais, e[illegible] au cocher [illegible]

— Mais ce[illegible]aller [illegible]

— Elle est a[illegible] remise en cache[illegible]

— Donnez donc[illegible] qui, sans quitter l[illegible] questionner Philippe [illegible]

La lettre lue, sa fig[illegible] versée.

— Empêchez qu'on [illegible]

Et il se mit à lire ur[illegible]

[illegible] le vieux de[illegible]

regardant à sa montre, qui marquait minuit et quelque chose.

Et il se dirigea vers la voiture qui allait l'emmener. Au moment où il y montait :

— Monsieur, se décida à dire le majordome, n'a rien appris de fâcheux par cette lettre?

— Non, mais votre maître pourra être absent pendant quelque temps; ayez soin de tenir la maison bien en ordre.

Ensuite, comme les deux voyageurs qui l'avaient précédé, il dit au cocher :

— A Paris!

Le lendemain matin, d'assez bonne heure, dans son
abinet, M. de l'Estorade s'occupait à un soin étrange. On
rappelle que le jour où Sallenauve lui avait fait parvenir
statuette de madame de l'Estorade, jamais il n'avait su
uver une place où, à son gré, le chef-d'œuvre fût assez
lumière. Depuis le moment où Rastignac lui avait in-
ué que sa liaison avec le sculpteur devenu député
vait le mettre mal en cour, il en était venu à trouver,
son fils Armand, que l'artiste avait donné à madame
'orade un air de grisette; mais, maintenant que,
istance aux enlacements ministériels, Sallenauve
n adversaire irrémédiable du gouvernement,
t il est vrai de dire que la poussière avait
raîcheur et l'aspect, ne paraissait plus
se montrable, et le digne homme
coin reculé où, sans se donner
ètement disparaître, il pût
ne des visiteurs, de ma-

nière à être dispensé de dire le nom de l'auteur, qui lui était demandé par tout venant. Il était donc juché sur le plus haut degré d'une échelle de bibliothèque, tenant entre ses mains le cadeau du sculpteur et se disposant à le reléguer sur le haut d'une armoire. Là, ce malheureux plâtre allait être déporté en la compagnie d'un courlis et d'un cormoran tués par Armand aux vacances précédentes. C'était les débuts de chasse du jeune collégien, et, à ce titre, la satisfaction paternelle leur avait décerné les honneurs de l'*empaillage*. Sur ce, ouvrant la porte du cabinet, Lucas annonce :

— M. Philippe.

L'âge du vieux majordome et la position de confiance qu'il occupait dans la maison de Marie-Gaston avaient paru au factotum de la maison l'Estorade autoriser le *monsieur*, politesse à charge de revanche, bien entendu.

Descendu de ses hauteurs, le pair de France demanda à Philippe ce qui l'amenait et s'il y avait du nouveau à Ville-d'Avray. Le vieux domestique raconta le singulier départ de son maître, suivi du non moins singulier départ de Sallenauve, ayant l'air de courir sur les traces d'une jeune fille enlevée; ensuite il ajouta :

— Ce matin, en rangeant dans la chambre de monsieur, j'ai fait tomber d'un livre une lettre adressée à madame la comtesse. Comme cette lettre était cachetée et toute prête à être envoyée, j'ai pensé que monsieur, dans la hâte de ses préparatifs, avait oublié de me charger de la mettre à la poste. A tout hasard, je l'apporte; peut-être madame la comtesse y trouvera-t-elle quelques explica-

tions relatives à ce voyage inattendu, auquel je n'ai pas cessé de rêver toute la nuit.

M. de l'Estorade prit la lettre.

— Trois cachets noirs! dit-il en la retournant.

— Ce n'est pas la couleur qui m'étonne, répondit Philippe. Depuis la mort de madame, monsieur n'a pas quitté le deuil; mais j'avoue que ces trois cachets m ont aussi paru singuliers.

— C'est bien, dit le pair de France, je remettrai cette lettre à ma femme.

— Si quelque chose s'y trouvait qui pût me rassurer sur le compte de monsieur, demanda Philippe, est-ce que M. le comte aurait la bonté de m'en faire communication?

— Vous pouvez y compter, mon cher... Au revoir.

— Je demande bien pardon à M. le comte d'avoir un avis, reprit le majordome sans accepter le congé qui venait de lui être donné, mais, dans le cas où cette lettre contiendrait quelque mauvaise nouvelle, M. le comte ne pense-t-il pas qu'il ferait mieux d'en prendre connaissance, afin de pouvoir préparer madame la comtesse?

— Comment! est-ce que vous supposeriez...? demanda M. le l'Estorade sans achever son idée.

— Je ne sais pas, mais monsieur était bien sombre tous ces derniers jours.

— Décacheter une lettre qui ne vous est pas adressée est toujours chose grave, remarqua le président de la cour des comptes. Il y a mieux : celle-ci porte l'adresse de ma femme, mais, par le fait, elle ne lui a pas été envoyée, en sorte que vraiment le cas est embarrassant...

— Si pourtant, en en prenant lecture, on pouvait empêcher un malheur!

— Eh bien, oui! c'est justement ce qui me met en doute.

Madame de l'Estorade trancha la question en entrant. Lucas l'avait déjà mise au courant de la venue du vieux Philippe.

— Qu'y a-t-il donc? demanda la comtesse avec une curiosité assez inquiète.

Les appréhensions que Sallenauve lui avait montrées la veille revenaient toutes à son esprit.

Après que le majordome eut recommencé les explications précédemment données à M. de l'Estorade, elle n'hésita pas à rompre les cachets.

— J'en sais trop maintenant, répondit-elle à son mari, qui voulut lui persuader de n'en rien faire, pour que la pire des certitudes ne soit pas préférable au doute où nous resterions.

Quel que soit le contenu de cette inquiétante épître, rien ne parut s'en refléter sur le visage de la comtesse.

— Vous dites donc, demanda-t-elle à Philippe, que votre maître est parti dans la compagnie de cet Anglais, sans paraître céder à aucune violence?

— Loin de là, madame; il aurait eu plutôt un air assez gai.

— Eh bien, il n'y a rien qui doive nous inquiéter. Cette lettre était écrite depuis longtemps, et, malgré ses trois cachets noirs, elle n'a aucune espèce de sens aujourd'hui.

Philippe salua et sortit. Quand les époux furent seuls :

— Enfin, que vous dit-il? demanda M. de l'Estorade.

Et il fit le mouvement de prendre la lettre restée aux mains de sa femme.

— Non, ne la lisez pas, dit la comtesse sans se prêter à ce désir.

— Mais pourquoi ?

— Elle vous ferait mal. C'est bien assez que j'en aie eu l'émotion, et en présence de ce vieux serviteur encore, devant lequel j'ai dû me contraindre.

— Est-ce qu'elle révélerait un projet de suicide ?

Madame de l'Estorade, sans parler, fit un geste de tête affirmatif.

— Mais un projet actuel, immédiat ?

— La lettre est datée d'hier matin et, selon toute apparence, sans l'intervention vraiment providentielle de cet étranger, hier soir, pendant l'absence de M. de Sallenauve, le malheureux eût accompli sa funeste résolution.

— On ne l'a sans doute enlevé que pour faire obstacle à sa fatale idée ; dès lors, on ne le perdra pas de vue.

— Il faut aussi compter, remarqua madame de l'Estorade, sur l'intervention de M. de Sallenauve, qui probablement les aura rejoints.

— Alors, reprit M. de l'Estorade, cette lettre n'a rien de si terrible.

Et il voulut de nouveau se la faire remettre.

— Mais, dit madame de l'Estorade en retirant sa main, puisque je vous supplie de ne pas la lire ! Pourquoi vouloir se créer des émotions douloureuses? Ce n'est pas seulement une idée de suicide, c'est un complet dérangement d'esprit qu'accuse notre malheureux ami.

A ce moment, des cris perçants poussés par René, le

plus jeune de ses enfants, vinrent mettre madame de l'Estorade dans un de ces émois maternels dont moins que personne elle était capable de maîtriser l'élan.

— Mon Dieu, qu'arrive-t-il? s'écria-t-elle en se précipitant hors du cabinet.

Moins prompt à s'épouvanter, M. de l'Estorade se contenta d'aller à la porte et de demander à un domestique ce qui se passait.

— Ce n'est rien, monsieur le comte, lui fut-il répondu; c'est M. René qui, en voulant fermer un tiroir, s'est pincé le bout du doigt.

Le pair de France ne crut pas devoir se transporter sur le lieu du *sinistre;* il savait qu'en pareil cas, sous peine d'être vivement rabroué, il fallait laisser sa femme donner un libre cours à l'exagération de sa sollicitude maternelle. Comme il revenait prendre place à son bureau, il sentit sous son pied un papier : c'était la fameuse lettre que madame de l'Estorade avait laissée tomber en courant, et dont elle n'avait pu remarquer la chute sur le tapis. L'occasion, et une certaine fatalité qui souvent semble présider à la conduite des choses humaines, le poussant, M. de l'Estorade, qui ne s'expliquait pas la résistance de sa femme, s'empressa de satisfaire sa curiosité. Marie-Gaston écrivait :

« Madame,

» Cette lettre vous semblera moins amusante que celles qui vous étaient adressées par moi d'Arcis-sur-Aube. Il ne faut pourtant pas vous effrayer du parti pris que je vous annonce. Je vais tout simplement rejoindre ma femme,

dont je suis séparé depuis trop longtemps, et, ce soir, un peu après minuit, je me serai réuni à elle pour ne plus la quitter. Vous vous êtes dit sans doute, vous et Sallenauve, que j'étais bien singulier de n'avoir pas encore été visiter sa tombe ; c'est une remarque que faisaient l'autre jour deux de mes domestiques, qui causaient sans savoir que je les écoutais. J'aurais été vraiment un grand sot d'aller regarder dans ce cimetière une grande pierre qui ne m'aurait rien dit du tout, quand tous les soirs, minuit sonnant, j'entendais frapper un petit coup à la porte de ma chambre, que j'ouvrais aussitôt à notre chère Louise, qui n'est pas changée du tout, et que j'ai trouvée au contraire embellie et engraissée. Elle a eu assez de peine à obtenir de Marie, reine des anges, que je pusse être réformé de la terre; mais hier soir, enfin, elle m'a apporté mon congé en bonne forme, scellé du grand sceau de cire verte, et elle m'a remis en même temps un petit flacon d'acide cyanhydrique. Avec une seule goutte on s'endort, et, en se réveillant, on se trouve de l'autre côté. Louise m'a aussi chargé pour vous d'une commission, qui est de vous dire que M. de l'Estorade a une maladie du foie, qu'il ne peut pas vivre longtemps, et qu'après sa mort vous devez épouser Sallenauve, parce qu'on est toujours réuni *là-bas* aux maris que l'on a aimés, et qu'elle trouvera bien plus agréable notre partie carrée avec vous, moi et Sallenauve, qu'avec votre M. de l'Estorade, qui est ennuyeux à la mort et que vous n'avez épousé qu'à regret.

» Ma commission faite, il ne me reste plus, madame, qu'à vous souhaiter la patience du temps que vous avez

encore à passer ici-bas et à me dire votre très-affectueusement dévoué. »

Si, à la suite de cette lecture, M. de l'Estorade avait eu l'idée de se regarder au miroir, il eût pu reconnaître à la subite décomposition de ses traits la sourde et terrible atteinte que lui-même, par sa malheureuse curiosité, venait de se porter. Son cœur, son esprit, son amour-propre, n'avaient reçu qu'un seul et même choc, et le caractère de folie bien apparente qui se marquait dans l'espèce de prédiction dont il était l'objet ne la lui fit paraître que plus redoutable. Venant à se persuader, comme les musulmans, que les fous sont doués d'une sorte de seconde vue, il se vit perdu, éprouva aussitôt du côté de son foie malade une douleur lancinante, et fut pris à l'endroit de Sallenauve, son successeur désigné, d'un accès de haine jalouse qui désormais coupait court entre eux à toute relation bienveillante. Mais, en même temps, comme il sentait un grand ridicule et une absence complète de raison dans l'impression par laquelle il venait d'être envahi, il eut peur qu'on en pût soupçonner l'existence, et, avec cet instinct du secret qui porte toujours les malades frappés à dissimuler profondément leur blessure, il s'occupa de la manière dont il pourrait cacher à sa femme l'indiscrétion qui désormais allait peser sur sa vie. Il eût été peu vraisemblable que, tombé à portée de son œil, le funeste papier n'eût pas été remarqué par lui, et, de là au soupçon qu'il en avait pris connaissance, il comprit que la déduction était trop prochaine. Alors, se levant, il ouvrit à petit bruit la porte de son cabinet, et, après s'être

assuré qu'il n'y avait personne dans le salon dont il était précédé, il alla sur la pointe du pied jeter à l'extrémité de cette pièce la lettre que madame de l'Estorade serait censée avoir laissée tomber à cette place; puis, comme un écolier qui vient de faire un mauvais coup, et qui veut dépayser le surveillant par l'ardeur de son application, il s'empressa d'éparpiller sur son bureau les pièces d'un volumineux dossier de la cour des comptes, de manière à paraître enfoncé dans les chiffres quand sa femme reviendrait. Inutile d'ajouter qu'en attendant, il prêtait soigneusement l'oreille pour entendre si quelque autre que madame de l'Estorade venait à entrer dans le salon où il avait dressé son piége; dans ce cas, il se fût empressé d'intervenir pour empêcher que des yeux indiscrets ne se portassent sur ce papier dépositaire de si étranges secrets.

La voix de madame de l'Estorade, parlant avec quelqu'un, et, bientôt après, son entrée dans le cabinet en la compagnie de M. Octave de Camps, annoncèrent au pair de France le succès de sa ruse. En allant assez loin au-devant de son visiteur, il put, par la porte restée entr'ouverte, jeter un coup d'œil sur la place où il avait déposé la lettre. Non-seulement elle n'y était plus, mais il surprit un mouvement par lequel madame de l'Estorade s'assurait qu'elle l'avait solidement cachée dans son peignoir, à l'endroit où Louis XIII n'osait point poursuivre les secrets de mademoiselle d'Hautefort.

— Je viens, mon cher, dit M. Octave de Camps, vous prendre pour aller chez Rastignac, ainsi que cela a été convenu hier au soir.

— Très-bien ! dit le pair de France, en rangeant ses pa-

piers avec un fiévreux empressement qui n'indiquait pas un homme dans son état normal.

— Est-ce que vous souffrez? demanda madame de l'Estorade, qui savait trop son mari par cœur pour ne pas être frappée de la singulière hébétude extérieure qu'elle lui voyait dans le moment; en même temps, elle le regarda au visage et remarqua la profonde altération de sa physionomie.

— Mais, au fait, dit M. Octave de Camps, vous n'avez pas l'air dans votre assiette; si vous voulez, nous remettrons cette visite?

— Du tout, répondit M. de l'Estorade; je m'étais actionné à ce travail, et j'ai besoin de me reconnaître. — Mais René, ajouta-t-il en s'adressant à sa femme, dont il sentait l'attention pesant sur lui comme un poids, qu'avait-il donc à crier ainsi?

— Un *bobo*, repartit madame de l'Estorade sans se laisser détourner de son examen.

— Eh bien, mon cher, dit le pair de France en prenant l'air le plus dégagé qu'il lui fut possible, je vais passer un habit et je suis à vous.

Quand la comtesse fut seule avec M. de Camps :

— Ne trouvez-vous pas, lui demanda-t-elle, que M. de l'Estorade a l'air bien défait ce matin?

— Comme je le disais tout à l'heure, il y a en lui quelque chose de singulier. Mais son explication est très-plausible, nous l'avons surpris dans le coup de feu de sa besogne. C'est un mauvais régime que la vie de cabinet; je ne me suis jamais porté comme depuis l'acquisition de ces forges auxquelles vous en voulez tant.

— Ah! certainement, dit madame de l'Estorade avec un profond soupir, il lui faudrait du mouvement, la vie active, car, on ne peut s'y méprendre, il y a chez lui une affection du foie commencée.

— Parce qu'il a le teint jaune? mais je l'ai toujours connu ainsi.

— Oh! monsieur, je ne m'y trompe pas. Il y a dans son état quelque chose de grave, et vous devriez bien me rendre un service...

— Madame, je suis tout à vos ordres.

— Quand M. de l'Estorade va revenir, parlons de la petite meurtrissure que René vient de se faire au doigt. Dites-moi que ces accidents négligés peuvent avoir des suites graves; qu'on a vu la gangrène s'y mettre et une amputation devenir nécessaire. J'aurai ainsi un prétexte pour faire venir le docteur Bianchon.

— Très-volontiers, répondit M. de Camps; je ne trouve pas la présence du médecin très-nécessaire, mais si cela doit vous rassurer...

A ce moment, M. de l'Estorade reparut. Il avait repris à peu près son visage ordinaire; mais il exhalait une forte odeur d'eau de mélisse des Carmes, ce qui indiquait qu'il avait eu besoin d'avoir recours à ce cordial pour se remonter. M. de Camps joua son rôle de médecin Tant-Pis à ravir; quant à madame de l'Estorade, elle n'avait pas de grands frais à faire pour simuler une vive anxiété; sa comédie ne portait que sur l'objet.

— Mon ami, dit-elle à son mari, après la dissertation médicale du maître de forges, en revenant de chez M. de Rastignac, passez, je vous prie, chez le docteur Bianchon.

— Allons donc! fit M. de l'Estorade en haussant les épaules, déranger un homme si occupé pour ce que vous appeliez vous-même un *bobo!*

— Si vous ne voulez pas y aller, je vais envoyer Lucas. M. de Camps m'a toute bouleversée.

— S'il vous plaît d'être ridicule, répondit aigrement le pair de France, je n'ai aucun moyen de vous en empêcher; mais je vous ferai remarquer une chose, c'est que, quand on dérange les médecins pour des niaiseries, dans les cas graves on ne les a plus.

— Ainsi, vous n'irez pas chez le docteur?

— Je m'en garderai bien, répondit M. de l'Estorade; et, si j'avais l'honneur d'être quelque chose dans ma maison, je vous défendrais d'y envoyer quelqu'un à ma place.

— Mon ami, vous êtes le maître, et, puisque vous mettez à votre refus tant d'animation, n'en parlons plus; je dévorerai mon inquiétude.

— Venez-vous, de Camps? dit M. de l'Estorade; car, pour peu que cela continue, on me chargerait d'aller commander le convoi de l'enfant.

— Mais, mon ami, dit la comtesse en lui prenant la main, est-ce que vous êtes malade, pour dire de sang-froid des choses si affreuses? Je ne reconnais là ni votre patience accoutumée pour mes petits travers maternels, ni même l'exquise politesse dont vous vous piquez avec tout le monde, votre femme comprise.

— Non; mais, dit M. de l'Estorade en s'exaltant au lieu de se calmer sous cette forme de reproche si mesurée et en même temps si amicale, c'est que votre maternité tourne à la monomanie, et que vous rendez la vie insup-

portable à tout ce qui n'est pas vos enfants. Que diable! s'ils sont les enfants, je suis le père, et, si je ne suis pas adoré comme eux, au moins ai-je le droit de prétendre qu'on ne me fasse pas ma maison intenable!

Pendant qu'en se promenant à grands pas M. de l'Estorade débitait cette catilinaire, la comtesse fit à M. de Camps un geste désespéré, comme pour lui demander si, dans cette scène, il ne voyait pas un effrayant symptôme. Afin de couper court à ce regrettable conflit, dont il avait été la cause involontaire :

— Partons-nous? demanda-t-il à son tour.

— Allons, fit M. de l'Estorade en passant le premier, et sans dire adieu à sa femme.

— Ah! une commission que j'oubliais! dit le maître de forges revenant sur ses pas. Madame de Camps doit venir vous prendre sur les deux heures, chère madame, pour aller avec vous, à *Jean de Paris,* voir des étoffes de printemps; elle a arrangé ensuite que nous irions tous les quatre à l'exposition d'horticulture. En sortant de chez Rastignac, l'Estorade et moi reviendrons vous prendre; et nous vous attendrions, si vous n'étiez pas rentrées.

Madame de l'Estorade fit à peine attention à tout ce programme; une illumination venait de visiter son esprit. Aussitôt qu'elle fut seule, elle prit la lettre de Marie-Gaston, et, la trouvant pliée dans ses plis :

— Plus de doute! s'écria-t-elle; je l'avais replacée dans l'enveloppe l'écriture en dehors : le malheureux l'aura lue!

Quelques heures plus tard, madame de l'Estorade et madame de Camps étaient réunies dans le même salon où

la cause de Sallenauve avait été si éloquemment plaidée quelques jours auparavant.

— Mais qu'avez-vous, bon Dieu? dit madame Octave de Camps en trouvant son amie en larmes et achevant d'écrire une lettre.

Madame de l'Estorade lui raconta tout ce qui venait de se passer, et lui lut la lettre de Marie-Gaston. A un autre moment, le malheur que révélait cette lettre eût vivement frappé l'esprit de madame de Camps; mais l'autre malheur dont elle pouvait être cause, absorbant toute sa attention :

— Êtes-vous bien sûre, au moins, demanda-t-elle, que votre mari ait pris connaissance de ce malencontreux écrit?

— Le moyen d'en douter? repartit madame de l'Estorade; ce papier ne peut pas s'être retourné seul dans son enveloppe; d'ailleurs en me rappelant bien tout, j'ai comme une idée, au moment où je courais auprès de René, d'avoir senti tomber quelque chose; la fatalité a voulu que je ne m'y sois pas arrêtée.

— Bien souvent, en torturant ainsi sa mémoire, on arrive à en obtenir des indications trompeuses.

— Mais, chère madame, ce bouleversement de physionomie qui s'est tout à coup montré chez M. de l'Estorade ne peut être que le résultat d'une émotion instantanée : on eût cru voir un homme frappé de la foudre.

— Alors, dans ce qui s'explique si bien par une désagréable surprise, pourquoi vouloir découvrir le symptôme d'une hépatite?

— Ah! ce n'est pas d'aujourd'hui, répondit madame

de l'Estorade, que je crois à l'existence de cette affection! Seulement, quand les malades ne se plaignent pas, on s'étourdit sur eux. Tenez, ma chère, ajouta-t-elle en montrant un volume encore ouvert auprès d'elle, un peu avant votre arrivée, je voyais, dans ce dictionnaire de médecine, que, chez les gens qui souffrent du foie, le caractère devient morose, inquiet, irritable. Eh bien, précisément, depuis quelque temps, je remarque chez mon mari un grand changement d'humeur; vous-même, l'autre jour, me le signaliez; rien que cette scène, d'ailleurs, dont M. de Camps a été témoin, et qui, dans notre ménage, est sans précédent, me paraît la plus effrayante des indications.

— Ma chère bonne, vous êtes comme les gens qui ont résolu de se tourmenter... D'abord, vous regardez dans les livres de médecine, ce qui est le comble de l'imprudence. Je vous défie de lire la description d'une maladie sans croire la reconnaître chez vous ou chez ceux qui vous intéressent; ensuite, vous confondez tout : les effets de la peur avec les effets d'une maladie chronique, quand rien au monde n'est plus différent.

— Mais non, je ne confonds rien, et je sais bien ce que je dis. Êtes-vous donc à apprendre que, dans notre pauvre machine humaine, s'il existe quelque partie antérieurement affectée, c'est sur ce point que vont retentir toutes les émotions fortes par lesquelles nous pouvons être frappés?

— Enfin, dit madame de Camps, sans prolonger plus longtemps la discussion médicale, si la lettre de ce malheureux fou peut avoir quelque action sur la santé de

votre mari, elle menace bien plus prochainement la paix de votre ménage, et c'est à cela qu'il faut aviser.

— Il n'y a pas deux partis à prendre, dit madame de l'Estorade; M. de Sallenauve ne doit plus remettre le pied dans cette maison.

— A ce sujet, il y a beaucoup à dire, et je voulais justement en causer avec vous. Savez-vous qu'hier, je n'ai pas trouvé en vous cette mesure qui est l'un des traits les plus saillants de votre caractère...

— Quand cela donc? demanda madame de l'Estorade.

— Mais au moment où vous avez eu avec M. de Sallenauve cet élan de reconnaissance. Lorsque je vous conseillais de ne pas le fuir, de peur de lui donner envie de courir sur vos talons, je ne vous conseillais pas non plus de lui jeter votre bienveillance à la tête, de manière à la lui faire tourner; femme d'un dynastique aussi zélé que M. de l'Estorade, vous devriez mieux savoir ce que c'est que le juste milieu.

— Ah! chère, je vous en supplie, pas d'esprit sur mon pauvre mari.

— Il ne s'agit pas de votre mari; il s'agit de vous, ma toute belle. Hier, vous m'avez étonnée à ce point, que j'arrivais toute décidée à faire amende honorable de mon inspiration première. J'aime qu'on suive mes avis, mais je n'aime pas qu'on les suive trop.

— A un autre moment, je vous aurais priée de m'expliquer quelle est donc cette grande débauche que j'ai faite de vos conseils; mais, quand la fatalité a tout réglé, quand il faut à tout prix que M. de Sallenauve disparaisse de

notre chemin, à quoi bon discuter le degré de bienveillance jusqu'auquel on devrait aller avec lui?

— Du reste, reprit madame Octave de Camps, s'il faut tout vous dire, j'arrivais à trouver cet homme dangereux, pour vous, encore par un autre côté.

— Qui est? demanda madame de l'Estorade.

— Celui de Naïs. Cette petite, avec sa passion pour son sauveur, commençait à m'inquiéter beaucoup.

— Oh! dit la comtesse en souriant mélancoliquement, n'est-ce pas prêter bien de l'importance à des enfantillages?

— Naïs, sans doute, est une enfant, mais qui sera plus tôt femme que pas une. Ne me l'écriviez-vous pas vous-même, que vous étiez épouvantée de l'intuition qu'elle semblait avoir en de certaines matières tout à fait au-dessus de son âge?

— Cela est vrai. Mais, dans ce que vous appelez sa passion pour M. de Sallenauve, outre qu'il n'y a rien que de naturel, cette chère petite met un abandon et une publicité qui laissent à ce sentiment tout son caractère enfantin.

— Eh bien, croyez-moi, ne vous y fiez pas, même après l'éloignement de notre fâcheux! Admettez, en effet, que, le moment de marier votre fille arrivé, ce goût ait grandi avec elle : imaginez un peu le bel embarras!

— Oh! d'ici là, Dieu merci!... fit madame de l'Estorade d'un air d'incrédulité.

— D'ici là, répliqua madame Octave de Camps, M. de Sallenauve peut avoir obtenu des succès qui mettent son nom dans toutes les bouches; et, avec sa vive imagina-

tion, plus que toute autre, Naïs est susceptible de se prendre à cet éclat.

— Mais, chère belle, rien que la disproportion d'âge...

— M. de Sallenauve a trente ans, Naïs en a bientôt treize : c'est juste la différence qui existait entre votre âge et celui de M. de l'Estorade quand vous l'avez épousé.

— Au fait, vous pouvez voir juste, dit madame de l'Estorade, et ce que j'ai fait par raison, Naïs pourrait le vouloir follement ; mais, soyez tranquille, je ruinerai si bien cette idole dans son esprit.

— Cela encore, comme la comédie de haine que vous allez jouer au profit de M. de l'Estorade, demande à être ménagé; faute d'y mettre une certaine transition, vous pourriez manquer votre but. Il ne faut pas laisser soupçonner l'inspiration des circonstances là où l'on ne doit croire qu'à un mouvement tout à fait spontané.

— Mais, dit madame de l'Estorade avec exaltation, croyez-vous qu'il doive y avoir dans mon fait beaucoup d'aversion jouée? Mais je le hais, cet homme, qui est notre mauvais génie!

— Voyons, chère belle, plus de calme! Je ne vous reconnais plus : vous, autrefois, l'impassible raison!

A ce moment entra Lucas, venant demander à sa maîtresse si elle voulait recevoir *un* M. Jacques Bricheteau. Madame de l'Estorade eut l'air de consulter son amie en lui disant :

— C'est cet organiste qui a tant servi M. de Sallenauve dans son élection ; je ne sais ce qu'il peut me vouloir.

— N'importe, répondit madame de Camps, recevez-le.

Avant de commencer les hostilités, il n'est pas mauvais de savoir ce qui se passe dans le camp ennemi.

— Faites entrer, dit la comtesse.

Jacques Bricheteau fut introduit.

Il comptait si bien, au contraire, se présenter en pays ami, qu'aucun soin particulier de toilette ne lui avait paru nécessaire. Une ample redingote couleur marron, dont on aurait vainement essayé de rattacher la coupe à la mode d'aucune époque; un gilet de tartan à carreaux gris et verts, boutonné jusqu'au cou et au-dessous d'une cravate noire sans col et roulée en corde, laissant entrevoir un aperçu de chemise d'une fraîcheur très-controversable; un pantalon jaunâtre, des bas gris et des souliers lacés, tel était le costume plus que négligé dans lequel l'organiste abordait l'élégante comtesse.

Engagé tout juste à s'asseoir :

— Madame, dit-il, je suis peut-être indiscret en me présentant ici sans avoir l'honneur d'être connu de vous; mais M. Marie-Gaston m'a parlé du désir que vous auriez de me voir donner quelques leçons à mademoiselle votre fille. J'avais d'abord répondu que la chose serait difficile, toutes mes heures étant prises; mais M. le préfet de police vient de me faire des loisirs en me destituant d'une place que je remplissais dans son administration, je suis donc assez heureux pour pouvoir me mettre tout entier à votre disposition.

— Est-ce que votre destitution, monsieur, demanda madame de Camps, a eu pour cause la part que vous avez prise à l'élection de M. de Sallenauve?

— Comme on ne m'a donné aucune raison, cela me pa-

rait très-probable, d'autant mieux que, depuis vingt ans, mon renvoi se trouve être la seule difficulté que j'aurai jamais eue avec mes chefs.

— On ne peut se le dissimuler, dit assez aigrement madame de l'Estorade, dans cette circonstance vous avez bien contrarié les vues du gouvernement!

— Aussi, madame, ai-je accepté cette destitution comme un malheur tout à fait prévu; quel intérêt, après tout, que la conservation de ma chétive place, au prix de la nomination de M. de Sallenauve!

— Je suis vraiment désolée, reprit madame de l'Estorade, de ne pouvoir mieux répondre à l'empressement que vous voulez bien me témoigner; mais, je dois vous l'avouer, je n'ai pas encore de parti pris au sujet du professeur de ma fille, et je crains un peu, malgré l'immense talent que tout le monde vous reconnaît, la gravité de votre enseignement pour une petite fille de treize ans.

— C'est qu'au contraire, répondit Jacques Bricheteau, personne, madame, ne me reconnaît de talent : M. de Sallenauve et M. Marie-Gaston m'ont entendu une fois ou deux; mais, à part cela, je suis le professeur le plus obscur, et, vous avez peut-être raison, le plus ennuyeux que l'on puisse imaginer; ainsi, laissons de côté la question des leçons à donner à mademoiselle votre fille, et parlons de l'intérêt plus réel qui m'amène ici : il s'agit de M. de Sallenauve.

— M. de Sallenauve, demanda madame de l'Estorade avec une froideur marquée, vous a-t-il chargé de quelque démarche auprès de mon mari?

— Non, madame, répondit Jacques Bricheteau; il ne

m'a malheureusement chargé de rien. Je suis passé chez lui ce matin sans le rencontrer. Arrivé à Ville-d'Avray, où l'on m'avait dit que je le trouverais, j'ai appris qu'il était parti pour un voyage avec M. Marie-Gaston. Pensant alors que le but et la durée de ce voyage pourraient vous être connus...

— En aucune façon, interrompit sèchement madame de l'Estorade.

Ne comprenant pas encore que sa démarche était mal prise et qu'aucune explication n'était nécessaire :

— J'ai reçu ce matin, reprit Jacques Bricheteau, une lettre d'Arcis-sur-Aube. Ma tante, la mère Marie des Anges, me fait aviser par le notaire de M. Sallenauve d'une ignoble intrigue qui s'organise, et que l'absence de notre ami pourrait compliquer gravement. Je ne comprends pas l'idée qu'il a eue de disparaître sans prévenir aucun de ceux qui peuvent lui porter quelque intérêt!...

— Qu'il ne vous ait pas averti, repartit madame de l'Estorade toujours sur le même ton, cela peut en effet vous surprendre; mais, pour ce qui est de mon mari et de moi, il n'y a pas à s'en étonner beaucoup.

La portée de cette désobligeante distinction devenait trop claire pour que Jacques Bricheteau n'en fût pas frappé. Il regarda la comtesse, qui baissa les yeux; mais toute l'expression de sa physionomie, plein nord, confirmait d'ailleurs le sens qu'on ne pouvait plus g[illegible] dispenser de prêter à ses paroles.

— Pardon, madame, dit-il en se [illegible] pas, je ne pouvais pas me douter c[illegible] sidération de M. de Sallenauve v[illegible]

indifférents. Il n'y a qu'un moment, dans l'antichambre, comme votre domestique hésitait à m'annoncer, mademoiselle votre fille, quand elle m'avait entendu dire que j'étais l'ami de M. de Sallenauve, avait très-chaudement pris mon parti; j'avais eu la bêtise croire de que cette bienveillance était le ton général de la maison.

Après cette distinction, qui valait bien celle de madame de l'Estorade et qui lui rendait comptant la monnaie de sa pièce, Jacques Bricheteau salua cérémonieusement et se mit en devoir de sortir. Entre madame Octave de Camps et son amie s'était échangé un regard, comme pour se demander s'il fallait ainsi laisser aller cet homme, qui en partant décochait un trait si cruel. Mais un terrible démenti allait être donné à la comédie d'indifférence jouée par madame de l'Estorade : Naïs en ce moment entra en courant.

— Maman, s'écria-t-elle d'un air triomphant, une lettre de M. de Sallenauve!

La comtesse devint rouge-pourpre.

— Qu'est-ce que c'est que cette manière d'arriver ici comme une folle? dit-elle sévèrement à sa fille, et comment savez-vous que cette lettre est de la personne que vous venez de nommer?

— Ah! répondit Naïs en retournant le fer dans la plaie, quand il t'a écrit d'Arcis-sur-Aube, j'ai bien remarqué l'écriture.

— Vous êtes une sotte et une curieuse, dit la mère, poussée par tant de malencontres hors de ses habitudes d'indulgence; allez retrouver votre bonne!

Puis, pour se faire une contenance :

— Vous permettez, monsieur? ajouta-t-elle en s'adressant à Jacques Bricheteau et en se mettant en devoir de prendre connaissance de cette lettre, venue si à contretemps.

— C'est moi, madame, répondit l'organiste, qui vous demande la permission d'attendre que vous ayez lu. *Si, par hasard,* M. de Sallenauve vous donnait quelques renseignements sur son voyage, vous pourriez peut-être avoir la bonté de m'en faire profiter...

La lettre parcourue :

— M. de Sallenauve, répliqua la comtesse, me charge de dire à mon mari qu'il se rend en Angleterre, à Hanwell, comté de Middlesex. Vous pourrez, monsieur, lui écrire à l'adresse du docteur Ellis.

Jacques Bricheteau fit un second salut cérémonieux et se retira.

— Naïs, dit madame Octave de Camps à son amie aussitôt qu'elles furent seules, vient de vous jouer un tour de son métier d'amoureuse; mais vous ne l'avez pas volé : vous avez traité ce pauvre homme avec une dureté qui méritait quelque chose de plus sévère que la réplique par laquelle il a fini. Il a l'air homme d'esprit, et le « *Si, par hasard,* M. de Sallenauve vous donnait quelques renseignements, » était très-joli, dans la situation.

— Que voulez-vous! dit madame de l'Estorade, la journée a mal commencé, tout le reste doit s'ensuivre.

— Eh bien, et cette lettre?

— Elle est désolante [illegible] vous-même.

« Madame, [illegible] j'ai pu [illegible] à quel-

ques lieues de Paris lord Lewin, cet étranger dont je vous avais parlé, et que la Providence a envoyé pour nous épargner un affreux malheur. Possesseur d'une immense fortune, comme plusieurs de ses compatriotes, il a eu d'assez fréquents accès de spleen, et n'a dû qu'à la force de son caractère d'avoir échappé au terrible entraînement de cette maladie. Ses airs désintéressés de la vie et le parfait stoïcisme avec lequel il parle de la mort volontaire lui avaient valu, à Florence, où il s'est rencontré avec Marie-Gaston, la confiance de notre malheureux ami. Très-curieux de toutes les émotions fortes, lord Lewin est lié avec le docteur Ellis, médecin très-renommé pour la cure des maladies mentales; souvent, il est arrivé à Sa Seigneurie de passer plusieurs semaines à l'asile d'Hanwell, comté de Middlesex; c'est l'une des maisons d'aliénés les mieux gouvernées de l'Angleterre, et le docteur Ellis en a la direction.

» En arrivant à Ville-d'Avray, lord Lewin n'a donc pas eu de peine à reconnaître chez Marie-Gaston tous les symptômes d'une lypémanie commençante; encore invisible pour des yeux moins exercés, elle était pour lord Lewin déjà déclarée. Il *chiffonnait,* m'a-t-il dit en parlant de notre pauvre ami, ce qui signifie qu'en se promenant avec son hôte dans le parc Marie-Gaston ramassait des objets sans valeur, des brins de paille, de vieux morceaux de papier et jusqu'à des clous rouillés, qu'il mettait soigneusement dans sa poche; c'est là, à ce qu'il paraît, un symptôme très-connu de ceux qui ont eu l'occasion d'observer les prodromes de la folie. En remettant le malade sur le terrain de leurs anciennes conversations de Flo-

rence, lord Lewin n'eut pas de peine à lui arracher le secret du suicide qu'il méditait. Croyant voir sa femme lui apparaître toutes les nuits, le soir même de votre petit bal, l'infortuné était décidé à aller, comme il le disait, *rejoindre* sa Louise bien-aimée; vous voyez donc que mes terreurs n'avaient rien d'exagéré et qu'elles étaient plutôt le résultat d'un instinct. Au lieu de le contrarier dans son projet, lord Lewin eut l'air de s'y associer.

» — Mais des hommes comme nous, lui dit-il, ne doivent pas mourir bourgeoisement, et il y a une manière de finir à laquelle j'avais pensé pour moi seul et que je vous propose d'adopter en commun. Dans l'Amérique du Sud, non loin du Paraguay, existe, sous le nom de *Saut de Gayra,* l'une des plus formidables cataractes du monde. Les vapeurs qui s'élèvent de ce gouffre apparaissent à plusieurs lieues de distance et forment au-dessus sept arcs-en-ciel. Un immense volume d'eau développé sur une largeur de plus de douze mille pieds se trouve subitement resserré dans un canal étroit et se précipite dans l'abîme avec un fracas plus assourdissant que celui de cent tonnerres qui éclateraient à la fois. C'est là que j'ai toujours eu la pensée d'aller mourir.

» — Partons! dit vivement Marie-Gaston.

» — A l'instant même, répondit lord Lewin; faites vos préparatifs : nous irons nous embarquer en Angleterre, et dans quelques semaines nous serons rendus.

» C'est ainsi, madame, que l'ingénieux étranger pa
à ajourner le sinistre projet de notre a
prenez qu'il le conduit en Angleterre
les mains du docteur Ellis, qui, selo

en Europe pour le traitement de la cruelle affection qui va être confiée à ses soins. Présent, j'eusse donné les mains à cet arrangement, qui a l'avantage, si notre ami guérit, de laisser ici sa maladie inconnue. Avisé par une lettre que lord Lewin avait laissée pour moi à Ville-d'Avray, je me suis aussitôt mis sur la trace des deux voyageurs, et, à Beauvais, d'où je vous écris, j'ai pu les rejoindre dans un hôtel où lord Lewin s'était arrêté pour faire profiter le malade d'un accès de sommeil qui est enfin venu le visiter en voiture, après plusieurs semaines d'une insomnie presque absolue. Lord Lewin regarde ce symptôme comme très-heureux, et il dit d'ailleurs, que, prise, comme elle va l'être, dès le début, l'affection mentale du malheureux jeune homme a les plus grandes chances de guérison.

» Je les suivrai jusqu'à Hanwell, en ayant soin de ne pas me montrer à Marie-Gaston, chez lequel, au dire de lord Lewin, ma présence pourrait troubler la quiétude d'esprit relative, qu'il a puisée dans l'idée de la pompeuse mort qu'il est censé aller chercher. Une fois rendu à l'asile, j'attendrai l'arrêt du docteur Ellis. La session devant s'ouvrir prochainement, j'ai bien peur de ne pouvoir être de retour pour les premières séances; mais je vais écrire au président de l'assemblée, et, dans le cas où le congé que je lui demanderai souffrirait quelque difficulté, j'ose compter sur la complaisance de M. de l'Estorade pour cautionner la nécessité absolue où je me suis trouvé de m'absenter. Qu'il veuille bien cependant considérer que je ne saurais, à aucun prix, l'autoriser à expliquer la nature de l'*affaire* qui m'a momentanément conduit à l'étranger. Il doit suffire, au reste, qu'un homme

comme M. de l'Estorade affirme un fait pour qu'on en accepte la réalité sans autre explication.

» Veuillez agréer, madame, etc. »

Comme madame Octave de Camps achevait la lecture de cette lettre, le bruit d'une voiture se fit entendre.

— Voilà ces messieurs qui reviennent, dit la comtesse; montrerai-je cette lettre à M. de l'Estorade?

— Vous ne pouvez faire autrement, répondit madame Octave de Camps. Il y aurait trop à craindre une indiscrétion de Naïs. D'ailleurs, M. de Sallenauve vous parle de la façon la plus respectueuse, et il n'y a rien qui puisse donner pâture aux visées de votre mari.

Au moment où parut le pair de France, madame de l'Estorade put constater que son visage avait recouvré son aspect ordinaire, et elle se préparait à lui en faire compliment quand, prenant le premier la parole :

— Qu'est-ce que c'est qu'un homme de mauvaise mine, demanda M. de l'Estorade, que je viens de trouver causant avec Naïs sur l'escalier?

Comme madame de l'Estorade ne paraissait pas savoir de quoi on lui parlait :

— Un homme très-marqué de la petite vérole, continua le pair de France, portant un chapeau crasseux et une redingote marron?

— Ah! fit mad[illegible]ave de Camps en s'adressant à son amie, c'est [illegible] tout à l'heure... Naïs n'a pas manqué l'oc[illegible] un bout de conversation sur son idole.

— M[illegible]

— N'est-ce pas Jacques Bricheteau qu'il s'appelle? répondit madame de Camps; c'est un ami de M. de Sallenauve.

Voyant qu'aussitôt un nuage avait passé sur les traits de son mari, madame de l'Estorade se hâta d'expliquer le double objet de la visite de l'organiste, et elle donna à M. de l'Estorade la lettre du député. Pendant que son mari lisait :

— Vous le trouvez mieux, n'est-ce pas? dit la comtesse à M. Octave de Camps.

— Oh! il n'y a plus trace, répondit le maître de forges, de ce que nous avions observé ce matin. Il s'était trop actionné à son travail; le mouvement lui a fait du bien; et pourtant, il faut le remarquer, tout à l'heure, chez le ministre, il a eu une surprise assez désagréable.

— Qu'est-il donc arrivé? demanda madame de l'Estorade.

— Il paraît que les affaires de votre ami M. de Sallenauve se gâtent un peu.

— Grand merci de la commission, dit M. de l'Estorade en rendant la lettre à sa femme. Je ne ferai certainement rien de ce qu'il me demande.

— Vous avez donc appris sur son compte quelque chose de fâcheux? dit madame de l'Estorade, tâchant de mettre à sa question l'air de la plus grande indifférence.

— Oui, Rastignac vient de me parler de lettres arrivées d'Arcis, où l'on aurait fait des découvertes très-compromettantes.

— Eh bien, que vous disais-je? s'écria madame de l'Estorade.

— Comment, ce que vous me disiez?

— Sans doute, ne vous laissais-je pas entrevoir, il y a quelque temps, que M. de Sallenauve était une relation à laisser éteindre? Ce sont les propres expressions dont je me rappelle m'être servie.

— Mais est-ce donc moi qui l'ai attiré ici?

— Vous ne prétendrez pas sans doute non plus que ce soit moi; car, tout à l'heure, avant même de savoir la déplorable complication que vous venez d'apprendre, je parlais à madame de Camps d'une autre raison qui devait nous faire désirer que cette connaissance prît bientôt fin.

— C'est vrai, dit madame Octave de Camps, votre femme, il n'y a qu'un instant, se préoccupait de l'espèce de frénésie qui a pris Naïs pour son sauveur, et elle y voyait dans l'avenir de grands inconvénients.

— De tout point, reprit M. de l'Estorade, c'est une connaissance malsaine.

— Il me semble, dit M. Octave de Camps, qui seul n'était pas dans le secret, que vous y allez un peu vite? On aurait fait sur M. de Sallenauve des découvertes compromettantes, mais quelle est la valeur de ces découvertes? Attendez donc au moins, pour le pendre, que la justice ait prononcé.

— Mon mari fera ce qu'il voudra, dit madame de l'Estorade mais, moi, je [illegible] bien que je n'hésiterais pas, dès ce moment, [illegible] je veux des amis, comme César voulait [illegible] ne puissent pas même être [illegible]

— L[illegible] cette fâcheuse »

— Mais, monsieur, s'écria madame de l'Estorade, si, par hasard, un forçat me sauvait la vie, faudrait-il donc que je l'eusse dans mon salon?

— Oh! chère, dit madame Octave de Camps, vous allez bien loin...

— Du reste, dit le pair de France, pas n'est besoin de faire un esclandre, il faut laisser finir les choses en douceur; le voilà à l'étranger, ce cher monsieur; qui nous dit qu'il en reviendra?

— Comment, sur de simples rumeurs, il serait parti? demanda M. de Camps.

— Pas pour cela précisément; il a pris un prétexte, répondit M. de l'Estorade; mais une fois hors de France...

— Quant à ce dénoûment, dit madame de l'Estorade, je n'y crois pas le moins du monde; son prétexte peut passer pour une bonne raison, et je crois qu'une fois averti par son ami l'organiste, il s'empressera de revenir; il faut donc, mon ami, prendre votre courage à deux mains et trancher au vif dans cette intimité, s'il est dans vos intentions qu'elle ne continue pas.

— Ainsi, dit M. de l'Estorade en regardant attentivement sa femme, c'est là positivement votre impression?

— Moi? sans rien ménager, je lui écrirais qu'il nous obligerait fort en ne reparaissant plus ici; du reste, comme c'est une lettre assez difficile à formuler, nous la ferions ensemble, si vous le vouliez bien.

— Nous verrons, dit M. de l'Estorade, que cette proposition avait tout épanoui : il n'y a pas péril en la demeu
Le plus pressé, quant à présent, c'est cette exposition
la société d'horticulture où nous avons fait '

d'aller; cela, je crois, ferme à quatre heures, et nous avons, bien juste, une heure devant nous.

Madame de l'Estorade, qui s'était habillée avant l'arrivée de madame de Camps, sonna sa femme de chambre pour qu'elle lui donnât un cachemire et un chapeau.

Pendant qu'elle s'arrangeait devant une glace :

— Renée, vous m'aimez donc? vint lui dire à voix basse son mari.

— Êtes-vous fou de me faire cette question? lui répondit la comtesse en le regardant de son air le plus affectueux.

— Eh bien, il faut que je vous fasse un aveu : la lettre apportée par Philippe, je l'avais lue.

— Je ne m'étonne plus, dit madame de l'Estorade, du changement qui s'était opéré en vous; mais, moi aussi, j'ai une confession à vous faire. Ce congé à M. de Sallenauve que je vous proposais de rédiger en commun, je l'avais écrit aussitôt après votre départ, vous pouvez le prendre dans mon buvard et, si vous le trouvez bien, l'envoyer.

Tout hors de lui en voyant qu'on lui avait si lestement sacrifié son prétendu successeur, M. de l'Estorade ne fut pas maître de sa joie, et, prenant sa femme dans ses bras, il l'embrassa avec effusion.

— A la bonne heure! s'écria M. de Camps, voilà qui va mieux que ce matin.

— Ce matin, j'étais un fou, répondit le pair de France [illegible] en farfouillant le buvard pour y trouver le projet de [illegible] auquel il aurait bien pu croire sur parole.

[illegible] vous, [illegible] bas madame Octave de Camps [illegible] on l'en[illegible] de répondre. Je vous expli-

Rajeuni de dix ans, le pair de France offrit son bras à madame de Camps, pendant que le maître de forges offrait le sien à la comtesse.

— Et Naïs ! dit M. de l'Estorade en voyant sa fille qui regardait tristement passer le cortége, est-ce que nous ne l'emmenons pas ?

— Non, dit la comtesse ; j'ai à me plaindre d'elle.

— Ah bah ! dit le père, je donne l'amnistie. — Va mettre ton chapeau, ajouta-t-il en s'adressant à sa fille.

Naïs regarda sa mère pour obtenir une ratification que son intelligence de la hiérarchie des pouvoirs, telle qu'elle était établie dans le ménage l'Estorade, lui fit juger nécessaire.

— Allez, dit la comtesse, puisque votre père le veut.

Pendant qu'on attendait le retour de l'enfant :

— A qui écrivez-vous donc là, Lucas, dit le comte à son vieux valet de chambre, qui se tenait debout auprès d'une lettre commencée.

— A mon fils, répondit Lucas, qui est bien impatient de ses galons de sergent. Je lui dis que M. le comte m'a promis un mot pour son colonel.

— C'est, ma foi, vrai, dit le pair de France ; cela m'était tout à fait sorti de la mémoire. Demain matin, rappelez-le-moi, c'est la première chose que je ferai en me levant.

— Monsieur le comte est bien bon...

— Tenez, dit M. de l'Estorade en fouillant dans la poche de son gilet et en en tirant trois pièces d'or, faites passer cela de ma part au caporal et dites-lui que ce sera pour arroser les galons.

Lucas était stupéfait : jamais il n'avait vu son maître si expansif et si généreux.

Quand Naïs revint, madame de l'Estorade, s'admirant elle-même d'avoir eu le courage de la bouder pendant une demi-heure, l'embrassa comme si elle l'eût revue après une absence de deux ans; ensuite, on se mit en route pour le Luxembourg, où, à cette époque, la société d'horticulture exposait ses produits.

Sur la fin de l'audience que M. Octave de Camps, conduit par M. de l'Estorade, avait fini par obtenir de Rastignac, l'huissier de celui-ci était entré et lui avait remis la carte de M. le procureur général Vinet et celle de M. Maxime de Trailles.

— C'est bien, avait répondu le ministre; dites à ces messieurs que je suis à eux dans un moment.

Peu après, le maître de forges et M. de l'Estorade s'étaient levés, et c'était à ce moment que Rastignac avait très-succinctement fait connaître au pair de France le danger qui se dessinait à l'horizon parlementaire de son ami Sallenauve. Sur ce mot d'ami, M. de l'Estorade s'était récrié.

— Je ne sais, mon cher ministre, avait-il dit, pourquoi vous vous obstinez à donner ce titre à un homme qui véritablement, pour nous, n'est qu'une connaissance, et [illegible] une connaissance très-provisoire, pour peu que [illegible] dont vous venez de m'entretenir arrivent à [illegible] constance.

[illegible] répondu le ministre, de vous [illegible] milieu des hostilités qui [illegible] sieur et nous, je vous

avouerai que la grande bienveillance dont je vous croyais animé pour lui n'aurait pas laissé de me gêner un peu.

— Très-reconnaissant de ce sentiment, avait répondu le pair de France, mais veuillez vous rappeler que je vous donne carte blanche. A vous loisible de traiter M. de Sallenauve en ennemi politique, sans vous préoccuper le moins du monde de faire retentir jusqu'à moi les coups que vous pourrez lui porter.

Là-dessus, on s'était séparé, et MM. Vinet et Maxime de Trailles avaient été introduits.

Le procureur général Vinet, père d'Olivier Vinet que nous connaissons déjà, était, entre les champions du gouvernement personnel, l'un des dévouements les plus chauds et les plus consultés. Dans telle combinaison ministérielle prochainement possible, candidat désigné pour le portefeuille de la justice, il était initié à tous les doubles fonds de la situation, et, en fait de menées secrètes, rien ne se *cuisinait* qu'il n'y fût au moins pour le conseil, quand il n'y était pas de l'action. Les choses électorales d'Arcis-sur-Aube relevaient de sa compétence à un double titre : d'abord, son fils occupait une position dans le parquet de cette ville; ensuite, parent du côté de sa femme des Chargebœuf de la Brie, dont les Cinq-Cygne de la Champagne sont une branche cadette, par la hauteur de cette alliance il se croyait engagé d'honneur à constater son importance dans l'un et l'autre pays, en ne manquant jamais une occasion de s'entremettre dans leurs intérêts. Aussi, quand, dans la matinée, M. de Trailles s'était présenté chez le ministre et l'avait entretenu d'une lettre de madame F-

visage, pleine de choses compromettantes pour le nouveau député d'Arcis :

— Voyez Vinet de ma part, avait répondu le ministre, sans écouter plus d'explications, et tâchez de me l'amener tantôt.

Averti par Maxime de Trailles, qui lui avait offert de venir le prendre dans sa voiture, Vinet s'était volontiers prêté au désir de Rastignac; et, maintenant que le voilà rendu dans le cabinet du ministre, nous allons un peu mieux savoir quel était le danger suspendu sur la tête de Sallenauve, et dont Jacques Bricheteau et M. de l'Estorade ne nous ont donné qu'un très-insuffisant aperçu.

— Vous dites donc, mes très-chers, demanda le ministre aussitôt que la conférence fut ouverte, que nous pourrions bien avoir barres sur ce puritain, avec lequel je me suis rencontré hier chez l'Estorade, et où il m'a paru de la plus outrecuidante hostilité?

Admis là sans caractère officiel, Maxime savait trop bien vivre pour se charger de répondre à cette interpellation. Au contraire, ayant à un degré presque insolent la conscience de son importance politique, tout procureur général qu'il était devenu, Vinet restait trop ancien avocat pour manquer une occasion de s'emparer de la parole.

— Quand, ce matin, monsieur me fit l'honneur de me communiquer une lettre de madame Beauvisage, s'empressa-t-il de répondre en désignant Maxime, je venais d'en recevoir une de mon [illegible] laquelle, à peu de chose près, il me [illegible] façon. Comme

monsieur, je suis d'avis que l'affaire peut devenir grave pour notre adversaire, mais à la condition pourtant qu'elle sera bien menée.

— Je ne sais encore que très-incomplétement ce dont il s'agit, fit observer le ministre; comme je tenais, mon cher Vinet, à avoir votre avis dans la question, afin d'éviter un double emploi, j'ai engagé M. de Trailles à remettre les détails jusqu'au moment où nous serions réunis.

C'était, cette fois, autoriser Maxime à prendre en main l'exposé de l'affaire, mais Vinet escamota encore cette occasion de parler.

— Voilà, dit-il, ce que m'écrit mon fils Olivier et ce que confirme la lettre de madame la mairesse, dans laquelle, soit dit en passant, vous auriez eu, mon cher ministre, un bien excellent député. Un de ces derniers jours de marché, à ce qu'il paraît, le notaire Pigoult, qui reste chargé de toutes les affaires de M. le député, dont il a grandement favorisé l'élection, reçut la visite d'une paysanne de Romilly, gros bourg des environs d'Arcis. A entendre le marquis de Sallenauve, récemment retrouvé, il serait le seul rejeton aujourd'hui existant de la famille de Sallenauve, ce qui n'empêcha pas cette femme d'exhiber des papiers parfaitement en règle, desquels il résulte qu'elle aussi est une Sallenauve vivante, très-directe, et parente au degré successible de tout ce qui porte ce nom.

— Mais, dit Rastignac, ignorait-elle l'existence du marquis, tout comme le marquis ignorait la sienne?

— Cela ne résulte pas clairement de ses dires, répond le procureur général; mais c'est cette confusion qui me plaît le plus, car vous comprenez qu'entre parents ainsi

posés peuvent facilement surgir de grandes difficultés.

— Veuillez continuer, dit le ministre. Avant de tirer des inductions, il faut savoir les faits; ce qui, du reste, vous êtes là pour en savoir quelque chose, ne se pratique pas toujours à la Chambre des députés.

— Et cela n'est pas toujours fâcheux pour les ministres, remarqua Maxime en riant.

— Monsieur a raison, dit Vinet; à bon embrouilleur, salut!... Mais, pour en revenir à notre paysanne, par suite de la déchéance des Sallenauve, tombée dans la misère et dans une condition très-inférieure à sa naissance, elle se présenta d'abord en solliciteuse, et il est à croire qu'avec une générosité consentie à propos on l'eût immédiatement amortie. Mais il est à croire aussi qu'elle ne fut pas fort satisfaite de l'accueil fait à sa requête par maître Achille Pigoult; car, en sortant de chez lui, elle se rendit sur la place du Marché, et avec le concours d'un praticien de village dont elle était venue accompagnée, elle se répandit sur le compte de mon bien-aimé collègue de la Chambre en propos fort peu réjouissants pour sa considération : disant, tantôt, qu'il n'était pas vrai que le marquis de Sallenauve fût son père; tantôt, qu'il n'était pas vrai qu'il y eût même un marquis de Sallenauve encore existant. Dans tous les cas, sa conclusion était que le Sallenauve de nouvelle date était un sans-cœur, qui méconnaissait ses parents; mais elle ajoutait [illegible] saurait bien lui faire rendre gorge, et qu'avec [illegible] habile homme venu pour lui prêter l'ar[illegible] le député pouvait être tranquil[illegible]

— Je ne m'[illegible] à

l'appui de ses affirmations, cette femme est sans doute munie de quelques preuves?

— Voilà justement le côté faible de l'affaire, repartit Vinet; mais laissez-moi poursuivre. A Arcis, mon cher ministre, le gouvernement a dans le commissaire de police un fonctionnaire aussi dévoué qu'intelligent. En circulant dans les groupes, comme c'est son habitude les jours de marché, il recueillit quelques-uns de ces méchants propos de la paysanne, et, allant aussitôt sonner à la porte de M. le maire, il demanda à parler, non pas à monsieur, mais à madame Beauvisage, à laquelle il conta ce qui se passait.

— C'est donc un homme tout à fait nul, demanda Rastignac à Maxime, que ce candidat dont vous nous aviez fait bonne bouche?

— Juste l'homme qu'il vous fallait, répondit M. de Trailles; inepte au dernier point. Aussi n'est-il rien à quoi je ne sois décidé pour réparer cet échec déplorable.

— Madame Beauvisage, reprit Vinet, éprouva aussitôt le besoin de causer avec cette femme à la langue si peu mesurée, et, pour se procurer avec elle une entrevue, ce ne fut pas trop mal s'y prendre que d'ordonner à Groslier, le commissaire de police, d'aller la trouver d'un air menaçant, comme si l'autorité désapprouvait les légèretés qu'elle se permettait sur un membre de la représentation nationale, et de lui intimer l'ordre de se rendre immédiatement chez M. le maire.

— C'est madame Beauvisage, demanda Rastignac, qui eut l'idée de cette façon de procéder?

— Oui, positivement, répondit Maxime; c'est une femme très-entendue.

— Poussée vivement, continua le procureur général, par la mairesse, qui, pour procéder à l'interrogatoire, avait eu soin de se munir de la présence de son mari, la paysanne fut loin d'être catégorique : la manière dont elle s'était assurée que le député ne pouvait être le fils du marquis, et la certitude que, d'un autre côté, elle prétendait avoir de la non-existence de ce dernier, ne furent pas, à beaucoup près, établies d'une manière triomphante; des on dit, des rumeurs vagues, des inductions tirées par le praticien du village, voilà à peu près tout ce qui put être recueilli.

— Alors, fit remarquer le ministre, où tout cela mène-t-il?

— Absolument à rien, au point de vue du Palais, répondit le procureur général; car cette femme serait en mesure d'établir que la reconnaissance du nommé Dorlange est un caprice du marquis de Sallenauve, qu'elle n'aurait pas qualité pour faire un procès en désaveu. Aux termes de l'article 339 du Code civil, un intérêt né et actuel donne seul le droit d'attaquer la reconnaissance d'un enfant naturel; en d'autres termes, il faut qu'il y ait ouverture de la succession au partage de laquelle l'enfant dont la naissance est contestée serait admis à se présenter.

— Votre ballon se dégonfle bien! dit le ministre.

— Que si, au contraire, poursuivit Vinet, exposant toujours, la brave femme prend le parti de contester l'existence du marquis de Sallenauve, d'une part, elle se dés-

hérite, car elle n'aurait certes rien à prétendre dans la fortune d'un homme qui ne serait plus son parent; et, d'autre part, c'est au ministère public, et non à elle, qu'il appartient de poursuivre le fait d'une supposition de personne, qu'elle serait apte tout au plus à dénoncer.

— D'où vous concluez? dit Rastignac avec cette brièveté de parole qui, pour un parleur trop prolixe, est un avertissement d'être plus concis.

— D'où je conclus que, judiciairement parlant, la paysanne de Romilly ferait, en poursuivant l'un ou l'autre des procès, une spéculation détestable, puisque l'un des deux serait perdu d'emblée par elle, et que, de l'autre, qu'elle ne peut pas même entamer, elle ne tirerait absolument aucun avantage; mais, politiquement parlant, la chose prend un tout autre aspect.

— Voyons-la donc politiquement, dit le ministre, car jusqu'ici je n'entrevois rien.

— D'abord, reprit le procureur général, vous admettez bien, avec moi, qu'il est toujours possible de faire un mauvais procès?

— Parfaitement.

— Je ne crois pas, ensuite, que vous ayez grand souci de notre plaideuse s'embarquant dans une affaire en désaveu où elle en sera pour ses déboursés?

— Non, je vous déclare que cela m'est très-indifférent.

— Dans tous les cas, vous eussiez été pris pour elle de cette sollicitude, que je vous aurais encore dit de laisser aller les choses, les Beauvisage s'étant engagés à payer tout ce qui pourra être dépensé, voire les frais du séjour de la paysanne et de son conseil à Paris.

— Enfin, dit Rastignac, pressant toujours la conclusion, voilà le procès entamé; qu'en résulte-t-il?

— Comment! ce qu'il en résulte? repartit le procureur général en s'animant; mais tout ce que vous saurez en faire résulter, si, avant toute plaidoirie, interviennent les commentaires de vos journaux et les insinuations orales de vos amis. Ce qu'il en résulte? mais une immense déconsidération possible pour notre adversaire, soupçonné de s'être affublé d'un nom qui n'était pas le sien! Ce qu'il en résulte? mais l'occasion d'une foudroyante interpellation de tribune.

— Dont vous vous chargeriez à votre compte? demanda Rastignac.

— Ah! je ne sais pas; il faudrait que l'affaire fût un peu étudiée et qu'on vît la tournure qu'elle prendra.

— Pour le moment donc, reprit le ministre, tout se résume à une application telle quelle de la fameuse théorie de Basile sur la calomnie, toujours bonne à remuer parce qu'il en reste quelque chose.

— Calomnie! calomnie! répondit le procureur général; c'est à savoir, et peut-être ne ferait-on que de la bonne médisance. M. de Trailles, ici présent, sait beaucoup mieux que nous comment se sont passées les choses. Il vous dira que, dans tout le pays, la disparition du père aussitôt après la reconnaissance opérée a été d'un effet déplorable; que chez tout le monde est restée une va
impression de complications mystérie
l'élection de l'homme qui nous occup
mon cher, tout ce qui peut sortir d'
vamment mijoté, et, dans ma lon

rière d'avocat, j'ai vu en ce genre des miracles. Mais un débat parlementaire, c'est bien une autre affaire. Là, il n'y a plus besoin de preuves, et l'on peut tuer son homme rien qu'avec des probabilités et des affirmations un peu fièrement soutenues.

— Mais, voyons, pour nous résumer, demanda Rastignac en homme exact et précis, comment entendriez-vous que fût menée l'affaire?

— D'abord, répondit le procureur général, je laisserais les Beauvisage, puisque cela leur plaît, faire tous les frais du déplacement de la paysanne et de son conseil, et ensuite tous les frais de l'instance.

— Est-ce que je m'y oppose? dit le ministre; en ai-je le droit et le moyen?

— L'affaire, continua Vinet, serait mise aux mains d'un avoué retors et habile; Desroches, par exemple, l'avoué de M. de Trailles. Il saurait donner un peu d'embonpoint à un corps de procès dont vous avez fort justement signalé la maigreur.

— Ce n'est certes pas moi, répliqua le ministre, qui dirai à M. de Trailles : « Je vous défends d'engager qui bon vous semble à se servir du ministère de votre avoué! »

— Il faudrait ensuite un avocat sachant parler comme il faut de la famille, cette chose sainte et sacrée; qui eût bien l'air de s'indigner à la pensée des menées subreptices par lesquelles on peut essayer de s'introduire furtivement dans sa pieuse enceinte.

— Desroches vous indiquera l'homme qui convient, et ce n'est pas encore le gouvernement qui empêchera ja-

mais un avocat de parler et d'être transporté d'indignation.

— Mais, monsieur le ministre, dit Maxime, que la froideur de Rastignac fît sortir de son rôle, jusque-là passif, ne rien empêcher est-il tout le concours qui, dans cette rencontre, puisse être attendu du gouvernement?

— Vous n'avez pas espéré, je pense, que nous fissions à notre compte le procès?

— Non, sans doute; mais nous avions dû nous figurer que vous témoigneriez y prendre quelque intérêt.

— Mais comment? de quelle manière?

— Que sais-je? Comme le disait tout à l'heure M. le procureur général, en le faisant tambouriner dans les journaux subventionnés, en chargeant vos amis d'en colporter la nouvelle, en usant d'une certaine influence que le pouvoir a toujours sur l'esprit des magistrats.

— Grand merci! répliqua Rastignac. Quand vous voudrez avoir le gouvernement pour complice, il faudra, mon cher Maxime, lui présenter des trames un peu plus solidement ourdies; sur votre air affairé de ce matin, j'avais cru à quelque chose, et j'ai dérangé notre excellent procureur général, qui sait le cas que je fais de ses conseils et de ses lumières; mais, vraiment, votre combinaison me paraît trop transparente et trop peu serrée pour qu'on n'y voie pas à travers un échec inévitable. Si je n'étais pas marié et que je voulusse épouser mademoiselle Beauvisage, je serais peut-être plus audacieux; à vous donc de pousser l'affaire comme vous l'entendrez; je ne dis pas que le gouvernement ne vous suivra pas de ses vœux dans la carrière, mais certainement il n'y descendra pas avec vous.

— Mais voyons, dit Vinet en coupant la parole à Maxime, qui sans doute eût répliqué avec aigreur, si nous portions l'affaire au criminel ; que la paysanne, à l'instigation des Beauvisage, dénonçât l'homme qui a paru devant le notaire comme un Sallenauve imaginaire : alors, le député est complice, et c'est de la cour d'assises qu'il retourne en pareil cas.

— Mais des preuves, encore un coup! demanda Rastignac, en avez-vous l'ombre?

— Tout à l'heure, vous conveniez vous-même, fit remarquer Maxime, qu'on peut toujours intenter un mauvais procès.

— Au civil, oui ; mais au criminel, si l'on échoue, le fait est bien autrement grave : et l'on échouerait, car il s'agit de s'inscrire en faux, sans aucune espèce de preuve, contre un acte rédigé par un officier public. Ce serait là de la belle besogne! même avant le débat public, l'affaire se terminerait nécessairement par un arrêt de non-lieu. Nous voudrions faire à notre ennemi un piédestal comme la colonne de juillet, que nous ne nous y prendrions pas autrement.

— De telle sorte, dit Maxime, que vous ne voyez absolument rien à faire?

— Pour nous, non. Pour vous, mon cher Maxime, qui n'avez pas de caractère officiel, et qui, au besoin, le pistolet au poing, sauriez soutenir l'attaque faite au caractère de M. de Sallenauve, rien ne vous empêche de tenter la fortune de ce débat.

— Oui, dit aigrement Maxime, je suis une espèce de *condottiere*.

— Du tout : vous êtes un homme instinctivement convaincu de faits impossibles à constater judiciairement, et vous ne reculeriez pas devant le jugement de Dieu.

M. de Trailles se leva d'assez mauvaise humeur. Vinet se leva aussi, et, donnant la main à Rastignac pour prendre congé :

— Je ne puis nier, lui dit-il, que votre conduite ne soit dictée par une grande prudence, et, à votre place, je ne dis pas que je n'en ferais point tout autant.

— Sans rancune au moins, Maxime, dit le ministre à M. de Trailles, qui le salua avec froideur et dignité.

Quand les deux conspirateurs furent seuls dans l'antichambre :

— Comprenez-vous cette pruderie ? dit Maxime.

— Parfaitement, dit Vinet ; et, pour un homme d'esprit, vous me faites l'effet d'une grande dupe.

— Sans doute, vous faire perdre votre temps et venir perdre le mien pour avoir le plaisir de voir jeter les fondements d'un prix de vertu !...

— Ce n'est pas cela, mais je vous trouve naïf de croire sérieusement au déni de concours dont vous vous indignez.

— Comment, vous pensez...?

— Je pense que l'affaire est chanceuse ; que, si le complot réussit, le gouvernement en recueillera, les bras croisés, tout le bénéfice ; et que si, au contraire, le succès nous fait défaut, il aime tout autant ne pas prendre sa part de l'échec. Mais, soyez-en sûr, je connais Rast[illegible] sans avoir l'air de rien et sans se compromettre, il [illegible]dera peut-être plus utilement que par un [illegible]

Rappelez-vous donc ! Est-ce qu'il [illegible]

moralité de l'attaque? Est-ce qu'il n'a pas toujours dit : « Je ne m'oppose à rien; je n'ai le droit de rien empêcher? » Et au venin de la bête, qu'a-t-il reproché? de ne pas tuer son homme assez à coup sûr. La vérité est, mon cher monsieur, qu'il y aura du tirage, et que, pour donner une tournure à l'affaire, toute l'habileté de Desroches ne sera pas de trop.

— Vous êtes donc d'avis que je le voie?

— Comment, si j'en suis d'avis! mais de ce pas, en me quittant.

— Ne trouveriez-vous pas utile qu'il allât causer de la chose avec vous?

— Oh! non, non, répondit Vinet. Je suis peut-être l'homme qui fera l'interpellation à la Chambre; Desroches pourrait être vu chez moi, et il ne faut pas m'ôter ma virginité.

Là-dessus, il salua Maxime, et mit à le quitter un certain empressement, sous prétexte d'aller à la Chambre savoir ce qui se disait à la salle des conférences.

— Mais, moi, dit Maxime, qui courut après lui quand ils se furent séparés, si j'avais quelques conseils à prendre de vous?

— Je pars ce soir pour donner un peu l'œil à mon parquet avant l'ouverture de la session.

— Cependant, cette interpellation, dont vous pourriez être chargé?

— Eh bien, moi ou un autre; je ferai le plus de diligence possible; mais, vous comprenez, il faut que ma boutique soit en ordre avant de m'absenter pour cinq à six mois au moins.

— Bon voyage donc, monsieur le procureur général ! dit Maxime d'un air ironique et en le saluant définitivement.

Resté seul, M. de Trailles eut quelques minutes de découragement en croyant s'apercevoir que ces deux Bertrands politiques avaient l'intention de lui faire tirer les marrons du feu. Le procédé de Rastignac surtout lui était sensible, quand il pensait à leur première rencontre chez madame de Restaud, il y avait juste vingt ans. Lui, déjà homme posé, tenant dès ce moment le sceptre de la mode, et Rastignac, pauvre étudiant, ne sachant ni entrer ni sortir, et consigné à la porte de l'élégante maison, aussitôt après sa première visite, pendant laquelle il avait trouvé le moyen de commettre deux ou trois incongruités ! Et maintenant, Rastignac était pair de France et ministre, et lui, Maxime, devenu son agent, était obligé, l'arme au bras, de s'entendre dire que ses guets-apens étaient trop naïfs et qu'il les dressât tout seul, s'il y avait goût ! Mais ce découragement ne fut qu'un éclair.

— Eh bien, oui ! s'écria-t-il, seul, j'entamerai ce procès, où mon instinct me dit qu'il y a quelque chose. Allons donc ! un Dorlange, un homme de rien tenir en échec le comte Maxime de Trailles, et se faire un marchepied de sa défaite ! Dans la vie de ce drôle, il y a trop de cachettes pour que je ne parvienne pas, tôt ou tard, à en éventer une. — Chez mon avoué, dit-il à son cocher, en ouvrant lui-même la portière de sa voiture.

Et, quand il fut moelleusement assis sur ses coussins :

— Après cela, ajouta-t-il, si je ne puis parvenir à ruiner la fortune de ce misérable, je m'arrangerai pour qu'il me fasse quelque grave insulte ; j'aurai le choix des armes,

je tirerai le premier... Plus adroit que le duc de Rhétoré, mon cher insolent, tu peux être tranquille, je te tuerai!

Il est bon de remarquer que M. Maxime de Trailles s'était tout ému, rien qu'à l'idée d'être pris pour un *condottiere*.

Desroches était chez lui, et immédiatement M. de Trailles eut accès dans son cabinet. Desroches était un avoué qui, comme Raphaël, avait eu plusieurs manières. D'abord possesseur d'un titre nu et sans clientèle, il avait fait flèche de toute cause, et, auprès du tribunal, s'était senti on ne peut plus mal posé. Mais il était travailleur, au fait de tous les tours et retours de la chicane, curieux observateur et lecteur intelligent des mouvements du cœur humain; il avait donc fini par *faire* une très-bonne étude, s'était marié richement, et, du moment qu'il avait pu se passer de la voie tortueuse, y avait sérieusement renoncé. En 1839, Desroches était devenu un avoué honnête et entendu, c'est-à-dire qu'il prenait avec chaleur et habileté les intérêts de ses clients; que jamais il n'eût conseillé un procédé ouvertement improbe, et qu'encore moins il y eût prêté les mains. Quant à la fine fleur de délicatesse qui se rencontrait chez Derville et quelques autres membres de sa compagnie, outre qu'il est bien difficile de ne pas la laisser évaporer dans ce monde des affaires dont M. de Talleyrand a dit: « Les affaires, c'est le bien d'autrui! » elle ne saurait jamais être la seconde couche d'une existence. La perte de ce duvet de l'âme, comme celle de toutes les virginités, est irréparable; Desroches n'avait donc pas aspiré à le refaire chez lui; il ne voulait plus rien risquer d'ignoble et de déshonnête; mais les bons tours admis par

le Code de procédure, les bonnes surprises et les bonnes noirceurs que l'on peut faire à un adversaire, il les admettait volontiers. Desroches, d'ailleurs, était homme d'esprit; il aimait la table, et, comme les gens incessamment livrés à la brutale domination d'impérieux labeurs, il éprouvait le besoin de vives distractions prises au vol et fortement montées en goût. Tout en assainissant sa vie judiciaire, il était donc resté l'avoué des gens de lettres, des artistes, des filles de théâtre, des lorettes en renom et des bohèmes élégants dans le genre de Maxime, parce qu'il vivait volontiers de leur vie et que tous ces gens lui étaient sympathiques, comme lui-même était très-goûté par eux. Leur argot spirituel, leur morale un peu relâchée, leurs aventures légèrement picaresques, leurs expédients, leurs courageux et honorables travaux, en un mot leurs grandeurs et leurs misères, il comprenait tout à merveille, et, providence toujours indulgente, leur prêtait aide et assistance toutes les fois qu'il en était requis. Mais, pour dérober à sa clientèle sérieuse et utile ce que son intimité avec sa clientèle de cœur pouvait avoir d'un peu compromettant, marié et ayant des enfants, Desroches avait ses jours pour être époux et père de famille, et notamment le dimanche. Au bois de Boulogne, il était rare qu'il ne parût pas dans une calèche modeste, ayant à ses côtés sa femme, portant écrit dans sa laideur le chiffre élevé de sa dot. Sur le devant de la voiture apparaissaient, formant groupe, trois enfants qui avaient le malheur de ressembler à leur mère. Ce tableau de famille, cette sainteté d'habitudes dominicales, rappelaient si peu le Desroches de la semaine dînant dans tous les cabarets avec

tous les viveurs et viveuses en renom, que l'une de celles-ci, Malaga, une écuyère du Cirque, célèbre par sa verve et par ses bons mots, disait qu'on ne devrait pas permettre aux avoués d'être aussi invraisemblables et de tromper le public en promenant des enfants de carton.

C'est donc à cette probité relative que M. de Trailles était venu demander conseil, ce qu'il ne manquait jamais de faire dans toutes les rencontres un peu difficiles de sa vie. Suivant une bonne habitude, Desroches écouta sans interrompre le long exposé du cas qui lui était soumis, la scène qui venait d'avoir lieu chez Rastignac comprise. Comme Maxime n'avait rien de caché pour ce confesseur, il exposa les raisons qu'il avait d'en vouloir à Sallenauve et mit une vraie bonne foi à le représenter comme ayant usurpé le nom sous lequel il allait siéger à la Chambre. Sa haine, dans un méfait tout juste possible ou probable, lui faisait l'illusion d'une évidence absolue. Au fond, Desroches ne voulait pas se charger d'une affaire dans laquelle tout d'abord il n'entrevit pas la moindre chance de succès; mais là où se montra sa mollesse de probité, ce fut à en causer avec son client comme d'un fait de Palais très-ordinaire, et à ne pas lui dire nettement sa pensée sur ce prétendu procès qui, en réalité, n'était qu'une intrigue. Ce qui, dans le domaine du mal, se fait de connivence parlée, sans passer jusqu'à la complicité effective de l'action, est véritablement incalculable. « Que m'importe? qu'ils se débrouillent! Pourquoi irais-je me faire le chevalier transi de la vertu? » voilà ce que disent les hommes du tempérament de Desroches, et difficilement

on saurait supputer le nombre qu'en recèle une civilisation un peu avancée.

— D'abord, mon maître, dit l'avoué, un procès civil, il n'y a pas à y penser; votre paysanne de Romilly aurait les mains pleines de preuves, qu'elle serait déclarée non-recevable dans sa demande, attendu que, quant à présent, elle n'a pas d'intérêt à contester la reconnaissance de sa partie adverse.

— Oui, c'est bien ce que disait tout à l'heure le procureur général Vinet.

— Quant au procès criminel, vous pouvez sans doute le provoquer en dénonçant à la justice le fait d'une supposition de personne.

— Vinet, interrompit Maxime de Trailles, paraissait pencher pour la voie criminelle.

— Oui, mais il y a à cette façon de procéder nombre d'objections. D'abord, même pour faire accueillir seulement la dénonciation, faut-il un certain commencement de preuve; ensuite, la plainte reçue et le ministère public décidé à poursuivre, pour qu'une condamnation intervienne, une apparence de criminalité plus positive est bien autrement nécessaire; et puis, le crime prouvé au compte du soi-disant marquis de Sallenauve, comment établir la complicité de son soi-disant fils, qui a pu être abusé par un intrigant?

— Mais quel intérêt, répondit Maxime, cet intrigant pourrait-il avoir eu à faire à ce Dorlange tous les avantages qu'il a recueillis de la reconnaissance faite à son profit?

— Oh! mon cher, répliqua Desroches, en matière de

questions d'état, toutes les bizarreries sont possibles ; il n'est pas de nature de procès qui ait fourni tant d'éléments aux compilateurs de *causes célèbres* et aux romanciers; mais il y a quelque chose de mieux, aux yeux de la loi, la supposition de personne n'est pas directement un crime.

— Comment cela? dit Maxime ; c'est impossible !

— Tenez, mon maître, dit Desroches en prenant ses Cinq Codes, faites-moi le plaisir de lire l'article 145 du Code pénal, le seul qui semble donner ouverture au procès que vous méditez, et voyez si le crime qui nous occupe y est prévu.

Maxime lut à haute voix l'article 145, ainsi conçu :

« Tout fonctionnaire ou officier public qui, dans l'exercice de ses fonctions, aura commis un faux, — soit par fausses signatures, — soit par altération des actes, écritures ou signatures, — *soit par supposition de personnes...* »

— Eh bien, vous voyez bien, dit Maxime, *par supposition de personnes!*

— Allez donc jusqu'au bout, insista Desroches.

« ... Soit par supposition de personnes, reprit M. de Trailles, soit par des écritures faites ou intercalées sur des registres ou d'autres actes publics, depuis leur confection ou clôture, *sera puni des travaux forcés à perpétuité.* »

M. de Trailles scanda amoureusement les derniers mots, qui paraissaient lui donner un avant-goût du sort réservé à Sallenauve.

— Mon cher comte, dit Desroches, vous faites comme tous les plaideurs, qui jamais ne lisent les articles de la

loi qu'à leur point de vue; mais vous ne faites pas attention qu'il n'est question dans celui qui nous occupe que des *fonctionnaires ou officiers publics,* et qu'il n'est pas disposé pour le crime de supposition de personnes commis par d'autres individus.

Maxime relut l'article, et se convainquit de la réalité du commentaire de Desroches.

— Mais, objecta-t-il, il doit y avoir autre part quelque disposition?

— Du tout, et, croyez-en ma science de jurisconsulte, le Code est matériellement muet à cet égard.

— Alors, le crime que nous dénoncerions a donc le privilége de l'impunité?

— C'est-à-dire, répondit Desroches, que sa répression est toujours problématique. Les juges, parfois, suppléent par induction au silence de la loi...

L'avoué suspendit sa phrase pour feuilleter un volume de jurisprudence :

— Et tenez, reprit-il, voilà, rapportés dans le *Commentaire* (de Carnot) *sur le Code pénal,* deux arrêts de cours d'assises : l'un du 7 juillet 1814 et l'autre du 24 avril 1818, tous deux confirmés par la cour de cassation, qui condamnent, pour faux commis par supposition de personnes, des individus qui n'étaient ni fonctionnaires ni officiers publics; mais ces deux arrêts, uniques dans la matière, excipent d'un article où le crime qu'ils punissent n'est pas même mentionné, et ce n'est qu'au moyen d'un raisonnement très-laborieux qu'ils parviennent à faire cette application détournée. Vous comprenez dès lors que l'issue d'un procès pareil est toujours très-douteuse; car, en

sence d'un texte positif, on ne peut jamais savoir comment les magistrats décideront.

— Par conséquent, votre conclusion, comme celle de Rastignac, est qu'il faut renvoyer notre paysanne à Romilly, et qu'il n'y a absolument rien à tenter?

— Il y a toujours quelque chose à tenter, répondit Desroches, lorsque l'on sait s'y prendre. Une complication à laquelle ni vous, ni Rastignac, ni M. Vinet n'avez pensé, c'est que, hors le cas de flagrant délit, pour poursuivre au criminel un membre de la représentation nationale, une autorisation de la Chambre est nécessaire.

— C'est juste, dit Maxime; mais comment une complication nouvelle peut-elle nous tirer d'embarras?

— Vous ne seriez pas fâché, dit l'avoué en riant, d'envoyer au bagne votre adversaire?

— Un drôle, fit comiquement Maxime, qui me fera peut-être manquer un riche mariage; qui se pose en homme de vertu sévère, et qui se livre à des manœuvres de cette audace!...

— Eh bien, pourtant, il faut vous résigner à un résultat moins éclatant. Faire un joli scandale, jeter sur votre homme une profonde déconsidération : cela, il me semble, atteindrait une partie de votre but?

— Sans doute, faute de faisan, on mange du fricandeau.

— Vos prétentions ainsi réduites, voici ce que je vous conseillerais. Ne poussez pas votre paysanne à déposer une plainte au criminel contre ce monsieur qui vous déplaît, mais faites-lui déposer entre les mains du président de la Chambre des députés une simple demande en autori-

sation de poursuites. Très-probablement, l'autorisation ne sera pas accordée, et le procès en restera à cette étape; mais le fait articulé fera toujours son bruit à la Chambre : les journaux seront en droit d'en parler, et, sous main, le ministère aura la liberté de faire envenimer cette vague accusation par ses amis.

— Peste! mon cher, dit Maxime, tout heureux de voir une issue ouverte à ses instincts haineux, vous êtes un homme fort, plus fort que tous ces prétendus hommes d'État; mais cette demande en autorisation de poursuites, qui nous la rédigera?

— Oh! pas moi, répondit Desroches, qui ne voulait pas s'avancer plus loin dans ce tripotage; ce n'est pas un acte judiciaire, c'est une machine de guerre, et je n'entreprends pas cette partie; mais vous avez une foule d'avocats sans causes toujours prêts à se mêler de tracas politiques; Massol, par exemple, vous formulera cela à merveille. Je vous serai, du reste, obligé de ne pas dire que l'idée vient de moi.

— Parbleu! dit Maxime, je la prendrai à mon compte, et, sous cette forme, peut-être, Rastignac finira par mordre à mon projet.

— Oui, mais prenez garde de vous faire un ennemi de Vinet, qui vous trouvera bien impertinent d'avoir eu une idée qui devait tout naturellement venir à l'esprit d'un grand tacticien parlementaire comme lui.

— Oh! d'ici à quelque temps, dit Maxime en se levant, j'espère bien que les Vinet, les Rastignac et autres arriveront à compter avec moi... Où dînez-vous ce soir? ajouta-t-il.

C'est une question que les viveurs s'adressent volontiers entre eux.

— Dans une caverne, répondit Desroches, avec une bande.

— Et où donc ça?

— Vous avez bien dû quelquefois, dans le cours de votre existence érotique, avoir recours aux bons soins d'une marchande à la toilette nommée madame de Saint-Estève?

— Non, repartit Maxime; j'ai toujours fait moi-même mes affaires.

— C'est vrai, je n'y pensais pas, dit l'avoué; vous êtes un conquérant de la *haute,* où généralement on n'a pas emploi de ces sortes de truchements. Mais, enfin, le nom de madame de Saint-Estève ne vous est pas inconnu?

— Sans doute; son établissement est rue Neuve-Saint-Marc; c'est elle qui, dans le temps, mit Nucingen en rapport avec cette petite Esther qui lui coûta quelque cinq cent mille francs. Elle doit être parente d'un drôle de son espèce, devenu aujourd'hui chef de la police de sûreté et qui porte le même nom.

— C'est ce que je ne sais pas, répondit Desroches; mais ce que je puis vous dire, c'est que, dans son métier d'*appareilleuse,* comme on disait au temps où, dans les mœur moins collet monté que les nôtres, cette industrie avait u nom, la digne femme a fait fortune, et aujourd'hui, san modifier grand'chose à ses anciennes allures, logée ma gnifiquemement rue de Provence, elle est à la tête d'un agence matrimoniale.

— Et c'est là que vous dînez? demanda Maxime.

— Oui, mon cher maître, avec le directeur du théâtre italien de Londres, Émile Blondet, Andoche Finot, Lousteau, Félicien Vernou, Théodore Gaillard, Hector Merlin et Bixiou, qui a été chargé de me faire l'invitation, parce que l'on aura besoin de mon *expérience et de ma haute habileté en affaires.*

— Ah çà! il y a donc quelque intérêt financier sous ce dîner-là?

— Il y a, mon cher, un acte de commandite, plus un engagement théâtral, et il s'agit de me soumettre la rédaction de ces deux traités : vous comprenez que, pour le second, les honorables convives priés avec moi se chargeront d'être la trompette aussitôt qu'il sera signé.

— Quel est donc cet engagement fait avec tant d'apparat?

— Oh! celui d'une *étoile* destinée, à ce qu'il paraît, à un succès européen; une Italienne qu'un grand seigneur suédois, le comte Halphertius, a découverte par le ministère de madame de Saint-Estève. Pour la faire débuter à l'Opéra de Londres, l'illustre étranger commandite l'*impresario* d'une somme de cent mille écus.

— Alors, ce grand seigneur épouse?

— Hum! fit Desroches. Il n'est toujours pas question jusqu'à présent de me soumettre le contrat. Vous comprenez que madame de Saint-Estève doit bien avoir gardé un peu de treizième arrondissement dans le ressort de son agence...

— Allons, mon cher, bien du plaisir à cette réunion, dit Maxime en achevant de prendre congé. Si votre astre a du succès à Londres, nous le verrons probablement cet hiver

à Paris; pour moi, je vais de mon mieux mettre ordre au lever du soleil d'Arcis. A propos, où demeure Massol?

— Ma foi, je ne saurais vous dire; jamais je ne lui ai confié de causes, je n'use pas des avocats qui se mêlent de politique; mais vous pouvez envoyer prendre son adresse à la *Gazette des Tribunaux*, dont il est l'un des collaborateurs.

Maxime passa lui-même au journal pour demander la demeure de Massol; mais, probablement pour cause de créanciers, le garçon de bureau avait ordre exprès de laisser ignorer à tout venant l'adresse de l'avocat, et, malgré ses airs impérieux et rogues, M. de Trailles en fut pour sa démarche et ne put obtenir le renseignement qu'il était venu chercher. Heureusement, il se rappela que Massol manquait rarement une représentation de l'Opéra, et il se tint pour à peu près sûr de le rencontrer le soir au foyer. Avant son dîner, il se rendit à un petit hôtel garni de la rue Montmartre où il avait installé la paysanne et son conseil, déjà arrivés à Paris. Il les trouva attablés et faisant grande chère aux dépens des Beauvisage. Il leur donna l'ordre d'être chez lui le lendemain matin, de onze heures à midi, sans avoir déjeuné.

Le soir, à l'Opéra, il trouva Massol, ainsi qu'il s'y était attendu. Allant à lui avec cette politesse un peu insolente qui était toujours la sienne :

— Monsieur, lui dit-il, j'aurais à causer avec vous d'une affaire moitié judiciaire et moitié politique. Si elle ne demandait pas à être entourée d'une allure de secret toute particulière, j'aurais eu l'honneur de passer à votre cabinet, mais j'ai pensé que nous en causerions plus sûrement

chez moi, où j'ai, d'ailleurs, à vous mettre en rapport avec deux personnes. Puis-je donc espérer que demain matin, sur les onze heures, vous me ferez la grâce de venir prendre une tasse de thé?

Si Massol avait eu en effet un cabinet, pour la dignité de la robe il n'eût peut-être pas consenti à renverser l'ordre habituel des choses, en se rendant chez le client au lieu de l'attendre chez lui. Mais, perché plutôt que logé, il fut heureux de l'arrangement qui laissait intact l'incognito de son domicile.

— J'aurai l'honneur, monsieur, s'empressa-t-il donc de répondre, d'être chez vous demain, à l'heure que vous m'indiquez.

— Vous savez, dit Maxime en le quittant, rue Pigalle?

— Parfaitement, répondit Massol, à deux pas de la rue de la Rochefoucauld.

Le soir que Sallenauve, Marie-Gaston et Jacques Bricheteau s'étaient rendus à Saint-Sulpice pour entendre la signora Luigia, cette église était le théâtre d'un incident qui passa presque inaperçu. Par la porte assez peu fréquentée qui donne sur la rue Palatine, en face de la rue Servandoni, entra brusquement un jeune homme à chevelure blonde. Il paraissait à ce point ému et empressé, qu'il ne pensa pas même à ôter de dessus sa tête une casquette en cuir verni dans la forme de celles que portent les étudiants des universités allemandes. Comme il se hâtait de gagner une place où la foule se pressait compacte, il se sentit saisi par le bras, et aussitôt son visage, de rose et animé qu'il était, passa à une pâleur livide; mais, en se retournant, il vit qu'il s'était effrayé de rien. Il

n'avait affaire qu'au suisse, qui lui dit d'un ton imposant :

— Est-ce que votre casquette, jeune homme, est clouée sur votre tête?

— Pardon, monsieur, répondit celui qui venait d'être ainsi interpellé, c'est une distraction!

Et, après avoir fait droit à la leçon de politesse divine et humaine qu'il venait de recevoir, il s'enfonça au plus épais de la presse, qu'il traversa d'autorité en se faisant jour des coudes, non sans recueillir quelques rebuffades dont il ne se soucia point. Ainsi parvenu à un espace vide, il se retourna, jeta autour de lui un regard rapide et inquiet; puis, gagnant, du côté de la rue Garancière, la porte à peu près opposée à celle par laquelle il était entré, il s'élança d'une course rapide et disparut bientôt dans une de ces rues désertes qui avoisinent le marché Saint-Germain. Quelques secondes après l'irruption de ce singulier dévot, la même porte avait donné accès à un homme portant, autour d'un visage violemment couturé, un large collier de favoris blancs; une épaisse chevelure de même couleur, mais tournant au roussâtre, descendait jusque sur ses épaules et lui donnait un air de vieux conventionnel, ou de Bernardin de Saint-Pierre ayant eu la petite vérole. L'âge de sa figure et de ses cheveux était largement la soixantaine, mais sa robuste carrure, l'énergique décision de ses mouvements et surtout la pénétrante vivacité d'un regard que, aussitôt entré, il darda tout autour de lui, marquaient l'ensemble d'une organisation puissante sur laquelle la marche des années avait eu peu de prise. Il voulait sans doute rejoindre le jeune blondin, mais il ne commit pas la faute de se jeter

après lui dans le gros de la foule groupée autour de l'autel, et dans laquelle il se douta bien que le fugitif avait essayé de se perdre : faisant en sens inverse le tour de la nef, il avait toute chance, en parcourant rapidement cette partie beaucoup moins encombrée de l'église, d'arriver aussitôt que son gibier à l'une des issues; mais, ce qui est advenu à bien d'autres que lui, son trop d'esprit le servit mal. En passant devant un confessionnal, il vit une forme agenouillée qui lui rappela celle après laquelle il était en chasse. Prêtant à autrui une habileté que peut-être, en pareil cas, il aurait eue lui-même, il s'imagina que, pour lui faire perdre la piste, celui qu'il traquait avait eu l'idée de se présenter *ex abrupto* au tribunal de la pénitence. Pendant le temps qu'il mit à s'assurer d'une trompeuse identité, qu'un examen plus sérieux ne confirma pas, il avait été distancé; dès lors, un chasseur habile comme lui ne s'acharna pas à une poursuite inutile; il comprit que c'était partie remise, et qu'il avait manqué l'occasion.

Il se disposait à quitter l'église lorsque, après un court prélude de l'orgue, le contralto de la signora Luigia, jetant quelques-unes de ses notes les plus graves, entonna cette magnifique mélodie sur laquelle se chantent les *Litanies de la Vierge*. La beauté de la voix, la beauté du chant, la beauté des paroles de l'hymne sacrée, que la savante méthode de l'exécutante laissait entendre parfaitement distinctes, parurent faire sur l'inconnu une singulière impression. Loin de persister dans son projet de retraite, il alla se placer à l'ombre d'un pilier, près duquel d'abord il resta debout; mais, au moment où s'éteignirent les der-

mières notes du saint cantique, il avait fini par s'agenouiller, et qui l'eût alors regardé au visage eût remarqué deux grosses larmes ruisselant le long de ses joues. La bénédiction donnée, et la plus grande partie de la foule écoulée :

—Suis-je bête! dit l'inconnu en se relevant et en essuyant ses yeux.

Sorti par la porte qui lui avait donné accès, il remonta la rue Servandoni, s'arrêta un moment devant une boutique fermée, gagna ensuite la place Saint-Sulpice, monta dans une des voitures de place qui y stationnent et dit au cocher :

— Rue de Provence, mon brave, et lestement : il y a gras.

Arrivé à la maison où il s'était fait conduire, il passait vivement devant le logement du concierge, gagnant, en homme qui désire ne point être aperçu, un escalier de service; mais le concierge, qui faisait consciencieusement son métier, sortit sur le pas de sa porte et lui cria :

— Où va monsieur?

— Chez madame de Saint-Estève, répondit l'inconnu d'un accent de mauvaise humeur.

Et, un instant après, il sonnait à une porte de dégagement qui lui fut ouverte par un nègre.

— Ma tante est chez elle? demanda-t-il.

— Oh! oui, maîtresse à maison! répondit le nègre en ornant son visage du sourire le plus gracieux qu'il put se procurer et qui le fit ressembler à un singe épluchant des noix.

Conduit par des corridors qui faisaient comprendre la vaste étendue de l'appartement, l'inconnu parvint bientôt à

la porte d'un salon qui lui fut ouverte par le nègre; en même temps, celui-ci annonça : « M. de Saint-Hestève, » comme si l'E eût été précédé d'une H aspirée.

Le salon où l'illustre chef de la police de sûreté venait d'être introduit était remarquable par la richesse, mais plus encore par l'insigne mauvais goût de tout l'ameublement. Trois femmes de l'âge le plus respectable y étaient assises devant un guéridon, et gravement occupées à une partie de domino. Trois verres, un bol d'argent mis à sec et une odeur vineuse dont l'odorat était désagréablement affecté en entrant dans cette pièce témoignaient que la religion du double-six n'y était pas le seul culte en honneur.

— Salut, mesdames, dit le grand homme de police en s'asseyant; charmé de vous trouver réunies, car j'ai quelque chose à dire à chacune de vous en particulier.

— On t'écoutera tout à l'heure, dit la Saint-Estève, mais laisse finir la partie; ce ne sera pas long, *je joue pour quatre.*

— Blanc partout! dit un des siècles.

— Domino! s'écria la Saint-Estève, et partie gagnée : vous avez bien quatre points à vous *deusse*, tous les blancs sont sortis.

Cela dit, elle étendit sa main osseuse pour prendre la cuiller à punch et remplir les verres vides; mais, ne trouvant rien dans le bol, au lieu de se lever pour aller à une sonnette, elle carillonna de la cuiller sur le vase d'argent. A ce bruit accourut le nègre.

— Fais mettre quelque chose là dedans, lui dit-elle en lui passant le bol, et un verre pour monsieur.

— Merci, je ne prendrai rien, dit Saint-Estève.

— Moi, j'en ai ma suffisance, ajouta une des matrones.

— Et moi, dit l'autre, que les médecins m'ont mise au lait, rapport à ma *gastripe*.

— Vous êtes tous des poules mouillées! dit la Saint-Estève. — Allons, emporte tout ça, ajouta-t-elle en s'adressant au nègre, et surtout, que je te prenne à écouter à la porte! tu te souviens de la râclée?...

— Oh! m'en souviens bien! dit le nègre en riant des épaules; moi, à présent, plus oreilles!

Et il sortit.

— Eh bien, mon minet, tu as la parole, dit la Saint-Estève à son neveu, après qu'un compte assez orageux eût été terminé entre les trois sorcières.

— Vous, madame Fontaine, dit le chef de la police de sûreté en se tournant vers une des vénérables, qu'à son air inspiré, à ses cheveux gris en désordre et à sa capote verte, affreusement *cabossée*, on eût prise pour un bas bleu en travail d'un article *modes*, vous vous négligez singulièrement; vous ne nous adressez plus aucun rapport, et, au contraire, il nous en vient beaucoup sur votre compte. M. le préfet n'a pas déjà grand goût à laisser subsister vos établissements. Je ne vous maintiens qu'à raison des services que vous êtes censée nous rendre, mais, sans faire, comme vous, métier de prédire l'avenir, je puis vous certifier que, si vous continuez à être aussi maigre de renseignements, votre cabinet de bonne aventure ne tardera pas à être fermé.

— Voilà! répondit la pythonisse; vous m'avez empêchée de reprendre l'appartement de mademoiselle Le-

normand, rue de Tournon. Qu'est-ce qu'on peut recevoir, dans le quartier de la rue Vieille-du-Temple? de petits employés, des cuisinières, des ouvriers et des grisettes! et vous voulez que j'aille vous ragoter tout ce que j'apprends par ces gens-là? Fallait me laisser travailler dans le grand, vous en auriez su plus long.

— Madame Fontaine, faut pas dire ça, objecta la Saint-Estève; journellement je vous envoie de ma clientèle!

— Tiens, comme je vous envoie de la mienne!

— Et pas plus tard qu'il y a quatre jours, continua l'agente matrimoniale, vous avez eu de ma main la visite d'une Italienne : ce n'est pas une grisette, celle-là; et logée chez un député qui n'est pas pour le gouvernement! vous pouviez faire un rapport là-dessus. Mais vous n'aimez pas à prendre la plume, et, depuis que vous vous êtes brouillée avec votre petit courtaud de boutique, de ce qu'il commandait trop de gilets chez son tailleur, l'écriture chez vous ne va plus.

— Il y a une chose surtout, ajouta Saint-Estève, dont il est fort souvent question dans les rapports qui me parviennent à votre sujet : c'est cet animal immonde que vous faites figurer dans l'opération du *grand jeu*... (Voir *les Comédiens sans le savoir*.)

— Qui, Astaroth? demanda madame Fontaine.

— Oui, ce batracien, ce crapaud, puisqu'il faut dire le mot, que vous avez l'air de consulter. Il paraît que, dernièrement, une femme enceinte a été émue de son hideux aspect, à ce point...

— Ah *ben*, interrompit [illegible] la devineresse, s'il faut maintenant ti[illegible] on me ruine

tout de suite, qu'on me guillotine ! Parce qu'une bégueule de femme a accouché d'un enfant mort, faut supprimer les crapauds dans la nature? Pourquoi donc alors que le bon Dieu les aurait faits?

— Ma chère madame, dit Saint-Estève, il y a eu un temps où vous n'auriez pas si fort tenu à cette collaboration. En 1617, un savant, nommé Vanini, fut brûlé à Toulouse rien que parce qu'on trouva chez lui un crapaud dans un bocal.

— Oui; mais nous sommes dans le siècle des lumières, répondit plaisamment la Fontaine, et la correctionnelle est plus douce que ça.

— Vous, madame Nourrisson, dit le chef de la police de sûreté en s'adressant à l'autre vieille, on se plaint que vous cueillez le fruit trop vert; quand on a, comme vous, tenu un établissement, on n'ignore ni les lois ni les règlements : au-dessous de vingt et un ans, je m'étonne d'avoir à vous le rappeler, vous devez respecter les mœurs.

Madame Nourrisson avait, en effet, été sous l'Empire ce que Parent du Châtelet, dans le curieux ouvrage où il a si savamment étudié la hideuse plaie de la prostitution, appelle, par euphémisme, une *dame de maison*. Plus tard, elle avait formé, dans la rue Neuve-Saint-Marc, l'établissement de marchande à la toilette où s'était brassée l'affaire Esther, rappelée par Maxime de Trailles à Desroches et qui avait coûté plus de cinq cent mille francs au banquier Nucingen. Mais, dans cette occasion, madame Nourrisson s'était effacée derrière madame de Saint-Estève, qui, ayant, sous l'inspiration de Vautrin, la direction de l'œuvre, avait, pour un moment, fait de la boutique de

la revendeuse le quartier général de ses opérations. Entre gens qui ont des souvenirs de complicité pareille, des façons d'une extrême familiarité se comprennent : on ne s'étonnera donc pas d'entendre madame Nourrisson répondre à la semonce qui venait de lui être adressée par M. de Saint-Estève :

— Et vous, gros farceur, vous les respectiez, les mœurs, quand, vers 1809, vous me faisiez confier cette petite Champenoise de dix-sept ans !

— S'il y a une trentaine d'années que cette folie s'est faite en mon nom, répondit l'homme de police, il y a trente ans que je suis sage, car c'est la dernière sottise à laquelle jamais jupon ait pu m'entraîner. Du reste, mes chères dames, vous ferez de mes avis tel usage que vous voudrez. Maintenant, si mal vous arrive, vous ne vous plaindrez point qu'on ne vous ait pas adressé les trois sommations. Quant à toi, petite tante, ce que j'ai à te dire est confidentiel.

Ainsi congédiées, les deux matrones parlèrent de se retirer.

— Voulez-vous qu'on aille vous chercher une citadine? demanda madame de Saint-Estève à madame Fontaine.

— Non pas, vraiment, répondit la devineresse; je m'en vas à pied, l'exercice m'est recommandé. J'ai dit à ma dame Jamouillot, mon aide de camp, de venir me prendre.

— Et vous, [illegible] Nourrisson?

— Ah *ben*, [illegible] bonne! dit la revendeuse, une citadine pour [illegible] de Provence à la rue Neuve-Saint-M[illegible]

La [illegible] était venue dans

son costume courant : bonnet blanc à rubans jaunes, tour indéfrisable d'un noir de jais, tablier de taffetas et robe d'indienne à fleurs sur un fond gros bleu, et, comme elle le disait gaiement, il y avait en effet peu de chance que quelqu'un eût l'idée de l'enlever en route.

Préalablement à l'entretien qui allait avoir lieu entre M. de Saint-Estève et sa tante, quelques explications ont leur place ici.

Dans ce sauveur public qui, le soir de l'émeute du 12 mai, était venu offrir ses services à Rastignac, il n'est pas un lecteur qui n'ait reconnu le célèbre Jacques Collin, dit Vautrin, l'une des figures les plus connues et les plus chaudement esquissées de LA COMÉDIE HUMAINE. Un peu avant la révolution de 1830, frappé dans une de ses affections, ce héros du bagne ne s'était plus senti le courage de continuer la lutte que, depuis vingt-cinq ans, il soutenait contre la société, et il était venu faire, entre les mains du procureur général de Granville, une soumission dont les circonstances assez dramatiques ont été racontées dans la dernière partie de *Splendeurs et Misères des courtisanes*. Depuis cette époque, investi des fonctions de chef de la police de sûreté, sous le nom de M. de Saint-Estève, il avait succédé au célèbre Bibi-Lupin, et, devenu la terreur des hommes autrefois ses complices, il s'était fait, par l'ardente répression dont il les harcelait, une renommée d'habileté et d'énergie à laquelle on ne trouverait rien de comparable dans les fastes de la police judiciaire. Mais, ainsi qu'il l'avait expliqué à son ancien ami le colonel Franchessini, il avait fini par se lasser de cette chasse aux voleurs où, comme les joueurs trop ex

périmentés, faute d'imprévu et de chances dans la lutte, il en était venu à ne plus trouver aucun intérêt. Pendant quelques années, la patience de son métier lui avait encore été continuée par la multiplicité des agressions et des guets-apens que ses anciens amis du bagne, furieux de ce qu'ils appelaient sa trahison, s'étaient étudiés à diriger contre sa personne; mais, découragés par son adresse et par le bonheur de son étoile, qui constamment l'avaient dérobé à la dangereuse atteinte de ces conspirations, ses adversaires avaient fini par désarmer; dès lors, toute saveur ayant pour lui disparu de ses fonctions, il avait pensé à changer de milieu, et à transporter dans la sphère politique ses merveilleux instincts d'espionnage et sa puissante activité. Le colonel Franchessini n'avait pas manqué de le revoir à la suite de sa visite chez Rastignac, et l'ancien pensionnaire de la maison Vauquer n'était pas homme à méconnaître la valeur des aperçus qu'avait eus le ministre, touchant le luxe d'honnêteté bourgeoise sous lequel il s'étudiait à ensevelir les compromettants souvenirs qui pesaient sur sa vie.

— Eh! eh! avait-il dit, l'élève aurait donc dépassé le maître? Ses conseils, assurément, méritent considération. J'y penserai.

Il y avait pensé en effet, et c'est sous l'influence d'une assez longue méditation, dans laquelle il avait minutieusement examiné le plan qui lui avait été transmis, que nous venons de le voir arriver chez sa tante Jacqueline Collin, autrement dite [illegible] de Saint-Estève, nom de guerre porté en com[illegible] servant au redoutable couple à masq[illegible] ins subsister

l'idée de la proche parenté par laquelle il était uni. Activement mêlée à beaucoup des entreprises de son neveu, Jacqueline Collin avait eu, en propre, une vie passablement aventureuse, et, lors d'un des nombreux démêlés de Vautrin avec la justice, un jour, sur des notes de police que tout devait faire considérer comme exactes, un juge d'instruction lui avait ainsi résumé les antécédents assez peu édifiants de sa très-honorée tante :

— C'est, à ce qu'il paraît, avait dit le magistrat, une très-habile recéleuse, car on n'a pas de preuves contre elle. Après la mort de Marat, dont elle aurait été la maîtresse, elle aurait appartenu à un chimiste condamné à mort en l'an VIII (1799), pour crime de fausse monnaie. Elle a paru comme témoin lors du procès. Dans cette intimité, elle aurait acquis de dangereuses connaissances en toxicologie. Elle a été marchande à la toilette de l'an IX à 1805. Elle a subi deux ans de prison, en 1807 et 1808, pour avoir livré des mineures à la débauche. Vous étiez alors, vous, Jacques Collin, poursuivi pour crime de faux; vous aviez quitté la maison de banque où votre tante vous avait placé comme commis, grâce à l'éducation que vous aviez reçue et aux protections dont elle jouissait auprès des personnages à la dépravation desquels elle fournissait des victimes.

Depuis l'époque où cette vertueuse biographie avait été mise sous les yeux de son neveu, Jacqueline Collin, sans plus jamais retomber aux mains de la vindicte publique, avait encore grossi ses états de service, et, au moment où Vautrin avait abdiqué, elle n'avait pas revêtu une robe d'innocence, à beaucoup près, aussi immaculée

Mais, arrivée, comme lui, à une grande aisance, elle avait choisi ses *affaires,* n'avait plus côtoyé qu'à distance respectueuse le Code pénal, et, sous la devanture d'une industrie à peu près avouable, elle avait abrité les pratiques plus ou moins souterraines auxquelles elle continuait de consacrer une intelligence et une activité vraiment infernales.

Desroches, déjà, nous a appris que le cabinet plus ou moins matrimonial dont s'était avisée madame de Saint-Estève était établi rue de Provence, et nous devons ajouter que, comprise sur une grande échelle, cette agence occupait tout le premier étage d'un de ces vastes immeubles qu'à Paris les entrepreneurs font sortir de dessous terre comme par enchantement. A peine achevées à crédit, ces maisons sont garnies à tout prix de locataires tels quels, en vue de trouver des acquéreurs auxquels on les revende: si l'on met la main sur une dupe, on fait ce qui s'appelle un *gros coup ;* si, au contraire, l'acheteur est de dure composition, on se contente de faire rentrer l'argent dépensé, avec quelques mille francs de bénéfice, à moins, toutefois, que, dans le cours de la construction, la spéculation ne vienne à se compliquer d'une de ces faillites qui, dans l'industrie du bâtiment, sont une des péripéties les plus courantes et les plus prévues. Des lorettes, des agents d'affaires, des compagnies d'assurance mort-nées, des journaux destinés à périr à la fleur de l'âge, des [illegible]rations de chemins de fer impossibles, des co[illegible]mpte où l'on emprunte au lieu de prêter; des [illegible] arrivant à peine pour eux-mêmes à [illegible] marchandise; en

un mot, toute espèce de commerce et entreprise problématiques forment la population provisoire de ces *républiques*. Bâties à l'effet, peu importe qu'au bout de quelques mois, par suite des tassements qui s'opposent au jeu des fenêtres, des fentes qui désassemblent les panneaux des portes, des écartements survenus dans les joints des parquets, des infiltrations auxquelles donnent lieu les fosses d'aisances et les conduites d'eaux pluviales et ménagères, ces palais de carton soient à peu près devenus inhabitables! cela regarde l'acquéreur, qui, une fois les réparations faites, a la liberté de mieux choisir ses locataires et d'élever le prix des loyers.

Entrée en possession de son appartement avant cette période de décadence, madame de Saint-Estève s'était donc, à très-bon marché, procuré une installation confortable; et de beaux résultats, sans parler du bénéfice d'autres affaires occultes, n'avaient pas tardé à couronner les efforts de son habile administration. Presque inutile de dire que, trouvant au-dessous d'elle et laissant à ses concurrentes le charlatanisme des annonces, madame de Saint-Estève ne faisait jamais parler de son *cabinet* à la quatrième page des journaux. Ce dédain, qui, attendu les sombres obscurités de son passé, était d'une assez bonne prudence, l'avait conduite à la découverte de quelques procédés ingénieux par lesquels, d'une façon moins vulgaire, elle attirait l'attention sur sa *maison*. En province et même à l'étranger, elle avait des commis voyageurs intelligents, qui répandaient avec discrétion un prospectus rédigé par Gaudissart, l'un des plus remarquables *puffistes* des temps modernes. Le but apparent de ce prospectus

était d'offrir les services d'une agence exclusivement commerciale qui, moyennant une remise très-modérée, se chargeait, à Paris, de la composition et de l'achat de corbeilles de mariage *appropriées à toutes les dots et à toutes les fortunes*. C'était seulement dans un humble *Nota bene*, après un tableau estimatif du prix des objets qui entraient dans la formation des corbeilles, divisées en première, deuxième, troisième et quatrième classe, à peu près comme les services des pompes funèbres, que madame de Saint-Estève s'indiquait comme « pouvant, en raison de ses hautes relations dans la société, faciliter, entre les personnes à marier, les occasions de se rencontrer ».

A Paris, madame de Saint-Estève se chargeait elle-même de parler à la crédulité publique, et ses combinaisons n'étaient pas moins adroites que variées. Au moyen d'un marché passé avec un loueur de remises, elle avait presque tous les jours deux ou trois voitures de bonne apparence, stationnant pendant plusieurs heures à sa porte. D'autre part, dans son salon d'attente, élégamment vêtus et ayant l'air de s'impatienter, de prétendus clients des deux sexes se relayaient de manière à faire croire à une presse incessante; et l'on peut se figurer si, dans les conversations de ces affidés de la maison, qui n'avaient point l'air de se connaître, les vertus et la haute capacité de madame de Saint-Estève étaient convenablement exaltées. Par quelques libéralités faites aux pauvres et à l'œuvre de Notre-Dame de Lorette, sa paroisse, l'adroite industrielle se procurait aussi la visite de quelques ecclésiastiques, qui lui servaient à cautionner en même temps et sa moralité et l'importance de ses rami-

fications matrimoniales. Une autre de ses habiletés, c'était de se faire régulièrement fournir par les dames de la Halle la liste de tous les mariages élégants qui se célébraient dans Paris, et, comme si elle eût été invitée, de paraître à la bénédiction nuptiale en riche toilette, avec une voiture et des gens, de manière à laisser supposer qu'elle n'était pas tout à fait étrangère à l'union qu'elle venait honorer de sa présence.

Un jour, pourtant, une famille peu endurante ne s'était pas arrangée de l'idée de lui servir de prospectus, et lui avait fait une rude avanie ; elle était donc devenue très-réservée sur l'emploi de ce moyen, auquel elle avait substitué l'idée d'un compérage plus volontaire et beaucoup moins dangereux. Connaissant de vieille date madame Fontaine, car, entre toutes ces industries apocryphes, il y a une naturelle affinité, elle lui avait proposé une sorte d'assurance mutuelle pour l'exploitation de la crédulité parisienne ; et, entre les deux sibylles, voici la façon dont les choses se passaient : Sur dix fois que les femmes se font faire les cartes, huit fois au moins la question *mariage* est derrière leur curiosité. Lors donc que la devineresse, selon la formule consacrée, annonçait à l'une de ses clientes qu'elle serait prochainement recherchée par un *blond* ou par un *brun*, elle avait soin d'ajouter : « Mais cette union ne pourra réussir que par l'intermédiaire de madame de Saint-Estève, une femme très-riche et très-respectable, logée Chaussée-d'Antin, rue de Provence, et qui a le goût à faire des mariages ; » et, de son côté, quand madame de Saint-Estève mettait en avant un parti, pour peu qu'elle entrevît d'ouverture au succès de cette insinuation : « Du

reste, ne manquait-elle pas de dire, consultez sur l'avenir de cette affaire la célèbre madame Fontaine, rue Vieille-du-Temple : sa réputation pour les cartes est européenne ; jamais elle ne se trompe ; et, si elle vous dit que j'ai eu la main heureuse, vous pourrez conclure en toute sûreté. » On comprendra facilement que d'une femme si pleine de ressources, le Numa de la petite rue Sainte-Anne eût fait son Égérie. Rastignac n'avait pas été informé d'une manière tout à fait exacte, quand on lui avait représenté la tante et le neveu faisant ménage commun ; mais ce qui était vrai, c'est que Vautrin, quand ses occupations le lui permettaient, ne passait presque pas un jour sans venir, en s'entourant du plus de secret qu'il lui était possible, visiter sa respectable parente. Depuis des années, pour peu que, dans sa vie, se remuât quelque intérêt sérieux, Jacqueline Collin y était pour le conseil et souvent aussi pour le coup de main.

— Ma pauvre mère, dit Vautrin en entamant l'entretien en vue duquel il était venu, j'ai tant de choses à te dire, que je ne sais par où commencer.

— Je le crois bien ! depuis tantôt huit jours que l'on ne t'a vu...

— D'abord, il est bon que tu le saches, tout à l'heure, j'ai manqué faire un coup superbe.

— Dans quel genre ? demanda Jacqueline Collin.

— Dans le genre de mon affreux métier ; mais, cette fois, la prise en valait la peine. Tu [illegible] petit graveur prussien pour lequel je [illegible] Berlin !

— Qui a contrefait, dit la Saint-Estève [illegible]

le renseignement, d'une façon si mirobolante les billets de la Banque de Vienne?

— Eh bien, il n'y a pas une heure, rue Servandoni, où j'avais été voir un de mes agents qui est malade, passant devant la boutique d'une fruitière, je crois reconnaître mon homme occupé à se faire servir un morceau de fromage de Brie qu'on lui enveloppait dans du papier.

— Il paraîtrait, remarqua Jacqueline, que de connaître si bien les banques ne l'a pas enrichi...

— Mon premier mouvement, continua Vautrin, fut de m'élancer dans la boutique, dont la porte était fermée, et de mettre la main sur le collet de mon drôle; mais, n'ayant pas vu sa figure à fond, je craignis de commettre quelque méprise. Lui, à ce qu'il paraît, avait l'œil au guet : il s'aperçoit que quelqu'un le surveille à travers le vitrage, et, zest! il s'élance dans l'arrière-boutique de la fruitière, où je le perds de vue.

— Voilà, mon vieux, ce que c'est que de porter ces cheveux longs et ce collier de barbe, le gibier te flaire à cent pas!

— Mais tu sais bien que cette affectation à me rendre ainsi reconnaissable est ce qui fait le plus d'effet parmi mes pratiques : « Faut qu'il soit joliment sûr de ses coups, se disent-elles toutes, pour dédaigner les ruses de costumes! » Rien n'a autant servi à me populariser.

— Enfin, dit Jacqueline, voilà ton homme dans l'arrière-boutique?

— Rapidement, continua Vautrin, je dresse un état des lieux. La boutique faisant partie d'une maison à allée; au fond de l'allée, dont la porte est ouverte, une petite cour

sur laquelle l'arrière-boutique doit avoir une sortie : donc, à moins que mon gaillard ne demeure dans la maison, je garde toutes les issues. Un quart d'heure environ se passe; c'est long, quand on attend. J'avais beau regarder chez la fruitière, aucune espèce d'indice; trois personnes étaient entrées, elle les avait servies sans avoir l'air de se douter qu'il y eût au dehors une surveillance; pas un coup d'œil jeté de côté, pas la moindre allure suspecte : « Allons, avais-je fini par me dire, il doit être locataire de la maison; sans cela, sa sortie par la porte de la cour aurait plus ému cette femme. » Je me décide donc à entrer pour prendre des renseignements. Peuh! à peine ai-je dépassé le seuil de la porte, j'entends dans la rue le bruit de l'oiseau qui s'envole.

— Tu t'étais trop pressé, mon chéri, dit la Saint-Estève, et pourtant, tu me le disais un jour : la police, c'est la patience.

— Sans demander mon reste de renseignements, continue Vautrin, je m'élance à sa poursuite. Juste en face de la rue Servandoni, qui est le nom de l'architecte par lequel a été bâti Saint-Sulpice, cette église a une porte; elle était ouverte à cause de l'office du *mois de Marie,* qui s'y dit tous les soirs. Mon gibier, ayant sur moi de l'avance, se précipite par cette porte et se perd si bien dans la foule, qu'en entrant après lui je ne l'aperçois plus.

— Eh bien, dit la Saint-Estève, je ne suis [illegible] fâchée que le petit t'ait fait le poil; moi, je m'int[illegible] jours un peu aux faux monnayeurs; c'est un joli [illegible], pas de sang versé, pas de tort [illegible] tres de gouvernement!

— Et une maison de banque de Francfort dont ses faux billets ont entraîné la ruine !

— Tu diras ce que tu voudras, j'aime mieux ça que ton Lucien de Rubempré, qui ne faisait que nous dévorer, tandis que, si tu avais eu sous ta coupe un travailleur pareil dans notre bon temps !...

— Malgré ton admiration pour lui, tu n'en iras pas moins demain te renseigner adroitement chez la fruitière, qui doit le connaître, puisqu'elle a favorisé son évasion. Quand je suis retourné à la boutique, j'ai trouvé volets et porte clos. J'avais perdu mon temps dans l'église...

— A écouter une chanteuse, je parie, interrompit la Saint-Estève.

— Oui; comment sais-tu cela?

— Parbleu! tout Paris court l'entendre, répondit Jacqueline Collin, et puis, moi, dans mon petit particulier, je la connais.

— Comment! cette voix qui m'a tant ému, par laquelle, rajeuni de cinquante ans, j'ai été reporté au jour de ma première communion chez ces bons pères de l'Oratoire, où j'ai été élevé; cette femme qui m'a fait pleurer et m'a transformé pendant cinq minutes en un saint homme, tu l'aurais sur tes tablettes?

— Oui, dit négligemment la Saint-Estève; j'ai quelque chose d'entamé avec elle : je m'occupe de la faire entrer au théâtre.

— Ah çà! tu vas aussi prendre une agence dramatique! tu n'as pas assez de tes mariages?

— Voilà, mon chat, en deux mots la chose. C'est une Italienne, belle comme le jour, venue de Rome à Paris

avec un imbécile de sculpteur dont elle est folle sans qu'il s'en doute ; et ce Joseph en éprouve si peu pour elle, que, l'ayant eue sous les yeux posant pour une de ses statues, il est encore à lui adresser une galanterie!

— C'est un homme qui doit aller loin dans son art, remarqua Jacques Collin, avec ce mépris de la femme et cette force de caractère.

— A preuve, répondit Jacqueline, qu'il vient de le quitter, son art, pour se faire nommer député ; c'est de lui que je disais tout à l'heure à la Fontaine qu'elle aurait pu t'écrire quelque chose. J'avais envoyé chez elle mon étrangère, à laquelle elle a fait les cartes sur cet amoureux transi.

— Mais toi, comment l'avais-tu connue?

— Par le vieux Ronquerolles. Allant un jour chez le sculpteur pour affaire d'un duel dont il était témoin, il a vu ce trésor de femme et en est devenu tout *Nucingen*.

— Alors, tu t'es chargée de la négociation.

— Comme tu dis. Il y a déjà plus d'un mois que le pauvre homme perdait ses peines ; moi, ayant pris l'affaire en main, je me renseigne : j'apprends que la belle est de la confrérie de la Vierge; là-dessus, je me présente chez elle en dame de charité; et, vois un peu si, en commençant, j'ai de la chance! le sculpteur était absent de Paris pour se faire nommer député...

— Je ne suis pas en peine de toi; cependant, une dame de cha[illegible] qui se charge d'un engagement dramatique...

— Au bout [illegible] continua la Saint-Estève, je lui soutire to[illegible] ces; qu'elle n'y peut

plus tenir, avec ce marbre d'homme; qu'elle ne veut rien lui devoir, et, qu'ayant étudié pour la scène, si elle avait moyen d'avoir un engagement, elle quitterait aussitôt sa maison. Alors, un jour, j'arrive tout essoufflée, lui disant qu'un homme de mes amis, un grand seigneur, respectable par ses vertus et par son âge, et à qui j'ai parlé d'elle, se chargeait de la faire entrer au théâtre; et je lui demande la permission de le lui amener.

— C'était l'ordre et la marche, dit Jacques Collin.

— Oui; mais elle, défiante en diable, et pas aussi décidée qu'elle le dit à quitter son sculpteur, de me promener de jour en jour; si bien que, pour la faire avancer, j'ai dû lui insinuer d'aller consulter la Fontaine, à quoi d'ailleurs elle avait assez de penchant; mais, malgré les cartes, elle est toujours en garde, et les affaires se gâtent, parce qu'elle a vu son Chinois, qui est revenu et nommé. Il n'y a pas à dire : il faut maintenant marcher avec précaution; s'il allait trouver mauvais qu'on lui détourne une femme dont il va peut-être vouloir dès qu'il saura qu'elle ne veut plus de lui, on aurait affaire à forte partie; et ce n'est pas ce vieil égoïste de Ronquerolles, qui n'est, d'ailleurs, que pair de France, avec lequel on serait bien garanti contre les poursuites d'un député...

— Ce vieux débauché de Ronquerolles, dit Jacques Collin, n'est pas ce qui convient à ta protégée; elle est sage, il faut la laisser sage; je sais, moi, un homme vraiment respectable, qui la fera entrer au théâtre en tout bien, tout honneur, et qui, sans arrière-pensée, lui assurera un sort magnifique.

— Tu connais, toi, de ces phénomènes? je ne serais pas

fâchée de savoir leur adresse, j'irais mettre ma carte chez eux.

— Eh bien, petite rue Sainte-Anne, près du quai des Orfévres : là, tu trouveras quelqu'un avec qui la connaissance est déjà toute faite.

— *Planches-tu?* (te moques-tu?) s'écria la Saint-Estève, à laquelle son étonnement donna une rechute de l'argot des voleurs, qu'elle parlait autrefois couramment.

— Non, je parle sérieusement : cette femme m'a ému, elle m'intéresse, et puis j'ai une autre raison...

Vautrin raconta alors sa démarche auprès de Rastignac, l'intervention du colonel Franchessini, la réponse du ministre et sa théorie transcendante sur le reclassement social.

— Voyez-vous ce petit masque, qui s'avise de nous en remontrer! s'écria Jacqueline Collin.

— Il est dans le vrai, répliqua Vautrin; la femme seule nous manquait, et tu me la fournis.

— Oui, mais ça coûtera les yeux de la tête.

— Pour qui notre fortune? nous n'avons pas d'héritiers; tu n'éprouves pas, je pense, le besoin de fonder un hôpital ou des prix de vertu?

— Pas si *gniole!* répondit la Saint-Estève; d'ailleurs, tu le sais bien, mon Jacques, avec toi je n'ai jamais compté; seulement, je m'avise d'une difficulté : cette femme est fière comme une Romaine qu'elle est, et tes damnées fonctions...

— Tu le vois bien, [illegible] Jacques Collin, il faut à tout prix échapper [illegible] l'on peut entrevoir des [illegible] [illegible]t, je suis

en mesure de détourner celle dont tu t'avises. Pour mon métier, je suis autorisé à faire toute espèce de personnages, et, tu t'en souviens, je suis un comédien passable. Demain, je puis mettre à ma boutonnière un arc-en-ciel de décorations, m'installer dans un hôtel sous tel nom aristocratique qu'il me plaira forger; pour la police, les franchises du carnaval durent toute l'année. J'y ai déjà pensé. Je sais l'homme que je veux être. Tu peux annoncer à l'Italienne que le comte Halphertius, grand seigneur suédois, fou de musique et de philanthropie, s'intéresse à son sort; et, de fait, je lui monte une maison; je lui tiens rigoureusement le marché de vertueux désintéressement que tu lui cautionnes; enfin, je deviens son protecteur déclaré. Quant à l'engagement qu'elle désire, et que je lui veux aussi, car, pour mes projets d'avenir, il me la faut resplendissante et lumineuse, nous ne serions ni Jacques ni Jacqueline si, avec son talent, de l'or et de la volonté, nous ne parvenions pas à le lui procurer.

— Maintenant, savoir si Rastignac trouvera que tu as tenu la gageure : c'est M. de Saint-Estève, le chef de la police de sûreté, qu'il te disait de rebadigeonner.

— Eh non, ma vieille! Il n'y a plus de Saint-Estève, plus de Jacques Collin, plus de Vautrin, plus de Trompe-la-Mort, plus de Carlos Herrera; il y a une intelligence forte, puissante, énergique, qui offre son concours au gouvernement : je la fais arriver du Nord, la baptise d'un nom de seigneur étranger, et, par là je ne suis que plus vraisemblable pour les fonctions de police politique et diplomatique auxquelles je prétends me vouer.

— Tu vas! tu vas! c'est à merveille ; mais il faut d'abord

être en possession de ce bijou qui doit te mettre en relief, et nous ne le tenons pas.

— Ce n'est pas là une difficulté; je t'ai vue à l'œuvre, et, quand tu veux, tu peux.

— On travaillera, dit modestement Jacqueline Collin. Viens toujours me voir demain soir, peut-être nous aurons marché.

— Et tu n'oublies pas, en attendant, dit Vautrin, la fruitière de la rue Servandoni, n° 12, où tu dois prendre des renseignements. Cette capture, qui intéresse un gouvernement étranger, aurait un parfum politique qui fera bien pour le but où je veux arriver.

— De la fruitière, je t'en rendrai bon compte, répondit la Saint-Estève ; mais, pour l'autre affaire, elle est plus délicate; ne nous avisons pas de rien brusquer.

— Carte blanche! répondit Vautrin; jamais je ne t'ai trouvée au-dessous d'aucune mission, tant difficile fût-elle; ainsi donc, bonsoir et à demain.

Le lendemain étant dans son bureau de la petite rue Sainte-Anne, Vautrin reçut le billet qui suit :

« Mon gros, tu n'es pas trop à plaindre, et tout s'arrange à ton idée. Ce matin, de bonne heure, on m'annonce qu'une dame demande à me parler. Qui vois-je entrer? notre étrangère, à laquelle j'avais donné mon adresse pour le cas où elle aurait quelque chose de pressé à me com- [illegible] Son Joseph lui ayant, hier soir, parlé assez les- [illegible] où il était de se séparer d'elle, la chère [illegible] la nuit, et sa petite tête s'est si [illegible] débarquée chez moi et me

suppliant de la mettre en rapport avec mon *homme respectable*, auquel elle est résolue à se confier, *s'il est honnête homme*, parce qu'elle met son amour-propre à ne plus rien devoir à ce glaçon par lequel elle se voit dédaignée. Viens donc tantôt sous la nouvelle pelure que tu auras choisie, et, quant à t'insinuer dans l'esprit de la charmante, c'est affaire à toi.

» Ta tante affectionnée.

» J. C. DE SAINT-ESTÈVE. »

Vautrin répondit :

« Ce soir, je serai chez toi sur les neuf heures. J'espère qu'il se sera fait en ma personne un assez beau changement de décor pour qu'au premier coup d'œil, si je ne t'avais dit le nom sous lequel je me ferai annoncer, tu ne m'eusses pas facilement reconnu. J'ai déjà bien marché dans l'affaire de l'engagement, et je pourrai en parler de manière que la charmante prenne bonne idée du crédit de *son papa*. Vends dans la journée de la rente et des actions pour une somme un peu ronde : nous aurons besoin d'argent comptant. Je m'en vais, de mon côté, opérer de la même façon. A ce soir, donc.

» Ton neveu et ami,

» SAINT-ESTÈVE. »

Le soir, exact à l'heure que lui-même avait fixée, Vautrin arriva chez sa tante. Cette fois, il passa par le grand escalier et se fit annoncer, sous le nom de M. le comte Halphertius, par le nègre, qui ne le reconnut pas. Toute

prévenue qu'elle était de la métamorphose, Jacqueline Collin resta ébahie en présence de ce grand acteur, qui s'était renouvelé tout entier. Sa chevelure à la Franklin était devenue une titus poudrée; passés au brun foncé et formant avec la neige du sommet de la tête une vive opposition, ses sourcils, ses favoris, taillés en côtelette à la mode de l'Empire, et des moustaches postiches de même couleur, prêtaient à sa physionomie naturellement peu noble quelque chose de saisissant et d'original qui, à toute force, pouvait être pris pour de la distinction. Un col de satin noir haut monté donnait du port à sa tête. A la boutonnière d'un habit bleu, fermé sur la poitrine, brillait un ruban où se mariaient les couleurs de tous les ordres sérieux de l'Europe. Dépassant sous l'habit, un gilet de piqué jaune ménageait à un pantalon couleur gris de perle une harmonieuse transition; des bottes vernies et des gants paille glacés complétaient l'ensemble de cette toilette, qui avait voulu être négligée dans son élégance; la poudre, dont d'ailleurs à cette époque on comptait les derniers fidèles, servait à constater le vieux diplomate étranger et devenait, à un costume qui sans ce correctif aurait pu paraître un peu juvénile, un très-adroit tempérament.

Après quelques minutes accordées à l'admiration de son déguisement :

— *Elle* est là? demanda Vautrin.

— Oui, dit la Saint-Estève; l'ange s'est retiré dans sa [illegible]bre [illegible] une demi-heure, afin de dire son rosaire, [illegible] est privé d'assister aux exercices du [illegible] ta visite est attendue avec impa-

tience, vu la manière dont pendant toute la journée j'ai chauffé ton éloge.

— Et comment se trouve-t-elle de ta maison ? Elle n'a pas de regret du parti qu'elle a pris?

— Son amour-propre, dans tous les cas, est bien trop grand pour qu'elle en montre quelque chose; d'ailleurs, j'ai finement carotté sa confiance, et puis c'est un de ces caractères résolus à ne pas regarder en arrière quand ils sont une fois partis.

— Le plaisant, dit Vautrin, c'est que, tantôt, son député, qui est en peine d'elle, m'a été adressé par M. le préfet pour que je l'aide dans ses recherches.

— Il y tient donc?

— C'est-à-dire qu'il n'a pas d'amour pour elle, mais il regarde qu'il l'avait en dépôt, et il a peur qu'elle n'ait eu l'idée de se détruire ou qu'elle ne soit tombée aux mains de quelque intrigante. Sais-tu bien que, sans ma paternelle intervention, il mettait assez bien le doigt sur la plaie?

— Et tu as répondu à ce jobard?

— Naturellement, je lui ai donné peu d'espoir; mais, vraiment, j'ai été fâché de ne pouvoir rien faire de ce qu'il me demandait; tout d'abord, j'ai pris pour lui de la sympathie : c'est un homme de bonnes façons, l'air énergique et spirituel, et dans lequel je crois bien que MM. les ministres n'auront pas un adversaire commode.

— Tant pis pour lui, dit la Saint-Estève, il n'avait qu'à ne pas pousser à bout cette chère petite. Ah çà! et cet engagement pour lequel tu m'écrivais que tu avais d' mis les fers au feu?

— Tu sais, ma minette, ce que c'est que la chance, répondit Vautrin en déployant un journal : bonne ou mauvaise, elle vous arrive toujours par bouffées. Ce matin, après avoir reçu ta lettre, qui m'annonçait d'excellentes nouvelles, j'ouvre ce journal de théâtre et j'y lis ce qui suit : « La saison du théâtre italien de Londres, déjà si mal inaugurée par le procès qui a mis en lumière les embarras pécuniaires contre lesquels se débat la direction de sir Francis Drake, paraît décidément compromise par une grave indisposition survenue à la Serboni, et qui doit la tenir indéfiniment éloignée de la scène. Sir Francis est depuis hier descendu à l'hôtel des *Princes*, rue de Richelieu, venant chercher les deux choses qui lui manquent : une prima donna et des capitaux. Mais le cher impresario n'est-il pas engagé dans un cercle vicieux? Sans capitaux, pas de prima donna, et sans prima donna, pas de capitaux! Espérons pourtant qu'il saura échapper à cette impasse ; car sir Francis Drake a la réputation d'un homme honnête et intelligent, et, devant une renommée pareille, toutes les portes ne sauraient demeurer fermées. »

— Encore des gens qui connaissent le monde, que ces journalistes! dit la Saint-Estève d'un air capable, avoir toutes les portes ouvertes parce qu'on est honnête et intel-[illegible]!

[illegible] la circonstance, répondit Vautrin, l'observation [illegible] trop en défaut; car, aussitôt l'article lu, je [illegible] le vois, je prends un remise et [illegible] diquée.

[illegible] ecevoir monsieur, dit en

s'avançant aussitôt une espèce de valet de chambre français, qui m'eut bien l'air d'être mis là en faction pour faire la même réponse à tout venant; il est avec le baron de Nucingen.

» J'affectai de chercher dans un portefeuille, où je laissai entrevoir bon nombre de billets de banque, une carte qui n'y était pas.

» — Eh bien, moi, dis-je avec un léger accent allemand et en saupoudrant mes phrases de quelques germanismes, je suis le comte Halphertius, gentilhomme suédois. Dites à sir Francis Drake que *j'ai venu* pour lui parler d'une affaire. Je vais à la Bourse, où je donne des ordres à mon agent de change, et je repasse dans une demi-heure.

» Cela dit du ton le plus grand seigneur, je me dirige vers ma voiture. Je n'avais pas encore monté le marchepied que l'*allumeur,* courant après moi, venait me dire qu'il s'était trompé, que M. le baron de Nucingen était parti et que son maître pouvait me recevoir immédiatement.

— Ça veut faire des finesses avec nous! dit la Saint-Estève en haussant les épaules.

— Sir Francis Drake, continua Vautrin, est un Anglais, très-chauve, qui a le nez rouge et de grandes dents jaunes et saillantes. Il me reçut avec une politesse froide, en me demandant en bon français quelle était l'affaire dont je voulais l'entretenir.

» — Tout à l'heure, déjeunant au café de *Paris,* répondis-je, je lis ceci...

» Et je lui passe le journal en lui marquant l'article du doigt.

» — C'est inconcevable, dit l'impresario après m'avoir rendu le journal, qu'on se permette ainsi de faire les honneurs du crédit des gens!

» — Le journaliste ne sait ce qu'il dit? vous n'avez pas besoin de capitaux?

» — Vous comprenez, monsieur, que ce n'est pas par la voie d'un journal de théâtre que, dans tous les cas, je leur ferais appel.

» — Très-bien! Alors, nous n'avons pas à parler, fis-je en me levant; j'étais venu pour mettre des fonds dans votre entreprise.

» — J'aimerais mieux, me dit l'Anglais, que vous eussiez à m'offrir une prima donna.

» — J'offre les deux, répondis-je en me rasseyant, l'un *portant sur* l'autre.

» — Un talent connu? demanda le directeur.

» — Inconnu tout à fait, repartis-je, n'ayant jamais paru sur aucun théâtre.

» — Hum! c'est bien chanceux, dit M. le directeur d'un ton capable; les protecteurs de talents en herbe se font souvent de grandes illusions.

» — J'offre une commandite de cent mille francs pour que vous *prenez* seulement la peine d'entendre mon rossignol.

» — Ce serait beaucoup pour la peine que je me donnerais, et bien peu pour le salut de ma direction, en supposant qu'elle fût [illegible] embarrassée qu'on le dit.

» — Alors, [illegible] pour rien, et, si nous vous convenons et que [illegible] un sort honorable, je double la commandite.

» — Vous parlez avec une rondeur qui provoque la confiance. De quel pays est la jeune artiste?

» — Romaine... de Rome, Italienne de pur sang, très-belle; et vous pouvez juger si je m'y intéresse : j'étais fou d'elle, *pour* ce que je l'ai entendue de loin chanter dans une église. Je ne la vis qu'après.

» — Mais il me semblait qu'en Italie, me dit alors l'impresario, les femmes ne chantaient pas dans les églises.

— Eh bien, dit judicieusement la Saint-Estève, est-ce qu'il n'y a des églises qu'en Italie?

— Précisément, reprit Vautrin, je sentais que, pour donner de la vraisemblance à mon personnage et à ma démarche, j'avais besoin, par un autre côté, de me poser sous un aspect un peu excentrique; prenant donc au bond l'occasion de faire, dans toute l'étendue du mot, une querelle d'Allemand :

» — Je vous *observe,* monsieur, répondis-je d'un ton qui n'avait rien de rassurant, que vous me faites l'honneur de me donner un démenti.

» — Comment! dit l'Anglais avec étonnement, c'est à mille lieues de ma pensée.

» — C'est clair, pourtant, repris-je; je vous dis : « J'ai entendu la signora dans une église; » vous me dites : « Les femmes ne chantent pas dans les églises en Italie; » alors, cela revient *pour* dire que je l'ai pas entendue.

» — Mais vous pouvez l'avoir entendue dans un autre pays!

» — Il fallait donc penser cela, continuai-je sur le même ton batailleur, avant de faire votre observation extraordinaire. D'ailleurs, je vois que nous ne nous en

dons pas : la signora peut attendre jusqu'au mois d'octobre l'ouverture du Théâtre-Italien de Paris; les artistes s'y font bien mieux connaître ; ainsi, monsieur Drake, j'ai l'honneur de vous saluer.

« Et, cette fois, j'eus l'air de vouloir sortir définitivement.

— Un rôle joliment joué! dit la Saint-Estève.

Dans toutes les choses les plus chanceuses que le neveu et la tante avaient entreprises en commun, le côté artiste avait toujours été considéré par eux.

— Enfin, pour abréger, reprit Vautrin, mon homme ainsi mené en poste, nous nous séparâmes sur les termes suivants : Cent mille écus de commandite, cinquante mille francs d'appointements à la signora pour le restant de la saison, en supposant que sa voix convienne; et, afin de juger du talent de la débutante, demain rendez-vous, à deux heures, chez Pape, où sir Francis Drake se trouvera avec deux ou trois amis, desquels je l'ai autorisé à se faire assister. Nous, nous aurons l'air d'être venus pour acheter un piano. J'ai dit, toujours pour la vraisemblance, que la jeune personne pourrait s'épouvanter de la solennité d'une audition, et que de cette manière nous serions plus sûrs de la voir avec tous ses moyens...

— Mais, dis donc, mon gros, fit Jacqueline, cent mille [illegible] de l'argent!

— [illegible], répondit négligemment Vautrin, qui m'[illegible] de la [illegible]ssion de ce pauvre Lucien de [illegible] l'affaire. Mis en fonds, sir [illegible] très-bonne saison; j'ai Théâ[illegible] voir *la Dernière Incarna-*

tion de Vautrin), qui m'est dévoué à la vie et à la mort, il entend admirablement les questions d'intérêt : j'ai stipulé pour lui la place de caissier, il aura l'œil à la commandite. Maintenant, une seule chose m'inquiète : la signora Luigia m'a remué, mais je ne suis pas connaisseur, et des artistes en jugeront peut-être tout autrement que moi...

— Des artistes l'ont jugée, mon poulet, et son sculpteur ne pensait à lui donner la clef des champs qu'après l'avoir fait entendre par un nommé Jacques Bricheteau, un organiste de Paris, musicien consommé; ils étaient, avec toi, à Saint-Sulpice le soir de ta capucinade, et l'organiste a trouvé, ce sont ses propres paroles, que cette femme, quand elle le voudra, a soixante mille francs dans la voix.

— Jacques Bricheteau ! dit Vautrin, mais je connais ça : il y a un homme de ce nom employé dans un des services de la préfecture.

— Alors, dit la Saint-Estève, ça serait donc l'étoile de ton rossignol d'être protégée par la police !

— Non. Je me rappelle, dit Vautrin, ce Jacques Bricheteau, c'est un inspecteur de la salubrité qui vient d'être remercié pour s'être mêlé de politique... Eh bien, ajouta-t-il, si nous procédions à la présentation ? la soirée s'avance.

A peine Jacqueline Collin avait-elle quitté le salon pour aller chercher la Luigia, qu'un grand bruit se fit dans l'antichambre dont il était précédé. Presque au même instant, la porte s'ouvrit brusquement, et, en dépit de la résistance désespérée du nègre, qui ce soir-là avait la consigne expresse de ne laisser pénétrer personne, elle donna accès à un personnage dont l'intervention était au moi-

très-inopportune, si elle n'était pas tout à fait imprévue. Malgré son air et sa tournure insolemment aristocratiques, surpris par un inconnu en cette violence, le survenant éprouva un moment d'embarras, et Vautrin eut la charité de compliquer sa situation en lui disant avec un air de bonhomie tudesque :

— Monsieur est un grand ami de madame de Saint-Estève?

— J'ai quelque chose de fort pressé à lui dire, répondit l'intrus, et ce domestique est si bête, qu'il ne sait vous dire si sa maîtresse est ou non chez elle.

— Je puis certifier qu'elle n'y est pas, reprit le prétendu comte Halphertius : je l'attends *pour* plus d'une heure qu'elle m'avait donné rendez-vous. C'est une petite folle, et je la crois au théâtre dont le nègre m'a dit que son neveu lui a envoyé tantôt un billet.

— A quelque heure qu'elle rentre, il faut que je lui parle, dit le nouvel arrivé en prenant un fauteuil et en s'y installant.

— Moi, je n'attends pas *pour* plus longtemps, repartit Vautrin.

Et, après avoir salué, il se disposait à sortir. A ce moment parut la Saint-Estève. Pour faire croire qu'elle venait de dehors, avertie par son nègre, elle avait eu soin de se coiffer d'un chapeau et de jeter un châle sur ses épaules.

— Ah! par exemple! fit-elle en jouant l'étonnement, M. de [illegible] à cette heure!

— Le diable [illegible] crier ainsi mon nom! lui dit tout [illegible]

Entrant dans la mystification, Vautrin revint sur ses pas, et, s'approchant de l'air le plus obséquieux :

— M. le marquis de Ronquerolles, pair de France, ancien ambassadeur! dit-il. Je suis charmé *pour* avoir passé un moment avec un homme d'État si connu et un si parfait diplomate.

Et, après un salut respectueux, il se mit en devoir de gagner la porte.

— Eh bien, baron, vous vous en allez? lui cria la Saint-Estève en tâchant de prendre le ton et l'accent d'une douairière du faubourg Saint-Germain.

— Oui; M. le marquis a beaucoup à vous parler. Je reviens demain *pour* onze heures, mais soyez exacte.

— Soit, à demain onze heures, dit la Saint-Estève; je puis d'ailleurs vous annoncer que vos affaires sont en très-bon chemin, vous revenez tout à fait à la future.

Vautrin salua de nouveau et sortit.

— Quel est donc cet original? demanda Ronquerolles.

— Un baron prussien que je marie, répondit la Saint-Estève. Ah çà! ajouta-t-elle, nous avons donc du nouveau, que vous ayez tant tenu à me parler?

— Oui, et du nouveau que vous auriez dû savoir! La belle, depuis ce matin, a quitté la maison du sculpteur.

— Bah! fit Jacqueline, et qui vous a dit cela?

— Mon valet de chambre, qui a causé avec la femme de ménage.

— Ah! il paraît que nous travaillons à plusieurs, dit la Saint-Estève saisissant l'occasion de faire une querelle.

— Eh! ma chère, vous ne marchiez pas, depuis bientôt un mois que la chose est entamée...

— Vous croyez, vous, que les choses se jettent en moule, et que les Italiennes, c'est de l'amadou comme vos lorettes de Paris; avec ça que vous êtes si donnant!

— Comment! voilà plus de trois billets de mille francs que vous avez déjà tirés de moi en faux frais!

— La belle poussée! et l'engagement que vous vous étiez chargé de négocier?

— Est-ce que je puis faire jouer le Théâtre-Italien exprès pour cette péronnelle? Si elle avait voulu débuter à l'Opéra!

— Il y a un théâtre italien à Londres, s'il n'y en a pas pour l'instant à Paris, et le directeur est justement ici, cherchant un premier sujet.

— J'ai bien vu cela dans les journaux; mais qu'aurais-je été entamer avec un homme sur le point de faire faillite?

— Eh bien, c'est une chance, ça : on vient à son secours, à cet homme; et alors, par reconnaissance...

— C'est juste, dit le marquis en haussant les épaules, une petite affaire de cinq cent mille francs, ce qu'il en a coûté à Nucingen pour *la Torpille!*

— Mon petit père, on a envie d'une femme ou on n'en veut pas. Esther avait fait le trottoir; l'Italienne est au moins aussi belle qu'elle, c'est du cachet vert pour la vertu! de plus, un talent superbe : trois billets de mille francs dont vous vous êtes fendu, voilà-t-il pas de quoi jeter les hauts cris!

— Vous étiez-vous, oui ou non, [illegible] de la négociation?

— Oui, et je dev[illegible] si

j'eusse pensé que j'aurais l'honneur d'être contrôlée par votre valet de chambre, je vous aurais engagé à vous adresser ailleurs; je ne travaille pas, moi, dans la partie double.

— Mais, vieille vaniteuse que vous êtes, sans ce garçon auriez-vous su ce que je viens de vous apprendre?

— Et le reste, il vous l'a appris?

— Comment! le reste? dit vivement le marquis.

— Oui, qui vous a déniché l'oiseau et dans quelle cage il peut être à l'heure d'aujourd'hui?

— Mais vous, vous le savez donc?

— Si je ne le sais pas, je m'en doute.

— Dites donc, alors! s'écria Ronquerolles mis tout en émoi.

— Vous qui connaissez toutes les crinières, jeunes et vieilles, de la ménagerie parisienne, vous devez bien avoir entendu parler du comte Halphertius, un gentilhomme suédois, puissamment riche, tout fraîchement débarqué.

— Voilà la première fois que j'entends prononcer ce nom.

— Faut demander à votre valet de chambre, il vous renseignera.

— Allons, voyons! ne jouez pas au fin; vous dites donc que ce comte Halphertius?

— Est un mélomane enragé et un *femmomane* à la Nucingen.

— Et vous croyez que la Luigia aurait pris son vol de ce côté?

— Je sais qu'il tournait autour d'elle; il m'a même

faire des propositions magnifiques, et, si vous n'aviez pas eu ma parole...

— Oh! sans doute, vous êtes une commère de si haute vertu!

— Vous le prenez comme ça! dit la Saint-Estève en fouillant dans sa poche et en tirant un portefeuille assez bien garni de billets; on va te rendre ton argent, mon petit, et te prier de nous flanquer la paix.

— Laissez donc, mauvaise tête! répondit le marquis en voyant qu'on lui présentait trois billets de mille francs; ce que j'ai donné, vous savez bien que je ne le reprends pas.

— Et moi, ce que je n'ai pas gagné, je ne le garde pas. Vous êtes *floué,* monsieur le marquis. Je fais les affaires du comte Halphertius; c'est moi qui ai enlevé la belle; elle est même cachée ici dans mon appartement, et, demain matin, avec le Suédois, je l'embarque pour Londres, où je lui ai mitonné un magnifique engagement.

— Mais non! mais non! je ne vous crois pas capable de me tromper, dit Ronquerolles, prenant pour une ironie la vérité qui, sous cette apparence, lui était dite à bout portant; nous sommes, après tout, de vieilles connaissances. Allons, reprenez ces billets, et dites-moi, au juste, ce que vous pensez de la concurrence de ce riche étranger.

— Eh bien, je vous l'ai dit : c'est un homme puissamment riche, à ne regarder à aucun sacrifice, et je sais qu'il a eu plusieurs conférences avec madame Nourrisson.

— Alors, ce sera [illegible] ille carcasse que vous auriez appris [illegible]

La Sain[illegible]

— Madame Nourrisson est mon amie; on peut être en concurrence pour le même objet, mais ce n'est pas une raison pour qu'en ma présence on en parle mal.

— Vous a-t-elle dit, au moins, demanda le marquis avec impatience, où demeurait ce comte Halphertins?

— Non, mais je sais qu'il a dû partir hier pour Londres; c'est ce qui fait que je longeais avant de vous mettre la puce à l'oreille.

— C'est clair, l'Italienne sera partie pour aller le rejoindre!

— Vous pourriez bien ne pas vous tromper.

— Une affaire joliment conduite! dit Ronquerolles en se levant.

— Tiens! fit insolemment la Saint-Estève, vous n'avez jamais eu d'échecs dans vos diplomaties?

— Enfin, comptez-vous savoir quelque chose de plus précis?

— On travaillera, dit Jacqueline Collin.

C'était son mot pour promettre son concours.

— Mais surtout pas de double jeu! s'écria le marquis, vous savez que je ne suis pas plaisant de mon naturel.

— Ça serait-il jugé par la cour des pairs? demanda la Saint-Estève, qui n'était pas femme à s'épouvanter facilement.

Sans répondre à cette impertinence :

— Vous pourriez peut-être, dit Ronquerolles, prier votre neveu de vous aider dans vos recherches.

— Oui, dit Jacqueline, je crois qu'il ne sera pas mal de le mettre un peu dans l'affaire, mais sans vous nommer, bien entendu.

— Et s'il avait jamais besoin de mon appui auprès de son préfet, vous savez que je suis aussi chaud ami qu'ennemi dangereux.

Là-dessus, le client et la Saint-Estève se séparèrent, et, aussitôt qu'on eut entendu la voiture de l'ennemi s'éloigner, la vertueuse dame n'eut pas besoin d'aller chercher son neveu : ayant fait le tour par un dégagement, il était revenu attendre dans une pièce voisine du salon, d'où il avait tout entendu.

— Tu l'as joliment roulé! dit Vautrin. Nous aurons soin, par de bons petits renseignements, de le tenir le bec dans l'eau pendant quelques jours ; mais, maintenant, va-t'en vite chercher notre Hélène, car c'est bien juste, s'il n'est pas heure indue, *pour* que tu me présentes à elle.

— Sois tranquille, je vais arranger ça, dit la Saint-Estève, qui, un instant après, revenait, amenant la belle gouvernante.

— La signora Luigia! — M. le comte Halphertius! dit-elle en présentant l'un à l'autre les futurs conjoints.

— Signora, dit Vautrin du ton le plus respectueux, mon amie madame de Saint-Estève m'a dit que vous me permettez d'avoir intérêt *pour* vos affaires...

— Madame de Saint-Estève, répondit Luigia, qui était arrivée à posséder parfaitement notre langue, m'a parlé de vous comme d'un homme très-connaisseur dans les arts.

— C'est-à-dire, je les aime à la passion, et, par ma fortune, je fais tout pour les protéger. Vous avez, madame, un bien grand talent!

— C'est ce qu'on saura plus tard, si je puis avoir le bonheur de me produire.

— Vous pourrez vous produire quand vous *voulez*. J'ai vu le directeur du théâtre italien de Londres; demain, il vous entend, c'est convenu.

— Je suis bien reconnaissante des démarches que vous vous êtes empressé de faire; mais, avant d'accepter vos services, j'ai besoin que nous nous expliquions très-franchement.

— La franchise me plaît extrêmement, répondit Vautrin.

— Je suis une pauvre abandonnée, continua la Luigia; on me trouve passable, et, dans tous les cas, j'ai de la jeunesse : je dois donc répondre avec une certaine défiance à tous les empressements de bienveillance qui peuvent m'être témoignés. En France, m'a-t-on dit, ils sont bien rarement désintéressés.

—Le désintéressement, repartit Vautrin, je *le* réponds; mais empêcher les langues *pour* parler, ça, je ne *le* réponds pas.

— Ah! pour les langues, dit la Saint-Estève, il faut en faire son deuil; l'âge de M. le comte n'empêchera pas les bavardages, car c'est plutôt un jeune homme qui s'intéresserait à une femme sans avoir des idées... A Paris, les vieux garçons, c'est tous mauvais sujets.

— Moi, je n'ai pas des idées, dit Vautrin; si j'ai le bonheur *pour* être utile à la signora, *dont* j'estime plus que tous *son* talent, elle me souffrira bien d'être son ami; mais, si je lui manquais de respect, elle aura, *pour* ce talent même, l'indépendance, et peut me mettre dehors de chez elle comme une femme de chambre qui la vole.

— Ainsi, monsieur le comte, demanda la Luigia, vous

avez déjà eu la bonté de vous occuper pour moi d'un engagement?

— C'est comme fait, dit Vautrin ; demain, vous chantez, et, si votre voix plaît au directeur du théâtre italien de Londres, il y a cinquante mille francs convenus pour la fin de la saison.

— C'est un rêve, dit l'Italienne ; mais, peut-être, quand il m'aura entendue...

— Il pensera comme ce M. Jacques Bricheteau, répondit la Saint-Estève ; celui-là avait dit que vous aviez soixante mille francs dans la voix : ainsi, c'est dix mille francs dont vous êtes volée.

— Oh ! pour donner les cinquante mille francs quand vous aurez chanté devant lui, ajouta Vautrin, je n'en suis pas en peine ; maintenant, les payer exactement, c'est une autre affaire. On le dit gêné. Mais nous ferons voir l'engagement par quelqu'un d'habile que nous donnera madame de Saint-Estève ; et puis la signora n'aura pas à s'occuper d'intérêts, ça regarde ses amis, elle n'a qu'à penser *pour* ses rôles.

Au moment où Vautrin avait dit : « Quant à payer exactement les cinquante mille francs, » il avait trouvé le moyen, sans être aperçu, de pousser le pied de sa tante. Saisissant aussitôt sa pensée :

— Moi, je crois, au contraire, dit la Saint-Estève, qu'il payera madame très-exactement ; il ne voudra pas se brouiller avec vous, mon cher comte [illegible] trouve pas tous les jours un homme qui, pour [illegible] engagement, consente à exposer un [illegible]

— Comment, monsieur [illegible]

engagement possible, un pareil sacrifice!... Jamais je ne saurais permettre...

— Ma bonne madame de Saint-Estève, dit Vautrin, vous êtes une bavarde; je n'expose rien, j'ai vu l'affaire de près, et, à la fin de la saison, je suis sûr *pour* des bénéfices; d'ailleurs, je suis très-riche, je suis veuf, sans enfants, et, quand partie de cette somme *est* perdue, je ne me pends pas pour cela.

— C'est égal, monsieur, dit l'Italienne, je ne souffrirai point une folie pareille.

— Alors, vous ne me voulez pas pour ami, et vous avez peur d'être compromise si je vous viens en aide?

— En Italie, monsieur le comte, les sigisbées sont admis couramment, et, pourvu qu'il n'y ait pas de mal au fond, on ne se soucie pas des apparences; mais je ne peux pas m'habituer à l'idée de vous voir exposer pour moi une somme de cette importance.

— Si je l'exposais, oui; mais j'expose si peu, que votre engagement et les cent mille écus sont deux choses, et je fais toujours l'affaire avec le directeur, si vous me refusez.

— Allons, chère belle, dit la Saint-Estève, il faut vous résigner à avoir à mon ami Halphertius cette obligation; vous comprenez que, si je vous croyais ainsi entraînée au delà de ce que vous jugez convenable, je ne me mêlerais pas de tout ceci. Parlez-en d'ailleurs à votre confesseur, vous verrez ce qu'il vous en dira.

— En Italie, je lui parlerais; mais, en France, pour un engagement de théâtre, je n'irai pas le consulter.

— Voyons, signora, dit Vautrin de l'air le plus affec-

tueux, pensez donc plutôt à votre carrière dans les arts : qu'elle s'ouvre si belle devant vous ! Et quand tous les journaux de l'Europe parleront de la diva Luigia, il y aura des gens bien attrapés pour avoir méconnu une si grande artiste et n'avoir pas su se maintenir avec elle en amitié.

Vautrin était un trop grand moraliste pour ne pas avoir calculé l'effet de cette allusion à la plaie secrète que l'Italienne avait au cœur. Les yeux de la pauvre femme s'animèrent, sa respiration se troubla.

— Monsieur le comte, dit-elle avec une sorte de solennité, je puis donc avoir confiance en vous ?

— D'autant plus, signora, que, si je fais de la dépense, je ne suis pas sans prétendre aussi mes petits bénéfices.

— Qui seront ? demanda l'Italienne.

— Que vous *avez* pour moi un peu de bienveillance, répondit Vautrin, que le monde me *croit* encore bien plus heureux que je ne serai, et que vous ne *faites* rien pour m'ôter cette petite jouissance d'amour-propre, *dont* je m'en contenterai.

— Je ne comprends pas bien, dit la Luigia avec un froncement de sourcils.

— Rien n'est plus simple, pourtant, répliqua la Saint-Estève : mon ami ne veut pas être ridicule, et si, pendant qu'il aura tous les airs d'être votre protecteur, vous alliez renouer avec votre député ou vous mettre quelque amour dans la tête, son rôle, vous pouvez vous le figurer, ne serait pas très-charmant.

— Je ne serai rien pour monsieur, dit la Luigia, qu'une amie reconnaissante et dévouée, mais rien aussi pour per-

sonne, et surtout pour celui que vous dites; je n'ai pas rompu, chère madame, sans y avoir bien pensé.

— C'est que, voyez-vous, ma mignonne, reprit la Saint-Estève, faisant montre de sa profonde science du cœur humain, justement ceux-là sont quelquefois les plus dangereux, avec lesquels on crie que tout est fini.

— Vous parlez à la française, madame, dit l'Italienne.

— Ainsi donc demain, dit Vautrin, vous m'autorisez *pour* venir vous chercher et aller au rendez-vous pris avec ce directeur? Vous savez sans doute plusieurs des rôles de son répertoire?

— Je sais, répondit la Luigia, qui depuis deux ans étudiait avec une ardeur extrême, tous les rôles de la Malibran et de la Pastà.

— Et la nuit, demanda câlinement Vautrin, ne vous portera pas de mauvais conseils?

— Voilà ma main, dit l'Italienne avec un naïf abandon; je ne sais si en France on arrête ainsi les marchés.

— Ah! *diva! diva!* s'écria Vautrin avec les plus burlesques intonations de dilettante...

Et il effleura de ses lèvres la belle main qui lui était présentée.

Quand on se rappelle le terrible passé de cet homme, il faut convenir que la comédie — nous nous trompons, nous voulions dire la vie humaine, — a des retours bien singuliers.

Le succès de l'audition dépassa toutes les espérances de Vautrin, et il n'y eut qu'une voix parmi les assistants pour l'engagement immédiat de la Luigia. Si même on en eût cru sir Francis Drake, l'acte eût été signé séance tenante

et, le même jour, la virtuose se fût mise en route pour Londres, où, par l'indisposition de la Serboni, *her Majesty's Theatre* était tenu en échec. Mais, une fois sûr d'un des côtés de la question, Vautrin voulut voir plus clair dans l'affaire de la commandite, et, au lieu de la signora Luigia, ce fut lui qui, escorté de son secrétaire, partit pour l'Angleterre avec l'impresario, dont il voulait examiner la position de plus près. Dans le cas où il n'aurait pas jugé que la situation fût bonne, il se réservait *in petto* de retirer très-cavalièrement sa parole, l'apport du capital qu'il s'était un moment décidé à exposer ne faisant plus la condition du début de la *diva*.

Au moment de son départ, il dit à la Saint-Estève :

— Nous sommes aujourd'hui le 17 mai; le 21, à sept heures du soir, je serai de retour à Paris avec sir Francis Drake. Dans l'intervalle, prends tes mesures pour que notre protégée soit en possession d'un trousseau convenable. Pas de luxe ridicule comme s'il s'agissait de l'équipement d'une lorette, mais des choses riches, de bon goût, point tapageuses, qui n'effarouchent pas la délicatesse de la signora; bref, ce que tu ferais pour ta fille, si tu en avais une et que tu fusses au moment de la marier. Pour le même jour du 21, tu auras eu soin de commander chez Chevet un dîner de quinze personnes. Les convives, qui auront été [illegible] par ton client Bixiou, seront d'abord toutes les [illegible] de la presse; toi ensuite, cela va sans dire, com[illegible] de la maison, mais, je t'en supplie, que [illegible] n'ait rien d'ébouriffant. Il [illegible] intelligent pour [illegible] la signature, et

un pianiste pour accompagner la *diva*, à laquelle nous ferons chanter quelque chose après le dîner ; par toi, elle aura été préparée à l'idée de donner un avant-goût d'elle-même à tous ces dispensateurs de la renommée. Enfin, sir Francis Drake et moi compléterons le nombre de quinze. Inutile de te dire que c'est le comte Halphertius, ton ami, qui, n'ayant pas de maison à Paris, donne chez toi ce dîner, où tout doit être fin, délicat, de manière qu'il en soit beaucoup parlé.

A la suite de ces instructions, Vautrin était monté en chaise de poste, et il connaissait assez la Saint-Estève pour être sûr que ses ordres seraient exécutés avec intelligence et ponctualité.

Quand Vautrin avait désigné Bixiou à sa tante, comme le recruteur du personnel de son dîner, voici ce qu'il avait entendu par ce titre de *client* dont il l'avait honoré. Entre les sources secrètes servant à alimenter la fortune incessamment grossissante que Rastignac avait flairée sous la raison sociale Saint-Estève, on pense bien que l'usure n'était pas un moyen dédaigné. Si les économistes ont été jusqu'à soutenir que l'argent était une marchandise dont le prix était indûment fixé par la loi, pour des consciences aussi larges que celles de Vautrin et de sa tante, l'article du Code pénal ne devenait un obstacle qu'autant qu'il ne pouvait être éludé ; mais quels sont les sots qui se laissent prendre dans les griffes de cet article? Il faut vraiment n'avoir jamais lu *l'Avare*, de Molière, pour ne pas s'aviser du *maître Simon* que de temps immémorial les prêteurs à la petite semaine ont toujours eu soin d'interposer entre leur industrie et les tracasseries de la justice. Au moyen

d'un intermédiaire, mons Bixiou, que le grand laisser aller de sa vie forçait souvent de recourir au crédit, s'était trouvé avec Jacqueline Collin en relations d'affaires, et, par son adresse de singe à fureter tous les mystères, ceux surtout qui pouvaient l'intéresser à travers toutes les ténèbres dont elle s'environnait, il avait fini par remonter jusqu'à sa créancière. Un jour, ne se trouvant pas en mesure d'acquitter un billet qui devait lui être présenté le lendemain, il s'était résolûment risqué chez cette ogresse, avec la prétention d'opérer le miracle d'un renouvellement consenti à son profit. La Saint-Estève aimait les gens d'esprit, et, comme toutes les bêtes féroces, elle avait ses heures de clémence. Inutile de dire que, pour l'apprivoiser, Bixiou avait fait des frais énormes; il avait le malheur gai, le paradoxe éblouissant et des théories de joyeuse immoralité avec lesquelles il avait si bien étourdi l'usurière, que, non contente de lui accorder le renouvellement demandé, elle avait fini par lui *surprêter* une autre somme, et, dénoûment non moins merveilleux, cette somme, il l'avait rendue. De là entre l'artiste et l'agente matrimoniale une certaine suite de rapports bienveillants. Sans imaginer la terrible compagnonne à laquelle il se frottait, Bixiou, parce qu'il la faisait rire et que, de temps à autre, dans des jours de désespoir, il parvenait à l'attendrir de quelques napoléons, se tenait pour un homme habile; mais il ne savait pas qu'il était le chien de l
nagerie dans la loge du lion, et que cette f
le passé de laquelle il y avait de la
aller jusqu'à lui faire payer de sa
liarités et les intérêts de ses emp

tragique conclusion, qui, du reste, était peu probable, Jacqueline Collin ne se faisait pas faute d'employer le jovial causeur dans ce métier de furet qu'il pratiquait d'une manière si supérieure ; et souvent même, sans qu'il s'en doutât, elle lui donna des rôles au milieu des ténébreux imbroglios qui faisaient l'occupation de sa vie. Dans l'affaire de la Luigia, le caricaturiste devenait d'une convenance merveilleuse : par lui, on était sûr que tout l'ébruitement nécessaire serait donné à l'apparition sur l'horizon parisien du comte Halphertius, à sa passion pour la cantatrice, aussi bien qu'aux grands sacrifices qu'il faisait pour elle. Il faut ajouter que, par l'universalité de ses relations avec le Paris écrivant, chantant, dessinant, mangeant, vivant et grouillant, personne, comme lui, n'était capable d'amener au grand complet le contingent des bouches de la renommée désiré par Vautrin.

Le 21, à sept heures précises du soir, tous les convives, nommés précédemment par Desroches à Maxime, plus Desroches lui-même, étaient réunis dans le salon de la rue de Provence, quand le nègre annonça sir Francis Drake et Son Excellence le comte Halphertius, qui n'avait pas voulu être nommé le premier. La tenue du gentilhomme suédois était du dernier correct : habillement noir, gilet blanc et cravate blanche sur laquelle se dessinait le ruban d'un *Nichan* de fantaisie porté au cou. Ses autres décorations pendaient attachées à sa boutonnière par des chaînettes, mais il n'avait pas osé risquer la plaque brodée sur l'habit, ce que le vulgaire appelle un *crachat*. Au premier coup d'œil jeté sur l'ensemble de la réunion, Vautrin eut le désagrément de reconnaître que les habitudes et les in-

stincts de la Saint-Estève avaient été plus puissants que sa recommandation spéciale et expresse, et une espèce de turban jaune et vert, dont il la trouva ridiculement affublée, lui aurait donné un mouvement de mauvaise humeur, si, grâce à la manière habile dont, pour tout le reste, ses intentions avaient été remplies, la malencontreuse coiffure n'avait trouvé grâce devant lui. Quant à la Luigia, vêtue de noir, selon son habitude, et ayant eu le bon esprit de refuser les services d'un coiffeur, qui avait vainement essayé de s'immiscer dans ce qu'il appelait bêtement le désordre de sa chevelure, elle était royalement belle, et, par un air de mélancolique gravité répandu dans toute sa personne, imprimait un sentiment de respect dont s'étonnaient eux-mêmes ceux auxquels elle avait été annoncée par Bixiou comme une de leurs justiciables. La seule présentation spéciale qui fut faite à Vautrin fut celle de Desroches, que Bixiou mit en rapport avec lui en se servant de cette formule gaiement emphatique :

— Maître Desroches, l'avoué le plus intelligent des temps modernes.

Quant à sir Francis Drake, ce qui pouvait le faire supposer un peu moins dédaigneux qu'il n'avait voulu le paraître de l'influence des journaux de théâtre appliquée à la surexcitation des capitaux, c'est qu'il se trouva de connaissance avec Félicien Vernou et Lousteau, deux hommes de cette presse secondaire, avec lesquels il échangea de chaleureuses poignées de main.

Avant qu'on annonçât le dîner, le comte Halphertius se crut dans le devoir de formuler un petit *speech*, et, après

avoir un instant causé à voix basse avec la signora Luigia, dont il avait eu le bon goût de ne s'approcher que quelques minutes après son arrivée, ayant l'air de s'adresser à la Saint-Estève, mais élevant suffisamment la voix pour être entendu de toute l'assistance :

— Chère madame, dit-il à sa tante, vous êtes vraiment miraculeuse, la première fois que je me trouve dans un salon de Paris, *pour ce que* vous m'y faites rencontrer avec tout ce que la littérature, les arts et les affaires peuvent offrir en échantillon le plus distingué. Moi *que je ne suis* qu'un barbare du Nord, quoique cependant notre pays a aussi ses célébrités, Linné, Berzélius, le grand Thorvaldsen, Tegnen, Franzen, Geier et la charmante romancière Frédérique Bremer, je me trouve ici tout étonné et confondu, et ne sais comment vous adresser le sentiment de mon extraordinaire gratitude.

— Mais, par Bernadotte, répondit la Saint-Estève, dont l'érudition historique allait jusque-là, la France et la Suède se donnent la main.

— Il est certain, répondit Vautrin, que notre bien-aimé louverain Charles XIV...

La parole lui fut coupée par un maître d'hôtel qui ouvrit ses portes du salon en annonçant le dîner.

La Saint-Estève prit le bras de Vautrin, auquel elle dit en chemin :

— Trouves-tu les choses assez bien *ficelées?*

— Oui, répondit Jacques Collin, tout a très-bon air; il n'y a que ton diable de turban couleur perroquet qui m'a d'abord effarouché.

— Mais non, dit Jacqueline; avec ma figure javanaise

(elle était née en effet à Java), quelque chose d'oriental me *chausse* assez bien.

La Saint-Estève fit asseoir à sa droite sir Francis Drake et Desroches; occupant en face d'elle le milieu de la table, Vautrin fut flanqué d'Émile Blondet des *Débats*, et de la Luigia, qui, elle-même, eut à côté d'elle Théodore Gaillard; les vingt-cinq mille abonnés du journal dirigé par cet habile industriel appelaient bien sur lui cette distinction. Les autres convives se placèrent à leur fantaisie. En somme, le dîner fut peu animé; plus d'une fois, LA COMÉDIE HUMAINE a eu l'occasion de montrer dans le jour éclatant du *triclinium* la joyeuse espèce de convives que nous trouvons réunis ici; mais, en ces rencontres, on ne leur avait pas, comme dans celle-ci, mis une muselière. De la part de la Saint-Estève, Bixiou avait recommandé à tous les invités de ne rien risquer qui pût inquiéter les chastes oreilles de la pieuse Italienne. Forcés de s'observer, tous ces gens, de plus ou moins d'esprit et de cœur, comme dit un célèbre critique, avaient perdu leur verve, et, se retirant sur la chère, qui était excellente, ils causaient à voix basse ou laissaient la conversation se traîner dans les banalités bourgeoises. On mangeait donc et l'on buvait sourdement, pour ainsi parler; mais, en réalité, on ne dînait pas. Incapable de supporter longtemps un pareil régime, Bixiou, au milieu de cette torpeur, voulut au moins se ménager une récréation. L'intimité d'un grand seigneur étranger avec la Saint-Estève n'avait pas laissé de lui donner à penser; il avait également été frappé d'une certaine insuffisance de Vautrin comme amphitryon, et s'était dit qu'un vrai gentilhomme, à moins de frais, aurait trouvé

le moyen de jeter de la vie dans une réunion. Voulant donc tâter son homme, il imagina de lui donner la question par la Suède, vers le commencement du second service, du bas bout de la table où il était placé :

— Monsieur le comte, lui cria-t-il, vous êtes trop jeune pour avoir connu Gustave III, que Scribe et Auber ont arrangé en opéra, et qui chez nous a donné son glorieux nom à un *galop?*

— Je vous demande pardon, répondit Vautrin, se jetant sur l'occasion qui venait de lui être faite; j'ai près de soixante ans, ce qui fait treize ans en 1792, quand notre bien-aimé souverain *est* tué par la main de l'assassin Ankastroem ; je puis donc bien me rappeler tout ce temps.

Cela dit, au moyen d'un volume intitulé *Caractères et Anecdotes de la cour de Suède,* paru en 1808, sans nom d'auteur, chez le libraire Arthus Bertrand, et que, depuis son *incarnation* suédoise, il avait acheté à l'étalage d'un bouquiniste, le chef de la police de sûreté fut en mesure d'esquiver le guet-apens. Il fit mieux encore : comme un homme qui n'attend que le moment d'être mis sur un texte qui lui soit familier pour se montrer avec tous ses avantages, une fois le robinet ouvert, il fut sur tous les grands noms de son prétendu pays d'une telle abondance d'érudition et d'une telle pertinence, donna tant de détails circonstanciés, raconta tant d'anecdotes curieuses et secrètes, notamment dans l'histoire du fameux coup d'État par lequel, en 1772, Gustave III avait émancipé sa couronne; il fut si précis et si intéressant, qu'en sortant de table, Émile Blondet dit à Bixiou :

— J'étais comme toi : un comte étranger, de la main de

cette entrepreneuse de mariages, m'avait d'abord paru suspect ; mais, outre que le dîner était vraiment princier, cet homme sait sa cour de Suède comme il est impossible de l'apprendre dans les livres. C'est décidément un homme très-bien né, et, si l'on était de loisir, il y aurait une brochure pleine d'intérêt à faire avec tout ce qu'il nous a conté.

Un peu après le café pris, sir Francis Drake, Vautrin et Desroches passèrent dans une pièce voisine du salon, où furent discutés l'acte de la commandite et l'engagement de la prima donna. Toutes les clauses arrêtées, Vautrin vint prendre la *diva* pour apposer sa signature.

— C'est un fin renard, dit Desroches à Bixiou en sortant de la conférence. Il doit être colossalement riche, il a compté à l'Anglais, séance tenante, cent mille écus en billets de banque, et, comme je voulais faire insérer dans l'engagement un article un peu *raide* relativement au payement des appointements que sir Francis Drake n'a pas la réputation, comme dit Léon de Lora, de payer *rubis sur l'oncle*, notre gentilhomme s'est opposé à l'expression écrite de cette défiance, d'où je conclus qu'il n'a rien obtenu encore de la belle Italienne, et qu'il n'est pas fâché, par un arriéré de solde, de la tenir dans sa dépendance.

— Et tes honoraires ! dit Bixiou, t'a-t-il parlé de quelque chose ? J'ai dit à la Saint-Estève que des gens d'affaires de ton importance ne se dérangeaient pas pour la soupe et le bouilli, et qu'il fallait du poulet autour.

— Tiens ! dit Desroches [illegible] une boîte en or de forme ob[illegible] Tout à l'heure, pendant q[illegible] [illegible]qué

que j'avais placé près de moi, sur la table, ma tabatière en corne d'Irlande, qui vaut bien dix francs, notre homme m'interrompit pour me prier de la lui passer. Quand j'eus terminé la lecture, je voulus *prendre une prise*, et, à la place de ma boîte, qui avait disparu, je trouvai ce bijou.

— *Ma tante*, dit Bixiou, prêterait dessus trois ou quatre cents francs, ce qui suppose une valeur d'un billet de mille.

— Comme je me récriais, continua Desroches, sur cette substitution : « C'est moi, me répondit galamment notre homme, qui gagne au change ; je possède maintenant une relique, la tabatière du Napoléon des avoués. »

— C'est très-gentilhomme, remarqua Bixiou, et, s'il plaît à Dieu et à la Saint-Estève, je cultiverai cette connaissance... Hein ! dis donc, si je faisais sa charge dans un des prochains numéros du *Charivari?*

— Il faudrait savoir, répond Desroches, s'il a l'esprit assez français pour être charmé de se voir en caricature.

A ce moment, un accord de piano annonça que la signora Luigia allait paraître sur la brèche. Elle chanta la romance du *Saule* avec une profondeur d'expression qui émut toute l'assistance, bien que l'épreuve eût lieu devant un aréopage de *jugeurs* occupés à digérer un dîner où personne ne s'était beaucoup ménagé. Émile Blondet, qui passait plutôt pour un penseur politique que pour un homme d'imagination, fut surpris, dans l'entraînement de son enthousiasme, à battre la mesure; il est vrai de dire qu'il la battait à faux, mais l'émotion n'en était pas moins constatée. Le morceau fini, Félicien Vernou et Lousteau, allant à sir Francis Drake, lui dirent avec un semblant

d'indignation fait pour flatter à la fois son habileté et ses espérances de directeur :

— Il faut que vous soyez un grand misérable! avoir engagé un talent pareil pour cinquante mille francs, un morceau de pain!

La Luigia chanta encore un air de la *Nina*, de Paesiello, et, dans ce personnage si vivement accentué, elle révéla un talent de comédienne qui ne le cédait en rien à son talent de cantatrice.

— Elle m'a fait peur! dit tout bas la Saint-Estève à Vautrin : j'ai cru voir la fille à Peyrade.

Allusion à une épouvantable histoire accessoire à celle du banquier Nucingen, et dans laquelle cette terrible jouteuse avait joué le principal rôle ; où elle avait rendu folle une malheureuse créature, en la faisant, par une atroce vengeance, conduire dans un lieu de prostitution. (Voir *Splendeurs et Misères des courtisanes.*) Ce qui compléta le succès de la Luigia et lui devint, auprès de ses juges, une singulière recommandation, ce fut sa modestie et une sorte d'ignorance où elle restait de son prodigieux talent, au milieu des éloges qui, de toutes parts, lui étaient prodigués. Habitué aux amours-propres forcenés et aux insolentes prétentions des moindres roitelets de théâtre, tout ce monde de journalistes ne revenait pas de l'humilité e de la simplesse de cette impératrice, paraissant tout étonnée de l'effet qu'elle avait produit. Par quelques paroles adroitement jetées, avant qu'on se séparât, à chacun de ces grands hommes, et par une carte que le lendemain il eut soin de faire remettre à leurs domiciles, le comte Halphertius, pour le premier moment du moins, assura à sa

protégée un chœur d'admiration qui devait retentir au delà de la Manche et devenir presque l'équivalent d'un brillant début au Théâtre-Italien de Paris. Le départ de la signora, sans plus de délai, demeura fixé au lendemain; il fut convenu qu'elle partirait dans la compagnie de sir Francis Drake. Pour rompre le tête-à-tête, la Saint-Estève avait eu la précaution d'arrêter une femme de chambre, et, contre son usage quand elle *se mêlait de domestiques*, elle avait eu soin de la choisir honnête. Le comte Halphertius donna de ses intentions désintéressées un témoignage qui fut vivement apprécié : il annonça, ce qui était vrai, que ses affaires le retenaient à Paris, se réservant, s'il était assez heureux pour les avoir terminées avant un mois ou six semaines, de faire une échappée vers Londres, afin d'aller jouir du triomphe qui, pour lui, ne faisait plus un doute et dont il se félicitait d'avoir pu être l'*organisateur* et l'instrument.

Quelques jours avant le départ de la Luigia, le paquebot de Boulogne conduisait en Angleterre un autre personnage de cette histoire.

Une fois mis au courant du lieu où il pourrait faire parvenir à Sallenauve des renseignements qu'il jugeait d'une extrême urgence, Jacques Bricheteau n'avait plus songé à lui écrire; il avait trouvé plus sûr et plus simple d'aller conférer avec lui. Arrivé à Londres, le voyageur fut assez surpris d'apprendre qu'Hanwell était l'une des plus célèbres maisons de fous des trois royaumes. Toutefois, en se rappelant les appréhensions que l'état moral de Marie-Gaston avait données à son ami, il aurait pu arriver à deviner la vérité; mais il fut tout à fait dépaysé, quand on lui

eut, en outre, expliqué que cette maison, où les malades étaient traités aux frais du comté, n'admettait que des aliénés de la classe pauvre et qu'on n'y était pas reçu pour de l'argent. Ne faisant pourtant point la faute de se perdre en conjectures inutiles, Jacques Bricheteau, qui déjà nous a donné plus d'une preuve de son caractère prompt et résolu, prit le parti de pousser sans plus de délai jusqu'à Hanwell, et, comme cette résidence n'est pas à plus de neuf milles de Londres, il y fut presque aussitôt rendu. Hanwell est une grande construction d'assez bonne apparence; sa façade, qui n'a pas moins de neuf cent quatre-vingt-seize pieds de long, est coupée par trois tours octogones, à trois étages, marquant le centre et les deux extrémités; on a ainsi rompu la monotonie des lignes architecturales, où la sévère destination de l'édifice a paru commander une grande sobriété d'ornementation.

L'asile est agréablement situé au pied d'une colline, sur la limite des comtés de Jersey et de Middlesex. Ses vastes dépendances, en jardins et fermes, sont comprises entre la route d'Uxbridge, la rivière Brent et un canal appelé le Grand Canal de jonction (*Grand junction Canal*) : neuf cent quinze malades peuvent y être reçus et traités. Étant reconnu que le travail est un des plus précieux adminicules du traitement médical, la maison contient des ateliers de menuisiers, de serruriers, de peintres, de vitriers, de faiseurs de brosses, de charbonniers; on y fabrique aussi du fil, des souliers, de la vannerie, des chapeaux de paille, des paniers à fraises et toute espèce d'ouvr[illegible] de femme. Les plus délicats objets de cette f[illegible] vendus aux visiteurs, dans un bazar [illegible]

d'un beau revenu pour l'asile. Les malades incapables d'être employés à un métier partagent les travaux du jardinage et de la ferme, qui fournissent en grande partie aux besoins de l'établissement; le pain et la bière se préparent également dans la maison; enfin on y confectionne tout le linge nécessaire, et il y est blanchi au moyen d'une machine à vapeur qui sert en même temps au chauffage de toutes les parties du bâtiment. Une chapelle ornée d'un bel orgue à clavier, une bibliothèque et une salle destinée à des concerts, dont on a constaté la salutaire influence sur la santé des malades, témoignent qu'à côté des soins intelligents donnés aux douleurs physiques, les besoins de la nature morale n'ont été ni oubliés ni méconnus.

Enfin, comme l'écrivait lord Lewin à Sallenauve, à la tête de la maison est placé le docteur Ellis, praticien distingué, auquel on doit un livre remarquable sur l'étiologie et la thérapeutique des maladies mentales. Dans le traitement de ces affections, cet habile aliéniste ne dédaigne pas les lumières et le concours de la science phrénologique. Parvenu jusqu'à lui, l'organiste lui demanda si un Français du nom de Sallenauve ne résidait pas momentanément à Hanwell. Là encore, Jacques Bricheteau paya les frais de sa mine négligée et pauvreteuse, et, sans daigner entrer avec lui dans aucune explication, le docteur répondit net et bref que le nom de M. de Sallenauve lui était complétement inconnu. Cette réponse, après tout, n'avait rien que de vraisemblable. Jacques Bricheteau se retira donc assez désappointé; et, arrivant à croire ou que madame de l'Estorade avait mal prononcé ou que lui-même avait mal retenu le mot d'Hanwell, il passa plu-

sieurs jours à courir le comté de Middlesex, recherchant toutes les localités que la désinence en *ell* pouvait recommander à son attention.

Toutes ses recherches restées inutiles, comme rarement dans aucune de ses entreprises il avait le démenti de son esprit persévérant et plein de ressources, Jacques Bricheteau prit le parti de faire à Hanwell une seconde tentative écrite, pensant avec raison qu'une lettre passait là où l'on interceptait un homme; et, en effet, dans la soirée du jour où il avait confié son épître à la poste, il recevait de Sallenauve une réponse par laquelle il était invité à se rendre à l'asile, où la plus cordiale réception lui était annoncée. Le procédé du docteur Ellis fut expliqué à Jacques Bricheteau, quand il connut le malheur qui avait frappé Marie-Gaston. La discrétion est, sans contredit, l'une des vertus les plus nécessaires chez le directeur d'une maison d'aliénés, que sa position fait chaque jour dépositaire de confidences qui intéressent l'honneur des familles. Avouer que l'ami le plus intime de Marie-Gaston, dont tout le monde connaissait la mélancolie noire, se trouvait alors à Hanwell, n'était-ce pas mettre sur la trace de sa maladie un questionneur inconnu, et le secret convenu autour du désordre mental, qu'on se plaisait à regarder comme momentané et réparable, n'eût-il pas ainsi été compromis?

Arrivé à l'asile et présenté par Sallenauve comme un de ses amis, Jacques Bricheteau y reçut l'accueil le plus empressé. Après lui avoir adressé ses excuses, le docteur Ellis, qui, plus d'une [illegible] sa pratique, avait obtenu de la musique des [illegible] merveilleux, lui dit qu'il considérait sa venu[illegible] plus heureuses,

et que, dans la guérison du malade, son remarquable talent d'organiste pouvait devenir le dernier appoint. Malheureusement, depuis son départ de Ville-d'Avray, l'état de Marie-Gaston s'était cruellement compliqué. Jusqu'à son arrivée en Angleterre, il avait été relativement gai, docile à tous les conseils de lord Lewin, et on aurait cru voir deux amis voyageant pour leur plaisir, de compagnie. Mais, quand, au lieu de céder à l'impatience du malade, qui voulait sans retard s'embarquer pour l'Amérique du Sud, lord Lewin, prétextant certaines affaires qui l'appelaient dans une localité voisine de Londres, avait proposé à Marie-Gaston d'être du voyage, celui-ci avait commencé à soupçonner quelque leurre dont on avait flatté sa manie. Cependant, il avait fini par se laisser conduire à Hanwell, que lord Lewin lui avait donné pour un château royal, et même il n'avait fait aucune résistance quand il s'était agi de passer le seuil de sa future prison; mais, une fois en présence du docteur Ellis, d'avance prévenu par une lettre de lord Lewin, une sorte d'instinct, dont les aliénés sont très-capables, avait semblé révéler au malheureux ami de Sallenauve le danger que courait sa liberté.

— La figure de monsieur me déplaît, avait-il dit tout haut à lord Lewin; allons-nous-en!

Le docteur avait essayé de tourner cette boutade en plaisanterie; mais, s'animant de plus en plus, Marie-Gaston s'était écrié :

— Taisez-vous! votre gaieté est odieuse, vous avez tout l'air d'un bourreau.

Peut-être, en effet, cette profonde attention que les médecins d'aliénés mettent à lire dans la physionomie de

leurs administrés, jointe à cette sévérité et à cette fixité du regard par lesquelles ils sont souvent forcés de leur imposer, finit-elle par imprimer à leur visage une habitude scrutatrice et inquisitoriale qui doit agir de la manière la plus agaçante sur le système nerveux, d'ailleurs si impressionnable, des infortunés soumis à leur examen.

— Vous ne me priverez pas, pourtant, j'ose l'espérer, avait répondu le docteur, du plaisir de vous garder à dîner avec mon ami lord Lewin?

— Moi! dîner chez vous, avait répondu Marie-Gaston avec véhémence, pour que vous m'empoisonniez!

— Eh bien, mais le poison, avait dit vivement lord Lewin, c'est assez votre affaire. Ne parliez-vous pas l'autre jour de prendre une dose d'acide cyanhydrique (prussique)?

En jetant cette phrase provoquante, lord Lewin n'avait pas, comme on serait tenté de le croire, commis une imprudence : ayant beaucoup étudié les fous, il s'était aperçu que chez Marie-Gaston couvait contre le docteur une disposition des plus menaçantes; et, comme il était énergique et vigoureux, il s'était arrangé pour détourner sur lui la nuée d'orage près de crever. Les choses n'avaient pas manqué de se passer comme il l'avait prévu.

— Ah! vile canaille! s'était écrié Marie-Gaston en lui sautant à la gorge, tu t'entends avec *l'autre*, et tu lui vends mes secrets!

Ce n'était pas sans peine que lord Lewin s'était dégagé de sa violente étreinte, et l'[illegible] de deux gardiens avait été nécessaire; le malh[illegible] devenu fou furieux. Ce paroxysme, qui s'était [illegible] leurs

jours, avait cédé aux soins et au traitement du docteur, et maintenant, devenu doux et tranquille, le malade accusait quelques symptômes d'une guérison probable; mais il y avait à provoquer chez lui une crise finale, dont sir William Ellis était occupé à chercher la forme et le véhicule au moment où Jacques Bricheteau était intervenu. Aussitôt que Sallenauve se trouva seul avec l'organiste, il s'enquit curieusement du motif qui l'avait poussé à venir le rejoindre, et reçut avec une certaine émotion la nouvelle de l'intrigue que Maxime et les Beauvisage semblaient occupés à organiser contre lui. Revenu aussitôt à ses anciens soupçons :

— Mais êtes-vous bien sûr, demanda-t-il à Jacques Bricheteau, que ce personnage à peine entrevu soit effectivement le marquis de Sallenauve?

— La mère Marie des Anges et Achille Pigoult, répondit Bricheteau, par lesquels j'ai été avisé de la trame, ne mettent pas plus que moi en doute l'identité du marquis; et dans le commérage dont on essaye de vous faire une menace, un seul côté me paraît grave : c'est que, par votre absence, vous laissiez le champ libre à vos adversaires.

— Mais, repartit le député, la Chambre ne jugera pas sans m'entendre; j'ai écrit au président pour lui demander un congé, et, dans le cas très-peu probable où ce congé ne me serait pas accordé, j'ai prié l'Estorade, qui sait les motifs de ma présence ici, de vouloir bien me servir de caution.

— Vous avez aussi écrit à madame? demanda l'organiste.

— Je n'ai écrit qu'à elle, répondit Sallenauve, pour lui

annoncer le malheur arrivé à notre ami, et, en même temps, je la chargeais de dire à son mari le bon office que j'attendais de lui.

— S'il en est ainsi, dit Bricheteau, ne comptez d'aucune façon sur les l'Estorade; le bruit du coup qui se prépare contre vous était déjà, sans doute, parvenu jusqu'à eux.

Et, après avoir raconté la réception qui lui avait été faite, aussi bien que les désobligeantes paroles recueillies de la bouche de madame de l'Estorade, Jacques Bricheteau en vint à conclure que, dans la lutte près de s'engager, aucune assistance ne pouvait être espérée de ce côté.

— Ce dénoûment, répondit Sallenauve, a quelque droit de me surprendre, après les assurances assez vives que madame de l'Estorade m'avait données d'une bienveillance à toute épreuve; mais, en somme, ajouta-t-il philosophiquement, tout est possible, et la calomnie a bien souvent miné d'autres dévouements.

— Dès lors, vous le comprenez, dit l'organiste, il faut nous mettre en route pour Paris, et sans aucun retard; tout bien considéré, votre présence ici n'est que très-relativement nécessaire.

— Au contraire, répondit Sallenauve; le docteur se félicitait encore ce matin que j'eusse pris le parti de venir, disant qu'à un moment [illegible] mon intervention pourrait devenir très-utile. Ins[illegible], il n'a pas permis que je visse le malade, [illegible] besoin pour quelque coup de théâ[illegible]

— L'utilité de votre [illegible] Bricho-

teau, n'en reste pas moins problématique, tandis qu'en vous éternisant ici, vous compromettez de la manière la plus positive votre avenir politique, votre considération, en un mot tout ce dont l'amitié la plus ardente n'a pas le droit de vous demander le sacrifice.

— Allons causer de tout cela avec le docteur, finit par dire Sallenauve, qui ne pouvait méconnaître ce que l'insistance de Jacques Bricheteau avait de justifié.

Interrogé sur la question de savoir si la résidence de Sallenauve à l'asile devrait encore longtemps se prolonger :

— Je le crois, répondit le docteur. Je viens de voir notre malade, et l'irritation cérébrale, qui, de nécessité, doit avoir cédé à l'action matérielle des remèdes avant que l'on puisse penser à l'intervention d'aucun moyen moral, me paraît malheureusement en voie d'une exacerbation nouvelle.

— Mais, dit vivement Sallenauve, vous ne perdez pas, docteur, tout espoir de guérison?

— Loin de là, j'ai une foi absolue dans une heureuse terminaison ; mais ces cruelles affections présentent ainsi de fréquentes alternatives de bien et de mal, et, en somme, je commence à entrevoir, pour la guérison, un délai beaucoup plus long que je ne l'avais d'abord pensé.

— Nommé récemment membre de la Chambre des députés, dit alors Sallenauve, je suis appelé à Paris par l'ouverture de la session; en même temps, je me sens réclamé par des intérêts graves, dont monsieur, ajouta-t-il en désignant Bricheteau, est venu exprès pour m'entretenir; si

donc je devais croire que ma présence ne dût pas être immédiatement utile...

— Partez, dit le docteur ; cela peut être très-long. Si l'état du malade n'avait pas empiré, avec vous, avec notre orgue touché par monsieur, et l'intervention d'une jeune personne parente de madame Ellis, qui plus d'une fois, en pareille occasion, m'a secondé avec beaucoup d'intelligence, je pensais à arranger quelque scène dramatique dont j'espérais un bon résultat. Mais, outre que notre jeune parente est absente, il n'y a pas lieu pour le moment d'attaquer le mal autrement que par des agents physiques; ainsi donc, encore un coup, partez! Le malade est un de ceux auxquels il est impossible de ne pas prendre un vif intérêt ; en le laissant à mes mains et à celles de lord Lewin, vous pouvez être tranquille ; j'irai même jusqu'à vous dire que je fais de sa guérison une affaire d'amour-propre : dans la bouche d'un médecin, je ne sache pas pour votre sollicitude de meilleure garantie.

Sallenauve serra avec reconnaissance la main du docteur, en voyant le luxe de soins qu'il mettait à le rassurer. Il alla prendre congé de madame Ellis, qui ne fut pas moins empressée que son mari à promettre, à l'endroit de Marie-Gaston, le dévouement d'une surveillance toute maternelle. Quant à lord Lewin, il avait pris pour le caractère de Sallenauve l'estime la plus amicale, et son procédé dans le passé était la caution de ce qui pouvait en être attendu dans le présent et dans l'[illegible]r. Bricheteau n'eut donc point de peine à obtenir [illegible]t en route sans plus de délai.

Arrivés à Londres, vers [illegible]

voyageurs en seraient partis dans la soirée, sans la surprise qui les y attendait. D'abord, leurs yeux furent frappés d'affiches gigantesques, comme le *puffisme* anglais sait seul les faire, annonçant à tous les coins de rues, pour le soir même, le second début de la SIGNORA LUIGIA au *Théâtre de Sa Majesté*. Le nom seul était fait pour attirer l'attention des voyageurs, mais les journaux, auxquels, pour plus ample informé, ils recoururent, leur fournirent, suivant la mode anglaise, tant de détails circonstanciés sur la débutante, que Sallenauve ne dut plus mettre en doute la transformation de son ancienne gouvernante en l'un des astres les plus éblouissants qui depuis longtemps se fussent levés à l'horizon du ciel britannique. S'il eût écouté Jacques Bricheteau, il se fût contenté de saluer de loin le succès de la belle Italienne, et n'en eût pas moins continué son voyage. Mais, après avoir calculé que la soirée passée à Londres n'apporterait pas un notable retard à son voyage, le député voulut constater par ses yeux et par ses oreilles la valeur de cet enthousiasme qui, de toutes parts, éclatait au sujet de la prima donna.

En se rendant aussitôt au bureau de la location des loges, qu'il trouva fermé, Sallenauve put déjà reconnaître tout le symptôme d'un succès immense : dès deux heures de l'après-midi, il n'y avait plus eu dans la salle une seule place disponible, et il fut trop heureux, au prix de cinq livres (cent vingt-cinq francs), d'acheter d'un revendeur deux stalles de parterre. Jamais peut-être le théâtre italien de Londres n'avait vu une plus belle réunion, et l'on ne peut s'empêcher d'être frappé du capricieux agencement des choses humaines, quand on pense que tout ce mouve-

ment de l'aristocratie anglaise autour de la grande artiste qui se révélait avait eu, en réalité, pour point de départ le besoin que s'était senti Vautrin, l'ancien forçat, de monter dans la hiérarchie de la police un échelon un peu plus élevé. Par une autre coïncidence également étrange, la pièce annoncée sur l'affiche était *la Pazza d'amore* (la Folle par amour), de Paesiello, dont la Luigia avait chanté un air le jour du dîner donné chez madame de Saint-Estève. La toile levée, Sallenauve, qui, pendant près d'une semaine, avait vécu à Hanwell au milieu d'une population d'aliénés, put d'autant mieux apprécier le prodigieux talent de comédienne que son ancienne gouvernante déploya dans le rôle de Nina; et, en présence d'une déchirante vérité d'imitation, il eut comme un renouvellement de toutes les émotions par lesquelles l'affreuse réalité de la démence de Marie-Gaston venait de le faire passer. Bricheteau, malgré la mauvaise humeur où l'avait d'abord jeté ce qu'il appelait la *musarderie* de Sallenauve, finit aussi par tomber sous le charme de la puissante exécution de la cantatrice, et, à certain moment, voyant la salle entière transportée d'enthousiasme, et les bouquets inondant la scène :

— Ma foi, dit-il au député, je ne puis que vous souhaiter sur un autre théâtre un succès approchant de celui-ci.

Puis, par un entraînement assez imprudent, il ajouta :

— Mais la politique n'a pas de pareils triomphes; l'art seul est grand...

— [illegible] la Luigia [illegible] prophète! répondit Sallenauve essay[illegible] de sourire au [illegible] larmes que l'admiration lui ava[illegible]

Au sortir de la représentation, Bricheteau regarda à sa montre : il était dix heures trois quarts, et, en faisant grande diligence, il y avait encore moyen pour les voyageurs de s'embarquer sur le steamer qui se mettait en route à onze heures; mais, dans le moment où l'organiste se retournait pour faire part de cette observation à Sallenauve, qu'il précédait dans la foule, il ne vit plus son homme : le député s'était évanoui.

Un quart d'heure plus tard, la femme de chambre de la Luigia entrait dans la loge où sa maîtresse était occupée à recevoir les hommages des plus grands noms de l'Angleterre, qui lui étaient présentés par sir Francis Drake; cette fille remit une carte à la signora. En lisant le nom, l'Italienne, changeant de visage, dit quelques mots à l'oreille de sa camériste. Ensuite elle se montra si pressée d'en finir avec ce grand concours qui se faisait autour de son succès, que plusieurs de ses adorateurs en herbe laissèrent pas de s'en montrer étonnés. Mais une artiste à la mode a de rares priviléges, et dans la fatigue d'un rôle où la *diva* avait tant mis de son âme apparaissait, pour sa maussaderie, une si bonne excuse, que sa cour se dispersa sans trop de murmures; son procédé, qui fut pris pour un caprice, lui devint même, auprès de certaines velléités près de s'épanouir, un très-piquant moyen de recommandation. Restée seule, la signora reprit rapidement ses habits de ville; la voiture du directeur, en quelques minutes, la conduisit à l'hôtel où elle était descendue en arrivant à Londres; et, un instant après, en entrant dans son salon, elle y trouvait Sallenauve, qui l'y avait précédée.

— Vous ici, monsieur! lui dit-elle, c'est un rêve.

— Pour moi surtout, répondit Sallenauve, qui vous trouve à Londres, quand je vous ai tant fait chercher inutilement à Paris...

— Vous avez pris ce souci, et dans quel intérêt?

— Vous nous aviez quittés d'une façon si étrange, votre tête est si vive, vous connaissiez si peu Paris et tant de dangers pouvaient se trouver sous les pas de votre inexpérience, que tout me paraissait à craindre.

— Quand mal me serait arrivé? je n'étais ni votre femme, ni votre sœur, ni votre maîtresse; je n'étais que votre...

— J'avais cru, interrompit vivement Sallenauve, que vous étiez mon amie.

— J'étais votre... obligée, dit la Luigia; je m'étais aperçue que je devenais un embarras dans votre situation nouvelle. Avais-je alors autre chose à faire que de vous délivrer de moi?

— Qui donc vous avait donné cette odieuse certitude? Avais-je dit, témoigné, en ce sens, quelque chose? Ne pouvait-on parler avec vous d'une manière d'arranger votre vie sans blesser à ce point votre susceptibilité?

— On sent comme l'on sent, répondit l'Italienne; j'avais, moi, la conscience que vous me souhaitiez autant ailleurs que dans votre maison. Mon avenir, vous m'aviez mise en mesure de n'en pas être inquiète : vous voyez, en effet, qu'il ne se dessine pas trop effrayant.

— Il me paraît si brillant, au contraire, que, sans la peur de vous paraître indiscret, j'oserais vous demander de quelle main plus heureuse que la mienne vous avez reçu une si prompte et si [illegible]?

— Un grand seigneur suédois, répondit la Luigia sans marchander, qui dépense une partie de son immense fortune à encourager les arts, m'a procuré un engagement au théâtre de la Reine; la bienveillante indulgence du public a fait le reste.

— Vous voulez dire votre talent? j'assistais à la représentation de ce soir.

Faisant alors une coquette révérence :

— Avez-vous été un peu satisfait, demanda la Luigia, de votre humble servante?

— Votre supériorité musicale ne m'a point étonné; je la savais déjà, et elle m'avait été cautionnée par un juge infaillible; mais vos élans de passion dramatique, votre jeu si puissant et si sûr de lui-même, j'en suis resté émerveillé.

— C'est que j'ai beaucoup souffert, répondit l'Italienne; le malheur est un bien grand maître.

— Souffert! répéta Sallenauve, en Italie sans doute? Mais j'aime à me persuader que, depuis votre arrivée en France...

— Toujours! reprit la Luigia d'une voix émue; je ne suis pas née sous une étoile heureuse.

— Ce *toujours* a l'air, pour moi, d'un reproche; je suis bien tardivement averti des torts que je puis avoir eus envers vous.

— Vous n'avez eu vis-à-vis de moi aucune espèce de torts; le mal était là! dit l'Italienne en se frappant la poitrine, il venait de moi seule.

— Probablement quelque folle visée, comme celle que vous vous étiez faite en supposant que vous étiez engagée d'honneur à quitter ma maison?

— Oh! que je ne rêvais pas, dit l'Italienne, et que je savais bien ce qui était au fond de votre pensée! Ne fût-ce qu'à cause de ce que vous aviez fait pour moi, je devais prétendre à votre estime, et il m'était à tout jamais défendu d'y aspirer.

— Mais, chère Luigia, voilà ce que j'appelle des idées sans nom. Ai-je jamais manqué pour vous de considération, d'égards? Votre conduite, d'ailleurs, n'était-elle pas exemplaire?

— Oui, je tâchais de ne rien faire qui pût vous donner à mal penser de moi; mais en étais-je moins la veuve de Benedetto?

— Quoi! vous vous figurez que ce malheur, suite d'une trop juste vengeance...?

— Ah! ce n'est pas la mort de cet homme qui pouvait me faire descendre à vos yeux, au contraire; mais j'avais été la femme du bouffon, de l'espion de police, de l'indigne, toujours prêt à me vendre à qui eût voulu m'acheter...

— Tant que cette situation a duré, je vous eusse trouvée à plaindre; mais, méprisable, non.

— Enfin, dit vivement l'Italienne, depuis près de deux ans nous vivions seuls, sous le même toit.

— Sans doute, et je m'en étais fait une douce habitude.

— Me trouviez-vous laide?

— Vous savez bien que non, puisque j'ai fait d'après vous ma plus belle statue.

— Sotte?

— On ne peut être sotte [illegible] dans ses rôles.

— Vous voyez bien alors que vous me méprisiez !

Sallenauve parut tout étonné de la vivacité de cette déduction, et il se crut très-habile en répondant :

— Il me semble qu'en me conduisant d'autre façon j'eusse été bien plus près de vous témoigner du mépris.

Mais il avait affaire à une femme qui, en toute chose, dans ses amitiés, dans ses haines, dans ses actions comme dans ses paroles, allait toujours droit au but. Comme si elle eût craint de n'avoir pas été comprise :

— Aujourd'hui, monsieur, reprit-elle, je puis tout vous dire, car je vous parle du passé et, maintenant, l'avenir ne m'appartient plus. Du jour où vous fûtes bon pour moi et où, par votre généreuse protection, j'échappai à un infâme outrage, tout mon cœur fut à vous.

Sallenauve, qui jamais ne s'était douté de l'existence de ce sentiment et qui surtout ne pouvait comprendre que l'aveu lui en fût fait avec cette crudité naïve, ne sut plus que répondre.

— Je n'ignorais pas, continua cette étrange femme, que j'aurais beaucoup à faire pour me remonter de la bassesse où, dans notre première rencontre, je vous étais apparue. Si même du moment que vous eûtes consenti à me prendre avec vous, je vous avais vu tourner avec moi à la galanterie et laisser percer quelque intention de profiter de la situation dangereuse où, moi-même, je m'étais placée, mon cœur se fût aussitôt retiré, vous ne m'eussiez plus paru qu'un homme ordinaire, et, pour me réhabiliter de Benedetto, ce n'était pas assez...

— Ainsi, remarqua Sallenauve, vous aimer, c'eût été vous faire insulte; ne vous aimer point, c'était être cruel !

Quelle femme êtes-vous donc, et le moyen de ne pas vous froisser?

— Il ne fallait pas m'aimer, répondit la cantatrice, quand vous ne me connaissiez pas et quand j'avais à peine essoré ma boue, parce qu'alors votre amour eût été un amour des yeux et de la tête, auquel il n'est jamais prudent de se fier. Mais, lorsque, après deux ans passés à vos côtés, vous aviez pu voir à ma conduite si j'étais une femme estimable; lorsque, sans jamais accepter un plaisir, tout entière aux soins de votre maison, sans autre délassement que celui de l'étude, qui devait m'élever à la condition d'artiste comme vous, rien que pour le bonheur de vous voir faire un chef-d'œuvre, j'avais été jusqu'à vous sacrifier cette pudeur de femme qu'à une autre époque vous m'aviez pourtant vue défendre avec énergie, alors vous fûtes cruel de ne pas me comprendre, et jamais, voyez-vous, votre imagination ne vous dira ce que j'ai souffert et toutes les larmes que vous m'avez fait verser!

— Mais, chère Luigia, j'étais votre hôte, et, quand même j'eusse pu soupçonner quelque chose de ce que vous me révélez, mon devoir d'honnête homme me commandait de ne rien voir, de ne rien comprendre qu'à la dernière évidence.

— Est-ce que ma tristesse perpétuelle n'était pas une avance? Est-ce que, si mon cœur eût été libre, vous ne m'eussiez pas vue moins réservée, plus familière? Mais c'est tout simple, vous ne pouviez rien remarquer; votre fantaisie penchait ailleurs.

— Eh bien, si cela était?

— Cela n'aurait pas dû être, répondit l'

animation. Cette femme n'était pas libre : elle avait un mari, des enfants; et vous avez eu beau en faire une sainte, quand je n'aurais eu sur elle que l'avantage de la jeunesse, quoique cela soit bien ridicule à dire, il me semble qu'elle ne me valait pas!

Sallenauve ne put s'empêcher de sourire; mais, reprenant sérieusement :

— Vous vous êtes, dit-il, tout à fait méprise sur votre rivale : madame de l'Estorade ne fut jamais pour moi qu'un modèle, et un modèle sans autre valeur que sa ressemblance avec une autre femme. Celle-ci, je l'avais connue, avant vous, à Rome; elle avait la beauté, la jeunesse, de magnifiques dispositions pour les arts, et, aujourd'hui confinée dans un couvent, comme vous elle a payé son tribut au malheur; ainsi, vous le voyez, toutes vos perfections...

— Comment! de trois histoires de cœur, dit la Luigia, pas une qui ait pu avoir un dénoûment? Votre étoile est vraiment étrange! Sans doute, lorsque j'étais si peu comprise, je ne faisais que subir sa bizarre influence, et alors, il faudrait vous pardonner.

— Puisque vous me recevez à merci, permettez-moi de revenir sur ma curiosité : tout à l'heure, vous me disiez que l'avenir ne vous appartenait plus; à la prodigieuse franchise de vos aveux, j'ai dû comprendre qu'entre vous et moi, pour vous en donner le courage, avait dû s'élever une bien solide barrière; quelle est donc cette puissance par laquelle, presque d'un seul élan, vous avez été poussée si haut? Auriez-vous donc fait un pacte avec le démon?

— Peut-être, dit en riant l'Italienne.

— Ne riez pas, reprit Sallenauve ; vous avez voulu seule affronter cet enfer de Paris, il ne m'étonnerait pas que vous eussiez fait dès le début une dangereuse rencontre. Je sais les immenses difficultés que souvent les plus grands talents ont eues à se produire. Ce gentilhomme étranger, qui si lestement vous a aplani toutes les voies, savez-vous qui il est?

— Je sais qu'il a exposé, pour faciliter mon engagement, une somme fabuleuse, que mes appointements sont de cinquante mille francs, et qu'il ne m'a pas même accompagnée à Londres.

— Ainsi, tout ce dévouement sans conditions?

— Non pas, vraiment! Mon protecteur est à l'âge où l'on n'a plus d'amour, mais où l'on a beaucoup d'amour-propre : son protectorat devra donc être hautement déclaré, et je me suis engagée à ne rien dire, à ne rien faire qui soit un démenti à son vaporeux bonheur. Du reste, c'est à vous seul que j'ai cru devoir ce compte : je connais votre discrétion et vous demande avec instance le secret le plus absolu.

— Et rien dans la durée de cette situation ne vous paraît invraisemblable? Mais cet homme, que vous espérez toujours nourrir de fumée, où, comment l'avez-vous connu?

— Par une dame de charité qui me vint voir pendant votre absence. Elle avait remarqué ma voix à Saint-Sulpice, pendant les exercices du *mois de Mar*[illegible] [illegible]rait voulu me débaucher pour chanter à Not[illegible] [illegible] Lorette, sa paroisse.

— Cette dame, vous l'app[illegible]

— Madame de Saint-Estève.

Sans avoir percé toutes les profondeurs de Jacqueline Collin, Sallenauve connaissait madame de Saint-Estève comme tripoteuse d'affaires et comme entremetteuse de mariages; il en avait quelquefois entendu parler par Bixiou.

— Cette femme, dit-il, s'est fait à Paris une notoriété fâcheuse : c'est une intrigante de la pire espèce.

— Je m'en doutais, dit la Luigia, mais que m'importe?

— Et si l'homme dont elle vous a procuré la connaissance...

— Était un intrigant, comme elle? c'est peu probable; cent mille écus qu'il a versés dans la caisse du directeur ont remis le théâtre à flot.

— Il peut être riche et en même temps avoir sur vous de mauvais desseins; il n'y a rien là qui s'exclue.

— On a sur moi des projets, répondit la Luigia avec dignité, mais on ne les exécute pas : entre ces projets et moi, il y a moi.

— Mais votre considération?

— Elle était perdue quand je sortis de chez vous. On disait partout que j'étais votre maîtresse; vous avez eu à vous expliquer de ce bruit dans un collége électoral; vous l'avez contredit, mais croyez-vous l'avoir tué?

— Et mon estime, enfin, de laquelle vous vous préoccupiez?

— Je n'en ai plus besoin; vous ne m'avez pas aimée quand je le voulais, vous ne m'aimerez pas quand je ne le veux plus.

— Qui sait? fit Sallenauve.

— Il y a deux raisons pour que cela ne soit pas, répondit l'Italienne : d'abord il est trop tard, et puis nous ne sommes plus sur le même chemin.

— Qu'entendez-vous par là?

— Je suis artiste, vous avez cessé de l'être; je monte et vous descendez.

— Vous appelez descendre, s'élever peut-être aux premières dignités de l'État?

— Où que vous vous éleviez, repartit la Luigia en s'exaltant, vous serez au-dessous de votre passé et du grand avenir qui vous était réservé; et, tenez, je crois que je vous ai menti : si vous étiez resté sculpteur, il me semble que j'aurais eu encore pour quelque temps la patience de vos froideurs et de vos dédains; j'aurais du moins voulu attendre jusqu'après un essai de ma vocation, dans l'espérance que cette auréole dont s'illumine la figure des femmes de théâtre vous ferait peut-être, à la fin, apercevoir que j'étais là, à vos côtés. Du jour où vous avez apostasié, je n'ai plus voulu continuer mon humiliant sacrifice, il n'y avait plus d'avenir entre nous.

— Comment! dit Sallenauve en tendant à la cantatrice une main qu'elle ne prit pas, nous ne resterons pas même amis?

— Un ami, vous en avez un, répondit l'Italienne. Non, tout est bien clos et arrêté. Nous entendrons parler l'un de l'autre; et de loin, en passant dans la vie, nous nous saluerons de la main, mais rien au delà.

— Ainsi, dit mélancoliquement Sallenauve, voilà comment tout finit entre nous!

La Luigia le regarda un moment, ses yeux brillèrent d'une larme.

— Écoutez, lui dit-elle avec un accent vrai et résolu, voici ce qui est possible. Je vous ai aimé, et après vous personne n'aura accès dans ce cœur que vous avez dédaigné. On vous dira que j'ai des amants : ce vieillard, que je vais avouer aujourd'hui, d'autres après lui, peut-être, auxquels vous ne croirez pas, si vous vous rappelez la femme que je suis. Qui sait? votre vie, plus tard, venant à être déblayée des autres sentiments qui m'ont fait obstacle, la liberté, l'étrangeté de l'aveu que vous venez d'entendre, marqueront peut-être dans votre mémoire, et, alors, il ne serait pas tout à fait incroyable qu'après ce long détour, vous finissiez par me désirer. Si cela arrivait et que, à la suite de tristes déceptions, vous fussiez, par vos remords, ramené à la religion de l'art, eh bien, en ce temps-là, à supposer que les années n'aient pas fait pour nous de l'amour une aspiration trop ridicule, souvenez-vous de cette soirée. Maintenant, séparons-nous, car il se fait tard pour un tête-à-tête, et c'est surtout les apparences de fidélité que je suis engagée à garder à mon vieux protecteur étranger.

Cela dit, elle prit un flambeau, et, passant dans une pièce voisine, elle laissa le député dans la situation d'esprit que l'on peut se figurer à la suite des surprises de toute sorte dont il avait été salué dans cette entrevue.

En rentrant à l'hôtel où il était descendu à son arrivée d'Hanwell, il trouva Bricheteau l'attendant à la porte.

— Mais d'où diable venez-vous? lui cria l'organiste,

éperdu d'impatience; nous pouvions encore partir par le paquebot de ce soir?

— Eh bien, dit Sallenauve avec insouciance, j'aurai quelques heures de plus à faire l'école buissonnière.

— Mais, pendant ce temps, vos adversaires poussent leur mine!

— Que m'importe? Dans cette caverne qu'on appelle la vie politique, ne faut-il pas être prêt à tout?

— Je m'en doutais, dit alors Bricheteau, vous venez de voir la Luigia; son succès vous a porté à la tête, et sous le député reparaît l'homme aux statues!

— Vous-même, tout à l'heure, ne le disiez-vous pas? l'art seul est grand!

— Mais l'orateur, répondit Bricheteau, est aussi un artiste, et le plus grand de tous; car les autres parlent à l'esprit et au cœur, et lui seul parle à la conscience et à la volonté. Du reste, il ne s'agit pas maintenant de regarder en arrière; un duel est engagé entre vous et vos adversaires. Êtes-vous un honnête homme, ou un drôle parvenu à voler un nom? Voilà la question posée et qui, peut-être en votre absence, se vide au grand jour de la tribune.

— J'ai bien peur que vous ne m'ayez fait faire fausse route; j'avais aux mains un trésor que j'ai jeté à mes pieds...

— Heureusement, répliqua l'organiste, c'est là une fumée que la nuit dissipera. Demain, vous vous souviendrez des engagements pris avec votre père, et du grand avenir qui vous est promis.

La séance royale avait eu lieu, Sallenauve ne s'y était pas montré, et son absence n'avait pas laissé de faire

dans le parti démocratique une certaine sensation. Au *National* surtout, on s'en était ému. Il aurait paru naturel que, actionnaire du journal, venant souvent dans ses bureaux avant l'élection, et ayant même consenti à y donner quelques articles, au moment de l'ouverture de la session le nouvel élu vînt y prendre langue.

— Maintenant qu'il est nommé, se disaient quelques-uns des rédacteurs en remarquant la complète disparition du nouveau député, est-ce que ce monsieur aurait des idées de faire avec nous le faquin? C'est assez l'usage parmi nos seigneurs les parlementaires, de nous faire très-obséquieusement la cour tant qu'ils sont à l'état de candidats, et de nous laisser là ensuite, comme leurs vieux paletots, après qu'ils sont montés à l'arbre. Mais il ne faut pas qu'il s'y joue, ce *gentilhomme,* et nous avons plus d'une façon de *repincer* les gens...

Moins prompt à s'émouvoir, le rédacteur en chef avait calmé ce premier bouillonnement; mais le défaut fait par Sallenauve à la séance royale lui avait néanmoins paru singulier.

Le lendemain, lors de la constitution des bureaux, quand il s'était agi de nommer les présidents et secrétaires, opération qui a son importance, parce qu'elle fait préjuger la majorité, l'absence de Sallenauve avait eu une portée positive. Dans le bureau auquel la voie du sort l'avait attaché, l'élection du président ne s'était faite dans le sens ministériel qu'à une voix de majorité : la présence du député d'Arcis aurait donc assuré la nomination du candidat de l'opposition. De là un mécontentement marqué dans les journaux du parti, qui, en expliquant leur défaite par cet

imprévu, ne se défendaient pas d'un étonnement un peu aigre. Ils ne qualifiaient pas encore la conduite du défaillant, mais ils déclaraient ne savoir comment s'en rendre compte. De son côté, Maxime avait l'œil au guet, et il n'attendait que la constitution définitive du bureau de la Chambre pour déposer, au nom de la paysanne de Romilly, la demande en autorisation de poursuites. Ce factum avait été rédigé par Massol, et sous sa plume habile les faits qu'il était chargé d'exposer avaient acquis ce degré de vraisemblance que les avocats, même le plus à côté de la vérité, savent communiquer à leurs dires et affirmations. Mais, quand Maxime vit l'absence de Sallenauve se prolonger et commencer à faire scandale, il alla de nouveau trouver Rastignac, et, se donnant les gants de l'habile procédé d'agression trouvé par Desroches, il demanda au ministre s'il ne lui semblait pas que, pour lui, le moment fût venu de se relever de cette passive attitude d'observation dans laquelle, jusque-là, il avait cru devoir se retrancher.

Cette fois, Rastignac fut beaucoup plus explicite : Sallenauve passé à l'étranger lui parut un homme auquel un trouble de conscience avait fait perdre la tête. Il engagea donc M. de Trailles à lancer le jour même la pièce introductive du procès, et ne fit plus difficulté de promettre son concours pour le succès d'une combinaison arrivée à prendre couleur, et dont un joli résultat de scandale pouvait être raisonnablement espéré. Pas plus tard que le lendemain apparut la trace de son intervention souterraine. L'ordre du jour à la séance de la Chambre était la vérification des pouvoirs. Le député chargé de faire le rapport sur les élections de l'Aube se trouva être un des fidèles

du ministère, et, sur la consigne confidentielle qui lui fut donnée, voici la manière dont il prit la question :

« Les opérations du collége d'Arcis étaient régulières, M. de Sallenauve avait fait parvenir en temps utile à la questure toutes les pièces nécessaires à la constatation de son éligibilité, son admission semblait donc ne devoir faire aucune espèce de difficulté. Mais des bruits d'une nature étrange auraient, dès l'époque de l'élection, couru sur l'identité du nouveau député ; et, à l'appui de ces rumeurs, était survenue une demande en autorisation de poursuites criminelles. Cette demande énonçait un fait extrêmement grave : M. de Sallenauve aurait usurpé le nom qu'il portait, et cette usurpation, pratiquée dans un acte authentique, se présentait avec le caractère d'un faux commis par substitution de personne. Quelque chose de plus regrettable, ajoutait le rapporteur, c'était l'absence de M. de Sallenauve, qui, au lieu de se mettre en travers de l'incroyable accusation portée contre lui, se tenait, depuis l'ouverture de la session, éloigné des séances de la Chambre, sans que personne l'eût encore aperçu. Dans ces circonstances, son admission pouvait-elle être convenablement prononcée? La commission ne l'avait pas pensé et elle croyait devoir proposer l'ajournement. »

Daniel d'Arthez, député de l'opposition légitimiste, que nous avons vu, à Arcis, très-favorable à l'élection de Sallenauve, s'empressa de demander la parole sur ces conclusions, et pria la Chambre de remarquer tout ce que leur adoption aurait d'exorbitant.

« Ce qui était en cause, c'était la régularité de l'élection. Aucune irrégularité n'était signalée ; la Chambre

n'avait donc qu'une chose à faire : passer immédiatement au vote, et reconnaître pour bonne et valable l'élection dont aucun fait ne venait infirmer la validité. Impliquer dans la question la demande en autorisation de poursuites serait commettre un véritable abus de pouvoir, puisque, sans discussion préalable et en dispensant la dénonciation déposée de toutes les formalités par lesquelles elle devait passer avant d'être accueillie ou rejetée, on prêterait à cette dénonciation une virtualité singulière, celle de suspendre le mandat que les électeurs avaient décerné dans l'exercice de leur souveraineté. Qui ne comprend d'ailleurs, ajoutait l'orateur, que donner à la demande en autorisation de poursuites un effet actuel, quel qu'il fût, c'est en préjuger la valeur et le mérite, lorsque la présomption d'innocence acquise à tout accusé devait l'être, à bien plus forte raison, à un homme dont la probité n'avait jamais fait un doute et qui venait d'être honoré librement du suffrage de ses concitoyens. »

La discussion se prolongea quelque temps sur ce thème, dont les orateurs ministériels prirent naturellement le contre-pied; puis survint une complication. Le président d'âge, car la Chambre ne se trouvait pas encore constituée, était un vieillard usé, qui, au milieu des difficiles fonctions dont son acte de naissance l'avait tout à coup revêtu, ne gardait pas toujours l'esprit très-présent. Dès la veille, la demande de congé, transmise par Sallenauve, lui était parvenue, et si, au commencement de la séance, il eût songé, comme c'était son devoir, à la communiquer à la Chambre, probablement il eût tué la discussion dans son germe. Mais il n'y a qu'heur et malheur dans les

choses parlementaires, et quand, par la teneur de la lettre, tardivement portée à sa connaissance, la Chambre apprit que Sallenauve était à l'étranger, et qu'à l'appui du congé sollicité par lui, sans terme fixe, il n'exprimait que le motif vague d'*affaires urgentes,* l'effet produit fut détestable.

— C'est clair, se dirent, comme Rastignac, tous les amis du ministère, il est passé en Angleterre, où toutes les déconfitures vont chercher asile; il a peur du procès, il se sent démasqué.

Ce point de vue, en dehors de toute passion politique, fut partagé par quelques esprits sévères qui n'admettaient pas qu'on ne fût pas là pour se défendre en présence d'une si flétrissante accusation. Bref, sur une argumentation très-vive et très-habile du procureur général Vinet, qui avait pris du cœur en voyant l'accusé absent, l'ajournement, mis aux voix, fut voté, quoiqu'à une très-faible majorité; un congé de huit jours était en même temps accordé au député absent.

Le lendemain de ce vote, Maxime écrivait à madame Beauvisage :

« Madame,

» L'ennemi a subi hier un terrible échec, et l'opinion de mon ami Rastignac, juge très-intelligent et très-expérimenté de l'impression parlementaire, est que *le* Dorlange, quoi qu'il arrive, ne se relèvera plus du coup qui vient de lui être porté. Si nous ne parvenons pas à nous procurer quelque preuve positive à l'appui de la dénonciation de notre bonne campagnarde, il est possible que,

en payant d'audace, ce drôle, à supposer toutefois qu'il ose reparaître en France, finisse par être admis par la Chambre; mais, après y avoir traîné pendant quelque temps une existence effacée et misérable, il doit inévitablement être acculé à une démission; alors, la nomination de M. Beauvisage ne fait pas un doute, car les électeurs, honteux de s'être laissé jouer par cet intrigant, seront trop heureux de se réhabiliter par un choix honorable, et qui, d'ailleurs, était primitivement dans leur instinct. C'est à votre rare sagacité, madame, que sera dû ce résultat, car, sans cette espèce de seconde vue qui vous a d'abord fait deviner les trésors enfouis dans la révélation de cette paysanne, nous passions à côté de cet admirable instrument. Je dois vous dire, madame, dussiez-vous en prendre quelque orgueil, que ni Rastignac ni le procureur général Vinet, malgré leur haute intelligence politique, n'avaient compris la valeur de votre découverte; et moi-même, si, par le bonheur que j'ai eu de vous connaître, je n'avais été mis en mesure de préjuger le mérite de toute idée émanant de vous, j'aurais probablement partagé la froideur primitive de ces deux hommes d'État à l'endroit de l'excellente arme que vous offriez de mettre dans notre main. Mais, le cadeau venant de vous, j'en ai tout aussitôt compris l'importance, et, en indiquant à Rastignac un moyen de le mettre en œuvre, je suis parvenu à faire de mon ami le ministre un ardent complice de notre conspiration, en même temps qu'un sincère admirateur de la finesse et de la perspicacité dont vous aviez fait preuve dans la circonstance. Si donc, madame, j'ai jamais le bonheur de vous appartenir par le lien dont il a

été question entre nous, je n'aurai pas à vous initier à la vie politique, dont vous avez si bien su toute seule trouver le chemin. Nous ne saurions rien avoir de nouveau d'ici à une huitaine, qui est la durée du congé accordé. Si au delà de ce délai le défaillant ne s'était pas représenté, je ne doute pas que l'annulation de l'élection ne fût prononcée, car le vote d'hier, dont vous aurez connaissance par les journaux, est pour lui une véritable mise en demeure de se rendre à son poste. Vous pensez bien que, d'ici à son retour, si tant est qu'il ait lieu, je n'aurai pas manqué de donner mes soins à ce que la mauvaise disposition de la Chambre soit convenablement entretenue et par la presse et par les conversations particulières. Rastignac a également donné des instructions dans ce sens, et il est à croire que notre adversaire trouvera l'opinion publique assez mal prévenue en sa faveur.

» Voulez-vous me permettre, madame, de me rappeler au souvenir de mademoiselle Cécile, et agréer, ainsi que M. Beauvisage, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux. »

Un mot d'ordre donné à la presse ministérielle commença, en effet, à créer autour du nom de Sallenauve une atmosphère de déconsidération et de ridicule, et les insinuations les plus injurieuses prêtèrent à son absence la couleur d'une désertion devant l'ennemi. L'effet de ces attaques multipliées devenait d'autant plus inévitable, que Sallenauve était plus mollement défendu par ses coreligionnaires politiques; et il n'y avait pas trop à s'étonner de cette tiédeur. Ne sachant quelle explication donner à

son procédé, les feuilles de l'opposition, tout en se sentant le devoir de le soutenir, craignaient de trop s'engager au profit d'un homme dont l'avenir devenait chaque jour plus nébuleux ; d'un moment à l'autre, ne pouvait-il pas donner un démenti au certificat de moralité qu'on aurait pris sur soi de lui délivrer ? La veille du jour où expirait le congé, Sallenauve étant toujours absent, un petit journal ministériel publia, sous le titre de *un Député perdu*, un article très-spirituellement insolent et qui eut un retentissement considérable. Dans la soirée, madame de l'Estorade vint chez madame Octave de Camps, qu'elle trouva seule avec son mari. Elle était vivement émue et dit en entrant à son amie :

— Vous avez lu cet infâme article ?

— Non, répondit madame Octave, mais M. de Camps me l'a raconté, et il est vraiment honteux que le ministère commande ou du moins encourage de pareilles vilenies.

— J'en suis à moitié folle, continua madame de l'Estorade, car tout cela retombe sur nous.

— C'est pousser bien loin le scrupule de conscience, dit madame de Camps.

— Mais non, repartit le maître de forges ; je suis de l'avis de madame : tout le venin de cette affaire pouvait disparaître devant une démarche de l'[illegible]ade, et, en se refusant à la faire, s'il ne devient [illegible]ur, il est à tout le moins le complice [illegible]

— Madame vous a [illegible]
d'un air de reproche.

— Mais, ma chère, répé[illegible]
nous ayons nos petits se[illegible]

me dispenser d'expliquer à mon mari le point de départ de l'espèce de folie qui avait pris à M. de l'Estorade; c'eût été montrer à un autre moi-même une défiance dont il eût été blessé, et les explications que j'ai dû lui donner ne me posent, je pense, en dépositaire infidèle d'aucun secret qui vous intéresse personnellement.

— Ah! vous êtes un ménage uni, vous! dit madame de l'Estorade avec un soupir. Du reste, je ne me plains pas que M. de Camps ait été mis dans la confidence; quand il s'agit de trouver l'issue de la cruelle situation contre laquelle je me débats, deux avis valent mieux qu'un.

— Mais qu'est-il donc arrivé? demanda madame Octave de Camps.

— Mon mari perd la tête, répondit la comtesse, et je ne trouve plus en lui la moindre trace de sens moral. Loin de comprendre, comme le disait tout à l'heure M. de Camps, qu'il est le complice de la mauvaise guerre qui se fait en ce moment, et qu'il n'a pas, comme ceux qui l'ont soulevée, l'excuse de l'ignorance, il semble s'y complaire: tantôt, il m'a apporté triomphalement l'ignoble journal, et je l'ai trouvé tout près de prendre mal que je ne le jugeasse pas, comme lui, infiniment plaisant et infiniment spirituel...

— Cette lettre, dit madame Octave de Camps, lui a porté un coup terrible : dans le fait, elle le touchait au corps et à l'âme.

— J'admets cela, s'écria le maître de forges; mais, que diable! on est homme, et on prend les paroles d'un fou pour ce qu'elles valent.

— C'est bien singulier cependant, dit madame Octave,

que M. de Sallenauve ne revienne pas; car, enfin, ce Jacques Bricheteau, à qui vous avez donné son adresse, a dû lui écrire.

— Que voulez-vous! répondit la comtesse, il y a une fatalité dans toute cette affaire; c'est demain que doit se discuter à la Chambre la question de savoir si l'élection de M. de Sallenauve sera ou non confirmée, et, dans le cas où il ne serait pas de retour, le ministère se flatte de l'espérance de faire prononcer l'annulation.

— Mais c'est une infamie, dit M. Octave de Camps, et il ne tient à rien que, quelque mal posé que je puisse être pour faire cette démarche, je n'aille dire au président de la Chambre les choses comme elles sont...

— Je vous en eusse prié, je crois, au risque de voir mon mari soupçonner mon intervention, si nous n'étions retenus par une considération : celle de désespérer M. de Sallenauve en rendant public le malheur arrivé à son ami.

—C'est évident, dit madame Octave : le défendre de cette manière serait aller contre ses intentions, d'autant mieux qu'à toute force il peut arriver à temps, et que, d'ailleurs, la décision de la Chambre reste problématique, tandis que la folie de M. Marie-Gaston une fois ébruitée, il ne se relèverait jamais de ce coup.

— Du reste, dit madame de l'Estorade, tout l'odieux que mon mari a jusqu'ici assumé sur lui dans cette horrible affaire disparaît devant une imagination vraiment satanique dont il m'a fait part tout à l'heure, avant dîner.

— Qu'est-ce [illegible] demanda vivement madame de Camps.

— Sa prétention [illegible] avec lui, dans

la tribune réservée aux pairs de France, assister à la discussion qui doit avoir lieu.

— Mais vraiment sa tête déménage! dit M. de Camps; c'est tout à fait le procédé de Diafoirus fils, offrant à sa prétendue de lui procurer le délassement d'une dissection...

Madame de Camps fit à son mari un signe qui voulait dire : « Ne jetez pas d'huile sur le feu! » et elle se contenta de demander à la comtesse si elle n'avait pas pu faire comprendre à M. de l'Estorade toute l'*inconvenance* de cette démarche.

— A la première objection que je lui ai faite dans ce sens, répondit madame de l'Estorade, il s'est emporté, me disant qu'apparemment j'étais bien aise d'éterniser la créance de notre liaison avec *cet homme,* puisque, une occasion toute naturelle se présentant de déclarer publiquement notre rupture, je m'empressais de la décliner.

— Eh bien, ma chère, il faut y aller, dit madame Octave; la paix de votre ménage avant tout. D'ailleurs, à tout prendre, votre présence à cette discussion peut aussi passer pour une preuve de bienveillant intérêt.

— Pendant quinze ans, remarqua le maître de forges, vous avez régné et gouverné dans votre ménage, mais voilà une révolution qui déplace cruellement le pouvoir.

— Ah! monsieur, je vous prie de croire que de cette souveraineté, que d'ailleurs j'ai toujours cherché à dissimuler, je n'avais jamais fait un pareil usage.

— Est-ce que je ne le sais pas? répondit M. Octave de Camps en prenant affectueusement les mains
de l'Estorade dans les siennes. Je suis n
de ma femme : il faut boir

— Mais, en entendant toutes les infamies que vont débiter ces ministériels, je mourrai de honte; il me semblera qu'on égorge à deux pas de moi un homme sur qui je n'ai que le bras à étendre pour le sauver, et que je n'en fais rien...

— C'est bien cela, dit le maître de forges, et il faut ajouter que cet homme vous a rendu un insigne service; mais aimez-vous mieux installer l'enfer chez vous et exaspérer la disposition maladive de votre mari?

— Écoutez, chère bonne, fit madame Octave de Camps, dites à M. de l'Estorade que je veux aller aussi à cette séance; que d'y être avec une désintéressée et une simple curieuse fera moins causer, et sur ce chapitre ne cédez pas; au moins, je serai là pour retenir votre tête et pour vous garder de vous-même.

— Je n'eusse pas osé vous le demander, répondit madame de l'Estorade, car on n'invite pas les gens à une mauvaise action; mais, puisque vous avez la bonté de me l'offrir, je me trouve une fois moins malheureuse. Maintenant, adieu! car je ne voudrais pas que mon mari me trouvât dehors quand il rentrera : il a dîné ce soir chez M. de Rastignac, où sans doute il aura bien comploté pour la journée de demain.

[illegible] bien, partez; et, dans une heure, je vous écrirai [illegible]me si je ne vous avais pas vue, vous deman-[illegible]vez pas un moyen de me faire assister à la [illegible]'on dit devoir être intéressante.

[illegible]oute cette conspiraillerie! dit ma-[illegible]ssant son amie.

[illegible] madame de Camps, on a

dit que la vie du chrétien était un combat, mais celle de la femme mariée d'une certaine façon est une vraie bataille rangée. Prenez patience et courage.

Cela dit, les deux amies se séparèrent.

Le lendemain, vers deux heures, madame de l'Estorade, accompagnée de son mari et de madame Octave de Camps, venait prendre place dans la tribune réservée aux membres de la pairie; elle paraissait souffrante et ne répondit qu'avec tiédeur aux saluts qui lui furent adressés de divers points de la salle. Madame de Camps, qui pour la première fois avait accès dans l'enceinte parlementaire, fit deux remarques : elle se récria sur le négligé du costume d'un assez grand nombre des *honorables,* et fut frappée de la quantité de calvities qui, du haut de la tribune d'où elle planait sur l'assemblée, vint étonner ses yeux. Elle se laissa ensuite désigner par M. de l'Estorade les notabilités de l'endroit : d'abord tous les grands hommes que nous nous dispensons de mentionner, parce que leurs noms sont dans toutes les mémoires; puis, le poëte Canalis, auquel elle trouva un air olympien; d'Arthez, qui lui plut par sa tournure modeste; Vinet, dont elle dit qu'il avait l'air d'une vipère portant des lunettes; Victorin Hulot, l'un des orateurs du centre gauche. Elle fut quelque temps avant de pouvoir se faire au bruit des conversations particulières, qu'elle put assez convenablement comparer au bruit d'un essaim d'abeilles bourdonnant autour de sa ruche; mais ce dont elle ne revenait pas surtout, c'était l'aspect général de la réunion, où un laisser aller singulier et une absence complète de dignité n'eussent jamais permis de soupçonner la représentation d'un grand peuple.

Il était écrit que, dans cette journée, aucun désagrément ne serait épargné à madame de l'Estorade. Au moment où la séance allait commencer, la marquise d'Espard, conduite par M. de Ronquerolles, entra dans la tribune et vint prendre place à côté d'elle. Quoique se voyant dans le monde, ces deux femmes ne pouvaient se souffrir. Madame de l'Estorade méprisait l'esprit d'intrigue, le défaut absolu de principes et le caractère aigre et malveillant que la marquise recouvrait des dehors les plus élégants, et la marquise avait dans un dédain encore plus profond ce qu'elle appelait les vertus *pot-au-feu* de madame de l'Estorade. Il faut dire aussi que madame de l'Estorade avait trente-deux ans et une beauté que le temps avait épargnée, tandis que madame d'Espard était une femme de quarante-quatre ans, et, malgré toutes les savantes dissimulations de la toilette, une beauté tout à fait à bout.

— Est-ce que vous venez quelquefois ici? dit-elle à la comtesse après les quelques phrases obligées sur le *bonheur* de leur rencontre.

— Jamais, répondit madame de l'Estorade.

— Moi, j'y suis très-assidue, reprit madame d'Espard.

Puis, ayant l'air de faire une découverte :

— Ah! mais vous avez à cette séance, ajouta-t-elle, un intérêt tout particulier : on *juge*, je crois, quelqu'un de votre connaissance.

— Oui, M. de Sallenauve a [illegible] quelquefois chez moi.

— C'est bien fâ[illegible] un homme qui, au [illegible]

héros dans ses allures, tourner ainsi à la police correctionnelle.

— Son crime, jusqu'ici, répondit sèchement madame de l'Estorade, est surtout son absence.

— Il paraît, du reste, continua madame d'Espard, que c'est un homme dévoré d'ambition. Avant sa tentative parlementaire, il avait fait, vous le savez sans doute, chez les Lanty une tentative matrimoniale qui a abouti, pour la belle héritière auprès de laquelle il s'était habilement insinué, à une réclusion dans un couvent.

Madame de l'Estorade ne s'étonna pas beaucoup de voir cette histoire, que Sallenauve lui avait donnée pour très-secrète, parvenue à la connaissance de madame d'Espard : la marquise était une des femmes les mieux informées de Paris; son salon, disait mythologiquement un vieil académicien, était le *palais de la Renommée.*

— Voilà, je crois, la séance qui commence, dit la comtesse, qui, s'attendant toujours à quelque coup de griffe de la marquise, n'était pas fâchée de rompre la conversation.

En effet, le président avait agité sa sonnette, les députés prenaient leurs places ; la toile allait se lever. Pour être historien fidèle de la séance à laquelle nous devons faire assister nos lecteurs, nous trouvons à la fois plus sûr et plus commode d'en emprunter textuellement le compte rendu à un journal de l'époque.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRÉSIDENCE DE M. COINTET (vice-président).

Séance du 28 mai.

A deux heures, M. le président monte au fauteuil.

M. le garde des sceaux, M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre des travaux publics sont au banc des ministres.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans réclamation.

L'ordre du jour est la vérification des pouvoirs du député nommé par l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur de la commission.

M. LE RAPPORTEUR. — Messieurs, la regrettable et singulière situation qu'a jugé convenable de se faire parmi vous M. de Sallenauve n'a pas reçu le dénoûment qui semblait devoir être espéré. Le congé est expiré d'hier, et M. de Sallenauve continue à se tenir éloigné de vos séances, sans qu'aucune lettre soit parvenue à M. le président pour solliciter un nouveau délai. Cette indifférence pour des fonctions que M. de Sallenauve paraît avoir sollicitées avec une ardeur peu commune (Légère agitation à gauche) serait, dans tous les cas, une faute grave; mais, quand on la rapproche de l'accusation dont il est menacé, ne prend-elle pas un caractère tout à fait fâcheux pour sa considération? (Murmures à gauche. Approbation au centre.) Forcé de chercher une solution à une difficulté qu'on peut dire sans précédent dans les annales parlementaires, votre commission, dans l'adoption des mesures à prendre, s'est scindée en deux opinions bien tranchées. La minorité, que je représente seul, la commission n'étant composée que de trois membres, a pensé qu'elle devait vous soumettre une proposition que j'appellerai radicale et qui aurait pour objet de trancher la difficulté en la soumettant à ses juges naturels. Annuler *hic et nunc* l'élection de M. de Sallenauve, et le renvoyer devant les électeurs par lesquels il a été nommé et dont il [illegible] fidèle représentant: telle est l'une des solutions que j'ai [illegible] vous soumettre. (Agitation à gauche.) La majorité, au [illegible] que le verdict des électeurs ne pouvait être [illegible] fautes d'un homme honoré de leur mandat [illegible] delà les limites les plus [illegible] conséquence, la com[illegible] à M. de

Sallenauve un nouveau congé de quinzaine (Murmures au centre. — A gauche : *Très-bien! très-bien!*), restant bien convenu que si, à la suite de ce délai, M. de Sallenauve ne s'est pas présenté et n'a donné aucun signe d'existence, il sera purement et simplement réputé démissionnaire, sans que la Chambre soit entraînée, à son sujet, dans d'irritants et inutiles débats. (Mouvements en sens divers.)

M. le colonel Franchessini qui, pendant l'exposé de M. le rapporteur, avait eu, au banc des ministres, une conversation animée avec M. le ministre des travaux publics, demande vivement la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. de Canalis l'a demandée.

M. DE CANALIS. — Messieurs, M. de Sallenauve est un de ces audacieux qui, comme moi, se sont persuadé que la politique n'était un fruit défendu pour aucune intelligence, et que dans le poëte, dans l'artiste, comme dans le magistrat, l'administrateur, l'avocat, le médecin et le propriétaire, pouvait se rencontrer l'étoffe d'un homme d'État. En vertu de cette communauté d'origine, M. de Sallenauve a donc ma sympathie tout entière, et personne ne s'étonnera de me voir monter à cette tribune pour appuyer les conclusions de votre commission. Seulement, je ne saurais m'y rallier jusque dans leurs conséquences finales, et l'idée de notre collègue déclaré, sans discussion, démissionnaire par le fait seul de son absence prolongée au delà d'un délai de grâce, répugne à la fois à ma conscience et à ma raison. On vous dit : « L'indifférence de M. de Sallenauve pour ses fonctions est d'autant moins vénielle, qu'il se trouve placé sous le coup d'une accusation grave; » mais, si cette accusation, messieurs, était justement la cause de son absence? (Au centre : *Ah! ah!* On rit.) Permettez, messieurs; je ne suis peut-être pas aussi naïf que MM. les rieurs semblent le croire. J'ai ce bonheur, que, naturellement, l'ignoble ne me vient pas à l'esprit, et M. de Sallenauve, avec l'éminente position qu'il avait dans les arts, s'arrangeant pour pénétrer ici par la porte d'un crime, n'est pas une supposition que j'admette *a priori*. Autour des naissances comme la sienne, ces deux araignées hideuses qu'on appelle la chicane et l'intrigue ont toute commodité pour tendre leurs toiles, et loin d'admettre qu'il ait pris la fuite devant l'accusation qui s'attaque à lui, je me demande si, en ce moment à l'étranger, il n'est pas occupé à rassembler les éléments de sa défense? (A gauche : *Très-bien! C'est cela.* Rires ironiques au centre.) Dans cette supposition, à mon avis très-probable, loin que l'on soit en droit de lui demander un compte rigoureux de son absence, ne faudrait-il pas y voir, au contraire, un procédé respectueux pour la Chambre, dont il ne s'est pas cru digne de partager

les travaux tant qu'il ne se sentirait pas en mesure de confondre ses dénonciateurs.

UNE VOIX. — Un congé d'une dizaine d'années comme à Télémaque, pour chercher son père! (Rire général.)

M. DE CANALIS. — Je ne m'attendais pas à trouver un interrupteur si poétique, et, puisqu'on vient de remuer un souvenir de l'*Odyssée*, qu'on veuille bien se rappeler que, déguisé en mendiant, après avoir été abreuvé d'outrages, Ulysse finit par tendre son arc et par mettre à mal MM. les prétendants. (Violents murmures au centre.) Je vote pour le congé de quinzaine, et pour que la Chambre soit de nouveau consultée après ce délai.

M. LE COLONEL FRANCHESSINI. — Je ne sais si le préopinant a eu l'intention d'intimider la Chambre, mais, pour mon compte, ces sortes d'arguments ont sur moi peu de prise, et je suis toujours prêt à les renvoyer d'où ils viennent. (A gauche : *Allons donc! allons donc!*)

M. LE PRÉSIDENT. — Colonel, pas de provocations!

M. LE COLONEL FRANCHESSINI. — Je suis, du reste, de l'avis de l'orateur qui m'a précédé à cette tribune, et je ne crois pas que le délinquant ait fui devant l'accusation portée contre lui. Ni cette accusation, ni l'effet qu'elle peut produire sur vos esprits et ailleurs, ni même l'annulation de son élection, ne sauraient, en ce moment, le préoccuper. Ce que M. de Sallenauve fait en Angleterre, voulez-vous le savoir? lisez les journaux anglais; depuis quelques jours, ils retentissent des éloges d'une prima donna qui vient de débuter au théâtre de la Reine... (Violents murmures; interruption.)

UNE VOIX. — De pareils commérages sont indignes de la Chambre!

M. LE COLONEL FRANCHESSINI. — Messieurs, plus habitué à la franchise des camps qu'aux réticences de la tribune, j'ai peut-être ici le tort de penser tout haut. L'honorable préopinant vous a dit : « Je crois que M. de Sallenauve est allé chercher des pièces pour sa défense; » et, moi, je ne vous dis pas : Je crois; je vous dis : Je sais qu'un riche étranger est parvenu à substituer sa protection à celle dont le Phidias, notre collègue, honorait une belle Italienne... (Nouvelle interruption. — *A l'ordre! à l'ordre! C'est intolérable!*)

UNE VOIX. — [illegible] le président, ôtez la parole à l'orateur.

Le colonel [illegible] croise les bras, et attend que le tumulte soit apaisé.

M. [illegible] trer dans la question. [illegible] n'en suis pas sorti; [illegible] rallier à l'opinion

de la minorité de la commission. Il me paraît très-naturel de renvoyer M. de Sallenauve devant ses électeurs, afin de savoir s'ils ont pensé nommer un député ou un amoureux. (*A l'ordre! à l'ordre!* Longue agitation. Le tumulte est à son comble.)

M. de Canalis se dirige rapidement vers la tribune.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre des travaux publics a demandé la parole ; comme ministre du roi, il a toujours le droit d'être entendu.

M. DE RASTIGNAC. — Il n'a pas tenu à moi, messieurs, que le scandale qui vient d'être donné à la Chambre ne lui fût épargné. J'avais voulu, au nom de la vieille amitié qui m'unit au colonel Franchessini, lui persuader de ne pas prendre la parole dans une question délicate où son inexpérience des choses parlementaires, aggravée en quelque sorte par la spirituelle facilité de sa parole, pouvait l'entraîner à quelque excentricité regrettable. Tel était, messieurs, le sens des courtes explications qu'on l'a vu avoir avec moi à mon banc, avant qu'il prît la parole, et moi-même je ne l'ai demandée, après lui, qu'afin d'écarter toute idée de complicité dans l'indiscrétion qu'à mon avis il a commise, en descendant aux détails tout confidentiels dont il a cru devoir entretenir l'Assemblée. Mais, puisque, contre mon dessein et en quelque sorte malgré moi, je suis monté à la tribune, quoique aucun intérêt ministériel ne soit ici en jeu, la Chambre me permettra-t-elle quelques courtes observations? (Au centre : *Parlez! parlez!*)

M. le ministre des travaux publics s'étudie à démontrer que la conduite du député absent a surtout un caractère particulier de dédain pour la Chambre. Il la traite lestement et cavalièrement. Il lui demande un congé; mais comment le demande-t-il? de l'étranger; c'est-à-dire qu'il commence par le prendre, et qu'il le sollicite ensuite. Se donne-t-il la peine, comme cela est l'usage, de motiver sa demande? Point; il annonce qu'il est forcé de s'absenter pour *affaires urgentes :* allégation commode, avec laquelle l'Assemblée pourrait se dépeupler de la moitié de ses membres. Mais, à supposer que les affaires de M. de Sallenauve fussent réellement urgentes, et qu'il les jugeât de nature à ne pouvoir être expliquées dans une lettre destinée à devenir publique, ne pouvait-il s'ouvrir confidentiellement à M. le président, ou même charger quelqu'un de ses amis, assez bien posé pour être cru sur sa simple affirmation, de cautionner la nécessité de son absence sans même en déduire explicitement les motifs?...

A ce moment, le discours de M. le ministre est interrompu par un mouvement qui se fait dans le couloir de droite; plusieurs de MM. les députés quittent leurs places; d'autres, debout à leur banc et le cou

tendu, paraissent regarder quelque chose. Le ministre, après s'être retourné vers M. le président, auquel il semble demander une explication, descend de la tribune et retourne à sa place, où il est aussitôt entouré par un grand nombre de députés du centre, parmi lesquels, à la vivacité de sa pantomime, se fait remarquer M. le procureur général Vinet. Des groupes se forment dans l'hémicycle; la séance est, de fait, suspendue.

Au bout de quelques instants, M. le président agite sa sonnette.

LES HUISSIERS. — En place, messieurs!

De toutes parts, MM. les députés s'empressent de reprendre leurs places.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. de Sallenauve.

M. de Sallenauve, qui, depuis le moment où la séance a été suspendue par son entrée dans la salle, a causé avec MM. d'Arthez et Canalis, paraît à la tribune. Son attitude est modeste, mais n'accuse aucun embarras. Tout le monde est frappé de son air de ressemblance avec les portraits d'un des plus fougueux orateurs révolutionnaires.

UNE VOIX. — C'est Danton, moins la petite vérole!

M. DE SALLENAUVE. (Profond silence.) — Messieurs, je ne me fais aucune illusion sur ma valeur parlementaire et ne tiens pas pour dirigée contre ma personne une persécution qui, selon toute apparence, s'adresse bien plutôt à l'opinion que j'ai l'honneur de représenter. Quoi qu'il en soit, mon élection semble avoir été pour le ministère un événement de quelque importance. Pour la combattre, un agent spécial, des journalistes spéciaux avaient été envoyés à Arcis, et, coupable d'avoir contribué à son succès, un humble employé à quinze cents francs d'appointements, après vingt ans de services honorables, s'est vu brusquement révoqué de ses fonctions. (Violents murmures au centre.) Je ne puis que remercier les honorables interrupteurs, car je dois supposer que leur bruyante improbation porte sur l'étrangeté de cette destitution, et non sur la réalité du fait lui-même, qui ne saurait être mis en doute. (Rires à gauche.) Quant à moi, messieurs, qu'on ne pouvait destituer, on m'a attaqué avec une autre arme, et une calomnie judiciaire, combinée de mon heur[illegible]ce...

M. LE MINISTRE DES TRAVAUX [illegible] évident, le ministère vous a fait déporter en Au[illegible]

M. DE SALLENAUVE. — Non, [illegible] ribue ni à votre influence ni à [illegible] par un impérieux de[illegible] mais, pour ce qu[illegible]

ciation portée contre moi, je vais dire les faits, et la Chambre appréciera. (Mouvement d'attention.) La loi, qui, pour protéger l'indépendance du député, a décidé que jamais une poursuite criminelle ne pourrait être dirigée contre un membre de la représentation nationale sans une autorisation préalable de la Chambre, a été, il faut le dire, retournée contre moi avec une rare habileté. Déposée au parquet du procureur du roi, la plainte dont je suis l'objet n'y eût pas été admise; car elle se présente nue et sans l'entourage d'aucune espèce de preuve, et je ne sache pas que le ministère public soit dans l'usage de poursuivre sur l'allégation gratuite du premier venu. Il faut donc admirer la rare prestesse d'esprit qui a compris qu'en s'adressant à vous on avait tout le bénéfice d'une accusation politique là où ne se rencontraient pas même des éléments d'un simple procès. (Mouvement.) Maintenant, à quel habile tacticien parlementaire faut-il reporter l'honneur de cette invention? Vous le savez, messieurs, c'est à une femme, à une femme de campagne, qui prend l'humble titre de manouvrière; d'où la conclusion que chez les paysannes champenoises se rencontrerait une supériorité intellectuelle dont, jusqu'ici, assurément, vous ne vous étiez pas fait une idée. (On rit.) Il est vrai de dire cependant qu'avant de se mettre en route pour déposer sa plainte, ma dénonciatrice paraît avoir eu avec M. le maire d'Arcis, mon concurrent ministériel dans l'élection, une conférence où elle a pu puiser quelques lumières; à quoi il faut ajouter que ce magistrat prenait sans doute au procès qui allait m'être intenté un certain intérêt, puisqu'il a cru devoir faire les frais du voyage de la demanderesse et d'un praticien de village, dont elle se présente accompagnée. (A gauche : *Ah! ah!*) Cette femme supérieure arrivée à Paris, avec qui se met-elle d'abord en rapport? justement avec M. l'agent spécial envoyé par le gouvernement à Arcis pour assurer le succès de l'élection dans le sens ministériel. Et qui se charge de rédiger la demande en autorisation? non pas précisément M. l'agent spécial, mais un avocat, sous son inspiration, et à la suite d'un déjeuner où la paysanne et son conseiller rural ont été conviés pour fournir les indications nécessaires. (Mouvement. Longue agitation.)

M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, de sa place. — Sans discuter la vérité des faits, dont je n'ai personnellement aucune connaissance, j'affirme sur l'honneur que le gouvernement est resté étranger à toutes les menées qui vous sont signalées, et il les blâme et les désavoue de la manière la plus expresse.

M. DE SALLENAUVE. — Après cette déclaration si formelle que je viens

d'avoir le bonheur de provoquer, j'aurais mauvaise grâce, je le sens, messieurs, à insister pour faire remonter jusqu'au gouvernement la responsabilité de cette intrigue; mais mon erreur vous paraîtra peut-être naturelle quand vous vous rappellerez qu'au moment où je suis entré dans cette enceinte, M. le ministre des travaux publics était à la tribune, se mêlant de la manière la plus imprévue à une discussion de discipline tout intérieure, et tâchant de vous persuader que je m'étais conduit à votre égard de la façon la plus irrévérencieuse.

M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS prononce quelques paroles qui ne parviennent pas jusqu'à nous. — Longue rumeur.

M. VICTORIN HULOT. — Monsieur le président, veuillez engager le ministre à ne pas interrompre. Il répondra.

M. DE SALLENAUVE. — Selon M. le comte de Rastignac, j'aurais essentiellement manqué à la Chambre en lui adressant de l'étranger la demande d'un congé dont j'aurais ainsi commencé à me mettre en possession avant d'avoir reçu l'agrément que je me donnais l'air de solliciter. Mais, dans son extrême désir de me trouver en faute, M. le ministre a perdu de vue qu'au moment où je me mettais en route la session n'était pas ouverte, et qu'en adressant alors ma demande à M. le président de l'Assemblée, je l'eusse adressée à une pure abstraction. (A gauche : *C'est juste !*) Quant à l'insuffisance des motifs donnés à l'appui de ma demande, j'ai le regret de dire à la Chambre qu'il m'était interdit d'être plus explicite, et qu'en lui révélant la cause vraie de mon absence, j'eusse disposé d'un secret qui n'était pas le mien; je ne me suis pas, du reste, dissimulé que, par cette réticence, dans laquelle je suis encore obligé de persister aujourd'hui, j'exposais mon procédé aux interprétations les plus étranges et qu'il fallait même m'attendre à voir, dans les explications officieuses qui essayeraient de se substituer aux miennes, le burlesque quelquefois se mêlant à l'odieux. (Mouvement.) En réalité, je tenais si parfaitement à ne manquer à aucun des devoirs de ma situation, qu'en commun avec M. le ministre, j'avais eu le sentiment d'une convenance par laquelle je me figurais avoir tout sauvé. Comme moi dépositaire du secret qui me forçait à m'absenter, un homme des plus honorables avait été chargé par moi de cautionner auprès de M. le président de l'Assemblée l'impérieuse nécessité à laquelle je sacrifiais. Mais, la calomnie ayant sans doute fait de ce côté son travail, ce personnage honorable aura trouvé compromettant d'accorder à un homme placé sous la menace d'une poursuite criminelle la haute garantie de son nom et de sa parole. Bien qu'aujourd'hui le danger paraisse s'être éloigné de moi, je ne trahirai

pas le prudent incognito dont il a jugé convenable et utile d'entourer son mandat. Plus j'étais loin de m'attendre à ce calcul de personnalité, plus j'ai le droit d'en être étonné et douloureusement ému, plus aussi j'aurai soin que cette défaillance de l'amitié reste entre moi et sa conscience, qui seule lui parlera en mon nom.

En ce moment, un grand mouvement se fait dans la tribune réservée à MM. les membres de la pairie; on s'empresse autour d'une dame qui vient d'être prise d'une violente attaque de nerfs. Un grand nombre de députés se portent vers la tribune où se passe cette scène. Quelques-uns même, sans doute des médecins, sortent précipitamment de la salle. La séance est momentanément suspendue.

M. LE PRÉSIDENT. — Huissiers, faites ouvrir les ventilateurs. C'est le défaut d'air qui a amené ce regrettable accident. — Monsieur de Sallenauve, veuillez reprendre votre discours.

M. DE SALLENAUVE. — En deux mots, messieurs, je me résume. La demande en autorisation dont vous avez été saisis a sans doute perdu, aux yeux de mes collègues, même les moins bienveillants, beaucoup de sa valeur. J'ai là une lettre par laquelle la paysanne champenoise, ma parente, en retirant sa plainte, confirme toutes les explications que j'ai eu l'honneur de vous donner. Je pourrais lire cette lettre, mais je trouve plus convenable de la déposer entre les mains de M. le président. (*Très-bien! très-bien!*) Pour ce qui est de mon absence illégale, j'étais ce matin de retour à Paris et j'aurais pu, en assistant au commencement de la séance, être à mon poste parlementaire dans les limites rigoureuses du congé que la Chambre avait bien voulu m'accorder; mais, ainsi que vous l'a dit M. de Canalis, j'avais à cœur de ne pas paraître dans cette enceinte tant que le nuage élevé autour de ma considération n'aurait pas été dissipé. C'est à ce travail qu'a été employée ma matinée. Maintenant, messieurs, vous avez à décider si, pour quelques heures de retard à venir occuper son siége dans cette Chambre, un de vos collègues doit être renvoyé devant les électeurs. Après tout, soit qu'on se décide à voir en moi un faussaire, un amoureux éperdu, ou simplement un député négligent, je ne crois pas avoir à m'inquiéter de leur verdict, et, après un délai de quelques semaines, un résultat me paraît probable, c'est que je vous reviendrai.

DE TOUTES PARTS. — Aux voix! aux voix!

En descendant de la tribune, M. de Sallenauve reçoit de nombreuses félicitations.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la validité de l'élection de M. de Sallenauve, nommé par l'arrondissement d'Arcis.

La Chambre presque tout entière se lève pour l'admission; quelques députés du centre s'abstiennent seuls de prendre part à l'épreuve.

M. de Sallenauve est admis et prête serment.

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelait la lecture du projet d'adresse, mais M. le président de la commission me fait savoir que le projet ne pourra pas être communiqué à la Chambre avant demain. Rien n'étant plus à l'ordre du jour, je lève la séance.

La séance est levée à quatre heures et demie [1].

1. Cette scène est restée inachevée. (*Note des Éditeurs.*)

INDEX

Les personnages qui figurent dans cet ouvrage se retrouvent dans les suivants :

Arthez (Daniel d').

Illusions perdues.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.

Beauvisage.

Une Ténébreuse Affaire.

Beauvisage (Philéas).

La Cousine Bette.

Bixiou (Jean-Jacques).

Un Ménage de Garçon.
Les Employés.
La Bourse.
Modeste Mignon.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
La Maison Nucingen.
La Muse du Département.
La Cousine Bette.
Béatrix.
Un Homme d'Affaires.
Gaudissart II.
Les Comédiens sans le savoir.
Le Cousin Pons.

Blondet (Virginie).

Le Cabinet des Antiques.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Les Paysans.
Illusions perdues.
Autre Étude de Femme.
Une Fille d'Ève.

Brandon (lady).

Le Lys dans la Vallée.
La Grenadière.

Bridau (Joseph).

Un Ménage de Garçon.
Illusions perdues.
Un Début dans la Vie.
Modeste Mignon.
La Bourse.
Autre Étude de Femme.
Pierre Grassou.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
La Cousine Bette.

Cadine (Jenny).

La Cousine Bette.
Les Comédiens sans le savoir.

Camps (Octave de).

Madame Firmiani.

Camps (madame Octave de).

Madame Firmiani.
Les Employés.
La Femme de Trente Ans.
Une Fille d'Ève.

Canalis (Melchior de).

Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Illusions perdues.
Modeste Mignon.
La Peau de Chagrin.
Autre Étude de Femme.
Un Début dans la Vie.
Les Comédiens sans le savoir.

Carigliano (duchesse de).

La Maison du Chat qui pelote.
Illusions perdues.
Les Paysans.

Chargebœuf (René de).

[illegible] partement.

[illegible] demoiselle).

Cinq-Cygne (Laurence de).
Une Ténébreuse Affaire.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.

Cointet (Boniface).
Illusions perdues.
La Maison Nucingen.

Collin (Jacques).
Le Père Goriot.
Illusions perdues.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.

Crevel (Célestin).
César Birotteau.
La Cousine Bette.
Le Cousin Pons.

Dionis.
Ursule Mirouet.

Estorade (Louis de l').
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.

Estorade (Renée de l').
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Ursule Mirouet.

Estorade (Armand de l').
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.

Fontanon (l'abbé).
Une Double Famille.
Les Employés.
Honorine.

Franchessini (colonel).
Le Père Goriot.

Gaston (Marie).
La Grenadière.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.

Giguet.
Une Ténébreuse Affaire.

Gobseck (Sarah van).
Gobseck.
César Birotteau.
Les Marana.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.

Gondreville (Malin de).
Une Ténébreuse Affaire.
Un Début dans la Vie.
La Paix du Ménage.

Gothard.
Une Ténébreuse Affaire.

Goujet (l'abbé).
Une Ténébreuse Affaire.

Grévin.
Un Début dans la Vie.
Une Ténébreuse Affaire.

Hauteserre (d').
Une Ténébreuse Affaire.

Hortense.
Un Homme d'Affaires.

Hulot (Victorin).
Le Député d'Arcis.

Keller (madame François).
La Paix du Ménage.
Histoire des Treize.

La Bastie-la-Brière (Modeste de).
Modeste Mignon.
La Cousine Bette.

Lanty (de).
Sarrasine.

Lanty (comtesse de).
Sarrasine.

Lanty (Marianna de).
Sarrasine.

Lanty (Filippo de).
Sarrasine.

La Roche-Hugon (Martial de).
La Paix du Ménage.
Les Paysans.
Une Fille d'Ève.
Les Petits Bourgeois.
La Cousine Bette.

Lenoncourt-Givry (duc de).

Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
La Cousine Bette.

Marest (Frédéric).

Un Début dans la Vie.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.

Marion.

Une Ténébreuse Affaire.

Marion (madame).

Une Ténébreuse Affaire.

Mary.

Mémoires de Deux Jeunes Mariées.

Maufrigneuse (Diane de).

Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Modeste Mignon.
Le Cabinet des Antiques.
La Muse du Département.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Autre Étude de Femme.
Une Ténébreuse Affaire.

Maufrigneuse (Georges de).

Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Ténébreuse Affaire.
Béatrix.

Maufrigneuse (Berthe de).

Béatrix.
Une Ténébreuse Affaire.

Michu (François).

Une Ténébreuse Affaire.
Le Cabinet des Antiques.

Michu (madame François).

Une Ténébreuse Affaire.

Montriveau (Armand de).

Histoire des Treize.
Le Père Goriot.
Illusions perdues.
Autre Étude de Femme.
Pierrette.

Nucingen (Delphine de).

Le Père Goriot.
Histoire des Treize.
Eugénie Grandet.
César Birotteau.
Melmoth réconcilié.
Illusions perdues.
L'Interdiction.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Modeste Mignon.
La Maison Nucingen.
Autre Étude de Femme.
Une Fille d'Ève.

Philippe.

Mémoires de Deux Jeunes Mariées.

Pigoult.

Une Ténébreuse Affaire.

Rastignac (Eugène de).

Le Père Goriot.
Illusions perdues.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Le Bal de Sceaux.
L'Interdiction.
Étude de femme.
Autre Étude de Femme.
La Peau de Chagrin.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Fille d'Ève.
Une Ténébreuse Affaire.
La Maison Nucingen.
La Cousine Bette.
Les Comédiens sans le savoir.

Rastignac (Laure-Rose et Agathe de).

Le Père Goriot.
Illusions perdues.

Restaud (Ernest de).

Gobseck.

Restaud (Camille de).

Gobseck.

Restaud (Félix-Geor

Gobseck.

Rhétoré (Alphonse de).

Un Ménage de Garçon.
Illusions perdues.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Albert Savarus.

Ronquerolles (de).

La Femme Maîtresse.
Les Paysans.
Ursule Mirouet.
La Femme de Trente Ans.
Autre Étude de Femme.
Histoire des Treize.

Saint-Héreen (Moïna de).

La Femme de Trente Ans.
Une Fille d'Ève.

Sallenauve (Athénaïs de).

Mémoires de Deux Jeunes Mariées.

Sarrasine.

Sarrasine.

Stidmann.

Modeste Mignon.
Béatrix.
La Cousine Bette.
Le Cousin Pons.
Les Comédiens sans le savoir.

Suzon.

Un Homme d'Affaires.

Tillet (Ferdinand du).

César Birotteau.
La Maison Nucingen.
Les Petits Bourgeois.
Un Ménage de Garçon
Pierrette.
Melmoth réconcilié.
Illusions perdues.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Fille d'Ève.
La Cousine Bette.
Les Comédiens sans le savoir.
Petites Misères de la Vie conjugale.

Trailles (Maxime de).

César Birotteau.
Le Père Goriot.
Gobseck.
Ursule Mirouet.
Un Homme d'Affaires.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
La Cousine Bette.
Les Comédiens sans le savoir.

Troubert (Hyacinthe).

Le Curé de Tours.

Varlet.

Une Ténébreuse Affaire.

Vinet.

Pierrette.
Les Petits Bourgeois.
Le Cousin Pons.

Vinet (Olivier).

Le Cousin Pons.
Les Petits Bourgeois.

Zambinella.

Sarrasine.

TABLE

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE 1

INDEX. 265
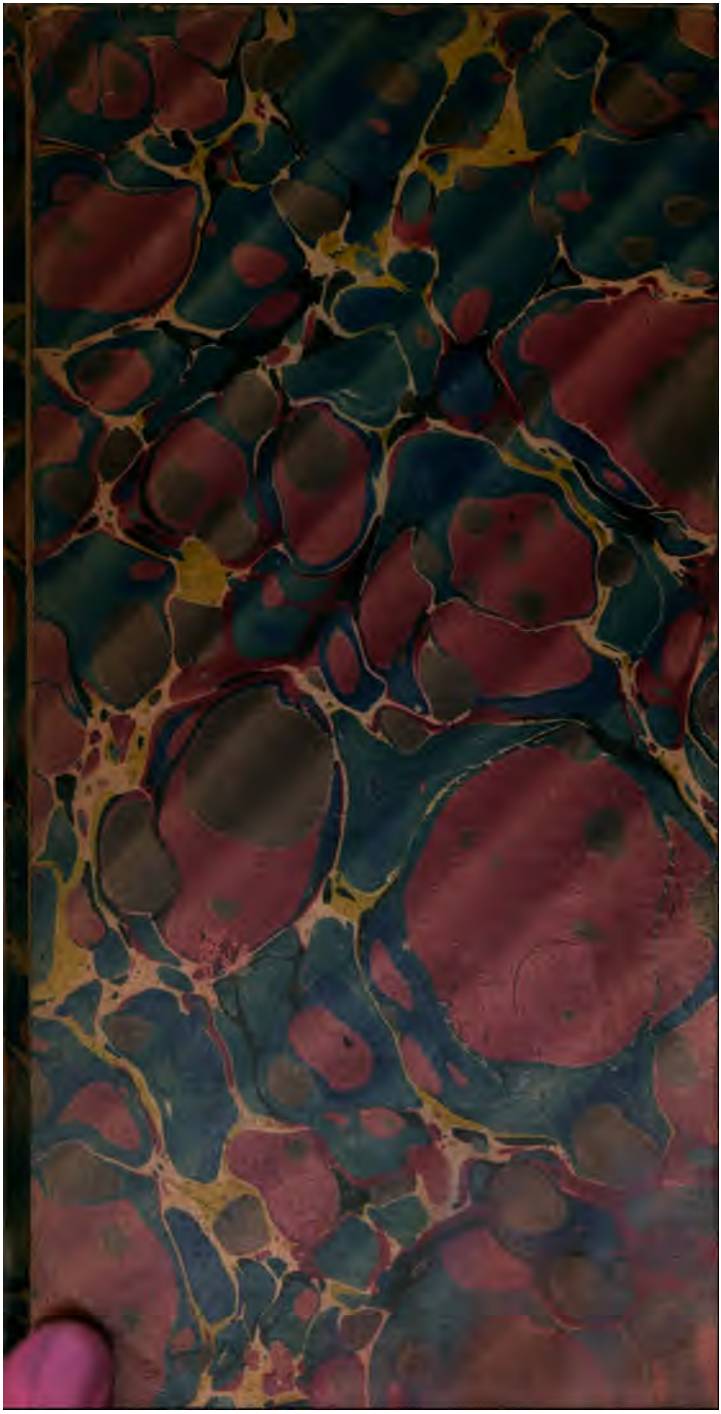
ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY